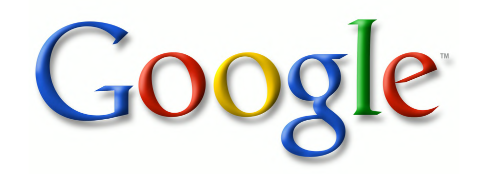


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

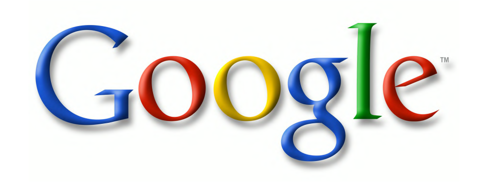
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




### A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d’un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d’une bibliothèque avant d’être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d’un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l’ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n’est plus protégé par la loi sur les droits d’auteur et appartient à présent au domaine public. L’expression “appartenir au domaine public” signifie que le livre en question n’a jamais été soumis aux droits d’auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu’un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d’un pays à l’autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l’ouvrage depuis la maison d’édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

### Consignes d’utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s’agit toutefois d’un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

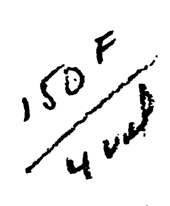
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l’usage des particuliers. Nous vous demandons donc d’utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N’envoyez aucune requête automatisée quelle qu’elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d’importantes quantités de texte, n’hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l’utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l’attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d’accéder à davantage de documents par l’intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l’utilisation que vous comptez faire des fichiers, n’oubliez pas qu’il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n’en déduisez pas pour autant qu’il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d’auteur d’un livre varie d’un pays à l’autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l’utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l’est pas. Ne croyez pas que le simple fait d’afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d’auteur peut être sévère.

### À propos du service Google Recherche de Livres

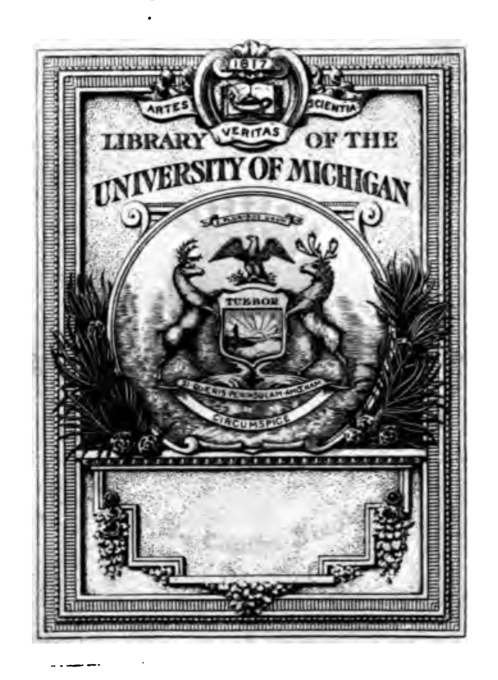
En favorisant la recherche et l’accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l’adresse `http://books.google.com`


3331

'c. 39.

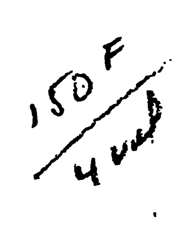

150 F
4 vol

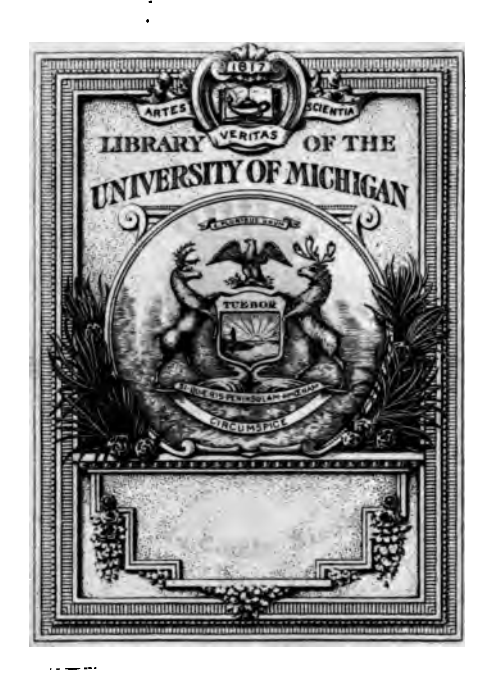

RAIRIE
CLAVREUIL
NDRE DES ARTS
RIS VI


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Jc. 39.


RAIRIE
CLAVREUIL
ANDRE DES ARTS
RIS VI


150 F
4 vol


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# HISTOIRE

## DE

# LA POLITIQUE

## DES PUISSANCES DE L'EUROPE.

TOME I.

# HISTOIRE

DE

# LA POLITIQUE

## DES PUISSANCES DE L'EUROPE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

JUSQU'AU CONGRÈS DE VIENNE;

PAR M. LE COMTE DE PAOLI-CHAGNY.

*Adeò occæcat animos Fortuna, ubi vim suam ingruentem refringi non vult.* TIT.-LIV.

Tant la Fortune aveugle les hommes, lorsqu'elle ne veut pas qu'ils détournent de dessus leurs têtes les désastres qu'elle leur prépare.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue Hautefeuille.

M. DCCC. XVII.

D
308
.P23
v.1



09:2202+·190

# AVANT-PROPOS.

Cette histoire offre le spectacle très-curieux, dès ce commencement, de la grandeur, de la décadence et de l'anéantissement de la puissance de Bonaparte, par les manéges de la politique.

Elle n'est pas destinée seulement à retracer la multitude d'événemens qui ont eu lieu en Europe dans le court espace de vingt-cinq années : ces événemens sont assez connus; mais peu de personnes connaissent les causes qui les ont produits, et en lisant cette histoire, on y trouvera ces causes ; on y verra les passions de quelques souverains favoriser l'ambition de Bonaparte, accroître sa puissance, la rendre colossale, même invincible, par le seul effet de leurs divisions; et quelques autres travailler sans relâche, par l'adresse de leur politique, par la sagesse de leurs mesures, à ré-

former les erreurs de la conduite des premiers, à établir entre eux l'union, et à les armer tous à la fois contre celui qui les tyrannysait tous.

Personne ne peut contester aux gouvernemens britannique et russe la gloire ineffable d'avoir fait le plus d'efforts et de sacrifices pour sauver l'Europe; mais il ne suffit pas d'être persuadé que l'Europe est redevable, en grande partie, à ces deux gouvernemens, de son salut et des heureuses prémices de la tranquillité dont elle jouit; il est intéressant de connaître leur conduite politique et les moyens ingénieux dont ils se sont servis pour diriger la politique des autres puissances; et c'est ce qu'on apprendra dans cette histoire.

On verra le génie politique de l'Angleterre forcer de se rapprocher d'elle toutes les puissances qui s'en étaient séparées, en se déclarant ennemie de toutes, et chercher à les perdre toutes, pour toutes les sauver :

Le génie politique de la Russie s'entendre avec l'Angleterre, prendre le rôle le plus actif dans les affaires de l'Europe, présider à tous les événemens, bien souvent les faire naître, les diriger et les détruire :

Ce génie politique brouiller les puissances et les désunir, les pousser au de-là des mesures que leur conseille leur intérêt, pour accroître la puissance de Bonaparte; puis les réconcilier, les lier, et s'en servir pour diminuer cette même puissance, pour la combattre et la renverser :

L'empereur Alexandre tantôt s'éloigner, et tantôt se rapprocher de son rival; caresser ses passions, encourager son ambition, attiser le feu de ses vengeances, et préparer sa chute en ayant l'air de se perdre lui-même, et de travailler à consolider la fortune de ce même rival.

On connaîtra les moyens politiques dont s'est servi ce grand monarque pour

précipiter du trône un homme qui faisait trembler tous les souverains lorsqu'ils étaient désunis, et qui n'a pu leur résister après que, réunis d'opinions et de sentimens par l'excès de leurs infortunes, ils ont eu éprouvé le besoin de réunir aussi leurs forces, de le combattre, de le vaincre et de l'anéantir.

On verra toutes les puissances jouer un rôle plus ou moins important; et enfin, la Providence divine se manifester en faveur des justes, se déclarer pour la cause des opprimés, frapper l'ambitieux et le superbe, punir l'insoumission à ses décrets.

J'ai cru convenable, même utile, d'écrire cette histoire et de la publier en ce moment, par la raison que la plupart des événemens qui y sont rapportés, ont besoin de la sanction des contemporains qui en ont été comme moi témoins, pour n'être pas traités de faits romanesques, pour être crus de la postérité.

C'est sans doute une entreprise déli-

cate, et même hasardeuse, que d'écrire l'histoire de ses contemporains, puisqu'on est dans le cas de faire l'éloge des uns, et la censure des autres; puisqu'on ne peut pas rapporter des faits, et mettre la vérité au grand jour, sans mécontenter des amours-propres, sans blesser des intérêts particuliers.

Il est sans doute dangereux de révéler les mystères de la politique, d'exposer la conduite des gouvernemens, de faire remarquer les fautes des ministres, des princes; de démontrer les vices de leurs opérations, et l'inconséquence de leurs mesures; puisque c'est le moyen d'armer contre soi ces ministres, leurs amis et leurs partisans.

Mais un homme qui a été témoin des événemens qu'il rapporte, et qui s'est tenu constamment éloigné de tous les partis, pour n'en caresser aucun, pour ne s'attacher qu'à la vérité, semble avoir acquis le droit de la dire et de la publier. C'est même un devoir rigoureux qu'il

gards du public, doit chercher à mériter ses applaudissemens; mais si, incapable de bien remplir son rôle, il a la témérité d'entreprendre de le jouer et de braver l'opinion et les regards des spectateurs, il ne mérite ni égards ni pitié.

Si un ministre s'est mal conduit dans le gouvernement des affaires de son maître, il n'a fait du mal qu'à son maître et aux sujets de son souverain. Mais si sa conduite a fait un mal qui ait influé sur le malheur de toutes les nations, il est coupable aux yeux de toutes les nations, de tous les souverains, et il n'a pas encouru seulement les reproches de son souverain, mais ceux de toute la société européenne.

J'ai toute ma vie fait profession du plus grand respect pour tous les souverains, parce que, pour leur élévation, l'ancienneté de leur titre, l'autorité qu'ils possèdent, et les augustes fonctions qu'ils exercent, ils sont dignes d'un tel sentiment; mais un souverain n'est qu'un

homme; il ne peut pas, comme le grand Être, tout connaître et tout voir, pénétrer jusqu'aux plus secrètes pensées de ceux qui l'entourent et qui le conseillent; il est obligé de s'en rapporter à ses ministres, et par cette raison, les ministres d'un prince sont responsables des erreurs et des fautes qu'ils commettent dans l'administration des affaires publiques.

Si de tels conseillers ont abusé de la bonne foi de leurs maîtres; s'ils ont égaré son esprit par toutes sortes de prestiges; s'ils ont sacrifié les intérêts, la tranquillité et le bonheur de ses sujets aux chimères de la vanité, à une ambition déréglée, aux rêves de leur imagination, ils sont coupables, et ils ne doivent point être ménagés; mais s'ils se sont abusés eux-mêmes, et s'ils n'ont commis des erreurs que par trop de confiance en leurs propres lumières, ou par la prétention niaise de faire adopter leurs opinions bonnes ou mauvaises, et de faire parler d'eux, il faut déplorer leur aveu-

glement, et plaindre le monarque qui a été séduit par de semblables prestiges.

On verra dans cette histoire des effets singuliers, et bien souvent funestes des passions humaines ; des princes et des ministres commettre de grandes fautes en s'abandonnant à leurs sentimens personnels, et en perdant de vue les intérêts de leurs sujets, et on verra ces erreurs occasionner les plus terribles malheurs.

Un prince dont la maison a occupé pendant six siècles le trône impérial d'Allemagne, et qui possédait une puissance à laquelle aucune autre ne pouvait être comparée, devait être naturellement animé d'un noble orgueil. Ce prince était, pour ainsi dire, condamné à ne combattre que pour la majesté de son rang et la gloire de sa maison, et son âme grande et sensible devait le porter aux plus violens transports, lorsqu'il se voyait indignement trompé, trahi par des princes qui se disaient ses alliés, ses



amis, qui s'étaient engagés par des traités solennels et sacrés à combattre avec lui, à triompher avec lui, ou à tomber avec lui; lorsqu'il les voyait tous occupés à affaiblir sa puissance, à accroître celle de son ennemi, à lui préparer des infortunes, à l'accabler d'humiliations et d'outrages.

Rien ne touche plus vivement un particulier que les attaques dirigées contre son amour-propre. Un roi est au-dessus de cette faiblesse, qui ne convient qu'à des âmes vulgaires; mais l'orgueil que lui inspire sa dignité est un sentiment qui naît avec lui, qui vit en lui, et qui ne meurt qu'avec lui; et lorsque les attaques sont dirigées contre ce sentiment, il est bien difficile à un grand monarque de ne se pas laisser aller à des emportemens que commande l'honneur, que veut l'éclat du trône, qu'exige impérieusement une antique et illustre race.

Mais ces sentimens qui devaient naître dans le cœur de l'empereur d'Autriche,

qui y sont nés, et qui y ont brûlé ardemment, ont été cause que ce monarque a quitté bien souvent la route que lui conseillait de suivre une politique éclairée, ont été cause, en partie, de ses revers et de ses malheurs. C'est ce qui sera démontré dans cette histoire.

On verra l'empereur, indigné, s'armer en faveur de son noble orgueil, ne combattre que pour sa gloire; mais succomber, parce qu'il combattait seul et séparé de ceux qui n'étaient armés qu'en faveur du bien public. Mais son noble orgueil servira à l'engager dans la ligue de l'Angleterre et de la Russie, et la faire concourir au salut de l'Europe. L'ignorance de plusieurs ministres aura contribué à détruire sa monarchie, et l'habileté d'un seul sera parvenue à la rétablir et à la rendre plus grande, plus brillante et plus puissante qu'elle n'avait été auparavant.

La Prusse, dont la puissance était appuyée sur une armée bien exercée, bien

disciplinée et nombreuse, qui était encore puissante, et même redoutable, par une grande force d'opinion, aurait pu jouer le rôle le plus brillant en Europe et donner les secours les plus efficaces aux puissances armées contre la France; mais les ministres prussiens, égarés par l'idée de rendre leur roi plus illustre, en lui faisant jouer un rôle à part, qu'en le faisant coopérer aux mesures adoptées contre l'ennemi commun, ont conduit ce monarque dans des sentiers qu'il aurait dû éviter, puisuq'ils ne pouvaient le mener qu'au déshonneur et aux plus terribles désastres.

Ces ministres, en s'évertuant à rendre la Prusse puissante et formidable par les manéges de leur politique, l'ont rendue petite, faible et subordonnée; ils lui ont ravi toute la considération dont elle avait joui, et ils ont détruit en un moment les espérances que l'Europe avait fondées sur une armée qui semblait tenir en ses mains les destinées de cette partie du

globe. Après avoir subordonné l'armée à leurs intrigues et à leurs caprices, après l'avoir humiliée par les services qu'ils en ont exigés pour l'exécution de leur système politique, ces ministres l'ont exposée aux déplorables effets de leur fausse conduite, et ils ont appris à leur maître, par un événement bien cruel, que leurs conseils et leur téméraire présomption avaient été mortels pour la monarchie prussienne.

Le roi de Prusse, plus sage, plus éclairé, mieux avisé que ses anciens ministres, après avoir considéré attentivement sa position et l'état de ses affaires, a senti que sa puissance ne pouvait pas résider dans les ruses de la politique de ses ministres, et qu'elle se trouvait tout entière dans l'amour et le zèle de ses sujets. Il a fait un appel au patriotisme; il a composé et organisé une armée nationale; il a expulsé du rang de ses braves ces bandes de lâches mercenaires, ramassés de toute part par le recrutement,

et qui avant en avaient fait partie; et ce monarque a effacé, par les victoires les plus glorieuses, par les triomphes les plus éclatans, les affronts qu'avaient faits à ses armes la présomption, les fausses mesures de ses anciens ministres, et l'infâme alliage qui en avait altéré le titre.

Le roi de Prusse a mieux connu ses moyens que ses anciens ministres, et il s'en est mieux servi. Ce monarque s'est aperçu qu'avec sa puissance militaire, il était destiné à faire triompher la bonne cause, et que c'était sur la reconnaissance qui serait due à ses triomphes qu'il devait fonder son droit à des agrandissemens. Il a su que les ruses politiques ne convenaient ni à sa position topograpihque, ni à la nature de son existence politique, et que la grandeur de ses forces le mettait dans le cas de prêter son appui, et non dans le cas de recommander ses intérêts à d'autres puissances; enfin, le roi de Prusse a

su qu'il ne devait pas occuper sa pensée à combiner des intrigues politiques; mais qu'il devait s'appliquer seulement à pénétrer les sentimens des cours, à connaître les intérêts qui les dirigeaient, pour décider en faveur desquelles il devait faire agir ses forces, et contre lesquelles il devait se déclarer.

Il y a des puissances, même grandes, qui, par la nature de leur position locale, qui, pour le besoin de leurs intérêts, sont forcées de recourir aux manéges de la politique; mais ces puissances sont dans des situations très-différentes de celle de la Prusse.

L'Angleterre, par sa situation géographique et pour les besoins de son commerce, se trouve dans la nécessité de former beaucoup d'hommes pour la politique, en raison de son isolement. Ne se trouvant point en position pour étendre son territoire sur le continent d'Europe, puisqu'elle n'y possède point un territoire, et n'ayant d'autre besoin que d'y

étendre cette dénomination, cette puissance morale qu'on appelle influence, pour la sûreté et la prospérité de son commerce; elle ne peut ni défendre ni régler ses intérêts par les combats, par les victoires, par les conquêtes; mais seulement par l'adresse, par le génie de la politique. Aussi l'Angleterre est-elle une des puissances qui possède le plus d'hommes habiles pour la politique, et a-t-elle un grand avantage sur ses rivaux dans l'art de négocier.

La même raison a lieu à l'égard de la Russie. Mais cette puissance a dû plus qu'aucune autre avoir des hommes habiles dans cette partie, puisqu'elle avait à soigner en même temps l'intérêt de son autorité absolue, celui de ses conquêtes, et celui de son influence dans les affaires de l'Europe. Aussi la politique de la Russie brille-t-elle d'un éclat qui ne peut être égalé par celle d'aucune puissance du continent.

La même raison a lieu à l'égard des

puissances continentales, qui sont trop faibles pour pouvoir se défendre par la guerre, et ces puissances possèdent aussi des hommes habiles pour la politique. C'est le besoin qui les oblige à fournir des hommes pour cette partie essentielle d'un bon gouvernement, et sans cette science, qui les aide à se garantir des entreprises de l'ambition, elles devraient subir le joug de la force, se dégrader et disparaître. Ces petites puissances n'ont rien négligé pour remplacer la force militaire par les ressources de la politique, et elles se sont soutenues pendant des siècles par la seule assistance de leur génie, et elles se sont rendues nécessaire même aux grandes puissances, par l'adresse de leur politique.

Ces faits se rencontrent presqu'à chaque page de l'histoire de l'Italie. On y voit les papes se servir adroitement de l'autorité sacrée du sacerdoce pour l'arrangement de leurs affaires temporelles. On y voit la maison de Savoie, à force de

ruses, de subtilités et d'adresse, se faire rechercher par les grandes puissances; se prêter à leurs idées, à leurs désirs; rompre ses liaisons, les reprendre; jouer le rôle le plus brillant, le plus imposant, dans les démêlés de ces puissances, et faire récompenser ses soins et ses complaisances par des additions de territoires, par des alliances de parenté, par des titres de dignité. On y voit la république de Venise, pour ménager à la fois les intérêts de son commerce et la sûreté de son territoire, chercher, par sa politique, à se procurer des sauvegardes; attirer à elle des amis, s'en défaire, s'isoler, se mêler dans les affaires, s'y rendre nécessaire, faire rechercher sa garantie, et acquérir une importance égale, et parfois supérieure à celle des grandes puissances. Enfin, on y voit tous les princes de l'Italie se défendre des intrigues des grandes puissances et de l'ambition de leurs petits

voisins par les manœuvres de la plus rusée politique.

Mais il faut admirer, dans ces derniers temps, la conduite de la Bavière, qui a su se servir habilement de la politique pour se composer une puissance, et de ses forces pour la maintenir et pour fonder son indépendance. Cette conduite sera exposée dans cette histoire, et elle servira à démontrer que l'influence d'une grande puissance disparaît aussitôt qu'elle prend le caractère de domination.

Le roi de Prusse, en raison de sa position géographique, et en raison de la nature de sa puissance, qui est toute militaire, doit figurer en Europe comme tenant banque de guerriers. Il ne doit jamais faire la guerre pour son compte, mais pour le compte des autres puissances, c'est-à-dire, prêter des hommes aux puissances qui en ont besoin, ou pour faire échouer des projets ambitieux, ou pour défendre le faible contre les entreprises du fort, ou pour faire

triompher la jutice. Pour tout dire, en un mot, le roi de Prusse doit faire agir ses forces pour maintenir la tranquillité en Europe, et son armée ne doit être qu'une immense gendarmerie, destinée à faire la police, à voler au secours des états opprimés, troublés, ou injustement attaqués.

C'est par la combinaison de ses forces que le roi de Prusse, malgré la défaveur de sa position topographique, peut et doit obtenir l'indépendance la plus absolue et la plus honorable; car il n'est pas d'indépendance comparable à celle qui est fondée sur les besoins de toutes les puissances.

Tous les actes politiques des puissances, tous les faits qui seront présentés dans cette histoire, seront authentiques, et par cette raison, il n'est personne qui puisse être blessé des récits d'événemens qui ont été la conséquence et l'effet, ou d'une fausse politique, ou des passions personnelles.

Toutes choses étant aujourd'hui remises dans un ordre qui a satisfait les intérêts des grandes puissances, et qui semble promettre une longue tranquillité, il n'y a pas lieu de craindre que cette tranquillité soit troublée, et que ce qui a été convenu soit dérangé par le récit des événemens qui avaient d'abord bouleversé l'Europe, par l'exposé de ceux qui ont ensuite servi à y établir le repos; mais il importe surtout aux souverains que les nouveaux ministres qui les servent soient instruits des fautes qui ont été commises par leurs prédécesseurs, pour qu'ils puissent apprendre à les éviter dans la suite.

Les combats politiques qui ont eu lieu en Europe pendant vingt années n'ont point eu lieu entre les souverains, mais entre les ministres des cours. Ces combats devaient naturellement mettre les vainqueurs et les vaincus à la disposition de la France. Les souverains ont heureusement mis fin à ces combats de

ministres; ils se sont armés eux-mêmes, ils se sont unis, ils se sont servis des mêmes armes que leur ennemi employait contre eux; ils en ont triomphé, et ils reconnaissent tous aujourd'hui que la véritable puissance réside dans la force appuyée par la justice, et non dans les jeux de la politique.

# INTRODUCTION.

L'AIRAIN a retenti pendant près d'un quart de siècle, et presque sans discontinuer, aux quatre coins de l'Europe, parce que les souverains, au lieu d'écraser une faction impie, sacrilége et régicide, se sont complus à profiter du renversement de toutes les lois divines et humaines, pour exercer envers eux-mêmes de vieux ressentimens, d'anciennes jalousies, pour s'affaiblir réciproquement et s'anéantir les uns par les autres.

L'airain a retenti pendant près de vingt-cinq ans, parce qu'un usurpateur ambitieux a su profiter des passions personnelles de ces souverains pour les désunir, pour se les attacher et s'en servir comme de ses sujets; parce qu'à la faveur de cette aberration politique, il a imaginé de ranger sous sa puissance toutes les nations de l'Europe, et parce que les souverains ont trouvé juste, convenable et avantageux pour eux de l'assister, de le seconder dans l'exécution de son entreprise gigantesque, et de lui prêter le secours de leurs armées contre ceux qui s'opposaient à ses audacieux projets.

Il avait fallu que les souverains eussent éprouvé des revers inouïs, des calamités extrêmes, une tyrannie insupportable, pour qu'ils sentissent la nécessité de se réunir de bonne foi et de combattre ensemble l'homme qui les avait divisés pour les anéantir.

Ces souverains auraient tous péri, si la Russie et l'Angleterre, dirigées par une providence divine, ne fussent accourues pour les retirer de l'abîme.

Ces deux grandes puissances pouvaient seules sauver l'Europe; elles pouvaient même en faire la conquête, puis qu'elles eurent d'abord à combattre seules toutes les puissances unies à Bonaparte; puisque la Russie, avec ses seules forces, déjà fatiguée d'une guerre longue et sanglante avec les Turcs, parvint à les repousser jusqu'au-delà des frontières de son empire, et leur fit un devoir de se déclarer en sa faveur, pour éviter de plus grand revers.

S'il a fallu à ces souverains vingt années d'épreuves doulourenses; s'ils ont dû supporter l'expropriation, l'exil, la privation de leur autorité et de leurs jouissances; s'ils ont dû abandonner leurs sujets à la tyrannie de leur vainqueur, pour comprendre qu'ils devaient combattre tous ensemble et ne jamais se séparer;

ils doivent aujourd'hui, qu'ils sont réintégrés dans leurs états et dans leur indépendance, expier les erreurs de leur fausse politique. Ils doivent bien réfléchir sur la situation politique et sur les moyens des deux puissances auxquelles ils sont redevables du bonheur qu'ils éprouvent. Ils ne doivent pas perdre de vue que ces deux puissances, qui avaient les moyens de leur faire tant de bien, avaient à plus forte raison la possibilité de se passer d'eux pour diriger leurs affaires; qu'elles pouvaient même attendre tranquillement chez elles, au milieu de leurs jouissances et de leurs richesses acquises, le moment de la destruction du tyran; celui de l'épuisement de tous les états, de la misère de tous les peuples, et en faire ensuite la conquête; car les peuples ont toujours les bras ouverts à ceux qui leur offrent de quoi vivre, et qui leur font espérer un sort doux et tranquille.

Les souverains étaient trop asservis; ils ne pouvaient rien faire par eux-mêmes; ils s'étaient jetés les uns par les autres dans les fers qui les tenaient enchaînés, et ces fers étaient encore rivés par la terreur et la défiance. Il fallait que la Russie fît la guerre; il fallait qu'elle prêtât le secours de ses innombrables et intrépides guerriers; il fallait qu'elle obtînt des triomphes

éclatans pour guérir la paralysie générale, pour rétablir la circulation dans les veines du corps politique..

Mais la puissance et les efforts de la Russie n'étaient rien sans l'assistance de l'Angleterre; il fallait le concours des forces et de l'argent; et ces deux puissances ne pouvant rien l'une sans l'autre, il fallait, pour établir ce concours, qu'elles fussent animées des mêmes sentimens, et qu'elles éprouvassent, avec leur énergie naturelle, la même volonté de sauver l'Europe.

L'Angleterre, pendant tout le temps de la guerre, n'a cessé de crier à tous les souverains:

Ut jugulent homines, surgunt de nocte latrones;
Ut te ipsum serves, non expergisceris!

« Les voleurs se lèvent la nuit pour assassiner » les gens, et vous ne daignerez pas vous éveiller » pour vous conserver vous-mêmes »! Mais ces souverains ont été sourds à sa voix; ils n'ont écouté que leurs passions personnelles. Livrés aux conseils désastreux de leurs ministres, qui ne voyaient leur félicité et leur grandeur que dans l'infortune de leurs rivaux, ils sont tombés dans les piéges que leur a tendus la politique artificieuse du gouvernement français; ils ont aiguisé des poignards pour s'égorger réciproquement, pour les tourner contre eux-

mêmes, au lieu de tirer l'épée tous ensemble contre l'ennemi commun. Que cette politique a coûté d'argent, de sang et de larmes !

N'est-il pas temps que ce jeu finisse, et que les nations de l'Europe, qui ont si long-temps souffert des jalousies, des manéges de la perfidie et de l'impéritie, soient rétablies dans la tranquillité et dans les jouissances qu'elles ont si chèrement payées par la résignation avec laquelle elles ont enduré la tyrannie de l'ambitieux vainqueur de leurs maîtres?

Quelle funeste manie ont donc les grands de s'attacher à une science qui ne leur donne pas un moment de repos, qui établit la guerre au milieu de la paix, et qui les expose à toutes sortes d'inquiétudes, et même de dangers ! Comment peuvent-ils faire dépendre la sûreté de leurs états, la tranquillité et le bonheur de leurs sujets, des ruses, de l'artifice et de la fourberie de la politique ! Ces grands ne savent donc pas ce que c'est que la politique ! Il faut la leur désigner autant qu'il est possible cette politique, afin qu'ils évitent de s'en servir, si cela peut dépendre d'eux, ou pour qu'ils tâchent de s'en bien servir, s'ils sont forcés d'y avoir recours pour se défendre des intrigues de leurs ennemis.

*Idée générale de la Politique actuelle.*

Si la nature a ses phénomènes qui nous étonnent, la politique a aussi les siens qui nous confondent, et les matières sulfureuses qui fermentent au sein de la terre ne s'enflamment pas plus subitement, ne produisent pas des éruptions plus violentes, des révolutions plus terribles, des calamités plus déplorables, des événemens plus désastreux, que les jalousies, les haines, les vengeances, l'ambition, et toutes les passions qui déchirent le cœur de l'homme.

Faire l'histoire de la politique, c'est faire celle de la perversité humaine; c'est rechercher dans les replis du cœur de l'homme ses sentimens les plus secrets, toutes ses pensées, toutes ses passions, tous ses désirs; c'est faire voir la ruse aux prises avec la ruse, démasquer la perfidie, et faire apercevoir des piéges qu'elle tend à la simplicité et à la bonne foi ; c'est en un mot combattre la science par la science, et rendre inefficaces et même impuissantes toutes les inventions, toutes les ressources de l'intrigue et de la fourberie.

Imaginez la perversité au plus haut degré que puisse concevoir la raison humaine;

imaginez un être doué de toutes les vertus apparentes, et infecté de tous les vices intérieurs, faisant parade de toutes les qualités convenables pour séduire, pour attacher, pour inspirer la confiance, pour provoquer l'abandon, et méditant sous ses dehors la haine, la trahison, la perfidie, la ruine, l'humiliation, le parjure; et vous aurez une idée de la politique.

Représentez-vous un être affectant la régularité dans ses devoirs religieux, la probité dans ses actes et dans sa conduite; la sincérité dans ses engagemens, de l'affection pour ses proches, de l'attachement pour ses amis, et professant intérieurement l'indifférence pour toutes les religions, n'ayant ni cœur, ni honneur, ni conscience, et ne s'embarrassant pas plus de manquer à ses engagemens les plus sacrés que de sacrifier ses parens, ses intimes; et vous aurez une idée de la politique.

Si donc il était possible que la nature fît naître un individu d'un génie semblable à celui de la politique, ce serait un monstre à étouffer dès sa naissance, pour le repos et le bonheur de l'humanité.

C'est indiquer suffisamment que la politique est de toutes les sciences la plus déplorable,

celle que tous les hommes sages, justes et humains devraient avoir en horreur, puisque presque tous ses actes ont pour but d'établir ses jouissances sur l'infortune d'autrui, puisque elle enseigne l'oubli des devoirs, le mépris de tous les préjugés, et qu'elle place l'homme au-dessus de toutes les considérations humaines.

Et pourtant cette science est devenue nécessaire à tous les gouvernemens, dans un siècle où toutes les passions s'agitent pour tourmenter la race humaine, où l'ambition, le fol orgueil et l'amour des jouissances sont sans cesse armés pour envahir, usurper et dépouiller; et il est douloureux de devoir dire que cette science est celle que des hommes brûlent le plus de connaître, celle à laquelle ils attachent une gloire plus réelle, une renommée plus illustre, une mémoire plus durable; celle qui leur assigne un rang plus éminent parmi les hommes de génie, parmi les grands administrateurs.

La politique est une science fallacieuse, que la dépravation du cœur humain a pu seule mettre si fort en vogue dans ces derniers temps.

La politique est de toutes les sciences humaines la plus difficile à comprendre, la plus difficile à pratiquer : elle n'a ni physionomie

ni forme ; et par cette raison, il est impossible de la définir. C'est une fourberie méthodique ; l'art de donner au mensonge la figure de la vérité ; une conspiration perpétuelle contre les avantages, les intérêts, la puissance, les propriétés, le bonheur et la tranquillité des nations.

La politique est à la fois timide et audacieuse, orgueilleuse et rampante, craintive et téméraire. Elle est calme et emportée, complaisante et intraitable, tyrannique et bienfaisante, sensible et impitoyable.

La politique est fille de l'égoïsme et de l'ambition ; elle est véritablement le *moi* humain. Tout son génie est occupé de ce qui se rapporte à elle, à ses intérêts, à ses besoins, et son art consiste à se substituer dans tous les avantages de ses ennemis et de ses rivaux, et à substituer ses intérêts à leurs intérêts.

La politique est toujours inquiète, parce qu'elle est toujours ambitieuse ; elle craint tout, parce qu'elle veut tout.

Tant que la politique a des besoins à contenter et des désirs à satisfaire, elle compose les traits de sa physionomie pour s'insinuer ; elle affecte les dehors caressans de l'amitié ; son geste et son langage se mettent en harmonie

avec les manières, les goûts, les sentimens de ceux qu'elle a intérêt d'abuser et de séduire. Elle est prodigue de sermens, de promesses, d'espérances et de présens; elle ressemble parfaitement à ces sirènes malfaisantes, armées de griffes et de dents. A ne les considérer qu'à l'extérieur, on n'aperçoit en elles que des charmes; on est tourmenté du désir de s'en approcher, de les connaître et de s'en faire aimer. Leur voix enchanteresse, leurs formes, leurs manières, tout en elles séduit, entraîne, subjugue, et tant d'attraits ne sont que des piéges qu'elles tendent à la crédulité.

La politique sait s'accommoder de la honte, des affronts, des mépris, des outrages, même du déshonneur et de l'avilissement, si c'est pour elle un moyen de succès, de secours ou de salut; et tous ces actes, qui seraient révoltant pour un individu, ne lui répugnent en aucune façon; elle les considère même comme naturels et nécessaires dans les princes, parce que ses besoins sont sa règle, parce que tous les actes humains sont subordonnés à ses besoins.

*La Politique considérée dans ses rapports avec les passions des hommes et la nature des gouvernemens d'Europe.*

D'après l'idée générale que j'ai donnée de la politique, on sent aisément que c'est un genre de guerre entre les ministres des cours, et on doit être curieux de connaître la tactique qu'emploient ces ministres pour se combattre et pour faire bien ou mal les affaires de leurs maîtres.

La politique est une machine dont les rouages sont si compliqués, qu'il faut mettre la plus grande attention à examiner le jeu de tous ses ressorts pour en bien connaître la marche et la direction, et empêcher les froissemens qui peuvent en déranger l'harmonie, produire la confusion, et amener des crises effroyables.

Ce n'est qu'à force d'observer, de combiner ensemble les intérêts de toutes les puissances, et les rapports respectifs qu'elles ont entre elles, qu'on peut découvrir le jeu des ressorts qui les fait agir réciproquement pour favoriser leur ambition, pour se nuire et pour se perdre.

La diversité des événemens, et leur nature, qui quelquefois sont le résultat des jeux de la politique, et quelquefois aussi des effets de la

seule Providence, qui se rit des projets des hommes, et qui, quand elle le veut, annule tous leurs plans, renverse tous leurs systèmes, fait adopter de nouveaux principes, rompt des alliances, brouille des amis, rapproche des ennemis, change toutes les idées, et place les souverains dans des positions qu'ils n'auraient pu prévoir; la diversité des événemens, dis-je, expose les princes à de grandes vicissitudes, lorsqu'ils ne se conduisent que par l'impulsion de ceux qui les encouragent ou qui les soutiennent; lorsqu'ils vivent au jour le jour, sans jeter leurs regards dans l'avenir, et sans prendre la peine d'envisager les conséquences d'une conduite si servilement subordonnée aux caprices de la destinée.

La mort d'un souverain, un traité, un mariage, donne une face nouvelle aux affaires publiques. Le caractère de l'empereur Paul Ier avait donné, à diverses époques de la dernière guerre, une tournure différente aux affaires. D'abord réuni à l'Autriche, toute l'Italie est conquise, la France est menacée d'une invasion, sa dernière heure est près de sonner. Il se sépare de son alliée, la scène change, la France respire, l'Italie est reconquise, et les pays de l'empereur d'Autriche sont menacés.

Le mécontentement de Paul éclate contre l'Angleterre; une coalition est formée dans le Nord; la Prusse n'a plus le pouvoir de rester spectatrice de cette querelle; elle doit y prendre part, fermer aux Anglais les fleuves de l'Allemagne, s'emparer de l'électorat d'Hanovre.

Paul meurt, la scène change encore: Alexandre, son fils et son successeur, signale son avénement au trône par le désir très-manifeste, par l'intention très-prononcée de rétablir la paix. L'empereur Paul s'était montré redoutable, s'était fait rechercher dans la guerre; Alexandre se montre puissant, se fait rechercher dans la paix.

Le caractère d'un souverain est un point essentiel à observer en politique, et ce que je viens de remarquer à l'égard de Paul Ier a dû s'observer dans des temps antérieurs. Jamais sous Pierre-le-Grand, l'Allemagne et la Russie n'auraient été unies. Qu'on jette les yeux sur l'histoire de France, on verra combien les intérêts de Charles VII étaient différens de ceux de Henri IV; qu'on les jette sur l'histoire de ces derniers temps, on verra combien de fois ont changé les intérêts des diverses puissances; combien les intérêts de l'Autriche ont été différens, après la paix de Presbourg, de ce qu'ils étaient

après la paix de Lunéville; combien ils ont été encore bien autrement différens après la paix de Vienne, et lorsque la fille de l'empereur se trouvait placée sur le trône de France; combien les intérêts de la Prusse, après la paix de Tilsitt, étaient différens de ce qu'ils avaient été après le traité de Bâle; de ce qu'ils furent après le traité du 15 décembre 1805.

La scène du monde ne fut jamais la même deux siècles de suite. La Suède est dans une situation entièrement différente de ce qu'elle était sous Gustave-Adolphe; la Turquie ne ressemble pas à ce qu'elle était avant le partage de la Pologne; l'Empire et l'Italie diffèrent extrêmement de ce qu'ils étaient sous le règne de Joseph Ier, et il s'est fait, depuis dix ans, même depuis un an, de prodigieux changemens dans la situation de toutes les puissances de l'Europe.

Rien ne peut être durable en politique, parce que la politique est conduite par des hommes, parce que là où il y a des hommes, se trouvent l'ambition, les haines, les vengeances, les jalousies, l'orgueil, l'amour-propre, les prétentions, en un mot, toutes les passions contraires à la durée des institutions.

Il est donc important pour les grandes puis-

sances de se former un système de conduite politique, dont les intérêts collatéraux ne puissent point déranger la base, et contre lequel les ambitions et les vengeances viennent se briser.

L'Angleterre paraît être la seule puissance qui ait eu l'art de combiner et d'adopter un tel système; aussi est-elle la seule qui puisse se passer de ses amis pour défier ses ennemis, et qui ait moins à s'embarrasser d'affections inutiles à sa puissance, d'états que ses triomphes et ses succès doivent nécessairement assujettir, en dernier résultat, à ses besoins comme à sa politique.

Pour établir avec solidité une telle base, que doit faire un gouvernement? Il doit se considérer d'abord sous le rapport de sa force, par sa population; de sa force, par les secours de ses alliés; de sa puissance, par ses finances, par la fertilité de son territoire, par son commerce, ses arts, son industrie, et les moyens qu'il a de faire prospérer ces grandes sources de la fortune publique.

Il doit ensuite se considérer dans ses relations politiques avec les puissances ses rivales, et avec les autres puissances prépondérantes. Ses efforts doivent tendre à empêcher les premières

de nuire à ses intérêts, et à se faire des amies et des alliées des secondes.

Il ne doit jamais perdre de vue le degré d'importance que sa position, son influence et ses moyens peuvent lui donner auprès des grandes puissances pour le succès de ses entreprises, et peuvent donner d'espérances à celles-ci pour la sûreté de leurs propres états et pour l'accomplissement de leurs projets.

Il doit considérer avec une attention minutieuse les relations politiques que les grandes puissances ont entre elles, la nature de ces relations; remonter aux causes qui les ont produites, voir si elles ont été réciproques, ou libérales, ou onéreuses; examiner les effets qui en ont résulté en faveur des unes ou des autres; examiner pareillement les diverses positions où ces puissances se trouvent placées par l'effet de ces résultats, et combiner son plan de conduite d'après ces divers résultats.

Il doit considérer avec plus d'attention encore, s'il est possible, le degré de puissance ou d'influence que les gouvernemens du premier ordre peuvent acquérir dans les affaires par leur situation vis-à-vis des gouvernemens secondaires, et de cette multitude de petits états qu'ils asservissent en ayant l'air de les protéger.

Il doit considérer la position topographique de ces gouvernemens secondaires et de ces petits états sans volonté; la nature et la diversité des obstacles que chacun de ces états, séparément, peut opposer à la prospérité du commerce des puissances rivales de celles auxquelles ils sont subordonnés, et ce que collectivement ils peuvent procurer à ces puissances prédominantes d'autorité et d'influence dans la balance politique.

Ces considérations paraîtront peut-être dignes de quelque attention, surtout dans la situation où se trouve l'Europe depuis la paix de Westphalie, puisque deux puissances qui y étaient alors sans aucune importance y ont pris une attitude grande et redoutable, et y ont obtenu une influence qui a anéanti ce traité célèbre; une influence qui leur a acquis une prépondérance immense dans les déterminations des cabinets; ces considérations, dis-je, indiqueront qu'aujourd'hui qu'il est nécessaire de reconstituer l'Europe sur un nouveau plan, on ne peut prendre trop de précaution pour que la construction du nouvel édifice soit solide, et puisse être durable; et c'est pour mettre les souverains dans le cas d'en construire un semblable, que j'ai entrepris d'écrire cette histoire,

afin qu'ils puissent connaître les erreurs qu'ils ont commises par les fausses démarches, par les conseils inconsidérés de leurs ministres; afin qu'ils sachent par quels événemens ils ont été entraînés dans des situations difficiles, par quelle conduite ils se sont précipités dans les plus terribles infortunes; afin qu'ils sachent aussi si la conduite politique qu'ils ont adoptée et suivie, depuis qu'ils sont réintégrés dans leurs états, doit ou non conduire à une paix générale, et promet aux nations une tranquillité et un bonheur véritables.

Ce qu'ils devraient faire d'abord, ce serait de rejeter loin d'eux tout système politique, et d'exclure de leurs conseils les hommes qui sont dévorés de la passion de faire parler d'eux, et qui s'épuisent à trouver des moyens de faire envisager comme bien solides des systèmes qu'ils bâtissent sur des bulles de savon. Ces hommes sont-ils attachés aux intérêts de leurs souverains et de leurs sujets ? aspirent-ils à la gloire d'avoir fait le bonheur de leurs contemporains ? Qu'ils se gardent d'ajuster de tels intérêts avec le génie de leur prétendue politique, qui est rarement d'accord avec la raison, qui ne l'est jamais avec la justice, et qui n'existe réellement que dans le vague de leur imagination.

Une politique de l'espèce de celle que ces hommes professent ressemble à une atmosphère remplie de nuages qui se condensent, et où fermentent des matières promptes à s'enflammer : il ne faut qu'un choc pour les crever, pour que la foudre s'en échappe et cause les plus affreux ravages. Il en est de même de leur politique, c'est-à-dire, d'un certain travail de l'esprit qu'il leur a plu de qualifier ainsi, mais qui ne ressemble en rien à la véritable et bonne politique.

*Idée de la vraie Politique.*

La politique, considérée dans la véritable acception de ce mot, est un mélange du droit civil et du droit des gens.

Ce qui doit servir de boussole dans les relations que les citoyens ont entre eux, c'est la combinaison des règles de la justice, tant avec l'intérêt général qu'avec l'intérêt particulier, qui, sagement modifié, rentre dans l'intérêt général. Le résultat de cette combinaison est ce qu'on appelle *le droit civil*, dont les principes généraux et primitifs, parce qu'ils se présentent d'eux-mêmes à la pensée, n'ont pas toujours été rédigés en forme de lois positives, et n'en

portent pas moins le caractère de lois, et n'en ont pas moins tous les effets.

De même ce qui doit servir de boussole dans les relations que les différentes nations ont entre elles, c'est la combinaison des règles de la justice, tant avec l'intérêt commun de toutes les nations qu'avec l'intérêt particulier de chacune, qui, sagement modifié, rentrerait dans l'intérêt universel. Le résultat de cette combinaison est ce qu'on appelle *le droit des gens*, dont les principes primitifs sont gravés et se lisent dans la seule raison, et dont les règles ultérieures sont déposées dans les conventions et les traités.

D'après cette définition du droit civil et du droit des gens, il n'est personne qui ne puisse se faire une idée exacte de la politique proprement dite, et de la manière qu'il faudrait expliquer ce mot, si généralement appliqué dans le langage des gouvernemens et des cours.

La politique, telle qu'elle existe dans les cabinets des diverses puissances, n'est pas cette combinaison des règles de la justice et de la raison; n'est pas ce mélange du droit civil et du droit des gens : c'est un jeu des passions qui a pour objet l'ambition; c'est une espèce de drame où les gouvernemens prennent des rôles

qu'ils font jouer par leurs ministres. Les rôles distribués, les acteurs doivent s'intriguer pour favoriser le mieux possible les vues de leurs maîtres; et les moyens qu'ils emploient pour arriver à ce but forment le nœud de la pièce. Le choc perpétuel des intérêts divers fait naître une multitude d'incidens qui augmentent l'*imbroglio* et retardent la catastrophe; mais comme toute espèce de drame doit avoir un dénoûment, la politique en a aussi un, c'est la guerre, et la guerre est toujours le résultat de ce genre de politique.

On voit, par ce que je viens de dire, que les ministres et les généraux des souverains sont complaisans les uns envers les autres, puisque les ministres travaillent en faveur des généraux en enfantant la guerre par leur politique, et, puisque les généraux, ou par leurs succès, ou par leurs revers, les mettent à leur tour en besogne, pour ajuster des arrangemens de paix. Mais qui souffre de ces combinaisons inhumaines? Les souverains et leurs peuples.

En considérant la politique sous ce rapport, la politique, comme la guerre, doit avoir son offensive et sa défensive.

Si, dans la guerre, l'offensive est toujours avantageuse, et la défensive presque toujours

funeste, même chose a lieu dans le genre de politique que j'entreprends d'expliquer; c'est pourquoi une puissance ne doit jamais négliger de s'emparer de l'offensive.

Dans la guerre, il n'y a qu'une manière de s'emparer de l'offensive; c'est d'attaquer son ennemi, et de l'attaquer toujours, sans lui donner le temps de se reposer, pour lui ôter les moyens d'attaquer à son tour. Dans l'attaque, on frappe où l'on veut, et l'on n'a pas besoin, pour cela, de beaucoup de moyens, parce qu'on est toujours fort où l'on a besoin de l'être. Dans la défense, au contraire, incertain du point où sera dirigée l'attaque, il faut être partout en garde pour résister aux atteintes de l'ennemi, ou pour repousser ses attaques, et alors il faut multiplier les moyens de force et de répulsion.

Mais, dans la guerre aussi, l'offensive n'exige pas autant de dextérité et de finesse que celles qu'on emploie dans la politique.

Je diviserai celle-ci en deux parties bien distinctes, mais difficiles, et pourtant essentielles à saisir. Je la diviserai en offensive de position, et en offensive de relation.

*Offensive de position.*

L'offensive de position résulte, 1°. des avantages qu'on s'est procurés dans la guerre, et dont on s'est ménagé l'extension par les traités, par les conventions publiques ou secrètes, par la forme et l'esprit des stipulations, par des articles équivoques et susceptibles d'interprétation ; 2°. de la situation où se trouve son ennemi au moment de la paix, sous le rapport de ses forces et de ses finances ; 3°. des moyens qu'on a pour s'opposer à des entreprises qu'il voudrait former pour accroître sa puissance et son influence.

Dans ce genre d'offensive, celui qui s'en est emparé a incontestablement un avantage immense sur son adversaire, parce qu'il a, sinon le droit, du moins la faculté de s'étendre, d'empiéter ; et au lieu d'avoir à négocier pour obtenir, ses négociations se bornent à diminuer seulement de ses prétentions : il a l'air de faire des sacrifices en restituant une partie de ce qu'il n'ose pas garder.

Mais, pour jouer un tel rôle, il faut avoir l'adresse de ne pas se laisser devancer par des puissances dont on a à craindre que ses rivaux

ne se fassent des amis. Alors seulement on peut prendre une attitude convenable, selon que ces puissances se montrent disposées, ou pour des alliances, ou pour la maintenue des liaisons amicales, ou pour une exacte neutralité. Par ces précautions, on s'épargne bien des soucis, des embarras, des négociations et des dépenses.

La Russie a montré un génie supérieur dans ce genre d'offensive.

*Offensive de relation.*

Il convient à présent de donner une idée de l'offensive de relation.

L'offensive de relation est celle qui exige le plus d'art, de dextérité et de souplesse, parce qu'elle est toute diplomatique, c'est-à-dire concentrée absolument dans le cercle des négociations ; et ce genre d'offensive exige une grande connaissance des hommes et des caractères, une grande aptitude à saisir le vrai sens des idées, et à leur donner l'interprétation qui leur convient ; parce qu'ici le ministre doit réunir à un degré supérieur la pénétration de l'observateur au charlatanisme de la parole, à l'art de la persuasion ; parce que du succès de

l'offensive de relation dépend celui de l'offensive de position.

Une puissance donc qui prend l'offensive de position en politique, dans l'état de paix, doit s'appliquer essentiellement à s'emparer en même temps de celle de relation. Elle doit avoir des ministres habiles près des grandes puissances, pour entretenir ses liaisons avec ces puissances, pour déterminer leur penchant vers l'intérêt qui la fait agir. Elle doit en avoir pour observer la conduite des ministres des cours opposées à ses vues ou à ses intérêts, des cours qu'elle domine, de celles dont elle est dominée, pour saisir la nuance des divers sentimens qui émanent de leurs entretiens, pour juger du froid et de la chaleur, de l'inclination et de l'éloignement; pour empêcher des liaisons avec les rivales, et pour affermir les siennes.

*Les manœuvres de la Politique sont contraires au bien général.*

Mais une politique si active, si remuante, a un caractère si diamétralement opposé à l'idée qu'on doit se former d'une politique établie sur une base raisonnable et juste, d'une poli-

tique conservatrice et protectrice, telle qu'elle doit exister pour faire jouir les souverains et les peuples des bienfaits de la paix générale, qu'on peut craindre avec fondement qu'une telle politique ne renferme les germes d'une guerre sans cesse imminente.

En effet, si la politique d'une nation avait pour objet, afin de maintenir la paix qu'elle aurait faite, d'entretenir partout la terreur qu'elle aurait eu l'avantage de produire dans la guerre, toutes ses actions, toutes ses démarches seraient et devraient être opposées aux principes du droit des gens, à cette justice distributive qui est de l'essence de toutes les espèces de droits qui règlent les actions et les intérêts des hommes, soit de peuple à peuple, soit d'individu à individu.

Mais une telle conduite a quelque chose de si personnel et de si passionné, qu'il n'est pas possible de supposer qu'un corps de nation soit capable de l'adopter. De telles idées peuvent naître et germer seulement dans les têtes d'hommes qui gouvernent, et qui sont plus occupés de leur gloire personnelle et de leurs intérêts privés que des intérêts, de la tranquillité et du bonheur de la nation dont ils tiennent les destinées dans leurs mains.

Mais ces hommes devraient se bien pénétrer de l'idée qu'ils sont mortels, et que, pour un peu de fumée qu'ils respirent pendant leur vie, ils réservent à leurs successeurs les peines, les malheurs et les désastres que produit un tel système, si ces successeurs n'ont ni le génie, ni les vertus qui l'ont établi; ni le courage, ni la force, ni la considération qui ont aidé à le maintenir.

Ils ne devraient jamais oublier, ces hommes, que les faveurs de la fortune sont passagères, et que le temps qu'on passe à s'encenser soi-même est perdu pour la chose publique, est funeste aux intérêts du plus grand nombre.

### *Erreur de l'ambition.*

Malheur donc à une nation dont les chefs sont trop enivrés de leur gloire, trop occupés de leur ambition! Ils substituent par là un bonheur chimérique et éphémère au bonheur certain et durable dont ils sont comptables à la nation qu'ils gouvernent, et aux étrangers dont ils marchandent l'admiration. Qu'ils se persuadent bien, ces hommes, que l'Europe qui les contemple applaudirait plus vivement et plus généralement à des actes de modération





et de justice qu'à des emportemens d'orgueil et d'amour-propre; qu'elle les trouverait plus grands en les voyant eux-mêmes dompter leur ambition qu'en leur voyant lâcher la bride à leurs propres passions, et sacrifier le bonheur des peuples au triste plaisir de dominer sur un peu plus de terre, de commander à un plus grand nombre d'individus.

Si la gloire et la grandeur des princes doivent se mesurer sur l'étendue des pays qu'ils dominent, Bonaparte n'aurait dû causer aucune jalousie à l'empereur de Russie. Ce monarque ne serait qu'un petit souverain, si on le comparait au roi de Macédoine, à ce conquérant de la Grèce et de l'Asie, et l'empire de ce dernier disparaîtrait à la vue de celui de Gengis-Kan.

Quelle singulière vanité que celle de posséder des terres, des pays qu'on ne connaîtra que de nom, qu'on ne visitera jamais, dont on ne connaîtra jamais les habitans! Il n'y a de princes aimés de leurs sujets que ceux qui possèdent des petits états, parce que de tels princes gouvernent en pères. Ceux qui possèdent de vastes empires ne peuvent que se faire craindre, parce qu'ils sont forcés de se comporter en tyrans.

*Recherches des causes qui ont produit les infortunes des diverses Puissances.*

En réfléchissant profondément sur les malheurs qui sont nés de l'ambition contre les uns, et des passions déchaînées contre les autres, il faut avoir une grande confiance dans ses propres forces pour ne pas redouter pour soi-même les désastres et les cruautés dont on a été témoin.

Ces idées, mais surtout les combats affreux dont l'Europe a eu tant à souffrir pendant vingt années, m'ont inspiré le désir de connaître la situation générale de cette intéressante partie du globe; et mes recherches m'ont prouvé que la plupart des gouvernemens n'ont pas trop bien compris, dans ces derniers temps, le véritable système politique de l'ancien gouvernement français, et qu'ils ont fait justement le contraire de ce qu'il fallait faire pour se trouver en rapport avec ses désirs, en harmonie avec ses divers mouvemens.

Je suis loin assurément de trouver des torts, et même d'en chercher aux hommes que les souverains ont chargés de leurs intérêts et du bonheur de leurs sujets; auxquels ils ont confié leurs intérêts personnels, ceux de leur

propre gloire. J'aime même à croire que ces hommes ont agi dans de bonnes intentions : mais on peut avoir de bonnes intentions sans lumières ; et il faut des lumières pour se bien conduire en politique, cette science étant celle où l'on marche sans cesse dans l'obscurité la plus profonde, et où l'on a le plus besoin d'être éclairé.

Presque tous les hommes d'état étaient instruits pour le temps où ils ont commencé à paraître sur la scène du monde. Ils avaient puisé leurs connaissances dans les universités, dont la doctrine était fondée sur des traités généralement reconnus et observés, et qui formaient la loi des nations. Toute cette science était une routine, et elle convenait parfaitement à l'époque où elle était l'objet des études des jeunes diplomates, parce qu'alors il existait en Europe une balance, parce que, par l'effet de cette balance et de l'intérêt réciproque qu'avaient les souverains de la maintenir, le droit civil et le droit des gens dégénéraient en un simple code de justice.

Mais cette science était devenue sans objet et sans application aussitôt que le génie révolutionnaire, après avoir bouleversé la France, eut entrepris de bouleverser l'Europe ; aussitôt

qu'il eut écarté toutes les gênes, toutes les considérations qui pouvaient le retenir; aussitôt que la guerre eut abrogé tous les traités; aussitôt que la France eut proclamé à coups de canon que toutes les violences, tous les excès, toutes les injustices nécessaires à ses besoins ou à l'ambition de ses chefs, seraient autant d'actes de justice, et deviendraient la loi commune des nations.

Cette politique à coups de canon fut celle des révolutionnaires de France; et les souverains, ainsi que leurs ministres, n'ont, pour la plupart, opposé à ce langage terrible que les formes accortes de la politique des cours. Ils ont parlé tranquillement de *code* à des hommes qui voulaient plonger le monde dans la barbarie; ils ont parlé de justice à des hommes qui méconnaissaient la nature. Ces hommes auraient tenté de briser l'arche d'alliance défendue par la main de Dieu, et on voulait qu'ils respectassent un code défendu seulement par des souverains qui devaient bientôt ne plus songer qu'à défendre leur dignité et leur propre puissance.

Ce langage épouvantable aurait dû être proscrit aussitôt que les formes hideuses et ignorantes du jacobinisme furent remplacées, en

France, par les formes brillantes et éclairées du monarchisme.

Ce changement extraordinaire aurait dû persuader que Bonaparte avait triomphé de la révolution et abattu les révolutionnaires; mais la conduite de Bonaparte vis-à-vis des puissances fut si différente de celle qu'on devait attendre de sa nouvelle position, qu'on dut s'apercevoir que sa dignité d'empereur n'avait changé que la forme du gouvernement intérieur de la France, mais n'avait opéré aucun changement ni dans l'esprit, ni dans les intérêts, ni dans les principes des gouvernans à l'égard des puissances étrangères. Dans tous leurs actes, dans toutes leurs démarches, dans toute leur conduite vis-à-vis des puissances, on aperçut distinctement le doigt de la révolution. On n'y vit pas des hommes occupés des intérêts de l'Europe et du bonheur de leur nation; on n'y vit que des hommes agités par l'égoïsme et par la crainte, et occupés uniquement de la conservation de leurs jouissances et du salut de leurs personnes.

J'aurai l'occasion, dans le cours de cet Ouvrage, de fournir beaucoup de preuves de cette vérité.

J'ai long-temps réfléchi sur la conduite per-

sonnelle et politique de Bonaparte ; j'ai cherché à mettre en rapport son intérêt particulier avec sa conduite apparente vis-à-vis des puissances. Je me suis dit : Bonaparte a dû vouloir beaucoup au-dehors pour établir la puissance du dedans ; il a dû maintenir, pendant quelque temps, la terreur chez l'étranger, pour s'assujettir les citoyens de l'intérieur. Mais cette conduite, qui était nécessaire pour jeter un grand éclat sur sa personne, pour le montrer capable de soutenir la plus haute des dignités, devait cesser du moment qu'il n'avait plus rien à prétendre ; tous les efforts de son génie devaient tendre vers un but absolument contraire ; il ne devait s'occuper que des moyens de rendre le calme et la paix à l'Europe, qu'à poursuivre la révolution, qu'à anéantir les révolutionnaires ; il devait outrer en quelque sorte la loyauté pour forcer la confiance, pour obliger les puissances à quitter toute dissimulation, à se désister de toutes prétentions, pour ne s'occuper que de leurs intérêts bien entendus, que de leurs besoins nécessaires. Il aurait eu la gloire de former une nouvelle balance ; et pour acquérir cette gloire nouvelle, supérieure à toutes les gloires, il n'avait autre chose à faire que de multiplier les actes de désintéressement,

et les preuves de son équité et de sa fidélité à remplir ses engagemens.

Je me suis dit encore : La politique souvent s'explique moins par des faits apparens et positifs que par des suppositions vraisemblables; et il est possible de découvrir dans la marche d'un gouvernement une multitude d'intentions louables, encore que les apparences soient contre lui. Il faut être bien au fait de la situation du gouvernement de la France pour se permettre de prononcer définitivement sur la régularité ou l'irrégularité de ses mesures; et comme l'ignorance est extrême sur l'objet véritable de ses intentions, il n'est pas impossible de les interpréter d'une façon contraire à l'opinion générale, et d'en déduire les preuves que ses intentions tendent vers le moyen de parvenir au bonheur et à la tranquillité générale.

Il en est de même des intentions de toutes les puissances : elles peuvent contrarier des vœux par leurs démonstrations apparentes, et être mal jugées; mais elles peuvent aussi être mieux interprétées, être présentées sous un jour plus favorable, et servir à faire découvrir des vues libérales, et à démontrer que l'intérêt personnel en apparence n'est souvent qu'un

travestissement, qui dérobe pour quelque temps le désir du bien général.

Au fait, la politique est le creuset où se fondent toutes les passions des cours; mais après de longs bouillonnemens, l'ardeur du feu diminue, la matière se refroidit, et c'est là le moment du calme, c'est le moment où l'on s'entend, où l'on s'accorde, où les intérêts se combinent, où la paix se rétablit, où le bonheur commence.

J'aurai encore l'occasion, dans le cours de cette Histoire, de développer ces idées, dont je ne présente en ce moment que l'aperçu, et de démontrer que telles mesures qui annoncent l'ambition la plus effrénée ne sont, en réalité, qu'une espèce de souterrain qui conduit directement à la tranquillité générale.

Bonaparte avait fait beaucoup pour sa renommée; mais il devait aussi travailler pour sa sûreté, pour le bonheur de l'Europe, pour le bonheur de sa famille, pour l'immortalité de son nom; et il savait bien que tous ces genres de bonheur ne pouvaient être que le résultat de la tranquillité générale. On eût dit de lui un jour ce que Pline a dit de l'empereur Trajan, ce que nous devons dire aujourd'hui de l'empereur de Russie : « Vous ne faites pas con-

» sister votre grandeur à pouvoir tout ce que
» vous voulez, mais à ne vouloir que ce que
» vous pouvez pour la félicité publique ». *Ut felicitatis est quantùm velis posse, sic magnitudinis velle quantùm possis.*

Il est à regretter que Bonaparte n'ait pas joué ce rôle, qui aurait épargné tant de sang, tant de malheurs, tant de misères, qui aurait rendu son nom immortel; qu'il se soit conduit par des principes qui ont révolté l'Europe, qui ont armé de nouveau toutes les puissances; et que, pour complaire à un parti qu'il aurait dû anéantir pour régner seul, pour ne dépendre que de la justice et de l'intérêt véritable de la nation française, il se soit livré à des conseils si contraires à sa gloire, à sa tranquillité personnelle, au bonheur de toutes les nations. Croyait-il donc que le bonheur était comme la salamandre, qu'il ne se trouvait que dans le feu? et ne pouvait-il donner la paix au monde qu'en faisant la guerre, qu'en forçant les puissances à répandre par torrens un sang dont leur patience et leur résignation avaient assez longtemps prouvé qu'elles étaient avares, et qu'elles ne s'étaient décidées à verser de nouveau qu'après avoir épuisé tous les moyens de tenter sa justice et son humanité?

Les autres souverains n'ont pas non plus été toujours bien conseillés depuis le commencement de la grande calamité qui a affligé l'Europe; leurs ministres sont tombés dans de grandes erreurs, et ces erreurs ont causé de très-grands malheurs. Ils ont hésité lorsqu'il fallait agir; ils ont frappé lorsqu'il fallait mollir; ils ont montré de la faiblesse quand il fallait se montrer courageux; ils ont affecté la franchise quand il fallait employer la ruse; en un mot, ils ont été rarement en rapport avec leur véritable situation. . . . . . . .

Ces erreurs ont été heureusement réparées par l'admirable constance de l'Angleterre, qui n'a jamais pris le change sur les véritables intentions du gouvernement français, et qui devait tôt ou tard les convaincre de leur intérêt, par les efforts inouïs qu'elle faisait continuellement pour les éclairer, les soutenir et les défendre. . . . . . . . . . .

On est forcé d'en convenir : tandis que les puissances du continent semblaient se réjouir de l'ambition de Bonaparte, et se félicitaient en quelque sorte d'événemens qui paraissaient promettre un nouvel état de choses, qui leur faisait entrevoir une sûreté pour elles, dans la nécessité où serait le nouveau monarque fran-

çais de pourvoir à la sienne propre et à l'affermissement de son trône, l'Angleterre ne voyait toujours en France que le règne de la faction révolutionnaire, et le manteau impérial ne lui cachait pas la toge de la Convention nationale.

L'Angleterre était trop instruite des vrais principes des auteurs de la révolution pour croire à leur bonne foi et à leur justice, et elle n'a dû traiter à Amiens qu'avec la certitude que ce traité ne serait pas observé par la France, puisqu'elle avait eu l'art d'en faire dépendre l'exécution, de l'exécution même du traité de Lunéville.

L'événement a prouvé que l'Angleterre avait bien jugé son ennemie; et la guerre qui s'est rallumée depuis a prouvé encore mieux que, sans l'Angleterre, sans sa sagesse, sans ses lumières, sans son courage, sans son dévouement à la cause de tous les souverains, au bonheur, à la tranquillité de toutes les nations, l'Europe serait peut-être à deux doigts de sa perte, puisque l'espérance et l'hésitation étaient la démonstration des grandes puissances; puisque la terreur et la soumission étaient la ressource des petits états.

Bonaparte s'est joué des puissances, et leurs

passions ont été le levier dont il s'est servi pour s'élever.

Cet homme, qui était né pour être sujet, a profité des désordres de la France et de la terreur du peuple pour s'emparer de l'autorité. Il s'est fait empereur, il s'est fait roi, et il se fût fait prophète, si cette idée lui fût venue. Les rois, les princes se sont complus à en faire un grand homme, à en faire un héros. Ils se sont empressés de le reconnaître comme consul, comme empereur, comme roi, et en le reconnaissant ils ont avili leurs dignités.

Bonaparte, non reconnu par les puissances, n'était empereur que pour les Français révolutionnaires, et partout ailleurs il n'était considéré que comme usurpateur du trône de France, que comme détenteur de l'héritage des Bourbons. Mais Bonaparte a été reconnu par la plupart des souverains, comme empereur des Français et roi d'Italie, comme protecteur de la fédération du Rhin ; et par là ils ont proclamé que dans tous les états un homme peut se mettre à la place de son souverain, et qu'il suffit, pour se frayer le chemin au trône, de soulever la populace ou les soldats contre celui qui y est assis. Voilà ce qu'on aura peine à croire dans un siècle où les hommes auront

quelque idée de l'honneur et de la vertu.

Ces rois avaient-ils reçu de leurs ancêtres des trônes, des sceptres, des couronnes pour en disposer au gré de leur ambition personnelle? ou les avaient-ils reçus seulement comme un dépôt sacré qu'ils étaient tenus de transmettre à leurs successeurs? La nature les avait-elle fait naître pour être princes, et la Providence les avait-elle destinés à gouverner des nations, pour qu'ils profanassent des titres et des dignités si utiles à l'autorité, si respectables pour des sujets? Ignoraient-ils ces rois, ces princes, que le lien le plus fort pour les peuples est le respect qu'ils ont pour l'origine et la dignité auguste de leur souverain, et que l'avilissement de leurs titres, en provoquant le mépris des sujets pour leur personne, relâche le lien du respect d'abord, de l'obéissance ensuite, établit des similitudes, et conduit à l'insurrection?

Il est une vérité que les souverains ne devraient jamais perdre de vue: c'est que l'homme est un être qui aime à se comparer, parce qu'il existe en lui un orgueil naturel qui le porte à s'attribuer des qualités personnelles et comparatives, à égaler et même à surpasser ses semblables; or un souverain ne peut pas, sans

danger, se prêter à des actes avilissans pour sa dignité, sans s'exposer à n'être plus considéré que comme homme; ce qui le fait descendre à un degré où on a tout à craindre de l'examen des similitudes.

Le roi d'Angleterre est le seul souverain qui ait su respecter sa dignité, et qui ne l'ait commise en aucune manière. Ce monarque a été, plus qu'aucun autre, convié par Bonaparte de le reconnaître. Celui-ci lui a écrit des lettres de sa propre main, très-affectueuses et très-pressantes, où il l'a gratifié du doux titre de frère. Ce digne prince savait que ces démarches étaient des séductions, des invitations obliques à reconnaître sa dignité, et il s'est bien gardé d'y répondre autrement que dans les formes diplomatiques.

Cette façon de répondre était juste, sage et mesurée. Elle indiquait seulement que le roi reconnaissait un gouvernement en France, avec lequel ses ministres pouvaient communiquer; mais qu'il ne s'embarrassait pas des formes constitutionnelles de ce gouvernement, et que peu lui importait quel en était le chef, et sous quel titre il était désigné, jusqu'à ce qu'un traité légal et convenable aux intérêts de son peuple l'eût mis dans le cas de reconnaître

la constitutionnalité de ce gouvernement, et de recevoir les ambassadeurs de son chef.

Mais, dira-t-on, les souverains ont dû souffrir ce qu'ils n'auraient pu empêcher. Bonaparte les avait vaincus ou séduits, il pouvait commander aux uns et engager les autres à le reconnaître. Je réponds à cela que ces puissances se sont mises d'elles-mêmes à la discrétion de Bonaparte, et que si elles eussent exécuté fidèlement le traité de Pilnitz, elles se seraient trouvées dans la même position où elles se trouvent aujourd'hui; elles auraient combattu toutes ensemble, et jamais l'Europe n'eût été exposée aux malheurs et aux souffrances que lui a occasionnés la plus horrible des révolutions.

Les souverains ont éprouvé de bien cruelles infortunes; mais pouvaient-ils s'attendre à de la pitié de la part de leurs vainqueurs, lorsqu'ils avaient vu ces hommes égorger sur un échafaud leur roi, son épouse et sa sœur, empoisonner son fils, et exécuter ces horribles forfaits avec une barbarie digne des anthropophages? Les papiers de France publiaient journellement les listes des victimes illustres et innocentes immolées avec une joie féroce à la face de l'Europe; et les souverains n'ont pas frémi; ils se sont contentés de penser que de

telles joies auraient un terme. Ils ont vu ces misérables diriger contre eux tous les moyens révolutionnaires; ils ont vu leurs agens promener dans leurs états des libelles incendiaires, y prêcher l'insurrection; ils ont su que des orateurs de la Convention avaient, du haut de la tribune, provoqué des décrets pour faire détrôner, même égorger tous les souverains, qu'ils qualifiaient de tyrans; mais l'Autriche les combattait, elle les combattait seule; et comme ils crurent de leur intérêt d'affaiblir l'Autriche, ils ne s'ébranlèrent pas; au contraire, ils se réjouirent de ses désastres, ils se réjouirent même des conséquences de ses désastres; et des rois dépouillés, renversés de leurs trônes, et le pillage de tous les pays, et l'esclavage de toutes les nations, et la ruine du commerce, et tous les genres de calamités qui accompagnent la guerre, ne les engagèrent point à s'armer, parce qu'on leur accordait une part des conquêtes, parce que les vainqueurs les firent profiter des ravages publics.

Cependant ils étaient trompés par cette faction régicide; mais ils ne le crurent pas, et ils ne s'armèrent que quand le moment fut arrivé de les détruire à leur tour; et ils furent détruits, parce qu'ils eurent alors à combattre

non-seulement la faction usurpatrice, mais encore tous les peuples qu'elle avait rangés sous sa bannière.

On eût pu exterminer cette horde révolutionnaire en quelques mois; on eût épargné bien du sang, bien des richesses; mais on a jugé plus convenable de la laisser subsister pendant vingt-deux ans, de lui sacrifier plusieurs millions d'hommes, de lui faire piller et dévaster tous les pays de l'Europe, de l'enrichir de tous les trésors des états, et d'exposer toutes les têtes couronnées à être vassales ou détruites.

*Situation produite par la mauvaise Politique des Puissances.*

Il n'a été que trop évident que les souverains s'étaient conduits de manière à précipiter leur destruction; et s'ils n'ont pas tous été renversés de leurs trônes, ils sont redevables de ce grand bienfait à la profonde et habile politique des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres. C'est ce qui sera démontré par le récit des événemens que ces deux cours ont combinés et ont fait naître.

Ces deux gouvernemens ont réfléchi sur le

caractère de l'homme qu'ils devaient combattre, sur la situation des princes qu'ils devaient sauver. Dans l'un, ils ont vu un usurpateur ambitieux, et dans les autres, des hommes assujettis et incapables de recevoir d'autres conseils que ceux qui leur seraient suggérés par leur désespoir. Il fallait exciter l'ambition de l'un, et inspirer aux autres ce désespoir auquel était attachée leur destinée..

Quelle singulière situation que celle où se trouvaient les deux cours de Russie et d'Angleterre, puisqu'elles se trouvaient dans la nécessité d'ajouter aux malheurs des souverains, et de les placer près du précipice pour les obliger de le franchir.

La conduite de ces deux cours fut ce qu'elle dut être, parce qu'elles avaient en tête un usurpateur conquérant, et qu'il fallait faire naître en lui l'ambition de parvenir à une domination universelle.

Une telle conception était d'autant plus habile, qu'elle ne pouvait manquer de produire le résultat qu'on en attendait, puisque Bonaparte avait déjà manifesté le projet d'atteindre ce grand but, et il était ingénieux de le faire courir à sa perte en lui frayant la route qui semblait devoir le faire monter

au sommet de la gloire et de la puissance.

Bonaparte dut être dupe d'une telle trame, parce que les fils en étaient imperceptibles, parce que sa puissance semblait lui permettre d'aspirer à cette domination universelle, et parce que sa qualité d'usurpateur conquérant favorisait un si vaste projet.

Avant de terminer ce qui a rapport à la politique, je crois ne pouvoir me dispenser d'offrir quelques observations sur la partie de cette science qu'on nomme *diplomatie*, ou politique extérieure, puisque c'est dans ce genre de politique qu'on s'applique à régler les intérêts des cours; et je crois également essentiel d'expliquer ce qu'il faut entendre par *influence*, objet des hautes prétentions des grandes puissances.

### *De la Diplomatie, ou Politique extérieure.*

L'art de la diplomatie se divise en deux branches qu'il est absolument nécessaire d'étudier et de bien connaître pour devenir un ministre habile.

La première qualité essentielle d'un diplomate, est d'avoir une connaissance parfaite des hommes et des caractères. La seconde est d'a-

voir l'esprit d'intrigue, parce que cet esprit aide à prévoir, à deviner, à conjecturer, et à opposer la ruse à la ruse. Mais la grande science, la science la plus essentielle, la plus recommandable en politique, est celle de bien connaître les ambitions, les intérêts et les vues des puissances, leurs rapports et leurs liaisons avec les autres états, parce que c'est le seul moyen de découvrir les motifs de leur conduite et les ressorts qui les font agir.

La politique, envisagée sous le rapport de l'art, me paraît mériter une grande considération, parce qu'elle devient plus nécessaire que jamais dans un siècle où la bonne foi est passée de mode, et où l'on a plus à se défendre des caresses que de la malveillance; et je souhaite que les réflexions que je vais exposer puissent encourager à se livrer à un genre d'étude qui jusqu'ici a malheureusement été trop négligé.

Pour joindre l'exemple au précepte, j'entrerai dans les détails des événemens politiques qui ont eu lieu dans ces derniers temps; on verra les causes qui ont produit ces événemens, les moyens qu'on aurait dû employer pour les empêcher de naître, et ceux qu'on aurait dû mettre en œuvre pour se garantir de leurs

effets. On remarquera surtout de grandes fautes qui ont été commises par les ministres des cours, et il faudra attribuer ces fautes au défaut de vues de la part de ces ministres, et à une tension trop constante vers un but contraire aux vues et aux intérêts des puissances qui leur étaient opposées.

En rappelant ces erreurs, on sera frappé de l'évidence du principe que j'établis ici, qu'en politique, pour parvenir à son but, il faut moins y marcher droit que s'y faire conduire par ceux mêmes qui auraient intérêt à vous en écarter.

C'est là le grand art; mais pour le mettre en pratique, il faut avoir une connaissance parfaite des ambitions et des intérêts de toutes les puissances, et cette connaissance ne s'acquiert que par une observation exacte de leurs penchans et du caractère de leurs principaux ministres; que par une étude approfondie de leurs systèmes de gouvernement; par une combinaison réfléchie de leur situation géographique, de leurs forces militaires, de leurs revenus et de leurs ressources; par une attention vigilante et assidue sur leurs liaisons existantes, sur celles qu'elles forment, sur celles qu'elles rompent, sur les motifs des nouveaux nœuds, sur

les raisons des nouvelles ruptures; enfin, par un examen soutenu de l'influence qu'elles exercent, et de la manière dont elles l'exercent. Avec ces connaissances, on peut se former un bon système de conduite, et en ne s'en écartant pas, on est rarement exposé à se tromper.

Quelle différence de cette marche avec celle qu'on a suivie dans ces derniers temps dans la plupart des gouvernemens! Qu'on observe attentivement la marche de ces gouvernemens, on les verra toujours à une distance immense du but qu'ils ont eu l'intention d'atteindre, et on trouvera qu'ils ne se sont eux-mêmes aperçus de l'intervalle qu'il y avait entre leurs vœux et leurs succès qu'après avoir été instruits par de longs revers, par de grandes infortunes, qu'ils avaient pris la route contraire à celle qu'il leur eût fallu prendre.

En voyageant, le moyen de parvenir promptement à son but, c'est de prendre la route la plus droite, et de ne point s'arrêter pour causer avec ceux qu'on rencontre en chemin; mais en politique, ce n'est pas la même chose; il faut éviter les routes directes, il faut prendre des chemins de traverse, marcher en zig-zag, et parler à tous ceux qu'on rencontre; car en politique, la droiture vous écarte, et les dé-

tours vous rapprochent du but que vous vous proposez.

Deux puissances se font la guerre par le redressement de certains griefs, pour l'acquisition de certains avantages; si l'une des deux ne s'occupe que de combattre sa rivale, pour obtenir ce qu'elle croit avoir le droit d'en exiger, sans s'occuper de l'intérêt que peuvent prendre les autres puissances à ses démêlés; si, avant d'entreprendre une telle guerre, elle n'a pas examiné jusqu'à quel point ses prétentions vis-à-vis de sa rivale peuvent blesser les intérêts ou nuire aux relations des autres puissances; si elle ne s'est pas enquise exactement de la sensation qu'a produit sa rupture; si elle n'a pas cherché à prévenir les sentimens des autres puissances, observé leurs mouvemens, leurs démonstrations, les affections qu'elles témoignent aux ministres accrédités près d'elles, la nature et la vivacité de leurs négociations; si elle n'a pas cherché à prévenir les mécontentemens et les jalousies que ses entreprises peuvent faire naître; enfin si elle ne s'est pas toujours placée au-devant de son ennemie pour l'empêcher de séduire, de corrompre, de flatter les ambitions, pour se faire des partisans; elle peut être assurée d'avance que, quelque juste

que soit sa cause, quelque légitimes que soient ses prétentions, elle éprouvera des contrariétés et des entraves; elle ne connaîtra le nombre de ses rivaux et de ses ennemis cachés qu'à mesure que ses succès les forceront de se découvrir, et lorsque les circonstances les auront forcés de se montrer, ils concourront à précipiter ses revers, à l'accabler d'humiliations, à multiplier son embarras, à accroître ses infortunes, jusqu'à ce qu'elle soit dans la nécessité de demander grâce, et de se mettre à la discrétion de toutes les passions jalouses, haineuses, ambitieuses et personnelles.

Quelque bonne opinion que puisse avoir un gouvernement de sa puissance, de ses forces et de ses ressources, il ne doit pas perdre de vue que la trahison des autres gouvernemens peut lui faire plus de mal qu'une défaite, et que leur perfidie peut lui susciter des embarras dont il ne lui sera plus possible de calculer les conséquences. Il doit être bien persuadé qu'il finira toujours par être dupe et victime de sa trop grande confiance, et par regretter, mais trop tard, de ne s'être pas donné pour auxiliaire l'immobilité, tant au moral qu'au physique, des autres puissances.

Il y a des cas, il en faut convenir, où il est

impossible d'obtenir cette immobilité, et de se procurer ce genre d'auxiliaire, parce que, par la position de certains gouvernemens, leurs intérêts s'opposent à ce qu'ils se prêtent à de tels arrangemens; mais quand on le sait, il faut s'occuper de négocier avec leurs voisins, pour engager ceux-ci à les contenir; et si la chose n'est pas praticable, on doit éviter la guerre, et dévorer en secret ses ressentimens, jusqu'à ce que les intérêts soient changés, jusqu'à ce que les affaires générales aient pris une nouvelle face.

Comme l'Autriche a supporté presqu'à elle seule le poids de la guerre contre la France, elle fournira plusieurs exemples frappans de l'exactitude de ces remarques, et les observations que j'ai à faire sur la conduite des ministres des puissances, dans ces derniers temps, prouveront dans beaucoup d'occasions combien il est essentiel, en politique, de prévoir les événemens, et combien il importe aux souverains d'avoir pour ministres des hommes, non-seulement versés dans la connaissance du droit public des nations, mais en état de combiner les intérêts des diverses cours, et d'étudier leurs rapports, leurs sentimens et leurs principes, pour se former un bon système de

conduite, et agir selon les temps, les lieux et les circonstances, plutôt que d'après des traités, que des conquêtes, que des changemens de maîtres, que des révolutions ont rendus surannés, ou que la mauvaise foi a rendus illusoires.

Il s'est opéré un changement remarquable, et même étonnant, dans la politique de l'Europe, depuis la guerre de la révolution. Ce très-court intervalle rassemble plus d'événemens importans que n'en contient l'histoire des trois derniers siècles, quoique la réformation et la guerre de trente ans, qui en a été la suite, et qui a donné naissance à un nouveau système, aient occasionné des changemens très-notables dans la politique.

Ce sont les événemens qui ont donné lieu à l'ordre de choses qui existe aujourd'hui, que je tâcherai d'expliquer pour faire toucher du doigt les erreurs qui ont été commises, pour prévenir une rechute dans les mêmes erreurs, s'il est possible, et pour indiquer la marche qu'on aurait dû tenir pour produire un ordre de choses convenable aux intérêts des souverains et de leurs sujets.

*De l'Influence en Politique.*

Quand les puissances n'ont pas l'ambition des conquêtes, elles ont l'ambition de l'influence; c'est ce qu'on a eu souvent l'occasion d'observer dans ces derniers temps; mais ce genre d'ambition dégénère bien souvent en patronage, en dépendance, en domination, et pourtant ces actes, qui ne ressemblent point à l'influence, sont considérés comme tels dans le langage des cours; il n'est presque point de conversation politique où ce mal ne vienne mille fois frapper les oreilles. On s'en sert comme d'une espèce de refrain. Il n'est presque point d'écrits politiques où il ne soit employé à tort et à travers, et presque toujours d'une manière si vague, qu'il est impossible d'y attacher une idée naturelle, et d'en déduire des conséquences positives.

L'influence en politique est un pouvoir purement moral qu'exerce une puissance dans les affaires d'un pays; mais il faut bien se garder d'appliquer ce terme à toutes les positions dans lesquelles agit la puissance d'un souverain.

Ce serait confondre étrangement l'action du

désir avec celle de la volonté; la conduite d'une volonté apparente avec celle d'une volonté positive.

Le pouvoir moral exercé par un souverain dans les affaires générales de l'Europe est une véritable influence, parce que ce pouvoir est, par sa nature, subordonné à des intérêts qui combattent ses désirs; parce qu'il rencontre des obstacles dans la force, dans les prétentions et dans l'indépendance des autres puissances, qui rendent toutes ses propositions conditionnelles et relatives, et qui lui interdisent le ton absolu qu'il peut prendre dans le cas d'une volonté positive, volonté qui détruit l'idée qu'on doit naturellement attacher au terme d'*influence*, et qui ne présente plus à l'esprit que le terme de *domination* ou de *dépendance*.

Pour se former une idée exacte du terme d'influence, il faut donc attribuer à ce genre de pouvoir une action parfaitement morale, incapable d'une volonté absolue, et qualifier ce dernier pouvoir de *domination*.

Ce principe général une fois établi, il devient plus aisé encore de se faire une idée juste du terme d'*influence*. On trouve que, par la nature de son action, purement morale, conditionnelle, elle est subordonnée, et ne peut rece-

voir d'autre qualité que celle d'*influence*, et on ne confond plus en elle ce pouvoir absolu; qu'on ne peut qualifier que de *patronage*, de *dépendance* et de *domination*.

Pour rendre sensible la différence de ces qualités, j'observerai que l'*influence* ne se compose que des résultats de la politique, et que le *patronage*, la *dépendance* et la *domination* sont toujours, en grande partie, les effets de la la guerre et des contacts opérés par les conquêtes.

L'*influence* se compose des résultats de la politique, en raison des alliances qu'on contracte, des fédérations qu'on établit, du nombre de ses forces, de la nature de son commerce, de celle de ses productions, du genre de ses relations, des faveurs et des facilités dont on dispose, de la situation de ses états, et de celle où se trouvent les états voisins.

Le *patronage* offre à l'idée un caractère de supériorité et de protection, qui désigne la contrainte et qui menace de la dépendance; et il est impossible par conséquent de lui attribuer la qualité purement relative qui est de l'essence de l'*influence*.

La *dépendance* est une situation politique si voisine de la domination, si exposée à la con-

trainte, aux ordres absolus, qu'il n'est pas moins impossible de qualifier d'*influence* un pouvoir dont l'action met une puissance dans une telle situation.

La *domination* est si ressemblante à la conquête, que la puissance qui l'exerce peut se regarder comme souveraine d'un état sur lequel elle s'est arrogé une telle autorité. Comme dans la conquête, elle n'est pas souveraine de droit, puisque ce droit ne s'acquiert que par des traités reconnus et non disputés par les autres puissances; mais elle est souveraine de fait.

Au reste, ces trois conditions des états, qui ne peuvent être qualifiées d'*influence*, entrent pourtant dans la composition de l'*influence*, et il ne peut pas exister une véritable influence qu'elle n'ait été précédée de ces antécédens.

Ainsi, d'après ces définitions, on doit conclure que la Russie et la France ont exercé, pendant tout le temps qu'a duré la révolution française, une influence d'une certaine façon sur les puissances leurs amies et leurs alliées; que l'Autriche et l'Angleterre y ont exercé aussi une influence d'une autre manière et par d'autres moyens.

L'influence exercée par la France et la Russie,

l'a été aussi par chacune de ces deux puissances par des moyens différens; mais cependant l'influence par elle exercée n'a pas pu avoir le caractère de libéralité qui est de l'essence de l'influence proprement dite, parce que leur influence n'avait pas un but d'intérêt général, et ne s'étendait pas à toutes les puissances; mais avait un but d'intérêt personnel et particulier, qui en restreignait l'action aux puissances qu'elles pouvaient atteindre et faire agir à leur gré.

On doit dire que la Russie a exercé en Allemagne une influence qui ressemblait au patronage; mais on a dû s'apercevoir, à quelques époques, qu'elle n'y exerçait qu'une simple influence, car elle n'était pas libre de disposer, pour son intérêt, des états de l'empire, et elle était obligée de servir les intérêts de la Prusse pour y maintenir son influence.

On doit dire que la Batavie et l'Helvétie étaient dans la *dépendance* de la France, et que la Prusse a été selon que son intérêt l'a exigé, tantôt dans l'influence de la Russie, tantôt dans celle de la France, et même de toutes deux, lorsque ces deux puissances ont été amies.

On doit dire que l'Italie et l'Espagne ont été sous la *domination* de la France, et que la ré-

publique des Sept-Iles a été sous la *domination* de la Russie.

On doit dire que la France a exercé une véritable domination en Empire tant qu'a duré la fédération du Rhin, et que la Prusse a dû supporter de la part de cette puissance plus que de l'influence; on peut même dire qu'après la paix de Tilsitt, la Prusse a dû souffrir la domination de la France.

Au fait, on ne peut pas dire que la France n'exerça sur ces différens états qu'une simple influence; car elle n'y exerça pas simplement un pouvoir moral, et les états désignés n'y étaient pas maîtres de leur libre arbitre, qui était essentiellement de l'essence de l'indépendance, et qui aurait donné aux actes de la puissance agissante le caractère de réserve qui convient à la sollicitation, et non le ton exigeant et impérieux qui convient à la supériorité, à la volonté absolue.

L'Autriche et l'Angleterre ont exercé aussi une *influence* en Europe, avant les événemens de la troisième coalition; mais cette influence, elles l'ont exercée sans violence, sans blesser les intérêts et l'indépendance des autres états. C'était une influence produite par le seul effet de leurs forces, de leurs richesses, de leurs res-

sources, par la nature de leur position, par le genre de leur commerce, par le besoin qu'on avait de leur amitié, de leur alliance et de leur protection, en un mot, par l'importance que leur avaient acquise en tout temps leur puissance, leurs victoires et leurs conquêtes.

L'*influence* dont jouissaient ces deux puissances, par la raison qu'elle était une véritable *influence* et qu'elle n'avait rien du caractère des deux autres, c'est-à-dire de ce caractère de *patronage*, de *dépendance* et de *domination*, était bien plus considérable, on peut dire même bien plus imposante en Europe que celle dont avaient joui la Russie et la France, car par le genre d'influence qu'elles exercèrent, l'Autriche et l'Angleterre virent tous les états de l'Europe se rattacher à elles; elles les entendirent leur recommander leurs intérêts, les supplier de les garantir et de les défendre du *patronage*, de la *dépendance* et de la *domination*.

La France aurait joui d'une influence bien plus importante en Europe, si les élémens de son influence n'eussent pas eu quelque chose de redoutable pour les petits états, s'ils n'eussent pas produit des effets alarmans pour la tranquillité de l'Europe, s'ils eussent été combinés avec les intérêts de toutes les puissances,

et s'ils se fussent trouvés en rapport avec les moyens nécessaires pour la formation d'une nouvelle balance. Mais le patronage et la domination qu'elle a exercés dans quelques états, la dépendance dans laquelle elle a tenu quelques autres, lui a donné en Europe, non une influence, mais une autorité véritable, qui a dû faire naître la défiance chez les grandes puissances, et qui a dû porter toutes les autres à embrasser un parti capable de les affranchir et de les rétablir dans leurs droits et dans leur indépendance.

Un pareil système de conduite, au lieu d'agrandir le cercle de l'influence de la France, n'était propre qu'à le rétrécir extrêmement, peut-être à le rendre nul. Cette puissance aurait dû savoir que l'autorité qu'elle exerçait en Europe était le résultat d'une guerre heureuse, et qui n'avait été heureuse qu'à cause d'une terreur produite par l'isolement de tous les états; et elle aurait dû penser que, si les mêmes états venaient à éprouver le besoin de se réunir et de se rattacher à l'Autriche, à la Russie et à l'Angleterre, une nouvelle guerre pourrait non-seulement la dépouiller de cette autorité, mais lui faire perdre jusqu'au plus petit simulacre d'*influence*.

Si l'Angleterre, l'Autriche et la Russie avaient eu besoin d'entraîner la France dans des démarches propres à accroître considérablement leur influence en Europe, il semble qu'elles n'auraient pas pu lui conseiller d'adopter un système de conduite plus convenable et qui allât plus précipitamment vers ce but que celui qu'elle a adopté et suivi.

La Russie, qui, pendant un temps, avait exercé plus qu'une influence en Allemagne, a senti que de cette manière elle rétrécissait le cercle de son influence en Europe; et pour parvenir à la rendre générale, il lui est devenu nécessaire de se départir de toute influence particulière et de localités. Cette conduite a été la cause de l'accroissement de la haine qu'on portait à Bonaparte, et a procuré à l'empereur Alexandre le double moyen de rallier autour de lui toutes les puissances, et d'obtenir l'influence la plus étendue dans tous les états de l'Europe.

*Des effets du génie en Politique.*

J'ai exposé des principes de politique, pour indiquer qu'en faisant un usage inconsidéré de cette science, on peut tomber dans des erreurs très-funestes. Mais ces principes, que je n'ai

qu'indiqués dans cette Introduction, seront développés dans l'histoire de ces derniers temps. On verra distinctement les causes de la mauvaise application de ces principes, et les malheurs qu'elles ont occasionnés; on y verra même distinctement que les erreurs de presque tous les ministres des cours qui sont devenues si malheureuses ont été produites par la sagesse et l'habileté de la politique de la Russie et de l'Angleterre, et que l'Europe, qui était au moment de passer sous le joug de Bonaparte, à cause de la mauvaise politique des puissances, a été sauvée par l'ingénieuse politique de la Russie et de l'Angleterre.

On verra dans le cours de cette Histoire, et dans le récit des faits et des événemens, avec quelle sagacité la politique russe a pénétré les vues, les intérêts, les ambitions des cours qui lui étaient opposées; par quelles adroites manœuvres elle a renversé tous leurs plans, avec quelle habileté elle a su les débusquer, et jouer elle-même les différens rôles qu'elles s'étaient proposées de jouer.

On verra avec quelle adresse elle a réparé les erreurs des unes, et porté les autres à en commettre de plus considérables, même de très-graves et de très-dangereuses.

On verra enfin comment, en les poussant elle-même, ou en les faisant pousser les unes par les autres, elle les a animées à se détruire; comment elle les a toutes réduites aux dernières extrémités, pour inspirer à toutes le même désir de se sauver, le même besoin de se réunir de bonne foi pour y réussir.

On verra pareillement avec quelle finesse la politique russe s'est emparée de l'esprit de Bonaparte, avec quelle souplesse elle s'est prêtée à ses moindres désirs, comme elle a feint de se lier à ses intérêts, comme elle a eu l'air de s'accommoder de ses projets téméraires, comme elle a affecté d'applaudir à son ambition, d'encourager ses excès, même d'approuver ses violences; comme elle s'est mise au-devant de ses passions, pour les exciter, pour les lui faire outrer, pour les rendre révoltantes, insupportables à tous, pour faire naître dans tous les cœurs un ardent désir de le combattre, de le vaincre et de le détruire.

Tous ces effets du génie politique de la Russie seront détaillés dans cette Histoire, à mesure que les événemens se présenteront, pour servir à les développer; et on connaîtra alors seulement quel travail et quels efforts a dû faire la Russie pour ramener les puissances à cet esprit

d'union, de concorde et de sagesse dont elles ont été animées pour préparer la chute de l'homme qui faisait tout trembler, et pour sauver l'Europe de la ruine et de l'esclavage.

*La Providence se déclare en faveur de la Russie.*

La Russie a fait beaucoup pour sauver les puissances; elle a fait beaucoup en faveur de toute l'Europe : mais la Providence l'a aussi beaucoup aidée, et elle s'est trouvée dans des circonstances si difficiles, que, malgré son génie, les choses eussent peut-être tourné d'une façon contraire à ses projets et à ses espérances, sans l'assistance de cette divine Providence.

Quoi qu'en disent et qu'en pensent de certains philosophes, de prétendus esprits forts, il n'y a rien de fixe dans les affaires humaines, et le temps et la Providence font perpétuellement éclore de nouveaux événemens.

Il y a des momens où la destinée prend plaisir à se jouer de nous et à nous traverser, pour nous mettre dans l'embarras et dans le péril. Il est nécessaire que le ciel nous châtie de cette manière, pour nous tirer de la sécurité, pour nous empêcher de trop compter

sur nos propres forces, et pour nous apprendre que c'est par le seul secours de la Providence que nous sortons des labyrinthes et des embarras où nous tombons souvent.

La fortune et le hasard ne sont que des sobriquets qu'on a donnés à la destinée, puisque, absolument parlant, il n'y a rien de casuel dans le monde. On voit les gens de bien persécutés, pendant que les méchans insultent et fleurissent; comme si l'on croyait, avec Épicure, que l'adorable Divinité ne prend aucun soin des choses du monde, et qu'elle est dans une éternelle ignorance des affaires humaines.

Les hommes sont, à cet égard, dans une erreur incurable. Ils n'envisagent que les dehors des événemens, et s'arrêtent là : ils ne font pas attention à cet enchaînement de causes cachées, ni à la main invisible qui dispose de tous ces événemens avec un ordre et une convenance admirables. De là vient que tout ce qui n'arrive pas par un décret certain de la destinée ne paraît à ces sceptiques qu'un simple accident et un coup du pur hasard.

Mais qu'on ouvre l'histoire, et qu'on réfléchisse sur ces grands événemens, ces terribles catastrophes qui ont à différentes époques changé la face du monde, et on sera forcé

d'avoüer qu'il existe une Providence supérieure aux hommes, une puissance invisible qui dispose de tout, qui règle tout, qui porte à tout, qui élève tout, abaisse tout, détruit tout.

En examinant attentivement les effets de la volonté de cette divine Providence, on sera frappé de l'attention qu'elle met à maintenir chacun dans sa propriété, et de l'attachement qu'elle montre pour ce droit naturel et sacré. On verra que, quand elle suscite des conquérans, que quand elle les protége, que quand elle les éclaire et les seconde, c'est pour punir dans d'autres des excès dont elle est mécontente.

Le fameux empire des Assyriens commença par le sang et par le carnage, par la ruine et par la destruction de tous ses voisins. Sémiramis fit tuer Ninus, son époux, pour s'emparer du trône; Ninias, son fils, la tua à son tour pour régner à sa place; et la Providence suscita Arbacte pour faire passer aux Mèdes cet empire dont les maîtres effrayaient le monde par les horreurs de leur conduite.

Les Mèdes se conduisirent de la même manière, et la Providence leur suscita Cyrus, roi de Perse.

Celui-ci commença la seconde monarchie

universelle ; il y ajouta plusieurs royaumes, et crut ne pouvoir s'affermir qu'en versant le sang de son frère et de son fils.

Ses successeurs se comportèrent avec la même violence, et la Providence leur suscita Alexandre, roi de Macédoine, qui ne répandit pas moins de sang, qui ne commit pas moins de crimes.

Elle trancha la vie de ce conquérant au milieu de ses prospérités, et promit à ses généraux de se partager sa conquête, pour qu'il ne restât à son fils que l'héritage de ses ancêtres; mais la passion du conquérant était entrée dans les cœurs de ses généraux; il fallut les faire disparaître, et confier aux Romains le soin de les renverser.

Je passerais en revue tous les événemens de l'histoire ancienne et tous ceux de l'histoire moderne, qu'on trouverait toujours les mêmes effets produits par les mêmes causes; qu'on verrait toujours des usurpateurs s'élever par des crimes et des brigandages, des propriétés toujours violées, et les violateurs toujours punis.

Mais on n'y verrait pas cependant la Providence se manifester aussi hautement, aussi visiblement qu'elle l'a fait pour mettre un terme à la puissance de Bonaparte; et ceux qui seraient

tentés à l'avenir de jouer un semblable rôle verront, en lisant cette histoire, quels efforts a faits cet homme pour résister à cette Providence, et combien sont vains les efforts humains lorsqu'il est question de lutter contre sa volonté immuable !

Malheur à tous ceux qui résistent aux desseins de la Providence, qui ne se conforment pas à ses volontés, lorsqu'une fois elle s'est manifestée, lorsqu'elle a imprimé le mouvement aux affaires humaines ! Croit-on que les révolutions soient simplement des événemens produits par le hasard ? Croit-on qu'elles ne soient pas conduites par une puissance suprême, mais invisible, lorsqu'on les voit commencer, croître et s'arrêter ; quand on voit leurs auteurs et leurs complices recevoir le châtiment de leurs crimes ? Non, rien n'arrive dans le monde que par l'ordre de la Providence.

C'est par un effet de sa volonté que des hommes sont abaissés et d'autres exhaussés. C'est ainsi qu'on a vu une multitude de gens qui avant la révolution étaient ducs, marquis et comtes, devenir soldats, artisans ou laquais; et d'autres, qui étaient soldats, artisans ou laquais, devenir ducs, comtes, barons et généraux. Mais si quelque chose peut consoler

de ces infortunes, c'est qu'elles ne sont pas rares dans les annales de cette partie du monde que nous habitons. Le fils du roi Persée devint à Rome greffier du collége des prêteurs. Denys de Syracuse se fit maître d'école à Corinthe. Dioclétien, le plus sage de tous les monarques déchus, cultivait avec fierté son champ de Salone, et se moquait des grandeurs dont il s'était dépouillé de bonne grâce, prévoyant ne pouvoir les conserver plus long-temps. Les Paléologues se firent, les uns, négocians à Venise; les autres, littérateurs à Florence. L'orgueilleux Bajazet servit à table le farouche Tamerlan, et certain sultan Achmet vint à Rome baiser les pieds du Pape, et se faire frère lai chez les jésuites.

Mais si la Providence se plaît souvent à précipiter des hommes du faîte des grandeurs dans l'obscurité, elle se plaît souvent aussi à porter des hommes de l'obscurité au faîte des grandeurs. Pappien était fils d'un maréchal de village; Probus, d'un jardinier; Dioclétien, d'un esclave; Valentinien, d'un cordier; le Sforce, qui conquit Milan, était un paysan; Cromwel, qui assujettit l'Angleterre et fit trembler l'Europe, était un simple citoyen; le grand Mahomet, fondateur de l'empire le plus vaste et

le plus florissant de l'univers, avait été un garçon marchand, un simple conducteur de chameaux; Samon, premier roi d'Esclavonie, était un marchand français; le fameux Piast, dont le nom est si révéré en Pologne, fut élu roi, ayant encore à ses pieds ses sabots.

Quand on considère les événemens de ce monde, et quand on y réfléchit bien, il est impossible de ne pas se persuader qu'ils sont dirigés par une Providence divine. Ce n'est point le hasard qui fait naître Bonaparte en 1769, dans le moment même où les défenseurs de sa patrie sont réduits, par la trahison de quelques lâches et de gens corrompus, à prendre la fuite et à l'abandonner aux Français qui l'avaient achetée des Gênois.

Ce n'est pas le hasard qui fait élever Bonaparte aux frais de la France, et qui le fait instruire dans l'art qui sert à vaincre, à conquérir, qui fait des héros, qui donne du pouvoir et qui fait régner. C'est la Providence qui préside à tous ces événemens. Il semble que la Providence ait destiné cet homme au rôle qu'il a joué dans ce monde; il semble que la Providence ait attendu qu'il eût l'âge, les talens et l'expérience, avant de mettre en ses mains l'épée des vengeances, et qu'elle eût accordé ce

temps aux passions humaines pour donner des leçons aux hommes, et pour justifier sa conduite à leurs yeux.

Mais pendant ce temps elle prépare son travail, elle a fait choix de Bonaparte pour l'exécution de ses projets; elle l'a fait distinguer parmi la foule des ambitieux qui sollicitent les commandemens des armées. Malgré son âge, qui ne surpasse que d'un an cinq lustres, il est nommé chef de l'armée d'Italie; il fait la conquête de cette belle contrée, et il force l'Autriche à lui demander la paix.

La faction usurpatrice du trône de France, pour se dégager de ses obligations envers lui, l'envoie conquérir l'empire du Croissant; mais la Providence ne tolère pas l'usurpation, la violation des propriétés; elle fait échouer les entreprises de Bonaparte en Syrie; elle suscite une nouvelle guerre à la France; elle met aux prises les autorités de cette république; elle fait chasser les Français de l'Italie : la France est menacée d'une invasion.

Le moment est venu de détruire cette faction homicide; c'est encore Bonaparte que la Providence a choisi pour cette opération. Il part de l'Égypte, il traverse la mer au milieu des tempêtes, au milieu des vaisseaux enne-

mis. Il arrive en France, il débarque à Fréjus, et lorsqu'on le croit au Caire, il est au milieu de Paris.

Alors la Providence lui apparut, et lui dit: « Je t'ai choisi pour exécuter mes desseins. Je veux que le peuple français soit puni de sa cruauté envers le dernier de ses rois, par une soumission absolue à un nouveau maître. Je veux que ce maître exerce une autorité plus vaste et plus redoutable que les rois qui l'ont précédé. Je t'abandonne aux seules ressources de ton génie, et c'est à toi à combiner ton plan de manière que, sans faire souffrir trop ou trop long-temps la partie innocente du peuple, tu puisses atteindre aux plus hautes destinées. Tu seras brillant dans la guerre; tes victoires enfleront d'orgueil tes concitoyens; ton nom remplira ton pays et l'univers d'admiration; ta renommée triomphera de toutes les opinions, de toutes les résistances; tu renverseras une autorité sanguinaire et partout abhorrée; le peuple se réjouira de voir à tes pieds ses tyrans, et dans son ivresse il te proclamera son chef. Va, agis, combats, triomphe, force tes ennemis à la paix, et tu deviendras le bienfaiteur de la France et le sauveur de l'Europe. Mais garde-toi d'avoir de l'ambition pour toi-même;

garde-toi d'être usurpateur et conquérant, car je protége les propriétés, et je ne veux que la paix du monde ».

Tant que Bonaparte a suivi les conseils de la Providence, il a triomphé de ses ennemis; il les a forcés à la paix. Mais la victoire ayant accru son orgueil, il a voulu être empereur, il a voulu être roi; il a voulu renverser tous les trônes, il a voulu tout conquérir, tout envahir, tout dominer, et la Providence s'est déclarée contre lui, et elle s'est déclarée en faveur de l'empereur Alexandre, qui s'était annoncé à l'Europe avec les sentimens qui font les grands princes, le désir de la paix et de la concorde, un vif attachement pour le bonheur de tous, un penchant manifeste pour la justice et la loyauté, et un respect religieux pour ses engagemens envers les souverains légitimes.

Ce monarque avait les qualités, les lumières et le génie nécessaires pour remplir les vues de la Providence, et il s'est acquitté d'une façon illustre de cette auguste fonction. Et cependant ce gouvernement français qu'il était destiné à combattre, moins par la force de ses armes que par la puissance de son génie, et qui à la fin a succombé sous les efforts de toutes deux, n'a pas craint de représenter la nation russe comme

une nation barbare, et ses chefs comme des ignorans, indignes de prendre part aux affaires de l'Europe civilisée.

*Fausses idées de l'ancien Gouvernement français à l'égard de la Russie.*

Le chef de l'ancien gouvernement français a dit, et les orateurs et les écrivains à sa solde ont répété tant de fois après lui, que la Russie est une puissance barbare, qu'il importe au monde entier, mais principalement à l'Europe, de connaître si une telle assertion est fondée.

Sans doute, un gouvernement et des hommes qui jouissent dans l'Europe de la réputation de posséder de grandes lumières, et qui ont acquis, pour ainsi dire, le droit de régenter tous les peuples, par l'usage que font ces peuples de leur langage, de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leurs goûts, donnent à leur opinion une grande autorité; et des hommes ignorans ou simples (et les hommes pour la plupart sont ainsi faits) pourraient être facilement portés à se ranger à cette opinion, si on la laissait prendre racine dans des têtes qui ne jugent que par les idées d'autrui, et qui n'ont

ni le temps, ni l'esprit de curiosité et de recherche nécessaires pour s'enquérir si de telles assertions sont fondées sur des faits évidens, incontestables, et susceptibles de se résoudre en vérités fondées et irréfragables.

Mais de telles assertions sont tellement dénuées de fondement aux yeux de l'homme instruit des principes de gouvernement et de la conduite politique de la Russie, qu'un tel homme ne peut voir dans ce langage inconvenant qu'une basse jalousie, qu'un transport ridicule de colère, qui supplée à l'impuissance de surmonter un ennemi aussi redoutable par ses talens guerriers que par son génie politique.

L'Europe, aujourd'hui devenue libre par les triomphes de la Russie, par la conduite habile de sa politique, pourrait-elle croire être redevable d'un si grand bienfait à un gouvernement barbare? C'est sans doute l'excès de l'audace et de la mauvaise foi que de proclamer de telles impertinences, et il faut avoir bien de la confiance dans l'imbécillité de ceux qui entendent de telles inepties pour oser les hasarder.

Que l'empereur de Russie ait dédaigné de répondre ou de faire répondre par des écrits à

des injures grossières; qu'il se soit contenté de les vouer au mépris qu'elles méritaient, il devait ce mépris à sa gloire, puisqu'il était certain de répondre à tout par des triomphes d'abord, et ensuite par une conduite qui ne s'accorde guère avec l'idée qu'on voulait donner d'une puissance barbare, puisque cette conduite remplit l'Europe de la reconnaissance qu'excitent ses bienfaits, puisqu'elle le comble des bénédictions des peuples.

Mais ce que l'empereur de Russie n'a pas dû faire, a jugé même indigne de lui d'entreprendre, je le ferai, moi, qui ne suis pas son sujet; je le ferai pour lui payer ma part du tribut de reconnaissance qui lui est due par cette Europe qu'il a sauvée des entreprises d'un homme qui s'était servi de ses lumières et de celles d'un grand nombre d'hommes à talens pour la traiter avec une cruauté sans exemple, pour la plonger dans les ténèbres de l'ignorance, dans une véritable barbarie.

Bonaparte a parlé de la Russie avec une sorte de dédain; et par cette manière de l'envisager, il a montré qu'il en connaissait peu le génie. La Russie est toujours enveloppée d'un voile impénétrable aux yeux des plus clairvoyans : elle marche sans être aperçue; elle marche di-

rectement vers le but qu'elle se propose, et elle y parvient, parce qu'elle a l'art de se dérober aux regards les plus pénétrans, parce qu'elle se fait ouvrir les barrières par ceux-mêmes qui auraient intérêt à les tenir fermées.

La France avait l'air de se tenir au-devant de la Russie avec toutes ses lumières; mais elle ne l'apercevait pas, et le génie de la Russie pénétrait, et il dominait sur tout le continent, quand les autorités françaises se plaisaient à la représenter enchaînée au milieu des glaces du septentrion.

C'est se faire singulièrement illusion, que de croire qu'une puissance dont le gouvernement a remué toute l'Europe et a changé tout le système politique de cette partie du globe, dans un intervalle de moins d'un siècle, soit encore réduite à la condition d'une puissance barbare. Ce sont ces erreurs de jugement qui produisent ces démences de l'esprit, et qui égarent. Il fallait considérer la Russie, non telle qu'elle était sous le règne de Fédor; mais telle qu'elle paraissait être sous le règne de Pierre-le-Grand; mais telle qu'elle est devenue, aidée du génie incomparable de Catherine-la-Grande; mais telle qu'elle est aujourd'hui, dirigée par la politique habile de l'empereur Alexandre.

Il est ridicule de faire envisager à l'Europe la puissance russe comme une puissance barbare, dans une circonstance où elle doit le plus frapper d'étonnement, dans une circonstance où elle donne la preuve la plus effrayante de la discipline, de la bravoure et du dévouement de ses troupes innombrables, et de l'habileté de ses généraux; dans une circonstance où son génie dirige, comme par enchantement, la politique de toutes les cours, et les fait servir, sans qu'elles s'en doutent, à l'accomplissement de toutes ses vues.

Si l'ancien gouvernement français eût été aussi ingénieux qu'il s'efforçait de le paraître, il n'eût pu méconnaître la politique profonde du cabinet de Saint-Pétersbourg; et s'il n'a pas aperçu distinctement la marche de ce cabinet, il n'a rien connu à son affaire; il a agi sans principe et sans objet; il a marché sans savoir où il allait, quoique entouré de grandes lumières, comme il s'en vantait lui-même; et sans la puissance qu'il nous désignait comme barbare, il n'aurait pas fait tant de chemin en si peu de temps; car il faut le dire, le cabinet de Saint-Pétersbourg l'a conduit par la main, et il n'a marché qu'autant que ses mouvemens ont été nécessaires aux intérêts de ce dernier,

qu'autant qu'ils ont dû aboutir à l'accomplissement du système conçu par la cour de Russie. C'est ce qui sera démontré dans cette histoire.

S'il fallait en croire l'ancien gouvernement français, la Russie tout entière était un composé de barbares, d'ignorans et d'esclaves; c'était un pays constitué comme les états du Grand-Seigneur, où la voix du chef fait tout trembler, où le peuple doit tout endurer sans se plaindre, où le despotisme est tout, et où les hommes ne sont que des machines qu'il fait mouvoir pour ses intérêts et pour ses besoins.

Mais l'ancien gouvernement français affectait de prendre la partie pour le tout, afin de donner le change sur l'idée qu'il faut avoir de la Russie. Prétendait-il que la Russie ne pût pas produire des chefs-d'œuvre dans les lettres, dans les arts; que son génie fût en arrière sous le rapport des connaissances humaines? C'est un fait qu'on ne lui contestera pas, et je conviens que sa civilisation est trop nouvelle pour qu'elle puisse, comme les nations qui se vantent d'une civilisation antique, nommer des hommes célèbres nés dans son sein. Je sais que, sous le rapport des sciences, elle a fait fort peu

de progrès ; mais je soutiens qu'elle est parvenue au plus haut degré d'habileté dans la politique, c'est-à-dire dans l'art de gouverner des hommes, et dans l'art bien plus difficile d'assujettir à ses idées, à ses intérêts et à ses besoins des nations étrangères, indépendantes d'elle, et orgueilleuses de posséder des hommes savans et distingués dans tous les genres.

Peut-être l'ancien gouvernement français s'était-il trouvé contrarié dans ses vœux, même dans ses opérations, par cette prétendue barbarie du peuple russe, qui, dans son opinion, ressemblait à l'esclavage. Peut-être avait-il attribué à cette apparence d'esclavage ce moyen qu'avait le gouvernement russe de lui opposer des armées innombrables pour faire avorter ses projets de conquêtes. Mais il se serait trompé grossièrement sous ce rapport, puisque ces raisons ont concouru à illustrer davantage encore le génie politique du gouvernement russe.

Cette manière de voir de l'ancien gouvernement français m'engage à entrer dans une discussion que je crois nécessaire pour fixer les idées sur ce qu'on doit entendre par barbarie; car la barbarie du peuple russe ne serait rien pour le peuple français, si elle ne lui semblait pas une situation propre à engendrer l'escla-

vage. C'est cette situation que n'a pu surmonter encore une civilisation trop nouvelle, qui a favorisé l'assertion téméraire et peu fondée que j'ai entrepris de combattre; mais j'espère prouver que le peuple français, qui se vante si hautement d'être parvenu au plus haut degré de civilisation, a été avec ses lumières, ses connaissances et son esprit, plus esclave que le peuple russe, et que son ancien gouvernement a été bien au-dessous du gouvernement russe dans l'art de gouverner des peuples et de maîtriser la politique des cours.

Pour bien s'entendre dans ces matières délicates et abstraites, il faut commencer par les définir, par leur assigner les idées vraies qu'il convient d'y attacher; alors on est en état de distinguer la chose, et on ne la confond plus avec le mot; erreur devenue trop commune par la singulière manie qu'ont les hommes de juger sans réflexion, et d'adopter bénévolement les pensées et les sentimens de ceux qui ont de l'esprit, de l'autorité, et qui les mènent.

### *De la Civilisation et de l'Esclavage.*

Si, d'après les principes, les formes et la conduite de l'ancien gouvernement français, il fallait considérer la France comme un état civi-

lisé, on devrait conclure que la civilisation n'est qu'un esclavage déguisé.

La première idée que se forment les publicistes et les moralistes de la civilisation, c'est la liberté fondée sur les lois de la plus exacte justice, parce que ces lois sont la sauvegarde de la propriété, de la réputation, de l'honneur, de la vie des citoyens; parce qu'elles font passer les hommes de l'état de nature à celui de sociabilité.

La civilisation deviendrait une condition pire que l'état de nature, si les hommes revêtus de l'autorité, ou accordée ou usurpée, se permettaient de se servir de cette autorité, au gré de leur ambition ou de leurs caprices, pour tourmenter une société d'hommes, pour les tyranniser, pour les emprisonner, pour les dépouiller de leurs biens, pour leur arracher leurs enfans et les faire égorger sur des champs de bataille. La civilisation s'apercevrait alors seulement dans les mœurs du peuple, dans son goût pour les sciences et les arts, dans son aptitude à les cultiver, dans sa politesse envers ses concitoyens et les étrangers, dans son respect pour la vieillesse, dans ses soins, son zèle et son indulgence pour la jeunesse; dans son attachement aux jouissances du luxe, aux commodités, à toutes

ces délicatesses de la vie inconnues à des peuples barbares, et qui font le charme de la société.

Mais un tel peuple serait esclave de l'autorité, telle que je l'ai désignée, et il serait un esclave plus vil qu'un peuple barbare ou non civilisé; car celui-ci, usant ses jours dans une existence animale, machinale, et n'étant pas plus capable que le cheval de résister à la main qui le guide, part de ce monde de la même façon que la nature l'y a fait entrer. Il n'a pas possédé les lumières nécessaires pour censurer l'autorité; il a vécu isolé pour son compte; il n'a pas connu d'intérêt au-delà de son intérêt; les mots de *pâtrie*, de *bonheur commun*, lui ont été inconnus, et il a ignoré ce lien d'intérêt général qui se forme par le concours des lumières, par la ressemblance des opinions, et qui en impose, s'il ne l'enchaîne pas, à une autorité trop excessive, qui ne souffre pas d'autre loi que celle d'une volonté contre laquelle s'élève et crie hautement la justice et la droite raison.

Je le répète, la civilisation n'est qu'un esclavage déguisé, lorsqu'un peuple n'est pas gouverné par des lois constitutionnelles, invariables, mais par le pouvoir absolu d'un maître.

Dans le premier cas, le peuple est protégé et en sûreté, parce qu'il ne peut être repris et puni qu'en vertu des lois qu'il connaît, qui ont été écrites et promulguées, et qui lui servent de règle pour sa conduite, pour l'exécution de ses obligations civiles.

Mais dans le second cas, il ne fait pas une action, pas une démarche qui ne puisse être interprétée par une autorité arbitraire et despotique, de manière à exposer sa fortune, sa tranquillité, sa sûreté, sa vie même, puisque les intentions de cette autorité sont ignorées, puisque sa volonté n'est même pas indiquée et ne se lit nulle part, puisqu'on ne connaît rien d'elle qui puisse servir à régler la conduite.

Le peuple français passe avec raison pour un peuple civilisé; je lui accorde même qu'il est le peuple le plus civilisé de l'Europe, à cause de la douceur et de l'agrément de ses mœurs; mais jouissait-il des bienfaits de la civilisation sous l'ancien gouvernement de la France? possédait-il des lois qui pussent le protéger et le défendre contre la tyrannie de ce gouvernement?

Le peuple français avait des lois écrites; mais c'était seulement des lois civiles, criminelles et

de police, c'est-à-dire des lois destinées à servir de règle aux tribunaux pour juger les difficultés qui s'élevaient entre les citoyens; mais il n'avait pas de lois constitutionnelles et politiques, fixes, déterminées, écrites et consenties; il n'en avait que le simulacre. Ces espèces de lois étaient accommodées aux caprices, aux besoins, aux intérêts et à la volonté de son chef; et quoi qu'elles fussent assujetties en apparence à des formes constitutionnelles, elles étaient, dans le fait, dégagées de toute espèce d'entraves, et émanées de la toute-puissance de ce chef, qui dissimulait son autorité absolue en la couvrant du masque d'une autorité sénatoriale et conservatrice, qui ne conservait que ce qu'il lui plaisait ou lui convenait de laisser subsister.

Le peuple Français est un peuple civilisé, sans doute, et personne ne peut lui contester cette qualité. Mais à quoi pouvait lui servir cette qualité, s'il était plus esclave que les peuples qui habitent les régions les plus éloignées du cercle brillant et éclairé de l'empire russe? Ce peuple français était-il plus capable que le Samoïède, que l'habitant du Kamstchatka, que celui du Tobol, que celui de la petite Tartarie, de se roidir contre l'autorité

de son gouvernement, et de le forcer de se plier à ses désirs et à ses besoins.

Ce peuple avait joui sous ses rois des bienfaits de la civilisation; mais depuis la révolution avait-il connu autre chose que la tyrannie et l'esclavage? avait-il même pu jouir de la faculté de publier ses pensées et d'indiquer à l'autorité ses intérêts et ses besoins, même sous la forme d'avis respectueux et de supplications soumises? Non, il n'avait jouit d'aucun des bienfaits de la civilisation, il n'avait connu que les rigueurs de l'esclavage.

Je ne retracerai pas ces temps affreux de sa république, où des hommes obscurs, dépositaires de l'autorité, sous le titre de conventionnels d'abord, et de directeurs ensuite, s'en servirent plus cruellement que ne font les despotes de l'Afrique. Rien sans doute ne ressemblait moins à la liberté et à l'égalité qu'offrait à l'idée le mot de *république*, que les conscriptions, les réquisitions, les proscriptions, les confiscations, les bannissemens, les tribunaux révolutionnaires, les commissions militaires, les visites domiciliaires et autres violences semblables exercées par la Convention et par le Directoire; et tant d'actes d'une tyrannie inouie auraient dû convaincre le peuple

de la France que son gouvernement n'avait rien de républicain.

Hélas ! le pauvre peuple s'était lui-même aperçu, à diverses époques, qu'il n'était pas gouverné ainsi qu'il voulait l'être ; mais il était déjà réduit à la condition d'esclave, et il ne pouvait se soustraire à la tyrannie de ses chefs qu'en s'attachant à des factions produites par leurs divisions. Ainsi il était condamné à fonder ses espérances de mieux dans les horreurs de l'anarchie.

Bonaparte trouva le peuple plongé dans cette anarchie lorsqu'il s'empara du gouvernement, et cette situation d'un grand état est certainement plus déplorable qu'une barbarie proprement dite, car il y a dans l'anarchie un mélange hideux d'ignorance et de férocité.

Les nations sauvages de la Russie étaient barbares, c'est-à-dire, incultes par nature et par incivilisation ; mais les révolutionnaires de France étaient féroces par système, et il fallait inventer des moyens jusqu'alors inconnus pour effrayer d'abord les meneurs, et pour contenir une populace habituée à la guerre intestine et enhardie à commettre tous les crimes par une fréquente et longue impunité.

Au reste, dans tous les accès de la fièvre révolutionnaire, si le peuple renonçait aux avantages de la civilisation, il exerçait du moins une sorte d'autorité, anarchique à la vérité, mais très-réelle, puisqu'elle brisait des pouvoirs pour en créer d'autres, puisqu'elle renversait des tyrans pour les remplacer par d'autres plus méchans.

Les excès auxquels se sont portés les révolutionnaires de France, les actes de férocité qu'ils ont exercés sur toutes les classes de citoyens, prouveraient que la partie civilisée de cette France était composée seulement du clergé, de la noblesse et des riches, et que le reste de la nation était un ramas de barbares échappés à la destruction des Goths et des Vandales.

Si l'on peut avec raison se former cette idée du peuple français, quels avantages n'aura pas la Russie sur la France, sous le rapport de la civilisation, puisque ce peuple, dans son ensemble, n'offre pas un seul exemple de ces révolutions populaires et barbares qui ont ensanglanté la France sous les règnes de Charles V et de Charles VI, sous celui de Charles IX, sous celui de Louis XIV, et sous celui de l'infortuné Louis XVI?

Si l'ancien gouvernement a cru avoir le droit de traiter le peuple russe de barbare, celui-ci a eu incontestablement le droit de qualifier le peuple français de féroce; et dans ce cas, le peuple russe devait avoir un grand avantage sur le peuple français; car l'état de barbarie d'un peuple est un effet de l'état de nature et de l'incivilisation : mais la férocité est un emportement de l'âme, une passion altérée de sang humain.

La barbarie, telle qu'on doit la concevoir à l'égard des peuples, n'est pas un appétit de cruauté, c'est simplement une situation sauvage, une ignorance des usages reçus dans les sociétés policées. Les Grecs et les Romains traitaient de barbares les étrangers qui ne savaient pas leur langue. Une telle situation se corrige par des lois, par des institutions, par l'instruction, par l'emploi des hommes aux travaux utiles, par l'attention qu'on met à leur inspirer le gout de la propriété, des commodités et des jouissances; mais la férocité est une passion sanguinaire qu'on ne corrige pas. C'est un fléau qu'il faut détruire.

Sous quel rapport le chef de l'ancien gouvernement français s'est-il donc cru en droit de traiter le peuple russe de barbare? J'avoue que

je ne le comprends pas, et que je ne trouve rien dans l'organisation politique de ce vaste empire qui autorise à attribuer à ce peuple une telle qualification. Serait-ce parce que ce peuple est soumis aux lois d'un monarque absolu? Mais outre qu'une telle forme de gouvernement est nécessaire pour un si vaste empire, je pourrais démontrer que cette forme de gouvernement a été voulue et produite du moment que les hommes ont senti le besoin de se réunir en société, et que c'est la seule manière de bien gouverner un grand peuple.

On verra, en lisant cette histoire, combien le gouvernement français était loin de la véritable idée qu'il faut avoir du génie et de la politique de la cour de Russie, et de quels bienfaits l'Europe est redevable à la puissance de la Russie et à la politique de son gouvernement; mais on verra aussi que les plus grands succès obtenus par ce gouvernement ont été le résultat de sa soumission aux ordres de la Providence, qui a tout dirigé pendant la grande crise qui a bouleversé l'Europe, et qui avait décidé de remettre tout à sa place. Enfin, on verra les efforts qu'a faits Bonaparte pour triompher de cette Providence qui l'avait tant aidé, et on remarquera que la Providence ne

l'avait élevé si haut que pour rendre sa chute plus terrible, et pour qu'il servît d'exemple à ceux qui, comme lui, chercheraient à édifier leur fortune par l'expropriation et la ruine, par la terreur et l'oppression.

FIN DE L'INTRODUCTION.

# HISTOIRE
## DE
# LA POLITIQUE
## DES PUISSANCES DE L'EUROPE.

### CHAPITRE Ier.

*Du génie politique du gouvernement russe.*

La Russie étant celle de toutes les puissances de l'Europe qui joue aujourd'hui le rôle le plus considérable, le rôle le plus véritablement grand, le plus véritablement important sur le continent, mérite plus qu'aucune autre qu'on la considère attentivement, et qu'on l'examine tant sous le rapport de sa situation particulière que sous le rapport de sa politique.

Pour procéder à cet examen d'une manière intéressante, je tâcherai de représenter la Russie dans tous les mouvemens de sa politique,

depuis le règne de Catherine-la-Grande jusqu'à ce jour, et l'on verra que si sa politique a été favorable à son ambition, elle l'a été également à toutes les nations, à tous les souverains de l'Europe, et que, sans sa politique, tous les souverains étaient précipités de leurs trônes, toutes les nations étaient esclaves.

Le règne de Catherine-la-Grande a été un enchaînement perpétuel de triomphes, de conquêtes, de prospérités et de puissance, parce que sa politique a été un enchaînement de conceptions hardies, fines et déliées; parce qu'elle n'a jamais fait usage de sa force que dans la juste proportion exigée par le jeu de sa politique, ou pour en assurer l'action, ou pour en accélérer le mouvement.

Pierre-le-Grand avait seulement fécondé la puissance de l'empire russe; c'était à Catherine II qu'il était réservé de la faire éclore; c'est à l'empereur Alexandre qu'il appartient d'en maintenir l'éclat, et de la porter au degré d'élévation où elle a le droit d'atteindre; et ce prince y parviendra en continuant d'agir comme il a fait jusqu'à présent, c'est à-dire, en se renfermant dans le système politique adopté par son auguste aïeule.

C'est une chose digne de l'admiration de

l'univers, et qui fera l'étonnement des races présentes et futures, que le génie d'une femme ait arraché un grand empire de la profondeur des ténèbres de l'ignorance, et l'ait en quelques années civilisé au point de la rendre capable de rivaliser avec les états les plus brillans de l'univers. Ne croirait-on pas que l'Éternel ait voulu que le Nord fût le guide des humains, et qu'il y ait placé l'étoile polaire destinée à la conduite des voyageurs, et un gouvernement pour la conduite de tous les souverains.

Et en effet, si l'étoile polaire est le point vers lequel sont fixés les yeux de tous les navigateurs, le gouvernement russe est aussi le point vers lequel doivent être fixés les regards de tous les souverains. Tous sont exposés à donner dans des écueils, s'ils perdent un moment de vue ce gouvernement, dont la politique les éclaire, et l'aiguille de leur boussole doit être constamment tournée vers ce point si important.

Placée sur la cime du monde, Catherine a observé pendant long-temps la politique des puissances de l'Europe, avant de se décider à prendre un parti. Elles les a vues toutes tourmentées par l'orgueil et par l'ambition, avides de conquêtes, acharnées à se combattre et à

se détruire. Elle a remarqué surtout que des haines invétérées cédaient pendant quelque temps au besoin de se reposer, et que des traités ne servaient qu'à refroidir des fureurs, qu'à suspendre des vengeances, qu'à déguiser la mauvaise foi, qu'à renfermer les germes de nouvelles guerres. Alors elle a combiné son système politique; elle l'a mis en rapport avec la politique des cours, avec les passions et les intérêts bien ou mal entendus de tous les souverains. Mais elle a trouvé, en combinant ce système, qu'il ne pouvait obtenir des résultats prompts, et surtout infaillibles, qu'en appuyant ses desseins et sa conduite de moyens de puissance capables d'en imposer; et Catherine s'est d'abord bornée uniquement à créer des forces, à organiser, à instruire, à discipliner des armées; elle s'est bornée à attirer chez elle les lumières, et à former des hommes pour le militaire, pour la marine, pour la politique, pour les arts, pour le commerce, pour tous les genres d'industrie, pour tous les genres d'administration et d'économie publique, et après une expérience de quelques années des bienfaits qu'elle avait procurés à ses peuples, dans les contrées presque stériles de ses vastes états; par cette conduite, la seule

qu'elle put employer pour mûrir ses grands desseins, elle se crut en état de pouvoir mettre au jour ses conceptions, de pouvoir commencer ses entreprises.

Catherine savait que les arrangemens qu'elle avait faits dans l'intérieur de ses états pour seconder son ambition et porter son empire au plus haut degré de grandeur et de puissance, avaient peu occupé l'attention des cours, qui se plaisaient en quelque sorte à regarder la Russie comme une puissance fixée dans les glaces du nord, et qui ne pouvait prendre part aux affaires de l'Europe que comme auxiliaire, et sans aucune importance, comme cela était arrivé sous les règnes des deux impératrices, Anne et Élisabeth. Mais Catherine a prouvé qu'elle avait plus de génie au milieu des glaces de son pays que n'en avaient des souverains placés sous les zones tempérées.

Elle vit que la politique de la plupart des puissances de l'Europe était d'observer une bonne foi scrupuleuse et des égards particuliers envers les souverains qu'elles n'auraient pas pu attaquer sans danger, et de ne rien ménager pour s'agrandir aux dépens des faibles, ou pour les faire servir à l'accomplissement de leurs projets de conquêtes ou d'envahissemens.

Elle vit que, dans leurs difficultés, les grandes puissances cherchaient à captiver l'opinion publique par des manifestes et d'autres écrits, pour se faire des amis et des alliés contre l'injustice, tandis qu'elles ne consultaient ni l'opinion, ni la justice, pour opprimer les faibles, qui étaient toujours victimes de l'ambition ou du besoin des forts.

Elle vit qu'il n'y avait entre les puissances aucune liaison, nulle hiérarchie; que ni la ressemblance de religion, ni les rapports d'intérêt n'étaient capables d'armer le fort en faveur du faible, et de garantir ce dernier de l'ambition et des vengeances; et Catherine conçut le parti qu'elle pouvait tirer d'une politique si incertaine, si turbulente, si égoïste, et surtout si déplorable.

Alors commença à se développer son système politique. Elle dit : Mon empire sera remarqué par toutes les puissances de l'Europe; le cabinet de Saint-Pétersbourg sera nécessaire aux intérêts de tous; il sera consulté dans tous les arrangemens, dans toutes les transactions; il sera invoqué dans toutes les crises, imploré dans toutes les guerres; l'influence de la Russie s'étendra dans toutes les contrées de l'Europe; elle sera l'arbitre de tous les différends; elle

éteindra les torches de la guerre; elle plantera partout l'olivier de la paix; elle posera des limites à l'ambition, à la jalousie, à l'orgueil; elle établira une balance, et elle en maintiendra l'équilibre malgré les prétentions, les ressentimens et la soif des vengeances.

Elle dit, et pour réaliser ces prédictions, elle commença par se rapprocher des lieux où devait un jour s'élever le théâtre de sa grandeur et de sa gloire.

Elle se fit voir, et ses premiers pas firent bientôt comprendre quelles seraient un jour ses destinées. Il lui fallait des exploits pour s'insinuer; il lui fallait des conquêtes pour s'établir sur les frontières de ceux qu'elle avait dessein d'enchaîner. Elle triompha, elle conquit au nord et à l'orient de l'Europe, sur ceux qui se trouvaient dans son voisinage, dont les pays étaient à sa convenance, et dont la conquête ne pouvait alors porter que peu d'ombrage aux grandes puissances, occupées d'autres intérêts, engagées dans d'autres guerres, et devenues incapables de réfléchir sur les conséquences éloignées et si difficilement saisissables d'une conduite en apparence si peu redoutable de la part d'une puissance inconnue, pour ainsi dire, dans les fastes de la

politique, et considérée comme hors d'état d'y prendre une place importante.

## CHAPITRE II.

*La puissance de la Russie s'est accrue par le génie de sa politique.*

Les conquêtes de la Russie au nord et au midi de l'Europe, que l'insouciance, ou peut-être les embarras causés par la mauvaise politique ou l'ambition des autres puissances, avaient rendus si faciles, étaient un acheminement à la conquête de la Pologne, de la Pologne, qu'on s'était plu à regarder comme une barrière solide entre la Russie et l'Allemagne, et qui devait disparaître aussitôt qu'il aurait convenu aux intérêts de la Russie de s'en emparer.

Ce fut à cette occasion que commença à se manifester le génie profond de Catherine. Cette grande princesse, qui possédait à un si haut degré l'art de subordonner ses ressources politiques à ses moyens positifs de forces, se serait bien gardée de faire, ni même de tenter seule la conquête des provinces de la Pologne, qui

lui échurent lors du premier partage de ce vaste royaume en 1773. Elle avait prévu d'avance les alarmes qu'une entreprise si brusque et si violente causerait à l'Autriche et à la Prusse, et la part que prendrait à de tels démêlés la France, qui attachait, plus que les deux autres puissances, de l'importance à conserver à la Pologne son intégrité, à cause du poids qu'elle mettait dans la balance.

Elle se garda donc bien d'en faire la conquête, et d'employer ses armes dans une conjoncture où elle ne devait user que de son génie et de sa politique.

Elle savait qu'elle réussirait difficilement à persuader la cour de Vienne de faire le partage d'un grand royaume qui l'avait tenue efficacement en sûreté du côté de la Russie, qui commençait à se montrer grande, qui annonçait avoir l'ambition de jouer un grand rôle dans les affaires de l'Europe, et dont les procédés annonçaient des dangers futurs, et peut-être prochains.

Elle se tourna vers Frédéric II, roi de Prusse, qu'elle savait être dévoré de l'ambition d'être grand et puissant; et ce fut à lui qu'elle proposa d'abord de partager ce royaume, bien assurée que l'Autriche, qu'elle n'eût pu entraîner

dans son projet de conquête, serait obligée de s'y prêter, pour avoir sa part dans le partage, aussitôt qu'il lui paraîtrait que la Russie et la Prusse ne seraient point arrêtées par ses objections, pour prendre dans ce royaume ce qui serait à leur convenance.

En effet, le prince de Kaunitz, qui fut d'abord révolté de la proposition, ayant vu la tournure que les affaires avaient prises en Pologne, et que rien n'était plus capable de s'opposer à l'exécution d'un plan arrêté, fut obligé d'entrer dans les partages, et d'accepter par politique une part dont le refus n'aurait servi qu'à diminuer la puissance de l'Autriche, puisqu'il n'aurait ni empêché, ni retardé la prise de possession par la Russie et par la Prusse.

Cette époque a été celle où a commencé à se développer en grand le système politique de la Russie, et où son influence a commencé aussi à se faire sentir plus puissamment dans les déterminations des cabinets.

Cette époque a été aussi celle où la Russie s'est montrée plus ambitieuse, plus entreprenante. Elle a commencé alors à établir des points de contact, cette mine féconde de tracasseries, de querelles et de guerres; où elle a conquis la Crimée, soumis à son sceptre

la petite Tartarie et la mer d'Azof, et procuré à ses sujets la navigation et le commerce lucratif de la mer Noire.

Par la portion que la Russie avait acquise lors du premier partage de la Pologne, elle ne fut pas tout-à-fait voisine de l'Autriche; les restes de cette Pologne mettaient encore un intervalle immense entre les deux empires. Mais la conquête de la mer d'Azof et la navigation libre dans la mer Noire établissaient un contact provisoire, suffisant pour pouvoir atteindre l'Autriche dans ses provinces voisines de cette mer; et cette nouvelle position de la Russie, qui la rendait capable de troubler le commerce de l'Autriche dans cette mer, qui lui donnait accès sur ses côtes, dans cette partie de ses états, qui la mettait à même de fermer les bouches du Danube et de jeter l'alarme dans ces contrées, donnait à la puissance russe une attitude imposante, même redoutable, et augmentait extrêmement son influence dans les cabinets opposés aux vues et à l'ambition de l'Autriche.

J'ai rapporté au règne de Catherine II ces conquêtes d'Azof, de la Crimée et de la petite Tartarie, ainsi que la navigation dans la mer Noire, quoique de semblables conquêtes eus-

sent déjà eu lieu sous les règnes de Pierre-le-Grand et de l'impératrice Anne, comme je le ferai voir dans un Chapitre suivant : mais c'est que ces conquêtes n'ont été réelles et irrévocables que depuis le règne de Catherine, qui a su les affermir par l'habileté de sa politique.

---

## CHAPITRE III.

### *Progrès et développement du système politique de la Russie.*

TANT qu'ont duré les règnes de l'impératrice Marie-Thérèse et de Frédéric-le-Grand, Catherine s'est vue forcée de contenir son ambition, et d'être très-réservée dans son système d'agrandissement et d'influence ; parce qu'elle prévoyait que ces deux augustes souverains avaient démêlé ses desseins, et que la mise à exécution de ses projets rencontrerait des obstacles qu'il ne serait pas en son pouvoir de surmonter, et elle ralentit habilement le mouvement de sa politique jusqu'à l'époque de la mort de Marie-Thérèse et de celle de Frédéric-le-Grand.

Il lui restait encore, alors, à combattre les opinions du prince de Kaunitz, qui se tenait

cramponné aux piliers vermoulus de la vieille politique autrichienne, si contraire à la vivacité de celle qu'elle avait adoptée.

Mais en mourant, Marie-Thérèse avait laissé son trône à Joseph II, son fils, prince philanthrope, et jaloux de laisser après lui des souvenirs de son règne; et ce prince, confiant dans ses lumières et dans ses talens, autant que dans le sentiment du bien qu'il voulait faire, prenait peu conseil de ses ministres, et était sujet à s'égarer. Il fut peu difficile à Catherine de pénétrer le caractère de ce monarque et de s'en faire un ami : aussi eut-elle Joseph II pour ami pendant toute la durée du règne de ce prince.

En mourant, Frédéric-le-Grand laissait à Frédéric-Guillaume II, son neveu, un trône qu'il avait affermi par ses victoires, et un système politique qu'il avait créé et même soutenu de la force de son génie. Ses ministres, même les plus intimes, n'étaient point dans ses secrets. Ils connurent la marche générale de sa politique; mais ils n'en connurent pas les ressorts, mais jamais ils n'en pénétrèrent le véritable but, parce que Frédéric-le-Grand ne confiait au papier que ce qu'il avait intérêt de faire savoir, parce qu'il eût voulu pouvoir ca-

cher à lui-même, ce qu'il avait intérêt de tenir voilé.

Il eût pu, comme Frédéric-Guillaume II, se prêter aux désirs, aux intérêts, à l'ambition de Catherine, et par l'assistance de cette princesse, augmenter considérablement ses états; mais son génie lui fit apercevoir des chaînes là où ses successeurs n'ont aperçu depuis que des trésors et de la puissance; et il préféra une situation médiocre, qui n'alarmait point son indépendance, à des agrandissemens qui l'eussent pu conduire à la dépendance, au milieu de toutes les jouissances, de tous les charmes, de toutes les extases, de toutes les ivresses; mais sans aucune gloire pour son nom, sans aucun profit pour ses sujets.

Frédéric-le-Grand a prouvé, dans toutes les circonstances, qu'il connaissait parfaitement la politique, et même les moyens de puissance de Catherine. Il l'a prouvé, puisqu'il a saisi toutes les occasions d'augmenter sa puissance sans son secours, sans blesser son indépendance, et qu'il a toujours combiné sa conduite de manière à s'assurer une barrière contre l'impératrice, qu'il se plaisait à avoir pour amie, mais qu'il eût redoutée comme rivale, et qu'il eût détestée comme patronne et dominante :

aussi Frédéric-le-Grand se fût-il bien gardé de s'occuper de partages et de conquêtes qui auraient établi des points de contact entre ses états et ceux de Catherine; il connaissait trop bien les dangers d'un tel rapprochement pour la liberté de ses desseins, pour l'indépendance de sa couronne ; il savait trop qu'une grandeur de cette sorte ne serait en réalité qu'un brillant vasselage.

Ses successeurs n'ont point été si clairvoyans. Ils ont été pressés de jouir, et ils ont précipité la Prusse dans une situation toute contraire aux avantages qui devaient résulter du système que lui avaient fait adopter son génie et sa bonne politique.

L'habileté que Catherine avait mise à resserrer d'étroits liens avec l'Autriche, que le traité de 1756, que cette dernière avait fait avec la France, semblait devoir repousser, précipita l'exécution des projets de conquêtes des provinces turques en Europe ; et sans doute ces provinces eussent été conquises, contre l'avis du prince de Kaunitz, contre l'avis de tous les ministres de l'empereur, contre les intentions de la France, de l'Angleterre et de la Prusse, si le système de réforme établi par l'empereur dans plusieurs provinces de sa mo-

narchie, et les révoltes qu'il occasionna, n'eussent ralenti un peu ses dispositions pour la guerre contre les Turcs, et si la mort ne l'eût point enlevé au milieu de ses triomphes. Mais elle arriva avant qu'il eût eu le temps d'achever ses conquêtes et d'étouffer la révolte de ses sujets, et la politique s'empara des deux circonstances de la révolte des sujets de ce prince et de sa mort, pour changer en un moment la face des affaires.

C'est à l'occasion de ces intrigues de la politique des puissances que la politique de la Russie se développe bien davantage encore et brille d'un plus grand éclat. Mais avant d'entrer dans le détail de ces intrigues, je dois terminer ce qui a rapport à la guerre de Turquie; et pour jeter plus de lumière sur les motifs de cette guerre, et sur l'intérêt que mettait la cour de Saint-Pétersbourg à la terminer d'une manière honorable, il faut remonter à des temps antérieurs; et je vais offrir un précis historique de ces époques, parce qu'il servira à montrer ce qui a animé la Russie à entreprendre cette nouvelle guerre, et combien l'Autriche, que Catherine avait si habilement engagée dans cette guerre, avait auparavant nui aux succès de la Russie, et combien elle avait travaillé à exciter ses ressentimens.

## CHAPITRE IV.

*Commencement des projets de la Russie contre la Turquie d'Europe.*

Depuis le règne de Mahomet II, le plus grand, le plus illustre des empereurs d'Orient, l'empire ottoman, qui, par sa position, par ses richesses, par son commerce, par ses relations, par ses ressources en tous genres, semblait destiné à dicter la loi à toutes les puissances de l'Europe, n'a brillé de cet éclat que jusqu'à l'avénement de Pierre I^er^ au trône de Russie, c'est-à-dire, pendant un espace de deux siècles et demi. Cet empire a montré encore quelques éclairs de gloire et de grandeur, dignes du règne de son fondateur, sous les règnes du sultan Sélim I^er^, Soliman I^er^, Amurat III, Mahomet IV, et les ministères des trois Kiuperli. Mais, depuis le règne du sultan Sélim II, les troubles, les divisions intestines, les révoltes de plusieurs provinces, l'ambition de la Russie, ses guerres, ses conquêtes, ont ébranlé les fondemens de cet empire, et l'ont placé dans une situation tellement dangereuse, qu'il n'est resté debout qu'à cause de la grosseur de son colosse, et de l'inu-

tilité des efforts qui ont été faits pour le renverser.

L'empire ottoman tient une place si considérable dans la balance politique de l'Europe, que sa situation actuelle exige qu'on le considère avec attention.

Il ne faut pas se dissimuler que sa puissance, qui avait déjà été diminuée en territoire par les conquêtes de la Russie en Europe et en Asie, l'a été, depuis, considérablement en influence par les partages de la Pologne, et par la suppression définitive de ce vaste et puissant royaume.

Il ne faut pas se dissimuler non plus que son influence a été de beaucoup diminuée par l'introduction de la Russie dans la Mer-Noire, et par les concessions qu'il a été obligé de faire dans le commerce de cette mer, à la France d'abord, ensuite à l'Angleterre, et récemment à tous les états amis ou protégés de la France.

Mais je ne parlerai dans ce moment que des rapports de cet empire avec la Russie.

Déjà, vers le milieu du 17e siècle, sous le règne du czar Alexis, les cosaques de l'Ukraine, révoltés contre les Polonais, s'étaient soumis à la Russie, et dès-lors les Turcs devaient présumer que la Crimée serait bientôt convoitée

par les chefs de cette nation ; mais le sultan Ibrahim, livré à l'indolence et à la débauche, au lieu de s'opposer à ces entreprises dangereuses pour le reste de son empire en Europe, préféra d'attendre dans les bras de la fille du muphti de tels événemens. Mais le muphti le fit déposer et étrangler dans sa prison.

Cette conquête de l'Ukraine eut bientôt les conséquences qu'elle semblait promettre, puisqu'elle ouvrit en même temps aux Russes les portes de la Pologne et celles de la Crimée ; puisqu'elle facilita à Pierre-le-Grand la conquête d'Azof en 1696, et que cette conquête fut l'origine de la marine russe, destinée à disputer un peu plus tard à la Porte ottomane le commerce de la Mer-Noire, ce qui eut lieu effectivement en vertu de la trève de trente années, arrêtée à Constantinople, par laquelle les Russes conservèrent Azof, et la liberté de naviguer dans la Mer-Noire.

Il est vrai qu'Azof fut rendu aux Turcs en 1711, par la paix de Falczi; mais on dut s'apercevoir que cette restitution et la paix de Constantinople pour vingt-cinq ans, qui eut lieu l'année suivante 1712, et la paix perpétuelle de 1720, signée dans la même ville, n'étaient que des moyens politiques mis en

œuvre par Pierre-le-Grand, pour se débarrasser d'un ennemi redoutable, qu'il était sûr de pouvoir vaincre un peu plus tard, et pour réunir toutes ses forces contre le roi de Suède, et à achever la conquête de ses états en Pologne.

On sait que cette conquête eut lieu, et que, par la paix de Nystadt, en Finlande, du 30 août 1721, la Suède fut obligée de céder à Pierre la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, pour obtenir la restitution de la Finlande.

Sans la mort de Pierre-le-Grand, arrivée en 1725, dans le temps qu'il était occupé à donner des soins à l'arrangement intérieur de son empire; sans les règnes très-courts de Catherine Ire et de Pierre II; enfin, sans l'intérêt particulier que prit l'impératrice Anne aux affaires de l'empire d'Allemagne, où elle entra dans la guerre contre la France, à cause de l'élection au trône de Pologne, la Russie eût reparu bien plus tôt sur les frontières de la Turquie; mais elle dut retarder la reprise de ses opérations contre cet empire jusqu'à l'année 1739.

Le 23 avril de cette année mémorable, l'impératrice Anne déclara la guerre à la Porte; et cette guerre, conduite par le maréchal

de Munich, eut les succès les plus brillans.

Ce maréchal força les lignes de Précop, et prépara, par cette victoire, la conquête de la Crimée. Les Russes se remirent en possession d'Azof.

Tout allait au mieux, et tout devait aller beaucoup mieux encore par l'intervention de l'empereur Charles VI, qui, dans la même année, prit parti dans cette guerre en faveur des Russes, et qui facilita ainsi au maréchal de Munich la victoire de Stawoutscham, qui fut suivie de la conquête de Choczim, et de la Moldavie.

Mais, soit que la politique de la cour de Vienne lui eût inspiré de renverser la fortune des Russes, et qu'elle eût prévu déjà ce que cet empire deviendrait un jour, si on les laissait faire, ou soit que les hasards de la guerre eussent été cause des malheurs de l'Autriche dans cette guerre, les Autrichiens, battus partout, occasionnèrent la paix de Belgrade, en vertu de laquelle Belgrade, la Servie, la Valachie et la Bosnie furent rendues aux Turcs par l'empereur, et les Russes, non-seulement restituèrent toutes leurs conquêtes, mais dûrent renoncer derechef à la Mer-Noire.

L'impératrice Anne ne survécut pas long-

temps à ce traité désastreux; mais les troubles qui occupèrent la Russie à sa mort, à cause de l'élévation au trône du prince Ivan, au préjudice d'Élisabeth, fille de Pierre-le-Grand; ensuite la guerre que fit l'impératrice Élisabeth en Empire contre le roi de Prusse, pour faire son entrée dans la grande politique de l'Europe, guerre où ses troupes obtinrent de grands succès; puis, la guerre qu'elle eut à soutenir contre la Suède, qui la lui avait déclarée en 1741, qui se termina par la paix d'Abo, et qui fit perdre encore à la Suède une grande partie de la Finlande; enfin, la mort de l'impératrice arrivée en 1762, le 5 janvier; toutes ces circonstances empêchèrent les Russes de prendre leur revanche contre les Turcs, et les opérations contre l'empire ottoman semblèrent réservées pour augmenter l'éclat du règne brillant de l'impératrice Catherine II.

Catherine II eut à peine en ses mains les rênes de l'empire, que son génie s'occupa sur-le-champ et en même temps de la forme nouvelle qu'elle devait donner à son gouvernement, pour faciliter l'exécution des projets de son ambition d'abord, et pour mettre ensuite son gouvernement en rapport avec la politique des autres puissances; pour mettre même ses

grands desseins en rapport avec sa puissance, avec ses ressources.

Elle vit à sa droite la Suède dépouillée, accablée sous le poids de ses revers; à sa gauche, un empire incapable de bien user de sa force et de ses ressources; à ses pieds, une république qui se débattait dans les convulsions des troubles civils; en Autriche, un monarque avide de gloire et de conquêtes; en Prusse, un roi qui était tourmenté du désir de s'agrandir.

Elle commença par tourmenter la république de Pologne, et tenta ses projets par le traité de Varsovie de 1768, sur l'affaire des dissidens et la constitution de cette république.

Cet événement, qui eut lieu au mois de février, attira l'attention de la Turquie et de la France. Il était le résultat d'un traité d'alliance qu'avait fait l'impératrice Catherine avec le roi de Prusse en 1764, afin de forcer les Polonais à se choisir un roi dans leur nation, tandis que, par leur constitution, ils pouvaient le prendre dans quelque nation que ce fût. En effet, Stanislas Poniatowski, qui avait été, peu avant, ambassadeur de la république de Pologne près de Catherine, fut élu roi dans la même année.

Les Turcs, mécontens de cette conduite de la Russie, lui déclarèrent la guerre au mois d'octobre de la même année. Le prince Alexandre de Gallitzin, qui commandait les Russes, obtint de grands succès contre les Turcs. En 1769, il fit la conquête de Choczim et de la Moldavie. En 1770, une escadre russe, entrée dans la Méditerranée, sous les ordres du comte Orlow, pénétra jusqu'à la mer de l'Archipel. L'amiral Spiridow défit entièrement la flotte des Turcs, près du canal de Scio. Enfin, la flotte turque fut détruite dans le port de Tschème par le comte Orlow.

Les amiraux russes avaient couvert de gloire les escadres de l'impératrice dans les mers Méditerranée et de l'Archipel. Le comte de Romanzow remporta en Moldavie deux grandes victoires sur les Turcs. Bender, l'une des plus fortes villes de la Bessarabie, se rendit au comte Panin. Le comte Dolgorowki força de nouveau, en 1771, les lignes de Précop, et conquit la Crimée. Les Russes rentrèrent dans Azof.

Tant de succès étaient bien propres à enfler l'orgueil de l'impératrice, et à lui faire précipiter le dessein qu'elle avait de partager la Pologne. Ce fut donc en 1772, au mois de février, que fut signée la convention secrète entre elle

et le roi de Prusse, pour le partage de ce royaume; mais comme les deux cours n'étaient point d'accord avec l'Autriche, qui ne paraissait pas vouloir se prêter à un pareil arrangement, la Russie, pour se mettre en mesure à cet égard, se déchargea de la guerre contre les Turcs, au moyen d'une suspension d'armes qui fut signée le 30 mai 1772.

Ce nouvel incident détermina l'Autriche à entrer dans le partage, qui fut réglé par le traité de Saint-Pétersbourg, le 5 août de la même année, entre les trois cours copartageantes.

Cette affaire terminée, et les parties bien d'accord, puisqu'elles avaient rendu public leur arrangement par une déclaration du 18 septembre suivant, et qu'il ne s'agissait plus, pour la prise de possession, que de la simple formalité du consentement du roi et de la république de Pologne, qui fut donné le 18 septembre de l'année suivante 1773, les conférences de Bukarest furent rompues, et la guerre recommença entre les Russes et les Turcs.

Les Russes n'eurent pas moins de succès dans cette guerre que dans la précédente. Le Grand-Vizir fut bloqué par le comte de Romanzow, près de Szumla, et le général Kaminskoi dé-

truisit un grand convoi turc qui conduisait des vivres et des munitions à l'armée.

Ces nouveaux malheurs obligèrent la Porte ottomane à souscrire, le 21 juillet 1774, le traité de paix de Koutschouc-Kainardgi, le plus désastreux des traités qu'elle eût jamais faits, puisque, par ce traité, les Tartares de la Crimée et du Cuban étaient déclarés indépendans; liberté entière de commerce et de navigation sur la mer Noire était accordée à la Russie, ainsi que le libre passage par le détroit des Dardanelles, et il lui était cédé Azof, Yenikaié, Kertsch, Kimburn, avec la langue de terre entre le Dniéper et le Bug.

On sait que l'impératrice devint en 1783, souveraine de la Crimée par l'abdication du kan des Tartares, et que cette souveraineté lui fut confirmée par une convention faite entre la Russie et la Porte, le 8 janvier 1784.

Je suis entré dans ces détails historiques, moins pour faire connaître les progrès rapides et prodigieux de la Russie en Europe, que parce qu'ils tiennent immédiatement au développement du système politique de cette cour; et qu'en indiquant sa marche antérieure, on peut juger de la conséquence de celle qui a été suivie depuis, et des raisons qu'a eues la cour

de Saint-Pétersbourg pour adopter cette conduite ultérieure qu'elle a suivie avec un art, une prudence, une mesure, une persévérance et une habileté dont l'histoire n'offre point d'exemple.

J'ai encore eu un autre but en entrant dans ces détails; ç'a été de ne pas intervertir l'ordre des événemens. Mais je vais reprendre la marche de la politique de Catherine à l'époque où je l'ai quittée, c'est-à dire, à l'époque de la mort de Joseph II, et à l'avénement de Léopold II au trône d'Autriche, époque qui est aussi celle où les puissances prennent parti contre la révolution de France.

Je puis dire d'avance que presque tous les cabinets de l'Europe ne se sont point aperçus à cette époque, et même depuis, du jeu des ressorts de la politique de la cour de Russie, et que les desseins profonds de sa politique ont échappé à la sagacité des ministres autrichiens; qu'ils n'ont même pas été soupçonnés du ministère de Berlin, quoique ce ministère ait été mis en action et ait profité d'avantages immenses, qui entraient dans la combinaison du plan, et qui devaient servir au résultat de son entière exécution.

et aucune puissance n'eût osé entreprendre une opération, concevoir une idée, ni émettre son avis en politique, avant d'en avoir obtenu l'agrément de cette cour.

Quelle position ! quel rôle ! L'histoire des nations n'offre rien de semblable ! On a vu Alexandre le Macédonien effrayer l'Europe, l'Afrique et l'Asie, par le fracas de ses victoires; les Romains, par la fureur des leurs ; Tamerlan, par la cruauté des siennes; Charlemagne, par le bonheur dont il a constamment été accompagné; mais on n'avait jamais vu une puissance tenir enchaînées à ses pieds toutes les nations par le seul ascendant d'une situation combinée, morale et purement politique.

Ce chef-d'œuvre de l'esprit humain ne pouvait être conçu que par un homme doué d'un génie extraordinaire, et ce traité rendra à jamais immortels le nom et la mémoire du célèbre prince de Kaunitz; car s'il était difficile de former des nœuds indissolubles entre deux grandes puissances, qui, pendant trois siècles, avaient tourmenté l'Europe par leurs jalousies, qui l'avaient désolée par leur ambition, qui l'avaient déchirée par leur haine et ensanglantée par leurs guerres, il ne l'était pas moins de substituer à une puissance, à une grandeur

éventuelles, fruit des hasards, effets des combats et de la victoire, et sans cesse menacée de nouveaux orages, une puissance et une grandeur composées des élémens mêmes qui avaient causé tant de tempêtes, tant de scènes lamentables; d'avoir posé l'amitié la plus sincère sur la base de la haine la plus invétérée; d'avoir remplacé la jalousie la plus ombrageuse par la confiance la moins inquiète, et d'avoir établi une paix inébranlable sur le volcan même qui avait fait croire pendant tant de siècles à des malheurs encore plus déplorables, à des éruptions plus violentes, à des désastres plus effroyables; en un mot, d'avoir rendu l'Autriche, par l'effet d'une combinaison politique, plus puissante qu'elle ne l'avait jamais été par le résultat de ses triomphes, puissante sans inquiétude, puissante par ascendant, et arbitre absolue de tous les intérêts de l'Europe.

C'est là le rôle qu'à joué l'Autriche tant qu'a duré le traité de 1756, et ce n'a pas été sans raison que le prince de Kaunitz, auteur de ce traité célèbre, a fait tant d'efforts pour en prolonger l'existence. Mais la mort de ce ministre, mais la révolution de France, mais la politique habile de Catherine II, mais celle ambitieuse et peu éclairée de Frédéric-

Guillaume II, en avait sapé les fondemens, et le système pacifique de Léopold, en achevant de l'anéantir, devait occasionner à sa maison une nouvelle guerre, de nouveaux embarras, de nouveaux malheurs.

Le génie du prince de Kaunitz, qui avait conçu un traité si convenable aux intérêts et à la grandeur de la puissance de l'Autriche, s'était habilement servi aussi de tous les moyens de la maintenir, et de faire jouir ses augustes maîtres de tout l'éclat qu'il répandait sur leur maison. Personne n'était plus que ce grand ministre en état de juger des démarches qui pouvaient en diminuer les avantages, ou ternir l'éclat qu'il jetait sur la puissance de la maison qu'il servait.

Il avait prévu d'avance le danger des liaisons de l'empereur Joseph II avec l'impératrice Catherine II. Il avait prévu que leur alliance pour la conquête des provinces turques en Europe serait un jour funeste à la grandeur et même à la tranquillité de la maison d'Autriche, et il s'y était constamment opposé. Il eut le courage de représenter à l'empereur Joseph II que, sans son alliance avec la France, il ne pourrait pas exécuter un tel projet, pas même le méditer, et que ce serait mal reconnaître la con-

fiance de cette même France, que de faire servir à conquérir et à dépouiller un voisin nécessaire, et qui le deviendrait un jour peut-être encore plus, un traité que la France n'avait souscrit que pour le maintien de la paix générale, que pour la sûreté des droits et de l'indépendance de toutes les puissances. Mais l'ambition avait parlé au cœur de l'empereur Joseph ; les conseils de son ministre ne furent point écoutés, et sa volonté prévalut.

Dès ce moment ou dut craindre que la Russie ne devînt voisine de l'Autriche, et que Joseph II n'opposât à sa maison une puissance plus grande, plus formidable, plus dangereuse que ne l'avait été la France sous les règnes les plus brillans de sa monarchie. Et en effet, l'événement a prouvé que ces craintes étaient fondées, puisque, par l'effet de son alliance avec l'impératrice Catherine, l'empereur Joseph a attiré sur ses frontières la puissance russe, qui s'est servie de sa force pour dépouiller le Grand-Seigneur d'une partie de ses provinces et d'une partie de son commerce ; puisque, par l'effet de son alliance, il a attiré vers ses frontières le génie d'un gouvernement qui a encore accru sa puissance dans ces contrées, par les ressorts qu'il a mis en œuvre

pour réaliser ses conquêtes et anéantir celles de son allié.

---

## CHAPITRE VI.

*Singuliers résultats que produit le traité de 1756, par la conduite politique de la Russie.*

Lorsqu'on aura examiné attentivement les détails que je vais exposer dans ce Chapitre et dans les suivans, on sera forcé de convenir sans doute que, si le prince de Kaunitz a montré un génie extraordinaire dans la conception de l'alliance de 1756, le génie de l'impératrice Catherine l'a égalé, et même surpassé, en raison du vaste plan qu'elle a conçu, et des nombreux ressorts qu'elle a fait jouer, pour tirer avantage en faveur d'elle-même, en faveur d'elle seule, de la nature de cette alliance.

On remarquera avec quelle habileté cette grande princesse a su profiter des embarras de la France pour engager Joseph dans une alliance qui paraissait devoir lui assurer de vastes conquêtes en Turquie, et un commerce étendu dans la Mer-Noire, et même dans le Levant et l'Archipel.

On remarquera aussi avec quelle habileté elle a su entretenir les troubles des Pays-Bas, dans la vue d'y faire employer une partie des forces de son allié; avec quelle adresse elle a su profiter des premiers mouvemens de la révolution de France pour travailler à la destruction du traité de 1756; et avec quelle sagacité elle a prévu les dangers qui pouvaient naître pour elle d'une alliance qui perpétuait la paix de l'Autriche, qui lui donnait, à la place d'une puissance endormie et sans moyens, une puissance énergique et pleine de ressources, capable de faire, sous un roi constitutionnel, des efforts auxquels elle ne se fût point prêtée sous un maître absolu, et qui eût conséquemment placé l'Autriche dans une position extrêmement contraire à ses désirs et à son ambition.

On remarquera ensuite avec quelle dextérité elle a engagé la querelle entre la France et les autres puissances; comme elle a eu l'art de pénétrer les sentimens de l'empereur Léopold; comme elle a eu l'art plus merveilleux de séparer en quelque sorte ses intérêts de l'intérêt général, et d'offrir à la gloire, ou plutôt à l'orgueil de la maison d'Autriche, l'avantage de prendre le premier rôle dans les affaires de

l'Europe, celui d'entreprendre la vengeance des trônes et le salut de la dignité des couronnes : avec quelle adresse elle a mis en avant le roi de Prusse pour entamer le démêlé; comme tout a marché, comme tout s'est enchaîné; comme Léopold a quitté le rôle de conquérant pour remplir celui de vengeur; comme il a sacrifié ses conquêtes sur le Turc pour recouvrer les Pays-Bas, les Pays-Bas qui ne pouvaient lui servir qu'à protéger ses rivaux, qu'à le jeter dans la guerre, et qu'à assurer à sa maison des embarras, des gênes et des sacrifices nombreux; comme la guerre s'est engagée; comme l'impératrice a mis à profit cette circonstance pour accroître ses conquêtes en Turquie, pour les affermir, pour y ajouter des avantages de commerce, et pour faire consacrer le tout par un traité de paix! Avec quelle réserve elle a paru dans toutes ces affaires; comme elle y a figuré à propos, et seulement autant qu'il le fallait pour encourager, pour précipiter les démarches; avec quelle habileté elle a dissimulé ses liaisons avec la Prusse, et a fait servir ensuite cette puissance au développement de son système politique, au besoin de ses intérêts!

Si le traité de 1756 avait été funeste aux

intérêts, à la tranquillité, et même à la sûreté de l'empire ottoman ; s'il avait été la cause de l'alliance jalouse et ambitieuse de l'empereur Joseph II, et de l'impératrice Catherine II; s'il avait facilité à ces deux conquérans les moyens de dépouiller le Grand-Seigneur d'une partie de ses états d'Europe ; la révolution française, en abolissant ce traité, et la mort de Joseph II, en plaçant Léopold II sur le trône d'Autriche, avaient remis cet empire dans la situation la plus heureuse, la plus désirable et la plus rassurante, puisqu'en raison de la part que l'empereur Léopold dut prendre à la guerre de la révolution de France, il se vit non-seulement forcé de restituer au Grand-Seigneur toutes les conquêtes que Joseph II avait faites; mais il se trouva, par la force des circonstances, replacé dans une situation telle, que, d'ennemie ambitieuse qu'était sa maison, elle devint amie nécessaire de la Porte ottomane, et le désir de conquérir et de tourmenter fut transformé en un désir de conserver et de protéger.

Si cette nouvelle situation convenait aux intérêts de la sublime Porte, elle ne convenait pas moins à ceux de la maison d'Autriche. Cette monarchie, par sa grandeur, par sa puis-

sance réelle, par l'influence immense qu'elle avait dans la politique; par le rôle imposant qu'elle jouait en Europe, ne devait chercher qu'à se maintenir dans la possession de ses jouissances, et ce n'était pas le moyen d'y parvenir, que de s'unir comme avait fait Joseph II, à la Russie, pour dépouiller et affaiblir un empire qu'il eut dû constamment ménager, et qui, par sa position, lui offrait des ressources infinies et une alliance naturelle.

Les mœurs des Turcs, leur caractère, la nature de leur position, leurs lumières, et surtout la marche de la politique de leur gouvernement, étaient des garans plus que suffisans des avantages sans nombre que l'Autriche pourrait retirer de l'amitié de la sublime Porte; et après cela, on ne conçoit pas que Joseph II, qui avait de grandes vertus et de grands talens, ait pu tomber dans des erreurs qui devaient devenir un jour si funestes à la gloire et à la puissance de sa monarchie.

On ne conçoit pas que ce prince, si capable de bien juger en morale et en administration, ait dévié si fortement en politique, et qu'il ait pu se persuader qu'en prêtant ses secours à une puissance qui avait déjà conquis la presque totalité des tats que la Suède possédait

outre-mer sur le continent d'Europe, qui s'était fait donner un tiers de la Pologne, qui avait dépouillé le Grand-Seigneur d'une partie de ses états d'Asie, d'une partie de ses provinces voisines de la Mer-Noire, et mis en danger tous ses états d'Europe, elle deviendrait, par de nouvelles conquêtes, avantageuse au bien-être et à la tranquillité de sa monarchie, et que sa monarchie serait plus grande, plus redoutable et plus en sûreté par le voisinage de cette puissance ambitieuse et guerrière, que par l'amitié du Grand-Seigneur, sans ambition et pacifique.

On conçoit encore moins que l'empereur Joseph II ait pu se résoudre à sacrifier tant d'hommes et tant d'argent pour faciliter à l'impératrice des conquêtes sur son allié nécessaire, pour rapprocher de sa monarchie un empire formidable, gouverné par un génie ambitieux et entreprenant, pour lui livrer le commerce de la Mer-Noire, et priver ses états des avantages qu'ils auraient retirés du commerce de cette mer par l'amitié de la sublime Porte.

On ne conçoit pas que Joseph II n'ait pas prévu que tôt ou tard les conquêtes qu'il avait faites en Turquie lui seraient enlevées, soit par

la guerre, soit par des traités, et que sa conduite lui donnerait deux ennemis redoutables, l'un par ambition, et l'autre par ressentiment.

Enfin, on ne conçoit pas que Joseph II n'ait pas été frappé du danger qu'il y avait pour sa monarchie, qu'il se prêtât aux projets de l'impératrice Catherine; mais surtout qu'il ne se soit pas aperçu qu'il ne pouvait pas servir l'ambition de cette princesse sans accroître considérablement la puissance de la Prusse, puisque la Prusse commençait à devenir un membre du corps politique russe; puisque les conquêtes de la Russie se tournaient pour ainsi dire en un chyle qui engraissait et corroborait ce membre.

Il faut que la Russie ait employé un art presque magique, pour avoir pris un tel ascendant sur l'esprit d'un prince qui était doué de tant de raison, et qui possédait tant de talent pour bien gouverner; et après un succès aussi prodigieux, on devait s'attendre à voir éclore des projets non moins étonnans, et à les voir couronnés de succès merveilleux, quand l'Europe avait à se défendre des conceptions d'un génie si extraordinaire.

Les événemens qui ont eu lieu depuis la mort de Joseph II ont prouvé que ce prince

avait bien mal jugé de sa situation à l'époque dont je parle, puisque aussitôt après l'avénement de Léopold II au trône, tout son système politique a été renversé; puisque, pour regagner l'amitié et l'alliance du Grand-Seigneur, Léopold a dû faire le sacrifice de toutes les conquêtes de son auguste frère.

Mais si Joseph II avait causé un préjudice notable à sa monarchie par une ambition mal raisonnée, Léopold lui en a causé un non moins considérable par une sagesse trop peu réfléchie. Un exposé succinct des événemens qui ont eu lieu après la mort de Joseph II fournira la preuve de cette assertion, et développera d'autant mieux le système ingénieux de la politique de Catherine.

Jusqu'à présent on a vu avec quelle adresse Catherine a su flatter la maison d'Autriche en lui présentant de quoi charmer son ambition. Elle s'en est tenue à ce moyen de séduction, tant qu'a duré le règne de Joseph II, parce qu'elle a jugé que cela était suffisant pour parvenir à son but: mais l'avénement de Léopold au trône ayant produit un changement dans le système de la cour de Vienne, Catherine a dû imaginer d'autres ressorts pour faire tourner à son avantage les ef-

fets de ce nouveau système et pour en dénaturer l'esprit.

Dans une telle conjoncture, elle ne pouvait s'en tenir aux simples ressources de la persuasion, de la séduction ; il ne lui suffisait pas de faire luire aux yeux de cette cour des espérances de fortune, des promesses d'agrandissemens : elle avait affaire à un prince qui avait manifesté trop hautement son amour pour la paix ; elle sentit qu'il fallait de l'action, et elle ne tarda pas à mettre en scène la Prusse, la Prusse qu'elle avait déjà eu l'art de s'assujettir en caressant son ambition, en lui faisant envisager une grandeur que celle-ci dévorait déjà en idée, et dont elle ne soupçonnait pas le but. Mais la Prusse connut un peu plus tard que Catherine n'était pas capable d'user son génie à procurer des avantages réels à un prince qui n'attendait que l'occasion de se dégager des liens dans lesquels le retenait encore son ambition.

## CHAPITRE VII.

*Moyens mis en œuvre pour conserver à la Russie ses conquêtes en Turquie, et pour dépouiller l'Autriche de celles faites par l'empereur Joseph II.*

Il n'y avait qu'un moment que la révolution française venait d'éclater, lorsque Léopold monta sur le trône de la monarchie autrichienne. Ce prince, pacifique par caractère, eût désiré planter l'olivier sur son trône en y montant, et l'y faire fleurir pendant tout son règne : aussi embrassa-t-il avec empressement tous les conseils qui éloignaient la guerre, et saisit-il avec avidité toutes les propositions qui lui promettaient la paix.

Ce fut à ces dispositions pacifiques que l'on dut le traité de Reichenbach, et c'est à ces mêmes dispositions que la Russie et la Prusse ont dû tous les avantages qu'elles ont fait dériver de ce traité.

Mais ce même attachement qu'avait montré l'empereur Léopold pour la paix pouvait devenir bien contraire aux vœux de la Russie et de la Prusse, si ce sentiment l'eût détourné de se mêler des affaires de la France. Cette

conduite eût fait vivre le traité de 1756; la Russie et la Prusse ne l'eussent jamais entraîné dans une guerre qu'elles avaient eu dessein de lui susciter, pour pouvoir disposer de ses forces, et se livrer plus librement à leurs nouveaux projets sur la Pologne.

Cependant c'était là le but que s'étaient proposé la Russie et la Prusse, et elles ne manquèrent pas d'insinuer à Léopold tout ce qui pût être capable de l'indisposer contre la nation française.

Elles ne négligèrent pas de lui représenter, avec de vives couleurs, le danger où seraient tous les trônes, si les rois ne se réunissaient pas pour faire cesser un scandale qui compromettait ouvertement la dignité des couronnes.

Ces insinuations produisirent la déclaration de Paris, et l'on sait quel parti Brissot sut tirer de cette première démarche.

Cette démarche avait déjà engendré une guerre de plume entre les deux cabinets de Vienne et de Paris, et il ne fallait pas que les deux rivales de l'Autriche fissent de grands efforts pour engager une guerre très-sérieuse entre les deux partis. Il leur suffisait de manifester l'intention de seconder efficacement

l'empereur, et de lui offrir l'expectative d'un succès certain.

Ce succès était présumable pendant les premiers mois de la révolution, surtout lorsque le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II protestait à Pilnitz de son attachement très-sincère à la cause commune, offrait à Léopold de joindre ses forces aux siennes, et lorsque l'assemblée constituante n'avait à leur opposer qu'une armée engourdie par vingt années de paix, et qui avait perdu la plus grande partie de ses généraux et de ses officiers expérimentés.

Aussi Léopold ne fit-il aucune difficulté de signer le traité de Pilnitz : mais Léopold, en signant ce traité, était sans doute bien loin d'imaginer qu'il fournissait à la faction brissotine un nouveau grief pour accélérer les premières hostilités, et qu'il fournissait en même temps à la Russie et à la Prusse un moyen de plus pour faire rompre l'alliance de 1756.

En effet, le traité de Pilnitz fut un des plus grands griefs qu'employa la faction brissotine pour déclarer la guerre à Léopold. Mais Léopold, assuré de la force prussienne, qui lui était promise par ce même traité, semblait n'avoir rien à redouter de l'armée française encore impuissante; et si quelque chose eût été

capable d'ajouter à sa sécurité, ce dut être l'apparition dans cette affaire de l'impératrice de Russie, qui se prononça de la manière la plus ostensible et la plus énergique. Mais Léopold ne savait pas que les démonstrations de cette princesse, ses promesses guerrières, ses largesses fastueuses en faveur des princes français, et l'envoi d'un ministre auprès d'eux, n'étaient que des ruses pour séduire la cour de Vienne, et précipiter une guerre qui était nécessaire à l'accomplissement de ses projets ultérieurs.

Ces projets étaient la conquête du reste de la république de Pologne; et déjà il avait été fait, entre les deux cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin, un traité secret pour la conquête et le partage de cette république.

La cour de Vienne n'était pas instruite de ce traité; elle ne devait pas l'être; et pour empêcher qu'elle pût soupçonner un tel projet des deux cours, la Prusse feignit d'être mécontente des violences que l'impératrice Catherine exerçait contre les Polonais; du droit qu'elle s'était arrogé de faire délibérer ce peuple au milieu des baïonnettes russes, et de ses procédés à l'égard de leur roi, qu'elle tenait prisonnier. Son ambassadeur Luchesini désavouait,

au nom du roi, un nouveau partage; il assurait que *le dessein de Frédéric-Guillaume était de rendre à la Pologne son éclat, sa gloire et sa liberté, et de garantir l'Europe de l'invasion des barbares du Nord.* Le roi de Prusse porta la dissimulation au point de menacer la Russie de se joindre aux Polonais, et de lui déclarer la guerre, si elle continuait d'attenter à l'indépendance de cette brave nation; et comme l'impératrice continua ses violences, la Prusse fut obligée de faire entrer ses armées en Pologne : mais on verra bientôt pourquoi.

Cependant les espérances des deux rivales furent encore retardées par des temporisations, par la prudeuce, ou plutôt par les lenteurs du cabinet de Vienne; la guerre de plume entre l'Autriche et la France prolongea l'existence du traité de 1756; et les deux rivales craignirent qu'à force de s'expliquer on ne parvînt à s'entendre. Il fallait que le traité de 1756 fût rompu; il fallait que la guerre fût déclarée; et pour se donner un air de franchise et de bonne foi, pour encourager l'empereur à accepter le défi, le roi de Prusse fit avancer des troupes.

Mais l'empereur devait devenir partie principale dans cette guerre, parce que le siége principal de la guerre était dans ses états, aux

Pays-Bas, et le roi de Prusse ne devait plus être que partie auxiliaire, et il devait contraindre son allié à entasser ses armées à trois cents lieues de sa monarchie.

Tout le monde sait la part qu'ont eue la Prusse et le Stadthouder à la révolution des Pays-Bas. Il était évident que cette révolution n'avait été que le préliminaire d'un plan très-vaste d'ambition combiné par la Russie, et que la Prusse devait être un jour dupe et victime de cette combinaison, dont le but était de la faire jouir d'abord de très-grands avantages, et de lui faire jouer un très-grand rôle dans la politique de l'Europe.

---

## CHAPITRE VIII.

*Raisons qui ont pu déterminer la Prusse à entraîner l'Autriche dans la guerre contre la France, et à seconder les projets de la Russie.*

Je viens de dire que la guerre entre l'Autriche et la France était importante pour les intérêts de la Russie; mais je dois dire qu'elle pouvait devenir funeste aux intérêts de la Prusse, en ce que le théâtre de cette guerre s'établissait aux Pays-Bas; et je vais examiner si cette guerre ne pouvait pas aussi devenir contraire aux intérêts de la Hollande et de l'Angleterre, et quelle raison a pu avoir la Prusse pour en fixer le théâtre dans cette contrée.

Les provinces autrichiennes des Pays-Bas étaient une barrière entre la France et les Provinces-Unies, et la sûreté qu'elles procuraient aux états-généraux était la seule raison pour laquelle les Provinces-Unies tenaient un rang distingué en Europe.

Malgré cette protection que procurait la barrière, les Hollandais n'eussent jamais été assez puissans pour tenir une place importante dans la politique de l'Europe; mais ils pouvaient

en tenir une réellement importante avec l'influence de l'Angleterre et de la Prusse, qui, en protégeant leur existence politique, acquéraient collectivement, par leur moyen, une très-grande influence dans la politique générale.

L'Angleterre, n'étant point une puissance continentale, et n'ayant rien à faire sur le continent qu'autant qu'elle peut y figurer collectivement avec ses alliés, a eu de tout temps le plus grand intérêt à assurer les moyens de protection dont les Hollandais ont eu besoin pour se garantir des entreprises des Français. Cela est si vrai, que l'Angleterre n'est entrée dans la guerre que quand le général Dumourier a manifesté le dessein d'envahir la Hollande.

Le roi de Prusse, de son côté, allié naturel et nécessaire de la Hollande (sans parler de son alliance de parenté avec la maison d'Orange, en faveur de laquelle il avait fait la révolution de 1787); allié naturel et nécessaire, autant pour accroître son importance dans la balance que pour mettre en sûreté ses propres états, devait désirer que les Provinces-Unies fussent puissamment protégées par une barrière contre les Français.

Ainsi l'Angleterre et la Prusse avaient donc un intérêt égal, et même le plus grand intérêt à ce que l'empereur, comme le monarque le plus capable d'en imposer à la France, possédât les Pays-Bas; surtout depuis que la Prusse avait réussi à constituer l'hérédité du stadthoudérat dans la maison de Nassau-Orange.

Cet intérêt, prouvé par l'existence politique de l'Angleterre et de la Prusse, rendrait inconcevables les dégoûts que la Prusse avait tâché d'inspirer à l'empereur, et n'expliquerait pas les tracasseries qu'elle lui avait suscitées dans ses provinces des Pays-Bas; mais cette marche convenait aux projets qu'avaient la Russie et la Prusse de faire la conquête du reste de la Pologne, et elles ne pouvaient réussir qu'en enchaînant les forces de l'Autriche.

Il est sans aucun doute qu'un prince tel que Joseph II, qui connaissait l'intérêt qu'avaient l'Angleterre, la Prusse et la Hollande à ce qu'il possédât les Pays-Bas, n'aurait rien fait pour les reconquérir, et aurait attendu que les trois puissances vinssent le prier de les reprendre. Mais l'empereur Léopold a sacrifié les conquêtes de Joseph II sur les Turcs, pour récupérer les Pays-Bas, c'est-à-dire pour obtenir l'avantage de protéger les trois puissances,

et pour assurer à sa maison la guerre ruineuse dans laquelle elle a tant perdu. C'est là le résultat du traité de Reichenbach.

Quel mal ce traité a fait à la monarchie autrichienne ! Il ne faut que jeter les yeux sur les avantages que tenait en ses mains l'empereur à cette époque, pour rendre sensible les pertes qu'il a faites depuis, et les avantages qu'il a procurés à la Russie et à la Prusse ses rivales.

A cette époque, la maison d'Autriche avait accru sa puissance des conquêtes de Joseph II sur les bords du Danube et de la Save. Maîtresse de Belgrade, rien ne pouvait plus arrêter ses progrès, et bientôt maîtresse de la Valachie et de la Moldavie, elle allait partager avec le Grand-Seigneur le commerce de la Mer-Noire (avantage qu'obtint l'impératrice de Russie à la fin de la même guerre, parce qu'elle eut l'adresse de se passer de médiateurs pour faire sa paix; parce qu'elle choisit pour la faire une circonstance où les puissances étaient déjà très-occupées des embarras qu'elle leur avait suscités).

Cette augmentation de puissance diminuait d'autant celle de la maison de Brandebourg; car ces deux maisons étaient dans une telle

situation l'une à l'égard de l'autre, que l'une ne pouvait accroître sa puissance sans diminuer celle de l'autre, ceci pris dans le sens relatif.

A cette époque aussi, la maison d'Autriche avait, par les manœuvres de la Prusse, perdu les Pays-Bas, et cette perte était une conquête faite sur elle, et sur l'Angleterre et la Hollande ses alliées.

Cette dépossession rompait la barrière qui protégeait la Hollande, et par là diminuait l'influence de ces trois cours dans la politique de l'Europe, et les exposait toutes trois à devenir parties principales dans la guerre, pour défendre cette même barrière; ce qui aurait donné le temps à l'empereur de consolider ses conquêtes en Turquie, et de terminer cette guerre aussi glorieusement et aussi avantageusement que l'avait terminée l'impératrice de Russie.

Mais la reprise des Pays-Bas par l'empereur a rendu aux trois puissances leur formidable appui; l'empereur, par cette condescendance, est devenu le prince le plus voisin de la France, et est devenu, par cette raison, l'ennemi personnel et principal, tandis qu'il n'aurait dû agir durant cette crise que comme chef de

l'empire, et n'être tenu que du contingent qu'il devait personnellement, en sa qualité d'empereur, pour la défense de l'Empire.

Au lieu de ce rôle simple et naturel qu'il devait jouer ( rôle qui eût sans doute empêché la guerre, car les trois cours n'avaient aucun intérêt à la soutenir; rôle qui eût peut-être sauvé la France de la révolution, puisque cette révolution n'a pris un caractère redoutable qu'après le traité de Reichenbach, et après que Léopold se fut engagé à reprendre les Pays-Bas ), Léopold a donc joué le rôle principal. Qu'en est-il résulté? Que l'empereur, contraint de faire la guerre aux Pays-Bas, à trois cents lieues de ses états d'Autriche, ne pouvant réparer ses pertes et se soutenir long-temps dans un pays ouvert, s'est vu forcé de céder et de se retirer en Empire, pour y continuer, ainsi qu'en Italie, avec acharnement, une guerre qui devait en définitif exposer imminemment ses états, ses droits, ses prérogatives en Empire, et qu'il n'a réussi en effet à terminer que par des sacrifices extrêmement douloureux. Qu'en est-il résulté? Que la Hollande a été envahie par les Français devenus républicains; qui y ont inoculé leurs principes, qui en ont chassé la maison d'Orange, et qui s'en

sont servis comme d'une conquête. Qu'en est-il résulté ? Que l'Angleterre, qui d'abord n'était entrée en scène que par complaisance pour la Prusse, et pour l'aider à déterminer l'empereur à la guerre, afin d'arrêter ses progrès en Turquie, où ils devenaient tous les jours plus brillans, depuis que le maréchal Laudon avait pris le commandement des troupes autrichiennes dans cette contrée ; a fini par prendre sérieusement parti dans la guerre, pour tenir ouverts les canaux de son commerce dans toutes les parties du continent, et a dû payer des subsides et épuiser ses finances, pour s'assurer des liaisons et des débouchés que les succès des Français pouvaient anéantir avant même que les subsidiés eussent eu le temps de lui en accuser la réception.

La Prusse, qui avait conduit cette affaire, et amené cette crise déplorable ; la Prusse, qui s'était prononcée si hautement pour la guerre, semblait devoir la soutenir de toute sa puissance et de tous ses moyens ; elle en avait pris l'engagement formel à Pilnitz avec l'empereur ; elle y était obligée par devoir envers l'Angleterre, puisque celle-ci lui avait payé un subside pour s'assurer de son appui ; elle y était aussi obligée par délicatesse et par

honneur envers cette puissance, puisque celle-ci ne s'était engagée dans la guerre que pour l'aider à arrêter les progrès de la fortune de l'Autriche; elle y était obligée envers le Stadthouder, puisque ce prince était beau-frère du roi alors régnant, et que le sort de sa maison dépendait absolument de la protection de ce monarque. Mais Frédéric-Guillaume II n'a attendu que le moment où ces trois puissances seraient bien engagées dans la guerre, et où l'Empire y serait aussi fortement engagé, pour se retirer de la coalition, et pour conclure avec le gouvernement français un traité par lequel il sacrifiait les intérêts de ses alliés et l'existence de la maison d'Orange; par lequel il se déchargeait de ses promesses les plus formelles, de ses engagemens les plus sacrés.

Ce que je viens de rapporter prouve que l'ambition ne connaît d'autre considération que son intérêt, et que les liaisons d'amitié et de parenté ne sont pas capables de la détourner de sa route, lorsqu'une fois elle a fixé le but qui lui convient, le but qu'elle brûle d'atteindre, et c'est une grande leçon pour tous les gouvernemens.

Il était de l'intérêt de la Prusse d'entrer dans la guerre et d'y entraîner l'Autriche pour

rompre le traité de 1756. Il était également de son intérêt d'y entraîner l'Angleterre pour en obtenir des subsides ; il était également de son intérêt d'y entraîner la Hollande et d'en faire faire la conquête pour se ménager la ressource de la conquérir elle-même un jour sur les Français. Mais le traité de 1756 rompu, et toutes les puissances engagées dans la guerre, l'intérêt de la Prusse n'était plus le même, la guerre lui devenait à charge, et son intérêt était de s'en dégager. Elle pouvait, à la faveur d'un traité avec les Français, s'appliquer les subsides de l'Angleterre, s'assurer de grands avantages en Empire, réaliser la convention faite avec la Russie pour le second partage de la Pologne, tracer une ligne de neutralité favorable à ses finances, et s'affranchir, comme puissance, des obligations dont elle était tenue comme co-état. Tout cela a eu lieu, tout cela a été exécuté par la Prusse en faveur de la Russie, et tout cela devait avoir lieu, puisque toutes les puissances n'ont jamais fixé leurs regards que sur les Français, et n'ont jamais eu la précaution de les porter d'un autre côté.

C'est dans ces mouvemens de la Prusse qu'il faut admirer la politique de la Russie. Catherine était trop éloignée du théâtre de la guerre,

pour y prendre une part active d'une façon naturelle. Trop de zèle pour la guerre, trop d'animosité personnelle contre les Français, aurait pu faire suspecter son ambition de tendre vers un but contraire aux intérêts de l'Autriche, dont elle avait affecté jusqu'alors de se montrer l'amie. Il était donc important pour elle de mettre en avant la Prusse, qui était plus rapprochée, mieux en position pour agir, et qui d'ailleurs était connue pour être la rivale naturelle de l'Autriche. Sa conduite, ses démarches, sa défection même étaient des conséquences naturelles de son système politique, fondé sur une jalousie invétérée, et on profitait de sa bonne volonté sans s'abandonner à sa bonne foi; comme on n'avait point recherché la loyauté en elle, comme on n'avait compté sur son existence qu'en raison de l'intérêt qu'elle pouvait mettre personnellement à la cause commune, on ne se serait même pas occupé du soin de lui reprocher ses infidélités.

Mais ce rôle, qui pouvait être joué par la Prusse, ne pouvait pas l'être par la Russie; Catherine l'avait bien senti, et c'est la raison sans doute qui l'a engagée à se servir de la Prusse, et à l'enchaîner dans son parti par le lien le plus fort, celui de l'ambition.

D'un autre côté, Catherine avait besoin de ses forces pour terminer glorieusement sa guerre avec le Grand-Seigneur, et elle en avait besoin encore pour mettre à exécution ses projets sur la Pologne, où la confédération de Bar lui donnait beaucoup d'affaires. Elle devait donc, de toute nécessité, se faire représenter par la Prusse, et se l'attacher par tous les moyens possibles.

Après l'avoir fait intriguer pour engager l'Autriche dans la guerre, pour anéantir le traité de 1756, pour faire envahir la Hollande par les Français, sous l'espérance de lui en faire faire la conquête; pour faciliter des invasions en Empire, et doubler par là les embarras de l'Autriche; Catherine fit la paix la plus avantageuse, comme la plus glorieuse avec le Grand-Seigneur; elle commença ses opérations en Pologne, et elle y outra en quelque sorte les excès du pouvoir qu'elle s'y était arrogé, comme pour attirer de ce côté l'attention de la Prusse, pour la forcer à remplir les engagemens solennels et sacrés que Frédéric-Guillaume II avait pris publiquement avec le roi et la nation polonaise.

Le roi de Prusse, qui avait conclu antécédemment une convention avec Catherine pour

le second partage de ce royaume; bien instruit du rôle qu'il avait à jouer en Pologne, quitta brusquement la coalition, fit sa paix avec les Français, mit ses états d'Allemagne en sûreté, par une ligne de neutralité qui lui servit à la fois à faire vivre une nombreuse armée, et à s'assujettir une multitude de princes des deux religions catholique et protestante, qui devinrent des conjurés contre la fortune de l'Autriche, et qui divisèrent l'Empire en parti prussien et en parti autrichien.

Toute cette combinaison politique de la part de Catherine paraîtra sans doute bien habile; mais elle le paraîtra bien davantage encore quand on en connaîtra les résultats; et l'on sera convaincu que, dans toute sa conduite politique, la Prusse a été soufflée par la Russie; qu'elle a marché dans la route que celle-ci lui avait tracée, qu'elle a agi seulement pour le compte de cette puissance, jusqu'à l'époque où, devenue grande et formidable par l'accumulation des bienfaits de Catherine, elle se crut assez forte pour agir par elle-même et pour son propre compte, pour pouvoir se dégager d'un servage que lui imposaient les avantages qu'elle en avait reçus.

Tout ceci sera démontré dans la suite de cet

ouvrage, et j'aurai l'occasion de faire voir combien a été habile le génie politique de la Russie dans ce combat qui lui fut livré par la politique prussienne.

Revenons à l'Autriche.

Après la défection de la Prusse, il ne restait à l'Autriche qu'un seul parti à prendre; c'était de faire aussi la paix avec les Français.

Plusieurs raisons puissantes devaient l'engager à prendre ce parti.

1°. Parce qu'en continuant la guerre, elle était exposée à en soutenir tout le poids.

2°. Parce qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de s'opposer à l'exécution des projets de ses rivales en Pologne, en Turquie, et même en Empire.

3°. Parce que, seule, elle n'était pas capable de rétablir l'ordre en France.

4°. Parce que, par la paix, elle devenait maîtresse de ses forces, et conservait toute sa prépondérance en Italie et en Allemagne.

5°. Parce qu'elle se trouvait dégagée des obligations que lui avait imposées, envers la France, le traité de 1756.

6°. Parce que sa paix entraînait toutes les autres, et livrait la France à la fureur des fac-

tions et aux horreurs de la guerre civile, dont la lassitude aurait terminé la révolution.

7°. Parce qu'elle avait la force et les moyens nécessaires pour metre obstacle aux entreprises de ses deux rivales, et pour se montrer partout formidable et imposante.

8° Enfin, parce qu'elle se trouvait replacée dans des liaisons très-étroites avec le Grand-Seigneur, et que, par l'effet de son alliance avec ce monarque, elle pouvait se procurer des avantages immenses de commerce dans la Mer-Noire et dans le Levant, même dans l'Archipel de Grèce.

---

## CHAPITRE IX.

*Effets produits par la défection de la Prusse.*

Il importait, comme je l'ai déjà observé, aux intérêts de la Russie que la Prusse se séparât de la coalition ; il importait à cette puissance que la Prusse, qu'elle avait fait allier à la Pologne pour donner le change à l'Autriche, pour écarter ses soupçons au sujet de ses projets sur cette république, et pour l'engager plus fortement dans la guerre contre la France, que la Prusse obtînt de la France de grands avantages pour prix de sa défection, et que ces avantages pussent lui donner les moyens de rivaliser l'empereur, et de jouer un grand rôle en Empire.

Il lui importait pareillement que l'Autriche fût tellement engagée dans la guerre avec la France, qu'elle ne pût pas s'opposer au second partage de la Pologne, et qu'elle dût se contenter de ce qu'on aurait la générosité de lui offrir, et tout cela eut lieu, et la Prusse quitta la coalition, et elle fit un traité de paix avec la France, qui lui assurait d'immenses possessions en Empire, dans le cas où la France serait

en état de dicter la paix à l'empereur, cas qui devait arriver infailliblement, puisque la Russie et la Prusse avaient un intérêt majeur à ce qu'il arrivât.

A partir de l'époque de cette défection, on a dû remarquer que l'Autriche n'a plus combattu pour le sort de l'Europe, mais seulement pour la défense de ses propres états; comme l'Angleterre, de son côté, n'a combattu que pour la liberté et la sûreté de son commerce, et on a dû remarquer aussi que ces deux puissances ne se sont si long-temps épuisées que pour favoriser davantage le développement du système politique de la Russie, multiplier les moyens de lui faire jouer le plus grand rôle en Europe, et la placer dans une situation plus brillante que celle où se trouvait l'Autriche par l'effet du traité de 1756.

En effet, à la faveur de cette guerre, la Russie a consommé le partage de la Pologne; elle s'en est attribué les deux tiers, et elle a abandonné l'autre à la Prusse et à l'Autriche, qui se le sont partagé d'une manière très-inégale.

La Prusse a obtenu de la France une convention pour la neutralité du Nord, qui a servi à nourrir une partie de ses troupes; qui a servi à lui faire des amis en Empire; qui lui a soumis

une partie des états catholiques; qui lui a dévoué tous les états protestans; qui lui a allié un électeur catholique, et qui lui a permis de parler et d'agir en Empire, non comme états subordonné aux lois de ce pays, à l'autorité de son chef suprême, mais comme puissance libre et indépendante.

Pour s'essayer dans l'exercice de sa nouvelle puissance en Empire, la Prusse s'est mise en possession des deux margraviats de Bareuth et d'Anspach, dont elle n'avait que l'expectative, et cela sans s'embarrasser des droits de l'empereur, et sans se soumettre à la formalité de l'investiture, et elle a formé des prétentions et fait des actes de souveraineté dans des territoires dont l'immédiateté était garantie aux possesseurs par la constitution germanique, et où cette constitution lui interdisait d'en faire.

On sent facilement quel degré d'importance avait acquis l'empire de Russie en raison de l'affaiblissement où il avait eu le secret de réduire l'Autriche; on sent que l'Autriche, en raison de sa guerre avec la France, en raison de son voisinage avec la Russie, du côté de la Turquie; en raison du point de contact qui s'était établi par les immenses conquêtes faites en Pologne; en raison des autres points de

contact qui s'étaient établis entre l'Autriche et la Prusse en Pologne et en Empire; en raison de la prépondérance que sa nouvelle position lui donnait sur les déterminations du Divan; on sent facilement dans quels embarras aurait pu se trouver l'Autriche, si des revers déjà trop multipliés ne l'eussent obligée de faire la paix avec la France.

Au moyen du dernier partage de la république de Pologne, et des nouvelles conquêtes faites par la Russie sur le Grand-Seigneur, il n'y avait plus d'intermédiaire entre l'Autriche et la Russie, et ce voisinage pouvait devenir extrêmement dangereux, puisque l'empire russe était devenu le plus formidable de l'Europe, tant en raison de sa puissance positive qu'en raison de sa puissance de relation et d'influence; puisqu'à sa naissance, sans grands moyens, sans relations, sans influence, il avait conquis une partie des états de la Suède, qui était alors une puissance considérable en Europe, une puissance guerrière et très-capable de se défendre des attaques de l'ambition.

Au moyen des conquêtes faites par la Prusse en Pologne, des agrandissemens considérables qu'elle venait d'obtenir en Empire; du patronage qu'elle exerçait sur tous les princes du

parti protestant, et de l'influence qu'elle s'était procurée chez quelques princes du parti catholique; au moyen de ses liaisons d'amitié avec la France, de ses intelligences avec la Russie, et de l'autorité qu'elle s'était arrogée en Empire, la Prusse était devenue une rivale redoutable et même dangereuse pour l'Autriche, et elle devait le devenir bien davantage encore, parce que sa rivalité naturelle était l'arme qu'employait la Russie, et que pouvait employer la France pour combattre l'Autriche, ou pour l'affaiblir, ou pour traverser ses desseins.

Au moyen de la puissance sans bornes que le gouvernement de France s'était arrogée dans toute l'Italie; au moyen de l'autorité qu'il avait usurpée en Suisse; et au moyen de la terreur qu'il inspirait dans la haute Allemagne, l'Autriche ne pouvait pas voir de sûreté pour ses états d'Italie, pour le Tyrol, pour l'Autriche intérieure, et même pour ses états voisins de la Bavière.

Ainsi l'Autriche était entourée, à l'orient, par la Russie; au nord, par la Prusse et son parti en Empire; et à l'occident, par la France. Ainsi donc elle était entourée de trois puissances qui avaient constamment conspiré contre elle, qui avaient conjuré sa ruine, qui lui avaient

fait le plus de mal, qui avaient porté le plus d'atteinte à sa puissance en général, et à son autorité en Empire, et elle pouvait être assurée de les avoir pour ennemis aussi long-temps que leurs intérêts maintiendraient leur alliance, et qu'elles sentiraient le besoin d'être amies.

---

## CHAPITRE X.

*Moyens qu'avait l'Autriche pour se dégager de cette situation malheureuse.*

Après tant de revers, tant de malheurs, tant de désastres éprouvés coup sur coup; après tant de moyens mis en œuvre pour diminuer sa puissance et pour la circonscrire, l'Autriche n'était plus libre qu'au midi de ses états, elle ne l'était plus que sur ses côtes, et ce n'était qu'au midi et sur ses côtes qu'elle pouvait rencontrer des ressources pour rétablir ses affaires; ce n'était que là qu'elle pouvait rencontrer des alliances vigoureuses et convenables à sa situation politique ainsi qu'à ses intérêts commerciaux. Mais l'Autriche négligea tous ses moyens de salut, et elle se précipita dans de nouveaux embarras.

Cet empire ottoman qu'on se plaît à représenter comme étant sûr son déclin, n'est faible véritablement que par l'isolement où il se trouve, et par les conspirations auxquelles il est en butte; mais cet empire, qui seul avait résisté aux forces réunies de l'empereur Joseph II et de l'impératrice Catherine-la-Grande, avait indiqué suffisamment qu'il fallait peu de chose pour lui rendre sa vigueur et son énergie, et la connaissance qu'on avait acquise, dans différens temps et dans tant d'occasions, de ses forces, de ses ressources, et même de la valeur de ses troupes, avait fourni des preuves assez évidentes de ce que pourrait l'Autriche réunie à ce formidable empire, de l'avantage qu'elle pourrait tirer de sa puissance pour défier ses rivaux; de celui qu'elle pourrait tirer de ses productions pour l'accroissement de son commerce, pour l'amélioration de ses finances.

Il convenait sans doute à la nouvelle position, comme aux intérêts politiques et commerciaux de l'Autriche, de former une alliance étroite avec le Grand-Seigneur; et pour remettre ce souverain dans l'attitude redoutable qui lui convenait pour le rétablir dans le degré de force que nécessitaient leurs intérêts com-

muns, elle aurait dû l'aider à mettre un terme à l'insolence du pacha de Widdin, et à faire rentrer tous les autres pachas de la Romélie dans le devoir, dans l'obéissance la plus exacte.

Alors l'Autriche n'aurait plus eu rien à redouter des entreprises de la Russie, et elle n'aurait rien eu non plus à redouter de la Prusse, car la Prusse ne pouvait rien contre elle sans l'assistance de la Russie. Il ne lui restait donc à combattre que la France; mais la France eût été trop épuisée, et était devenue trop faible pour tenir tête seule à l'Autriche, secondée des forces du Grand-Seigneur.

Et dans un cas semblable, l'Autriche était assurée d'avoir à combattre la France seule; car la Russie et la Prusse, qui avaient recherché l'amitié de la France pour l'avantage de leur ambition, ne seraient point entrées dans la guerre, et n'auraient point brûlé une amorce en sa faveur, si leur tranquillité et leur bien-être avaient pu s'y trouver compromis.

Mais ce n'était pas seulement l'empire ottoman qui offrait à l'Autriche une alliance naturelle, nécessaire et avantageuse; c'était encore l'Angleterre qu'elle pouvait atteindre par ses côtes, et qui, par la position où elle se trou-

vait elle-même, ne devait pas être la moins empressée à lui donner la main.

Que d'avantages nombreux devaient résulter encore, en faveur de l'Autriche, de l'alliance de l'Angleterre ! Quelles immenses ressources pour son commerce ! Elle aurait été l'entrepôt de toutes les marchandises du Levant, de l'Amérique et des Indes, et c'eût été dans ses marchés que seraient venus accourir les marchands de toutes les parties du continent.

Mais ce n'eût point été seulement sous le rapport du commerce que l'alliance de l'Angleterre eût été avantageuse à l'Autriche ; elle l'eût été au moins autant par la guerre qu'elle eût pu faire sur mer aux ennemis de son alliée, et les puissances maritimes eussent regardé à deux fois pour déclarer la guerre à l'Autriche alliée de l'Angleterre, puisqu'elles eussent été assurées d'avance, de voir leur marine et leur commerce anéantis.

Je viens de montrer la situation politique où se trouvaient la Turquie, l'Autriche et l'Angleterre, après la défection de la Prusse, dans les derniers momens du règne de l'impératrice Catherine II, à la suite du traité de paix de Campo-Formio. Il était vraisemblable que, si ces trois puissances continuaient de rester dans

l'état d'isolement où elles se trouvaient lorsque la France, la Russie et la Prusse se tenaient par la main, et s'entendaient entre elles pour leurs intérêts communs; elles étaient exposées au danger d'être tourmentées, combattues, vaincues et dépouillées l'une après l'autre; mais on doit concevoir aisément que, si ces trois puissances se fussent unies étroitement par une triple alliance, elles eussent acquis l'une par l'autre une importance qui eût dérouté tous les projets, qui eût fait trembler ennemis et rivaux. Le Grand-Seigneur eût été raffermi sur son trône, et il eût accordé à l'Autriche et à l'Angleterre des préférences, des avantages et des privilèges dans ses ports, qui eussent été extrêmement favorables au commerce, à la navigation et à l'amélioration des finances de ces deux puissances. L'Angleterre eût transporté dans les ports de Venise, de Fiume, de Trieste, et dans les autres petits ports de la Dalmatie autrichienne, toutes les marchandises qu'elle n'eût pas pu introduire par les ports des alliés de ses ennemis.

L'Autriche, ainsi enrichie, ainsi secondée par ses deux alliées, aurait eu les moyens de faire une diversion puissante en faveur de l'Angleterre, et de ramener sur les frontières de

à la France, du côté de l'Italie et de la Suisse, la majeure partie des troupes destinées à agir contre cette puissance, ou plutôt contre le nord de l'Allemagne; car les rassemblemens de troupes, qui avaient l'apparence de menacer l'Angleterre d'une descente, n'avaient d'autre but que d'opérer une révolution en Allemagne.

Mais supposons le cas qu'elles eussent été destinées à agir véritablement contre l'Angleterre; dans ce cas, l'Autriche aurait eu à elle seule une gloire qui aurait dû être partagée entre elle et plusieurs autres puissances; car, s'il eût été possible à la France de débarquer en Angleterre assez de troupes pour en faire la conquête, toutes les grandes puissances eussent dû se réunir et entrer en France pour y rappeler les armées françaises et délivrer l'Angleterre, dont la conquête eût amené infailliblement celle des autres états d'Europe et l'esclavage de toutes les nations du continent, puisque la France, en réunissant à la domination du continent celle des mers, n'eût cru avoir atteint à la destinée à laquelle elle prétendait qu'après avoir soumis tous les peuples de l'Europe.

Dans la situation contraire, dans la situa-

tion qui eût dû résulter de l'effet de la triple alliance naturelle et nécessaire dont je viens de parler, les trois puissances devenaient à tel point redoutables, que leurs rivaux et leurs ennemis s'empressaient de rechercher leur amitié, que tous leurs liens se dénouaient, que l'ambition de la France se calmait, que les vœux de la Russie et de la Prusse se bornaient à la conservation de leurs états, que l'Autriche reprenait dans l'ordre politique le poste éminent dont l'avait fait jouir le traité de 1756, que toutes les puissances déposaient haine, jalousie et ambition, et travaillaient de bonne foi à reformer, par les moyens les plus équitables, une nouvelle balance capable d'assurer à l'Europe sa tranquillité, et à tous les souverains leur indépendance.

Mais les ministres de l'empereur n'imaginèrent point ces ressources, et ils se bornèrent uniquement à trouver les moyens de prendre leur revanche, et de recommencer la guerre, dans des économies, dans des réformes, dans un nouveau système d'administration, dans de nouveaux règlemens militaires, dans toutes sortes d'améliorations; moyens non-seulement insuffisans, mais singulièrement contraires aux intérêts de la cour de Vienne, puisqu'ils

ne pouvaient servir qu'à accroître les espérances qu'avaient la Russie et la Prusse de rejeter l'Autriche dans une nouvelle guerre plus ruineuse que la première; qu'à accélérer l'exécution du plan politique de la Russie, qui était d'augmenter son influence, sans guerre, sans combats, mais par la seule adresse de son génie politique.

---

## CHAPITRE XI.

*Avantages obtenus par la politique de Catherine II en faveur de la fortune et de l'influence de la Russie.*

Si l'impératrice Catherine n'eût entrepris que de conquérir quelques provinces de l'empire ottoman pour se rapprocher davantage du centre de l'Europe, et pour figurer d'une façon importante dans les affaires politiques du continent, la Porte ottomane n'aurait eu que peu à souffrir, et sa position n'eût point été trop alarmante; mais ce n'était pas seulement contre son territoire que Catherine avait conspiré; c'était aussi contre son commerce, et c'est principalement sous ce rapport que la Porte a reçu des coups très-sensibles.

Tant que la sublime Porte a été seule maîtresse de la Mer-Noire, tant qu'elle a possédé seule le commerce exclusif de la Perse et de l'Arabie, elle a été la puissance la plus riche de l'univers, et elle n'a même pas eu besoin de s'agiter pour distribuer ses marchandises à toutes les nations de l'Europe; elle a été assurée de les débiter, de les livrer au prix qu'il lui a plu d'y mettre, et d'obtenir même l'amitié de celles des puissances auxquelles elle a permis de fréquenter ses marchés.

Sa fortune alors était si bien assise, qu'elle ne fit que très-peu d'attention à la conquête que fit Pierre-le-Grand du Chirvan et du Guilau, en 1722, parce que cette conquête n'avait rien d'alarmant pour son commerce; parce qu'elle ne pouvait satisfaire qu'un désir de grandeur, mais n'être d'aucun intérêt pour la prospérité de l'empire russe.

En effet, cette conquête ne pouvait être d'aucun avantage réel pour la Russie, lorsqu'elle ne possédait pas encore de ports dans la Mer-Noire, et lorsque la république de Pologne existait, puissante et redoutable pour la Russie, parce qu'elle n'avait aucun débouché pour le commerce avec la Perse et l'Arabie; parce que son commerce ne pouvait se faire qu'en argent,

et non en échanges, et qu'alors l'argent était encore plus rare en Russie que les objets d'échange; aussi la Russie, après dix ans d'expérience, fut-elle obligée, pour se débarrasser de ces deux provinces qu'elle avait conquises, de les restituer : ce qui eut lieu en 1732.

Même chose eut lieu à l'égard du Daghestan et de la Circassie. Ces deux riches provinces persanes, après avoir fait partie de l'empire russe, en furent séparées par le résultat de la paix de 1739.

Mais si ces provinces furent, dans ce temps-là, à charge à la Russie, leur conquête lui devenait d'un très-grand avantage lorsqu'elle avait acquis d'immenses débouchés par la Pologne, par le Danube et par la Mer-Noire, pour se procurer tous les objets d'échange nécessaires à la Perse et à l'Arabie, et pour établir dans ces contrées un très-grand commerce.

Catherine a si bien connu cette vérité, qu'il n'est sorte d'encouragement qu'elle n'ait offert aux nations étrangères pour les attirer dans ses ports de la Crimée.

L'événement le plus cruel et le plus désastreux qu'ait éprouvé la sublime Porte, est, sans contredit, celui qui l'a mise dans la nécessité d'accorder à la Russie la libre navigation dans

la Mer-Noire et le passage des Dardanelles.

Cet événement, en changeant sa situation commerciale, a changé aussi sa situation politique. Elle n'a plus eu, comme avant, le droit de faire la loi à toutes les nations de l'Europe par le nombre immense de marchandises qu'elle possédait et vendait exclusivement.

D'abord elle a été tourmentée par les puissances qui se sont montrées jalouses de la Russie, et ensuite par la Russie même, qui a eu l'adresse de la déterminer à accorder à toutes les puissances la libre navigation dans la Mer-Noire, moins pour étouffer leur jalousie que pour se procurer à elle-même des avantages immenses dans cette mer.

La Porte ottomane s'était, de tout temps, montrée extrêmement jalouse du commerce exclusif de la Mer-Noire; et elle avait eu raison, parce que le commerce de cette mer était le plus lucratif de tous les commerces maritimes, à cause de la facilité des échanges et de la multiplicité des retours, et surtout à cause des bénéfices énormes que retiraient les négocians, et de ceux non moins considérables que retirait le Grand-Seigneur par les douanes, et principalement par les entrepôts, qui occupaient un grand nombre de sujets aux chargemens, dé-

chargemens, emmagasinemens, etc., et qui lui procuraient encore les avantages de la commission des échanges réciproques entre les nations de l'Europe, de la Perse et de l'Arabie.

La Porte s'était montrée si jalouse de ce commerce, que ce ne fut qu'avec une peine extrême, et par reconnaissance des grandes obligations qu'elle devait à la France, qui termina sa guerre avec l'Autriche et la Russie, par le traité de Belgrade de 1739, en y intervenant comme médiatrice, qu'elle permit à cette seule puissance d'introduire dans cette mer vingt-quatre vaisseaux marchands, et elle ne consentit encore à cette concession que parce que, par ce traité, il fut interdit à la Russie de naviguer dans cette mer.

De tels procédés étaient bien faits pour exciter les ressentimens de la cour de Saint-Pétersbourg, et pour animer Catherine à s'en venger. Aussi Catherine manœuvra-t-elle, pour en tirer une vengeance éclatante, une vengeance digne de son génie, en se servant habilement des liaisons de l'Autriche avec la France, pour faire servir ces deux puissances à l'établissement de sa fortune territoriale et commerciale dans cette mer.

La Russie a aujourd'hui le droit d'y naviguer et d'y commercer aussi librement que la sublime Porte, et c'est un avantage qu'elle a conquis par la force des armes dans la dernière guerre, et dont elle ne doit aucun compte au Grand-Seigneur.

Au reste, cet avantage eût été peu considérable en lui-même; il eût été même presque nul, s'il avait été borné au droit de navigation dans la Mer-Noire; car, par l'effet de sa position sur cette mer, et en raison des ports qu'elle y possède, la Russie, quoiqu'elle eût pu y faire le commerce librement, et profiter des bénéfices d'entrepôts, comme fait la sublime Porte, aurait eu bien moins d'avantages que cette dernière, puisque, ses ports se trouvant dans la Crimée, et conséquemment dans la partie la plus septentrionale de la Mer-Noire, elle n'eût pu faire un commerce prompt et lucratif qu'avec l'orient de l'Europe, où se trouve la plus grande et la plus riche partie de ses états; ce qui eût opéré un effet bien différent de celui qu'avait éprouvé le Grand-Seigneur, puisque la Russie ne pouvait espérer de s'enrichir qu'en Asie par la vente des objets qu'elle y eût transportés d'Europe, objets qu'elle trouvait dans ses pays en très-petite quantité, tan-

dis que les objets d'achat qu'elle transportait, en très-grande quantité, d'Asie dans ses pays d'Europe, ne lui eussent procuré que des bénéfices à charge à ses propres sujets. Et on sent aisément la différence de l'avantage qu'eût conservé la Turquie sur cette mer, puisque la sublime Porte possédant tous les pays qui bordent les rives orientales, méridionales et occidentales de cette mer, eût continué de porter promptement et commodément aux Asiatiques les marchandises du sol et de l'industrie de toutes les nations de l'Europe, que celles-ci eussent conduites dans ses ports, soit par la Méditerranée et le Levant, soit par le Danube, et elle eût reporté aux Européens les marchandises du sol et de l'industrie des Asiatiques, ce qui lui eût procuré des profits doubles et énormes, en raison de la grande étendue de son commerce, et de l'immense quantité d'échanges, qui tous eussent tourné pour elle en bénéfices, sans que la moindre partie de ses sujets en eussent souffert et y eussent contribué en rien.

C'est ici qu'il faut admirer le génie profond de Catherine, et cette habileté avec laquelle elle a su profiter de ses victoires pour se placer dans une situation à pouvoir ravir à la sublime

Porte une partie des profits qu'elle tirait de l'avantage de sa position.

Catherine exigea le passage de tous les vaisseaux de son empire par le détroit des Dardanelles; elle obtint pour la Prusse et pour toutes les puissances de l'Italie la permission de naviguer dans la Mer-Noire, et de s'y rendre sans obstacles et sans aucune sorte d'entraves; et par cette combinaison, elle établit entre elle et la sublime Porte une concurrence qui devait devenir très-préjudiciable aux intérêts de cette dernière, pouvant dans ses ports de la Crimée, accorder toutes sortes de facilités au commerce pour l'y attirer, et procurer aux négocians de plus grands bénéfices pour l'y retenir et pour l'y fixer.

La Porte aurait dû prévoir tous ces inconvéniens, et se bien garder d'accorder aucun privilége de commerce dans cette mer aux puissances qui étaient en liaisons avec elle, pour s'autoriser à les refuser à celles qui étaient en liaisons avec la Russie, puisqu'en accordant des avantages aux puissances amies de cette dernière, elle introduisait dans la Mer-Noire des puissances portées à favoriser son commerce, étant toutes destinées à en obtenir des facilités de tous genres, de nombreux moyens

de s'enrichir, et la sublime Porte eut dû se bien persuader que, quoique le commerce quitte difficilement sa routine, il se détache pourtant de ses habitudes, lorsqu'il est attiré par des avantages infiniment supérieurs à ceux qu'il lui est possible d'obtenir.

La Porte, dis-je, aurait dû prévoir tous ces inconvéniens: mais ni la Porte, ni la Prusse, ni l'Autriche, ni la France, ni l'Angleterre même, n'étaient en état de se défendre du génie de Catherine; toutes ces puissances étaient poussées par son génie incomparable, et placées, malgré elles, dans les situations qui convenaient à ses intérêts et à la marche de sa politique.

On a vu que Catherine s'est servie adroitement du traité de 1756 pour se procurer les secours puissans de l'Autriche dans la guerre qu'elle avait eu dessein d'entreprendre contre le Grand-Seigneur; on a dû remarquer l'habileté avec laquelle elle s'est servie de ce traité, c'est-à-dire, des liaisons de la France avec l'Autriche, pour faire des conquêtes en Pologne et en Turquie, pour réparer le tort qu'avait fait à la Russie le désastreux traité de 1739; mais on a dû remarquer aussi qu'elle a été la plus empressée à en précipiter la des-

truction, quand il ne lui a plus été bon à rien, et lorsqu'il pouvait, au contraire, mettre des obstacles à son ambition.

Catherine avait trop bien démêlé les intérêts de toutes les puissances; elle était trop instruite de leurs intentions et des passions qui les dominaient; elle savait trop bien où tendait l'ambition de chacune pour qu'elle eût pu craindre qu'elles eussent résisté aux attraits d'une politique artificieuse, mais prodigue; intéressée, mais magnanime; ennemie, mais accorte; et qui avait l'art de couvrir son ambition du voile des besoins pour les autres, et du désintéressement pour elle-même.

Quelle conception vaste et hardie que celle de faire mouvoir toutes les puissances, de les diviser, de semer la zizanie entre elles, de les armer les unes contre les autres, de les affaiblir en les épuisant d'hommes et d'argent, de faire conquérir et morceler leurs états, et cela, pour son profit et en ayant l'air de ne s'occuper que de leur avantage! Quelle conception vaste et hardie que celle de conserver au milieu des agitations de leurs passions un calme imperturbable, une immobilité tranquillisante pour elles toutes; que celle d'établir sa puissance réelle en procurant des avantages apparens;

que celle enfin de préparer les revers de la Prusse, sa rivale la plus voisine, la plus ombrageuse, la plus redoutable, ou d'assurer sa sujétion à son empire, en lui procurant des agrandissemens, en favorisant ses liaisons avec la France révolutionnaire déstinée à la détruire, si elle prétend à son émancipation, et en la tenant écartée de l'Angleterre, qui pouvait la seconder, la secourir et la sauver !

C'est-là le système politique qu'a imaginé l'impératrice Catherine II; c'est là la conduite qu'elle a tenue vis-à-vis de toutes les puissances; et ce système ne pouvait manquer de produire les résultats qu'elle en a obtenus, et qu'elle aurait obtenus encore par la suite; mais Catherine fut enlevée au monde; et en mourant, elle laissa à son fils Paul, avec son trône, une autorité qui lui donnait la liberté de tout vouloir, de tout entreprendre, de tout exécuter, sans s'embarrasser du droit des convenances, sans s'embarrasser même du bien ou du mal que pouvaient faire à son empire les rêves de son imagination et les lubies de son caprice.

---

## CHAPITRE XII.

*Mort de Catherine-la-Grande; avénement de Paul Ier au trône; changement notable dans le système politique de la Russie.*

CATHERINE II mourut le 10 novembre 1796, et sa mort fut une grande calamité pour l'empire russe, parce qu'elle n'avait pas eu le temps de mettre à exécution toutes les parties de son système politique.

Je ne reviendrai pas sur les éloges qui sont dus aux grands talens que cette princesse a déployés pendant tout son règne dans l'art si difficile de gouverner les peuples, sur tous les actes de son administration intérieure, de sa politique extérieure; je crois en avoir dit assez pour inspirer l'admiration que mérite un si beau génie. Mais Catherine, qui avait mis tant de talent à combiner son système politique, avait négligé d'admettre dans la confidence de ses desseins son fils, celui qui était destiné à en suivre l'exécution, et c'est une faute qui a été la cause principale des dangers qu'a courus depuis l'empire de Russie.

Paul était né avec de l'esprit naturel; il avait reçu une éducation supérieure à celle que les



princes, nés sur les marches du trône, reçoivent ordinairement, parce que sa mère s'était conduite envers lui de la même manière à peu près que s'était conduit Frédéric-Guillaume I^er^ envers Frédéric-le-Grand, et il avait été formé de bonne heure à la science du gouvernement; mais quoique arrivé à l'âge où l'héritier du trône est admis dans les conseils, où il assiste aux délibérations, et use du droit de donner son avis; il en fut constamment écarté par sa mère, et privé de ce genre d'instruction qui fait les grands rois.

Paul avait le cœur excellent : il était incapable de concevoir de la haine; mais son âme était accessible aux ressentimens. Fier et orgueilleux par caractère, il eut de la peine à pardonner à sa mère sa conduite envers lui, et les reproches qu'il avait à lui faire de l'état de nullité où elle l'avait réduit furent peut-être cause qu'il s'efforça, pendant son règne, de censurer la conduite de sa mère, en en adoptant une diamétralement opposée.

Catherine avait fait une guerre ouverte à la Turquie, et elle en avait fait une occulte aux autres puissances; Paul affecta des sentimens pacifiques envers la Turquie, et il fit une guerre ouverte aux autres puissances.

Catherine était en relations amicales avec toutes les puissances; Paul n'en eut qu'avec la Turquie.

Catherine avait miné la puissance de l'Autriche par la Prusse; Paul chercha à miner la puissance de la Prusse par l'Autriche.

Catherine avait eu soin de ménager la France et d'obliger la Prusse à se jeter dans ses bras, pour faire obtenir à celle-ci des agrandissemens, pour lui acquérir une grande prépondérance en Empire, et établir sur les avantages de cette voisine la base de son influence dans toutes les parties du continent; Paul, au contraire, ne garda aucun ménagement à l'égard de la France: il se déchaîna contre elle; il contracta des alliances pour lui faire la guerre, et, par cette conduite, il émancipa la Prusse, et il rompit le lien qui l'avait assujettie à la politique de sa mère.

Catherine avait mis le plus grand intérêt à tenir la Prusse éloignée de l'Angleterre, et à l'empêcher de prêter ses secours à cette dernière: ce fut ce motif qui l'engagea à former les liaisons de la Prusse avec la France; Paul, au contraire, chercha à rengager la Prusse dans les liens de l'Angleterre: il s'allia avec l'Angleterre et avec l'Autriche pour faire la guerre à la France, dans l'espoir d'entraîner la Prusse

dans cette coalition. Cependant, la Prusse tint bon : elle avait obtenu son émancipation, et elle crut de son intérêt de profiter de la situation nouvelle où venait de la placer la politique de Paul pour agir en faveur de son ambition personnelle, sans s'embarrasser de ce que sa conduite aurait de contraire aux intérêts de l'empire de Russie, aurait même d'offensant pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui gémissait en secret de la conduite politique de Paul, mais qui était resté fermement attaché au système de Catherine.

La Prusse eut raison de ne pas se laisser entraîner aux mouvemens de la politique de Paul; mais elle eut tort, en rompant les liens qui l'avaient attachée à la cour de Russie, de demeurer dans l'alliance de la France, et de ne pas former des liaisons avec l'Angleterre, la seule puissance qui eût les moyens de donner de la solidité à son émancipation et au système d'indépendance qu'elle cherchait à établir.

Je démontrerai cette vérité dans les Chapitres suivans, en y exposant la véritable situation où se trouvaient la Russie, l'Autriche et la Prusse, et l'on y verra distinctement que la Prusse ne pouvait obtenir son indépendance

que par la puissance de l'Autriche et l'amitié de l'Angleterre.

C'est une vérité qu'a très-bien connue Catherine, et qui a été par elle expliquée à ses ministres; et on en sera convaincu lorsque j'entrerai dans les détails de la conduite qu'ont tenue ses ministres après la mort de Paul Ier.

Mais je ne dois pas intervertir l'ordre des temps, et je reviens à ce qui s'est passé sous le règne très-court de l'empereur Paul.

---

## CHAPITRE XIII.

### *La politique russe fait place au caractère naturel de Paul Ier.*

Paul était animé d'un esprit de justice qui ne lui permettait pas de voir indifféremment les malheurs d'autrui. Quoique les relations de sa cour avec celle de Vienne ne fussent pas de nature à l'engager à se déclarer le chevalier de l'empereur François II, il ne put voir sans indignation que des puissances qui avaient entraîné ce monarque dans la guerre l'eussent abandonné de la façon la plus cruelle, et l'eussent exposé aux affreux désastres qu'avaient produits des forces

six fois plus considérables que les siennes. Il ne put voir de sang-froid les succès de la France en Italie, et sa conduite tyrannique à l'égard des souverains de ce beau pays; et sans s'embarrasser si un tel état de choses avait pu convenir au système politique de sa mère, si elle l'avait voulu, si elle l'avait amené pour les intérêts de son ambition, pour l'accroissement de son influence, il offrit ses secours à l'Autriche, il offrit son alliance à toutes les puissances qui voudraient entrer dans la ligue, et il déclara la guerre à celles qui s'en tinrent écartées.

Ces nobles et énergiques élans d'une âme grande et généreuse auraient illustré le règne de Paul, lors même qu'il n'aurait point eu de succès dans la guerre; mais la campagne du maréchal Souwarow en Italie a rendu le règne de Paul plus brillant qu'aucun de ceux de ses prédécesseurs, sous le rapport militaire; et on peut lui pardonner ses erreurs en politique, lorsqu'il rachète ses fautes en ce genre par des triomphes, par des victoires, qui donnent à sa puissance le plus grand éclat; par des victoires, par des triomphes qui ont mis la France à deux doigts de sa perte, et qui offraient à toutes les puissances, à toutes les nations des espérances

de salut, si la conduite de la puissance même qui avait excité sa magnanimité ne l'eût contraint de lui retirer son amitié et ses secours, et de l'abandonner à sa malheureuse destinée.

Je n'entrerai point dans le détail de la campagne glorieuse du maréchal Souwarow en Italie : tout le monde la connaît ; et on sait que ce héros a reconquis en trois mois un pays hérissé de forteresses, et qui avait occupé pendant trois ans les forces innombrables des Français. Ce détail tient à l'histoire militaire de ce temps, et je dois me renfermer dans ce qui peut donner des éclaircissemens sur la conduite politique de l'empereur Paul.

Souwarow avait repoussé les Français jusque sur le territoire de France. Les Autrichiens étaient plus que suffisans pour faire des invasions dans la Savoie et le comté de Nice, et pour pénétrer d'un côté dans le Dauphiné, et de l'autre dans la Provence, provinces ouvertes et presque sans défense; et leurs succès paraissaient d'autant plus assurés, que la division s'était mise entre les Conseils et le Directoire, et que ces deux autorités n'étaient pas en état de pourvoir au salut de la patrie.

Après que tout fut bien réglé en Italie, Souwarow remit le commandement de l'armée

autrichienne au général Mélas, officier du premier mérite, et il marcha à la tête des Russes en Suisse, pour tomber sur les derrières et sur le flanc droit de l'armée de Masséna, qui tenait tête à l'archiduc Charles, et qui faisait les plus grands efforts pour pénétrer par ce pays dans les états héréditaires de l'empereur d'Autriche.

On sent combien ce secours devenait intéressant pour l'Archiduc, et l'on conçoit le danger où allait se trouver Masséna. Mais lorsque Souwarow franchissait le Saint-Gothard, et était au moment d'atteindre son but, l'Archiduc quitte la Suisse pour aller mettre le siége devant Kelh; il abandonne le général russe Kortschukow, qui n'avait que 25 à 30 mille hommes, et ce brave général, pour maintenir sa position et donner le temps à Souwarow d'arriver, soutient à lui seul les efforts de 80 mille Français, et se voit forcé de sacrifier la moitié de ses troupes.

Un événement si extraordinaire et si peu attendu, exposait évidemment l'armée russe tout entière à être exterminée par les Français et à perdre en un moment toute la gloire qu'elle s'était acquise; mais il était en même temps la preuve que l'Autriche avait conçu un plan différent de celui de la Russie, et que, croyant

voir ses états en sûreté du côté de la Suisse par l'arrivée de Souwarow, elle avait cru devoir veiller au salut de l'Empire en s'emparant d'une forteresse importante de la rive droite du Rhin. Mais la conduite de l'Autriche fut envisagée tout autrement par l'empereur Paul; et quelque violence que lui fit dans la suite la politique, il ne put se résoudre à pardonner cette conduite, qu'il traitait de déloyauté et d'ingratitude. Il rompit toute espèce de liaison avec l'Autriche, mais ce ne fut pas pour amortir dans le repos ses fureurs contre la France, il avait résolu de nuire de tout son pouvoir à cette république, et d'acquérir dans la guerre une gloire qu'il n'eut pu obtenir de la politique en ne suivant pas le système établi par l'impératrice Catherine sa mère.

Dans ce temps, le gouvernement français, pour s'acquitter des obligations qu'il devait à Bonaparte, ou plutôt pour s'affranchir des inquiétudes que lui causait cet homme, dont la gloire lui était à charge, imagina de fonder en sa faveur un empire aux dépens du Grand-Seigneur.

Tandis que Souwarow triomphait en Italie, Bonaparte s'était emparé de l'île de Malte; il avait débarqué avec 40 mille hommes d'excel-

lentes troupes en Égypte; il en avait fait la conquête, et il allait conquérir la Syrie et la Palestine.

Ce fut une nouvelle occasion pour Paul d'exercer sa générosité. Il prit sous sa protection l'ordre souverain de Malte; il donna asile dans ses états à ses membres épars, et s'en fit déclarer grand-maître, dans un chapitre convoqué et tenu à cet effet.

J'aurais beaucoup d'observations à faire sur l'irrégularité de cette entreprise bizarre de la part de Paul; mais une telle discussion sort de mon sujet, et je la passe sous silence, pour ne m'occuper que de la conduite politique de ce prince, qu'on va voir produire un phénomène extraordinaire.

Le Grand-Seigneur, instruit de l'invasion des Français en Égypte, publie un manifeste, et invite toutes les puissances à l'aider à châtier les violateurs de la foi publique. Voilà le cœur de Paul enflammé de nouveau en faveur du Sultan; le voilà devenu derechef le redresseur des torts, le vengeur des injustices. Le Grand-Seigneur est l'ennemi naturel de son empire; mais n'importe, il est victime d'une injuste agression, il lui paraît digne du secours de sa puissance, et il contracte avec lui une alliance

offensive et défensive. Il presse l'Angleterre d'en faire autant, et il déclare la guerre à toutes les puissances qui ne veulent pas s'enrôler dans cette nouvelle croisade.

Cette conduite de Paul fut probablement l'effet de cette haine qu'il portait à tout ce qui lui semblait injuste; mais on pouvait l'envisager comme ayant un but politique très-raisonnable et très-convenable aux intérêts de son empire; car il importait à son empire de conserver pour voisin le Grand-Seigneur, dont il n'avait rien de dangereux à craindre, et d'empêcher de s'établir en sa place un homme audacieux et remuant, qui aurait employé d'une façon très-redoutable les forces de l'empire ottoman, et qui aurait peut-être ramené les temps brillans de Mahomet II, et de Soliman II.

---

## CHAPITRE XIV.

*Le caractère irascible de Paul le porte à des démarches qui nuisent à ses succès, et qui le rejettent comme malgré lui dans le système politique de sa mère.*

Le traité d'alliance que fit l'empereur Paul avec la Porte ottomane ne fut pas plus avantageux pour lui que ne l'avait été celui qu'il avait fait peu auparavant avec l'Autriche : ses transports chevaleresques n'eurent pas plus de succès à Constantinople qu'ils n'en avaient obtenu à Vienne.

Sa conduite envers le Grand-Seigneur avait été généreuse; mais elle n'avait point été efficace, pas même utile, parce qu'il ne s'était pas trouvé en position pour lui rendre des services réels.

L'Angleterre, au contraire, avait pris une part très-active à la guerre contre les Français. Nelson avait détruit leur flotte à Aboukir; Sydney-Smith avait fait lever le siége d'Acre; une armée anglaise sous les ordres du général Abercrombie avait débarqué en Égypte et y avait obtenu des succès; aussi l'Angleterre obtint-elle des faveurs, des priviléges et toutes

sortes de facilités pour son commerce dans les états du Grand-Seigneur.

Cette prédilection avait déjà refroidi le zèle de Paul pour la sublime Porte, et il eût peut-être fini par se brouiller avec elle, si l'Angleterre, qui avait pénétré ses sentimens, n'eût réussi à calmer ses emportemens, en fournissant un nouvel aliment à son appétit de gloire, et un nouveau moyen de satisfaire son penchant naturel à seconder des états opprimés et malheureux.

La Hollande était dans ce cas; elle avait été victime de la politique de la Prusse, et elle se trouvait réduite à une situation digne d'inspirer la pitié. L'Angleterre proposa à Paul de voler à son secours, de hâter sa délivrance, et Paul, dévoré de la passion de rendre son nom célèbre par la gloire, embrassa avidement ce parti, qui semblait lui promettre une immense moisson de lauriers. Il fut conclu aussitôt un traité par lequel l'Angleterre s'engageait à lui payer un subside pour quarante-cinq mille hommes, et il se vit dans le cas d'acquérir de la gloire, d'accroître la réputation de ses guerriers, et d'ajouter à la considération de son empire, sans être à charge à ses peuples, sans altérer ses finances.

Les alliés effectuèrent une descente dans les environs de la ville d'Alckmaer, dans la partie septentrionale de la Hollande. Ils rencontrèrent là les Français, qui firent les plus grands efforts pour les repousser et se maintenir dans cette contrée très-fertile; mais après une bataille très-sanglante, les Français furent forcés de se retirer.

Tandis que les Russes obtenaient des victoires en Hollande, ils obtenaient d'autres avantages dans la mer de Grèce; ils s'y étaient mis en possession des îles de Zante et de Corfou, et tous ces événemens causèrent à Paul une joie difficile à décrire. Il crut déjà voir la Hollande délivrée de la tyrannie des Français, et il attribuait à son armée le succès de sa délivrance. Mais sa joie dura peu; il apprit quelques jours après que les Russes et les Anglais avaient été battus à Berghem par les Français réunis aux Bataves, et il en fut très-attristé.

Cependant la fortune ne s'était montrée qu'inconstante, et elle sembla vouloir encore favoriser Paul en lui accordant une seconde victoire sur les Français et les Bataves, dans le même lieu où ces derniers avaient déjà été vaincus un mois avant. Mais les affaires changèrent bientôt de face; les mesures révolu-

tionnaires avaient procuré au général français Brune de si grands renforts, qu'il ne fut plus possible de résister à des forces si supérieures à celles des alliés, et la prudence, ainsi que l'humanité, forcèrent le commandant en chef de cette expédition d'évacuer ce pays, dont les habitans étaient entièrement courbés sous le joug.

Lorsque cette nouvelle arriva à Saint-Pétersbourg, Paul ne fut pas maître de retenir son indignation et sa fureur, et il se promit de s'en venger en suscitant des embarras à l'Angleterre.

Il fallait que son irritation fût bien vive, puisqu'elle le fit dévier du système qu'il avait adopté, d'éviter soigneusement tout ce qui aurait pu lui donner l'air d'agir dans les principes de sa mère, et qu'il ressuscita ce projet de neutralité maritime qu'avait imaginé Catherine en 1780, dans l'intention de fonder solidement son influence dans le Nord, et d'imposer des lois à la puissance anglaise dans des contrées où elle croyait avoir acquis le droit de primer.

Paul donc, poussé par ses ressentimens, engagea la Suède, le Danemarck et la Prusse à se joindre à lui pour empêcher les Anglais de

jouir d'un droit de guerre qu'il qualifiait de piraterie, et le 16 décembre 1800, il conclut avec ces trois puissances cette célèbre convention qui devint si funeste au Danemarck, et qui affermit d'autant plus la puissance de l'Angleterre sur toutes les mers; et il fit confisquer toutes les propriétés anglaises qui se trouvaient dans ses états, dont la valeur était de plus de 1,800,000 livres sterl.

Cette convention fit perdre au Danemarck tous les avantages qu'il avait obtenus jusque-là de sa neutralité; la guerre lui fut déclarée par l'Angleterre; l'amiral Nelson franchit le Sund avec une flotte de guerre, et brûla dans le port de Copenhague la flotte danoise; les îles que le Danemarck possédait aux Antilles furent conquises, l'embargo fut mis sur tous les bâtimens danois qui se trouvaient en grand nombre dans les ports d'Angleterre; son commerce fut anéanti, le roi de Danemarck fut forcé de demander la paix, et Paul vit s'évanouir une convention sur laquelle il avait fondé de grandes espérances pour se donner de l'importance dans le Nord.

Il crut trouver un remède à tant de disgrâces, et manifester plus énergiquement sa haine pour l'Angleterre, en se rapprochant de

la France, qui avait changé la forme de son gouvernement, et qui avait déposé l'autorité entre les mains d'un chef. C'était encore un acte conforme au système politique de Catherine; mais pour obtenir l'amitié de ce chef, il ne craignit pas de faire sortir de ses états Louis XVIII et la fille de Louis XVI, ainsi que les illustres victimes qui étaient restées fidèles et attachées au service de ce monarque; il congédia le corps de Condé, qui avait vaillamment combattu sous ses drapeaux; enfin il chercha à se rendre agréable à un gouvernement indigne, en exerçant sa rigueur envers les malheureux qu'il avait proscrits.

Cette conduite, si diamétralement opposée au caractère généreux et magnanime de Paul, était l'exécution de l'article 3 du traité de paix du 8 octobre 1801, conclu entre les deux puissances, et négocié par le citoyen, aujourd'hui prince de Talleyrand.

Parmi la multitude de fautes et de méprises que le caractère altier et irascible de Paul lui avait fait commettre, la convention de neutralité fut la plus grande, parce qu'elle était le plus contraire aux intérêts de la Russie; parce qu'elle n'avait pas été provoquée par l'Angleterre; parce qu'elle mit à la discrétion de l'An-

gleterre le Danemarck, auquel l'amiral Nelson arracha la clef de la Baltique, en prouvant qu'une flotte de guerre pouvait franchir le Sund; parce qu'elle autorisa la Prusse à goûter les fruits de son émancipation politique, et à prendre vis-à-vis de l'Angleterre une attitude fière, imposante, et susceptible de lui procurer par la suite une importance très-considérable dans les affaires de l'Europe.

En effet, la Prusse s'empara du port de Cux-haven, du pays d'Hanovre et des embouchures de l'Elbe et du Weser; elle fit vivre une armée aux dépens de cet électorat, et elle s'appliqua les revenus des domaines électoraux.

Une telle conduite était bien propre à exciter les vengeances de l'Angleterre, et la Prusse devait s'attendre à des procédés dangereux de la part de cette puissance, d'après la conduite qu'elle avait tenue à l'égard du Danemarck, qui s'était montré bien moins coupable envers elle; mais le gouvernement anglais avait intérêt à faire entrer la Prusse dans son alliance, à la séparer de la France et de la Russie, et non-seulement il s'abstint de mettre l'embargo sur ses vaisseaux, mais il toléra son commerce, et il outra les attentions et les complaisances à son égard.

Tant de fautes, tant de méprises, avaient changé toutes les relations de la Russie; et le beau système établi par le génie de Catherine pour étendre son influence, pour se rendre nécessaire à toutes les puissances, pour les faire servir à la gloire et aux intérêts de son empire, était détruit; tous les liens qu'elle avait formés étaient brisés ou peu solides; toute espèce d'influence était anéantie, et la Russie isolée était presque retournée à la situation où l'avait trouvée Pierre-le-Grand.

Paul I^er^ mourut le 24 mars 1801, laissant son empire dans la situation déplorable que je viens d'exposer. Paul n'avait régné que pour briser l'édifice que Catherine-la-Grande avait élevé par son habile politique. Il n'avait régné que pour apprêter un immense travail à son successeur.

C'est sous le règne d'Alexandre, c'est sous ce règne à jamais célèbre, qu'on va voir paraître un génie à la fois guerrier et politique, un génie qui surpasse celui de Catherine, mais qui ne la surpasse qu'à cause de l'attention qu'il a mise à ne point s'écarter de son système politique.

# CHAPITRE XV.

*Avénement d'Alexandre Ier au trône de toutes les Russies.*

Il s'en fallait de près de deux ans qu'Alexandre eût atteint son cinquième lustre, lorsque la mort inopinée de l'empereur Paul Ier, son père, fit tomber entre ses mains les rênes du gouvernement de l'empire de Russie.

Ce prince, doué d'autant de vertus que de belles qualités, mais jeune et sans expérience des affaires, n'était pas capable de sonder lui-même les plaies trop profondes qu'avait faites à l'empire la mauvaise politique de Paul. Il crut démêler la raison de la douleur qu'il remarqua sur les visages de tous les sénateurs et de ses ministres; il crut s'apercevoir que cette douleur était l'effet des malheurs de la patrie, causés par la conduite de son prédécesseur. Il sentit le besoin de faire rentrer le calme dans toutes les âmes, et d'étouffer le souvenir des malheurs du règne précédent par les espérances d'une meilleure conduite, et pour cet effet, il fit publier la proclamation suivante :

« Nous, ALEXANDRE I^er, par la grâce de Dieu, Empereur et Autocrate de toutes les Russies, etc.

» Faisons savoir à tous nos fidèles sujets, qu'ayant plu au Tout-Puissant, d'après son irrévocable décret, de trancher les jours de notre très-aimé père et seigneur l'empereur Paul Petrowitsch, dans la nuit du 11 au 12 de ce mois (*v. s.*) du 23 au 24, qui, par un coup d'apoplexie, a passé subitement dans la nuit éternelle, nous, en qualité de son successeur, montons sur le trône de toutes les Russies, et nous prenons en même-temps l'obligation de gouverner les peuples que Dieu nous a confiés d'après les lois et d'après l'esprit de notre grande mère, de la grande souveraine et impératrice Catherine-la-Grande, qui repose glorieusement devant Dieu, et dont la mémoire sera éternellement chère pour nous et pour toute la patrie. En suivant ses sages exemples, nous porterons la Russie au faîte de la gloire, et nous procurerons à nos très-fidèles sujets une prospérité constante. De même nous invitons nos sujets à nous assurer, par un serment, de leur fidélité envers nous, en présence de Dieu qui voit tout, et d'implorer le Tout-Puissant qu'il veuille nous accorder la

la force nécessaire pour supporter le poids qui nous est confié ».

Donné à Saint-Pétersbourg, le 12 mars (*v. s.*) 24 mars 1801.

*Signé* ALEXANDRE.

On voit par cette proclamation que, quoique les lumières de l'expérience manquassent à ce jeune empereur pour juger sainement du parti qu'il avait à prendre dans des conjonctures si difficiles et si délicates, il avait cependant l'expérience du pouvoir de la sagesse. Il s'abandonna à la sagesse; elle lui conseilla de se confier aux hommes qui avaient été dépositaires de secrets de son auguste aïeule, qui avaient partagé ses travaux, et qui seuls étaient en état de réparer les fautes commises par son auguste père.

Les sénateurs, les ministres, les membres les plus distingués du gouvernement, avaient appris à l'école de Catherine à connaître la véritable situation de l'Europe, les intérêts des cours, leurs passions, leurs rapports, les liaisons dans lesquelles se trouvait l'empire de Russie vis-à-vis de toutes les puissances à la mort de Catherine, et la situation où il de-

vait se trouver un jour en ne s'écartant pas de son système.

Ces lumières, ces instructions de l'impératrice immortelle, et surtout les effets prodigieux, les succès inouïs qui étaient résultés de ses habiles conceptions, avaient rendu d'autant plus cruelle pour ces hommes la conduite de l'empereur Paul; et quoique la mort d'un souverain soit toujours regrettable pour des sujets fidèles, ils ne dûrent point en vouloir à la Providence qui avait terminé un règne malheureux pour la patrie, et qui plaçait sur le trône un prince capable de concevoir les vastes projets de son aïeule, et assez prudent pour se confier aux sages qui l'avaient aidée à les mettre à exécution.

C'est là le parti qu'a pris Alexandre, et ce parti devait lui mériter l'amour de ses peuples, parce qu'il était d'avance garant de ses succès et de sa gloire.

Mais avant de se trouver en état de poursuivre l'exécution des vastes et brillans projets de Catherine, quel travail il y avait à faire! Il fallait commencer par réparer les fautes commises par Paul; il fallait rétablir les liaisons qu'il avait rompues; il fallait ressaisir la Prusse, qui commençait à se dégager, et qui avait déjà réussi à

se faire bien venir de l'Angleterre; il fallait entraver sa marche et la remettre dans les liens formés par la politique de Catherine, dont la conduite de Paul l'avait affranchie.

Pour réussir dans un tel projet, il fallait s'allier étroitement avec la France, dont Paul s'était rapproché seulement par ressentiment contre l'Angleterre, mais dont il n'avait pas reconnu la forme de gouvernement, et dont il s'était montré peu auparavant l'ennemi le plus acharné; il fallait étudier le caractère personnel du nouveau chef de cette république et se prêter aux désirs de son ambition; il fallait former des liaisons amicales avec l'Autriche, que Paul avait entièrement aliénée, entretenir soigneusement ses désirs de vengeance, et lui faire concevoir l'espérance des secours les plus efficaces, si l'occasion se présentait de rengager une nouvelle guerre; il fallait dissimuler avec la Turquie, et lui manifester des intentions bienveillantes pour animer ses ressentimens contre la France, et partager l'influence de l'Angleterre à la Porte ottomane; il fallait tâcher de rendre utile aux intérêts de la Russie la conquête ou plutôt la prise de possession injuste qu'avait faite l'empereur Paul des îles vénitiennes de Zante et de Corfou, dans la Mer-Ionienne; et

pour se maintenir dans cette possession, il fallait former une alliance avec le royaume des Deux-Siciles, et tenir dans ce royaume des troupes à titre de défense et de protection. Il fallait opérer tout cela pour replacer l'empire russe dans une situation à peu près semblable à celle dans laquelle il se trouvait à la mort de Catherine; mais cette situation rétablie n'était qu'un travail préliminaire, et elle n'offrait rien encore à l'idée du beau rôle qu'Alexandre était destiné à jouer dans la politique générale de l'Europe.

Le premier but, le but le plus important à atteindre dans le commencement du règne d'Alexandre, étant de rengager la Prusse dans les liens de la Russie, le premier, le principal objet du cabinet de Saint-Pétersbourg était de faire la paix avec la France, d'affecter en sa faveur une prédilection marquée, et de rétablir ses liaisons avec l'Autriche, non pour nuire à la France, mais pour l'empêcher de s'allier avec la Prusse; et pour tenir celle-ci dans la dépendance où elle se trouvait par sa position topographique, qui l'empêchait de remuer sans s'exposer à de graves inconvéniens, même à des vengeances de la part de la Russie, ou de celle de la France peut-être à la guerre de la part de toutes deux.

Je ne dois pas négliger de faire remarquer, avant de terminer ce Chapitre, que l'empereur d'Allemagne avait fait sa paix avec la France; que cette paix avait été signée à Lunéville le 9 février 1801, et avait été ratifiée par les deux parties contractantes. Cette circonstance est importante, parce qu'elle met l'Europe dans une situation toute différente de ce qu'elle était avant; parce qu'elle change absolument les intérêts des cours; parce qu'elle produit en France une joie, une sorte d'enthousiasme qui manifeste hautement que le peuple français a atteint le sommet de la gloire et de son ambition; qu'il veut rendre la paix ferme et durable, et que, pour en compléter le bienfait, il ne veut plus s'occuper que de sa marine et de ses intérêts commerciaux; parce que cet enthousiasme est partagé par le premier consul; parce qu'il proclame cette pensée dans tous ses actes, et qu'il ne paraît plus possible de remuer le continent.

On verra dans la suite le parti qu'a su tirer le génie de la politique russe de cette situation en apparence si tranquillisante pour l'avenir; avec quelle adresse il a manœuvré pour faire naître l'ambition dans le cœur du chef de la France; comme il a su s'emparer de sa passion pour la vaine gloire; comme il a caressé ses

désirs; comme il est entré dans ses projets, dans ses intrigues; comme il a secondé ses vues; comme il a su à propos se brouiller, se réconcilier, et attirer à lui tous les avantages qu'il avait l'air de procurer à la France par ses victoires, par ses médiations, par ses machinations, et à la Prusse, par les bienfaits de cette dernière.

Pour faire bien comprendre ces effets, fruits des conceptions du génie de la politique russe, je vais tâcher d'expliquer la situation politique des trois puissances, russe, autrichienne et prussienne, à la suite du traité de Lunéville, et cet examen servira à développer le système du cabinet de Saint-Pétersbourg, et à faire admirer l'habileté qu'il a mise dans sa marche et dans sa conduite pour anéantir la puissance française, pour se substituer dans tous ses avantages et pour jouer en Europe le rôle le plus brillant et le plus éminent.

## CHAPITRE XVI.

*Situation de la Russie vis-à-vis de l'Autriche à la suite du traité de Lunéville.*

La conduite qu'a tenue la cour de Saint-Pétersbourg depuis le traité de Lunéville semble indiquer que le cabinet russe trouvait un grand avantage à affaiblir la puissance de l'Autriche et à diminuer son influence, et qu'il en trouvait un très-grand aussi à accroître prodigieusement la puissance de la France, et celle de la Prusse dans l'empire d'Allemagne.

Pour juger sainement de cette conduite et de sa convenance, il suffit d'examiner attentivement la nouvelle position où s'était trouvée l'Autriche par le résultat de sa paix avec la France, et considérer ensuite l'influence que cette nouvelle position aurait eue sur la prospérité du commerce de la Russie, sur la tranquillité intérieure de cet empire, et combien elle aurait nui à l'état d'affaiblissement où le cabinet de Saint-Pétersbourg avait intérêt de réduire cette puissance.

La guerre que l'Autriche avait soutenue contre la France avait été si désastreuse, que

tout portait à croire qu'elle n'obtiendrait de la France qu'une paix humiliante et onéreuse, mais le nouveau chef du gouvernement français, qui avait affecté de ne songer qu'à la paix, et de se faire un mérite aux yeux du peuple de la plus grande modération, avait traité si bien l'Autriche, qu'il semblait l'avoir attachée à la France par les liens de la reconnaissance, qu'il semblait avoir ressuscité en quelque sorte le traité de 1756, ce traité que le génie de Catherine avait eu tant de peine à anéantir.

Au fait, la puissance de l'Autriche avant la guerre était disséminée et sans liaison. Les Pays-Bas étaient le premier objet d'invasion, aussitôt que la guerre s'élevait entre elle et la France. Toutes les fois que les Français ont pénétré en Italie, le Milanais n'a pas long-temps résisté; l'histoire en fait foi; l'éloignement de la métropole ne permettait jamais de mettre ces possessions à l'abri de ces accidens.

La démarcation qui fixait l'Adige pour limite, en livrant à la maison d'Autriche la ville et l'état de Venise, lui donnait un dédommagement qui avait l'avantage inappréciable de la contiguité; elle lui donnait des ports qui devaient lui assurer un jour la domination de la mer Adriatique.

En acquérant la Dalmatie vénitienne, elle gagnait un pays peuplé par une nation brave, active, industrieuse, familière avec les travaux de la mer, et riche en matelots excellens.

L'Autriche devenait par cette acquisition ce qu'elle n'avait jamais été avant, une puissance maritime et vraiment commerçante, maîtresse de suivre les traces de l'ancienne Venise, et d'opposer une concurrence redoutable aux autres nations dans le commerce de la Méditerranée.

Elle devenait par cette acquisition maîtresse de l'Albanie, par le seul effet de son voisinage avec cette province turque; ce qui pouvait, d'une part, accroître son influence à la Porte; et d'autre part, contrarier les projets que la Russie avait eu dessein d'exécuter en s'emparant des îles de Zante et de Corfou, projets auxquels elle n'avait pas encore renoncé, puisqu'elle prenait toutes sortes de précautions pour s'y maintenir.

On ne pouvait donc voir dans ce traité qu'une source abondante de richesses et de prospérités futures pour la maison d'Autriche.

C'est moins le nombre des hommes que leur position sur le globe qui en détermine le prix; ainsi ceux qui habitent un port de mer ont

une valeur tout autre que ceux qui seraient répandus sur des plaines ou des montagnes stériles, et le gouvernement autrichien eût été toujours maître d'appeler une population aussi nombreuse qu'utile sur les côtes de la Dalmatie.

Mais indépendamment de ces avantages de situation, il n'avait pu échapper à l'attention du cabinet de Saint-Pétersbourg que l'Autriche, en échangeant ces provinces, avait gagné beaucoup en population; et en effet, en évaluant par approximation, la population de la Belgique et celle du Milanais à. . . . 4,000,000

Celle des deux Gallicies, à. . . 3,900,000

Les États vénitiens, à. . . . . . 1,800,000

La différence à l'avantage de l'Autriche était de 1,700,000 âmes.

On voit, par ce que je viens d'exposer, le prodigieux changement qui venait de s'opérer dans la situation de l'Autriche par le traité de Lunéville, et le danger que pouvait courir la Russie, si le génie de son gouvernement ne trouvait promptement les moyens de briser les nouveaux liens de la France avec cette puissance; mais pour rendre encore plus sensible le danger de cette situation, il faut se représenter l'Autriche dans ses rapports avec la Russie, dans sa situation avant la guerre, parce que, si déjà sa

situation avait paru redoutable à la Russie, et si Catherine avait jugé de son intérêt de l'affaiblir, il devenait bien autrement important de réduire sa puissance dans un moment où elle avait obtenu un très-grand accroissement, tant sous le rapport de la population que sous le rapport des localités, et dans un moment surtout où la Prusse s'agitait et paraissait travailler avec ardeur à établir son indépendance.

A considérer la Russie et l'Autriche sous le rapport politique de leur position respective, il semblait qu'elles étaient destinées à devoir vivre éternellement en paix, et qu'elles ne pouvaient point se passer d'être amies.

L'Autriche, considérée, dis-je, dans sa position ancienne, comme dans ses anciens rapports politiques avec toutes les nations de l'Europe, n'ayant de puissance que par l'étendue de son territoire, sa population et les ressources de son sol, mais ne participant en aucune manière aux profits du commerce maritime, semblait destinée, pour l'intérêt de toutes les puissances maritimes et continentales de l'Europe, à être formidable, et à être toujours maintenue dans son degré de force pour protéger le commerce des uns, pour défendre les possessions et l'indépendance des

autres; pour comprimer les ambitions, voler au secours des opprimés, et maintenir la balance entre toutes les puissances.

D'après cette vérité, on aurait dû être étonné de voir la Russie, et surtout l'Angleterre, rester spectatrices tranquilles du changement opéré par le traité de Lunéville dans la situation politique de l'Autriche, puisque ce changement, qui avait été avantageux seulement à l'Autriche, avait changé infiniment sa situation première d'influence et de relation, et avait occasionné un préjudice notable aux intérêts de ces deux puissances.

Ces deux puissances dûrent sentir que l'Autriche, dépouillée de ses états en Italie, de ses dix provinces des Pays-Bas, de ses états en Empire, et de son influence dans toutes les parties de ce vaste empire, dont une grande portion avait été abandonnée à la France par ce traité, et dont une autre portion allait passer dans les mains et sous la protection de la Prusse par l'effet des sécularisations; ces puissances, dis-je, dûrent sentir qu'il ne resterait en Italie, en Suisse, en Hollande et en Empire, aucun moyen de se garantir de l'ambition, de l'influence prédominante, et des spéculations exclusives et onéreuses de la France, tandis

qu'avant ce funeste traité, l'Autriche était dans l'attitude la plus imposante au cœur de l'Italie, aux Pays-Bas et en Empire, et veillait aux intérêts de tous, depuis la mer d'Allemagne jusqu'au golfe de Gênes et de Venise; tandis que par elle l'Empire et les républiques de Hollande et d'Helvétie étaient indépendantes et tranquilles; que par elle aussi toutes les puissances de l'Italie étaient protégées contre l'avidité mercantile des grandes puissances, et contre tous les genres d'ambition.

Par l'effet de cette même puissance, vraiment formidable et intéressante pour tous les états qu'avait l'Autriche avant le traité de Lunéville, la Russie même participait à l'influence qu'elle exerçait sur toutes les puissances, tant pour la conservation de son commerce au nord, à l'orient et au midi de l'Europe, que pour la sûreté de ses propres états voisins de l'empire d'Allemagne et de l'empire ottoman. Mais la puissance de l'Autriche s'étant accrue pour elle seule, et cet accroissement ayant eu l'effet non-seulement de détruire tous les avantages de protection et d'influence qu'avaient retirés tous les états de la situation où elle s'était trouvée avant le traité de Lunéville, mais encore de substituer la France dans tous

ces avantages, la cour de Russie n'eut plus le pouvoir de se dissimuler que les conquêtes qu'elle avait faites sur le Grand-Seigneur, et qu'elle avait dues en partie à la coopération de l'Autriche, ou à ses liaisons avec cette puissance, pourraient lui être enlevées, si l'Autriche trouvait de l'intérêt à seconder le Grand-Seigneur, pour lui faciliter les moyens de s'en remettre en possession; et la chose eût été d'autant plus facile, que les peuples conquis par la Russie en Europe, mais surtout les habitans de la Crimée, n'étaient point encore façonnés à ses lois, à ses usages; qu'ils pouvaient tenir par leur religion et leurs mœurs à leur ancien maître, et que, ces pays étant trop éloignés du centre de l'empire russe, il eût été impossible à la cour de Saint-Pétersbourg de se mettre assez promptement en mesure pour en empêcher la conquête.

La cour de Russie savait très-bien quel eût été le résultat, pour l'empire russe, de la perte de ses possessions en Turquie, et surtout de la perte de la Crimée. Elle savait qu'elle eût perdu en même temps le commerce qu'elle faisait dans la Mer-Noire, lequel était d'un avantage immense, non-seulement pour ses profits, mais encore pour son influence com-

merciale dans cette mer et avec tout le nord de l'Europe.

La position de la Russie était difficile, même alarmante; et pour la changer, il était essentiel de changer la situation de la France vis-à-vis de l'Autriche; et c'est ce qu'a opéré le cabinet de Saint-Pétersbourg avec une habileté peu commune, comme on le verra bientôt.

Mais pour donner une idée exacte de la situation politique de la Russie à cette époque, il ne suffit pas de l'avoir montrée dans ses rapports avec l'Autriche, il convient de la montrer aussi dans ses rapports avec la Prusse.

---

## CHAPITRE XVII.

*Situation de la Russie vis-à-vis de la Prusse, à la suite du traité de paix de Lunéville.*

Tant qu'avait duré la puissance de l'Autriche, tant en force réelle qu'en force d'influence, on avait vu la Prusse s'agiter, se tourmenter de toutes les manières pour quitter le rôle passif et secondaire qu'elle était obligée de jouer en Europe, et les flots de son ambition venir se briser aux pieds de l'Autriche, de la Russie et de la France, qui élevaient des digues insurmontables à ses projets, et qui la bornaient de tous les côtés.

On a vu cette même Prusse profiter des embarras et des querelles de ses redoutables rivales; avancer ou reculer selon les occasions; se jeter tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; séduire, tromper, trahir et sacrifier amis et ennemis, selon que ses intérêts lui semblaient l'exiger pour l'exécution de ses desseins, pour l'arrangement de ses affaires; et toute cette conduite a fait voir dans la Prusse une puissance dévorée de la soif de paraître grande, et disposée à tout mettre en usage pour le devenir.

Elle profita du temps de la guerre pour faire des économies et s'enrichir, et elle se prêta aux désirs de la France, pour précipiter tous les traités de paix, dans l'espoir d'en être bien servie, et d'obtenir de son amitié pour elle et pour les princes protestans, ses amis et ses alliés, de riches récompenses, d'immenses indemnités, et l'anéantissement d'un corps politique et d'une constitution qui s'étaient constamment opposés à ses vues, à cause des garanties des puissances qui prenaient intérêt à la conservation de leur existence.

Depuis la mort de Charles VI, le dernier des empereurs autrichiens qui ait joué un rôle brillant en Empire, la Prusse a été dans ce corps politique ce que le ver solitaire est dans le corps humain; elle en a attaqué toute l'économie, rongé les entrailles, détruit la constitution, et plongé ce corps, autrefois si robuste, dans un état de consomption, de langueur et d'étisie qui eût fini par l'anéantir entièrement, si la politique bien entendue des gouvernemens russe et français n'eussent arrêté les ravages de sa dent meurtrière.

La Prusse, dans la situation où elle se trouvait après le dernier partage de la Pologne, et dans les derniers temps du règne de Catherine,

était placée entre trois grandes puissances qui la resserraient, qui la comprimaient de tous les côtés : elle était dans une dépendance presque servile; elle était destinée à se renfermer dans une humble neutralité, ou à se donner au plus offrant et dernier enchérisseur; mais elle fut plus particulièrement obligée de se donner à la Russie, parce que, par sa situation topographique, elle se trouvait en contact et en connexion avec cette puissance, et plus imminemment sous sa dépendance : il paraissait même impossible à la Prusse de s'affranchir de cette dépendance, tant que la situation de la Russie n'éprouvait pas d'altération, soit dans sa force, soit dans son influence.

Mais sa position pouvait devenir extrêmement différente vis-à-vis de la Russie, si elle parvenait à réaliser ses projets ambitieux sur l'Empire, par la seule faveur de la France, et sans le concours de la Russie. Alors la force positive de ses alliés, ses ressources en tous genres, dans un pays vaste, populeux, riche et industrieux; l'influence de relation qui lui acquérait près des autres puissances du continent, et particulièrement près des cours de Danemarck et de Suède son degré d'importance; tous ces moyens auraient été plus que

suffisans pour l'enhardir à s'affranchir de la dépendance de la Russie, pour opérer une révolution dans la politique du nord de l'Europe, et la Russie eût eu peut-être beaucoup de peine à se défendre des tracasseries, des intrigues et de l'ambition inquiète et turbulente d'une semblable voisine.

La Russie eût eu encore de plus vives inquiétudes et des embarras bien plus considérables, si, dans les termes où elle se trouvait à cette époque vis-à-vis de la France, cette dernière eût entrepris de seconder la Prusse pour lui faire obtenir sa manumission; car il en eût pu résulter aussi la manumission de la Suède, et la réintégration de cette puissance dans des provinces que la fortune des armes russes lui avait ravies.

La Suède n'était pas encore consolée des coups trop sensibles que lui avait portés à différentes époques l'ambition de la Russie; elle n'avait jamais pardonné les actes de perfidie et de violence que la Russie avait exercés envers elle, pour lui arracher diverses parties de ses états, et particulièrement la Livonie, dont la perte lui avait été d'autant plus funeste, qu'à cause de cette perte elle devait payer annuellement des sommes considérables

à la Russie, pour se procurer dans cette même province une multitude d'objets étroitement essentiels à ses besoins, tandis qu'avant elle avait la faculté de pourvoir à ses nécessités, par la possession de ce grenier du Nord, sans devoir subir la loi d'un puissant voisin, ou se soumettre aux rigueurs de la cupidité.

La Suède n'avait pas oublié non plus la conduite de la Russie au sujet de la neutralité du Nord; la manière altière, impérieuse et outrageante avec laquelle la Russie lui avait enjoint, du vivant de Paul Ier, de prendre part à cette ligue, si contraire à ses liaisons avec l'Angleterre, si contraire à ses intérêts commerciaux; elle avait sur le cœur tant de violences, tant de procédés humilians, et depuis long-temps elle gémissait de ce que ses moyens ne répondaient point à son courage et à ses désirs de vengeance; et sans doute aussi cette puissance devait saisir avidement les occasions de s'affranchir de l'espèce de dépendance où sa faiblesse l'avait réduite vis-à-vis de la Russie.

Le caractère personnel du jeune roi de Suède était de nature à donner des inquiétudes et à fixer l'attention de la Russie. Ce prince, avec l'humeur inquiète et turbulente, et des inclinations chevaleresques, cherchait à se faire

remarquer, à faire parler de lui, et l'on savait à Saint-Pétersbourg que son projet était d'aller visiter tous les états d'Allemagne, et d'aller prêcher une croisade contre la France. Son fanatisme politique n'était pas capable d'opérer quelque chose d'utile en faveur de sa nation; mais il pouvait procurer des alliés à la Prusse, et cette circonstance était digne d'une grande considération pour la Russie.

Au fait, si la Prusse eût réussi à réaliser ses projets ambitieux en Empire sans l'assistance de la Russie; si elle se fût trouvée portée au degré de puissance dont il a déjà été fait mention; si elle se fût vue en état de se soustraire à l'influence de la Russie, et de la combattre corps à corps, elle se fût sans doute assurée de l'alliance de la Suède, qui comme elle aspirait depuis long-temps à se soustraire à l'influence de la Russie, et cette Suède n'eût pas manqué de saisir avec empressement l'occasion d'entrer dans une ligue formidable, capable de redresser des torts, de réparer des injustices, de satisfaire des vengeances.

Un tel événement était plus que probable, si la Prusse eût réussi à faire indemniser en Empire, elle et ses adhérens, de la manière qu'elle l'exigeait, et alors la Russie eût eu à se

défendre d'une ligue formidable tant sur mer que sur terre; et indépendamment de ce que son commerce maritime et la tranquillité de ses états du Nord se seraient trouvés extrêmement compromis par une telle guerre, elle eût eu encore à redouter la vengeance de l'Autriche, dont la politique eût été de profiter de ses embarras pour se refaire à l'Orient et en Pologne, des pertes que la jalousie et l'intrigue lui avaient occasionnées en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie, ou de profiter des revers de la Prusse, pour s'indemniser à ses dépens des mêmes pertes, et reconquérir en Empire sa première influence et le respect dû à la dignité impériale.

Mais par tous ces moyens, la Prusse eût obtenu son émancipation par des combats très-dangereux, puisqu'elle n'eût pas pu obtenir des succès contre la Russie sans s'affaiblir et sans s'exposer aux entreprises de l'Autriche et de la France, et la Prusse eût eu tort de chercher son émancipation dans une guerre qui, même heureuse, ne lui eût procuré qu'une indépendance précaire.

Cependant tous ces essais de la Prusse pouvaient devenir très-contraires aux intérêts de la Russie, puisque le véritable intérêt de la

Russie était que la Prusse ne devînt grande que par son assistance, seul moyen de la maintenir dans la dépendance et de pouvoir étendre au loin son influence.

J'ai établi ci-dessus que la Prusse, par l'effet de sa position topographique, était destinée à jouer, en tout temps, un rôle secondaire dans la politique du continent, et que par la nature de ses alliances, de ses moyens et de ses ressources, elle ne pouvait prendre part aux affaires que pour opérer des diversions en faveur de l'un ou de l'autre parti qu'elle avait intérêt de servir, mais qu'elle était dans l'impossibilité de lutter seule contre l'une ou l'autre des trois grandes puissances, la Russie, l'Autriche et la France, sans compromettre son existence et provoquer son anéantissement.

C'était là véritablement la situation de la Prusse après le traité de Lunéville, et cette situation était tellement incertaine, que cette puissance avait besoin de beaucoup de précaution et d'une extrême circonspection pour se conserver sur le pied de puissance indépendante.

La politique eût dû être, sous le règne de Frédéric-Guillaume II et sous celui du roi actuel, ce qu'elle fut sous le règne de Frédéric-le-Grand;

puisque son royaume était placé entre trois grands états que la Prusse avait un égal intérêt de ménager.

Elle eût dû se borner à observer les mouvemens de la politique de ces trois grands colosses; mais les observer avec le télescope, c'est-à-dire d'une distance très-éloignée, et ne pas chercher à établir des points du contact et des rapprochemens si contraires à sa faiblesse, si nuisibles à ses intérêts.

La Prusse pouvait se considérer comme puissance importante dans la balance politique de l'Europe, lorsqu'elle était séparée de la France par les vastes pays situés entre l'Escaut, la Meuse et le Weser, et lorsqu'elle l'était de la Russie par les contrées placées entre l'Oder et la Duna. Par cette position, quoique puissance du second ordre, elle pouvait acquérir une très-grande importance dans la balance, et cette importance résultait du poids qu'elle y mettait, en se déclarant en faveur de l'une ou de l'autre des puissances en guerre, pour faire triompher celle qu'il était de son intérêt de seconder, ou pour forcer à la paix et même à des restitutions, celle qui aurait eu trop d'avantages.

De cette manière, la Prusse était toujours assurée des récompenses qui sont ordinairement

le prix de ces secours et de ces médiations armées, et elle accroissait sa puissance sans compromettre son indépendance; et son amitié était recherchée, en raison de ce que sa puissance paraissait avoir de redoutable.

C'était-là la conduite qu'avait tenue Frédéric-le-Grand pendant tout son règne, et c'était à cette conduite habile qu'il avait dû l'indépendance de son royaume, l'accroissement de son territoire et la grande considération dont il avait joui dans la politique de l'Europe.

L'habile politique de Catherine avait apprécié toutes les gênes de cette situation de la Prusse, pour l'accroissement de son influence; elle avait senti que la Prusse serait constamment vis-à-vis de la Russie dans la plus parfaite indépendance, et qu'elle userait librement de ses forces en faveur du parti qu'il lui conviendrait d'appuyer. Mais Catherine imagina le second partage de la Pologne; elle fit toucher ses frontières à celles de la Prusse, et en un instant la scène changea; la Prusse, qui pouvait devenir grande par ses secours, par ses propres moyens, et maintenir une sorte d'indépendance, ne put plus devenir grande que par les faveurs de Catherine; elle devint à l'instant dépendante.

Depuis le dernier partage de la Pologne, et

surtout depuis le succès de la France en Empire, il n'existait plus de barrière entre la Prusse et la Russie, comme il n'en existait plus entre la Prusse et la France; et cette circonstance ne pouvait être que préjudiciable à la Prusse, soit qu'elle restât dans la situation où elle se trouvait avant l'exécution du système des sécularisations et des indemnités, soit qu'à la suite de l'exécution de ce système elle se trouvât dans l'état d'agrandissement de territoire, de population, de revenus et d'augmentation d'influence le plus considérable. . . . . . . .

Dans le premier cas, ses pays de Westphalie pouvaient être attaqués de front et de revers par la France; et si cette même France avait l'intention de pénétrer dans ses états, ce n'était pas la multitude de petits princes des cercles de Westphalie et de Basse-Saxe, qui pouvaient s'y opposer. Ainsi, par cette raison, la Prusse aurait eu à regretter d'avoir intrigué d'abord pour faire perdre à l'Autriche ses provinces des Pays-Bas, et d'en avoir ensuite consommé la perte par sa défection, et elle eût reconnu par-là combien il eût été intéressant pour sa sûreté et son indépendance, que l'Autriche conservât cette barrière entre la Hollande et le nord de l'Allemagne, et combien il pouvait

être dangereux pour elle que l'Autriche cessât d'être grande puissance.

J'ai fait voir que la Prusse, en raison de l'accroissement de forces et d'influence qu'elle acquérait en Empire, tant pour elle que pour ses amis et ses alliés, se trouvait en position pour donner des inquiétudes à la Russie; et j'ai dû suivre cette forme de controverse dans cet examen, pour rendre plus frappante et plus évidente la nécessité où s'était trouvée Catherine, de mettre de bonne heure la Prusse sous sa dépendance.

Ainsi donc, après avoir fait remarquer le parti qu'aurait pu tirer la Prusse de sa force positive, et de celle positive de ses alliés, ainsi que de son influence sur la Suède, pour se soustraire à la dépendance de la Russie, j'ai présenté une considération politique très-possible, quoiqu'elle pût n'être pas vraisemblable.

Sans doute, il était possible que la Prusse, placée par elle-même dans une attitude formidable, et entourée d'une multitude d'alliés, devenus puissans par elle, eût eu le désir de s'abandonner plus légèrement aux caprices de son ambition, et qu'elle eût trouvé plus insupportable les gênes occasionnées par sa dépendance. Il était possible que la Prusse eût

eu un jour l'idée de briser les chaînes qui la liaient; et elle y eût réussi peut-être, si elle eût pu être assurée de la fidélité de ses alliés, et de leur soumission à ses volontés.

La politique de Paul Ier avait tellement dégagé la Prusse des gênes que lui avait imposées la politique de Catherine, qu'elle aurait pu se livrer à de telles entreprises; mais la nouvelle politique du cabinet de Saint-Pétersbourg avait déjà pris des mesures pour borner l'ambition personnelle de la Prusse, et pour la faire rentrer dans la route que lui avait tracée Catherine; il avait apprécié les effets de sa nouvelle position; il savait que des princes destinés à régner tranquillement au centre de l'Empire, n'auraient eu aucune envie de seconder l'ambition de la Prusse, de l'aider à briser des fers qu'elle s'était forgés elle-même, et qu'ils se seraient bien gardés d'entrer dans une guerre qui n'aurait pas eu pour objet l'Empire, et dont le succès même n'aurait pu leur être bon à rien. Il savait que ces princes ne se seraient point exposés à être enveloppés dans les malheurs qui auraient accablé la Prusse en cas de revers, et qu'ils n'auraient pas sacrifié aux hasards d'un événement si incertain, une tranquillité réelle, toutes les douceurs d'un règne

paisible. Il savait, dis-je, que ces princes ne se seraient point livrés à une conduite si impolitique, si inconsidérée, et qui pouvait devenir pour eux si funeste; enfin, il savait que si ces princes eussent été inclinés à montrer à la Prusse quelques complaisances, pour maintenir sa prépondérance en Empire vis-à-vis de la maison d'Autriche, il ne se fussent prêtés en aucune manière à la seconder dans ses démêlés, soit avec l'empereur de Russie, soit avec la France, parce qu'ils n'eussent pas pu douter des conséquences qui eussent été la suite des revers, conséquences très-douloureuses pour eux.

Supposons à présent le cas où la Prusse, ne gardant plus de mesures, et se croyant permis d'abuser de l'autorité qu'elle s'était arrogée sur tous ces princes, eût voulu les forcer à entrer dans sa guerre contre la Russie; alors la France eût eu intérêt à s'y opposer, et s'y fût opposée, parce qu'une telle coalition eût donné à la guerre entre la Prusse et la Russie, le caractère d'une guerre d'Empire, ce qu'il était de son intérêt d'empêcher. Premier obstacle.

Mais supposons encore que la France n'eût point trouvé d'intérêt à empêcher une telle

coalition, l'empereur d'Allemagne eût eu, lui, intérêt à tomber sur les états de tous les princes d'Empire engagés dans la guerre entre la Prusse et la Russie, et à profiter de leurs occupations pour s'en emparer. Second obstacle.

Ainsi donc, dans le cas d'une guerre entre la Prusse et la Russie, ces deux puissances avaient à redouter les vengeances de l'Autriche; la Russie ne pouvait plus être tranquille sur le sort de ses possessions en Pologne et en Turquie, et la Prusse n'avait pas moins d'inquiétude sur le sort de ses alliés, et pour son influence en Empire; et ces craintes et ces embarras étaient autant de moyens qui facilitaient au cabinet de Saint-Pétersbourg le rétablissement du système politique de Catherine, et le rengagement de la Prusse dans ses premières chaînes. Mais qu'il fallait d'habileté pour mettre à exécution un tel système, à l'égard d'une puissance qui était déjà devenue si grande, qui avait déjà fait des tentatives pour fonder son indépendance, et qui semblait ne pouvoir supporter l'idée d'une simple contrainte!

Ce qui rendait encore d'autant plus difficile pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, le travail qu'il avait à faire pour s'assujettir de nou-

veau la Prusse, c'était ce même traité de Lunéville qui avait établi de fortes barrières entre la France et l'Autriche.

---

## CHAPITRE XVIII.

*Politique de la Russie pour saper les fondemens du Traité de Lunéville.*

Le traité de paix conclu à Lunéville avait été favorable à l'Autriche seule ; aucune puissance ne pouvait en retirer d'autre avantage que celui de voir le continent un peu moins exposé aux horreurs d'une guerre conduite avec succès par tout un peuple révolutionné, et par ses chefs impitoyables ; mais cette paix avait dépouillé l'Empire des domaines qu'il possédait sur la rive gauche du Rhin, et par ce dépouillement, les princes possessionnés sur la rive droite n'étaient point en sûreté et garantis des flots de l'ambition du nouveau chef du gouvernement français ; la Prusse même était exposée à souffrir des excès de ce gouvernement, et des ressentimens de l'Autriche, à laquelle le traité de Lunéville avait confié le soin de pourvoir aux indemnités qu'il avait

été convenu, par ce même traité, de fournir aux princes qui avaient été possessionnés sur la rive gauche, et qui se trouvaient dépossédés. Enfin la Russie voyait l'Autriche devenue plus puissante et plus formidable qu'elle n'était avant la guerre, par l'effet de la concentration de toutes les parties de sa monarchie, par l'augmentation de sa population, par le droit qui lui avait été accordé de pourvoir aux indemnités, droit qui lui donnait la faculté de se venger de la Prusse, en lui contestant des prétentions qui lui avaient été assurées par la France dans des conventions secrètes, faites pendant la durée de la guerre, tant pour elle que pour la maison d'Orange.

Cette nouvelle situation de l'Autriche était trop contraire aux intérêts de la Russie, pour que celle-ci la laissât subsister, pour qu'elle n'employât pas tout son génie à la faire changer.

Mais que d'obstacles il fallait commencer par surmonter, avant de se trouver en mesure pour pouvoir saper les fondemens de ce traité!

La Russie avait à combattre le génie d'un homme dont l'orgueil, l'ambitiou et la vaine gloire se trouvaient enchaînés par le besoin qu'il avait de s'affermir dans le poste éminent qu'il avait tenu en partie de la reconnaissance

des factieux, et de l'enthousiasme du peuple français pour sa personne, et en partie de ses intrigues.

Cet homme avait besoin de beaucoup de popularité pour se soutenir, pour conquérir l'affection du peuple, et il était difficile de lui inspirer des sentimens contraires à ceux qu'il affectait d'afficher dans toutes ses proclamations, dans tous ses actes, dans tous ses décrets; sentimens qui annonçaient sa résolution très-ferme d'embellir, d'enrichir la France, de rendre heureux le peuple, et de mettre le comble à sa gloire en faisant jouir l'Europe du bienfait d'une paix générale.

Mais le génie russe savait que les passions, chez les hommes, et principalement chez les hommes parvenus, ont bien plus d'empire sur leur cœur et sur leur esprit que les conseils de la sagesse et de la raison. Il avait observé la conduite de Bonaparte dans le temps qu'il commandait les armées de la République en Italie; il avait remarqué sa passion pour la gloire, son amour pour le faste, un vif désir de paraître grand. Son expédition en Égypte avait été la preuve que son cœur était brûlé d'ambition; et ses promesses et ses engagemens dans toute sa carrière, tant militaire

que politique, en Italie et en Egypte, avaient donné souvent occasion de juger de ses principes en fait de sincérité et de bonne foi. D'ailleurs, sa position nouvelle fortifiait en lui son penchant naturel à la défiance; il était ombrageux, fier et emporté par caractère, et il ne fallait que lui faire entrevoir des craintes, des dangers apparens, pour transformer en un moment le calme de sa raison en une agitation violente de toutes ses passions : c'était donc par ses passions qu'il fallait s'en emparer.

Mais pour diriger à la fois les affaires, l'homme et son caractère, il fallait un ministre d'une habileté peu commune, un ministre qui possédât à fond tout le génie de la politique, qui fût en état de triompher, à force d'art, des résistances que pourraient lui opposer l'inexpérience d'une fortune toute neuve, l'hésitation et le besoin qu'on avait de maintenir les paix déjà faites, pour accélérer la conclusion de celles qui restaient encore à faire.

Un tel ministre existait à Saint-Pétersbourg, et ce ministre était doué des talens convenables pour agir avec adresse dans une telle mission. Le comte de Markow, c'est le nom de ce

ministre, fut envoyé à Paris pour y remplacer, en qualité d'ambassadeur, M. le comte de Kalitschew, qui y avait été envoyé en la même qualité par Paul Ier, non pour faire la paix avec la République, mais pour donner à Bonaparte des marques de sa considération pour sa personne.

Mon dessein n'est pas d'entrer dans des suppositions à l'égard de la conduite qu'a dû tenir M. le comte de Markow pour changer les dispositions de Bonaparte; mais j'observerai que la Russie avait le plus grand intérêt à voir rétablir les points de contact qui existaient autrefois entre la France et l'Autriche, et à faire disparaître les barrières qui avaient été posées entre ces deux grandes rivales par le traité de Lunéville; et on concevra qu'un ambassadeur adroit n'aura pas manqué de représenter avec des couleurs vives et capables de faire impression, les dangers de la nouvelle situation de l'Autriche, pour les intérêts de la Russie, de la Prusse et de la France même.

Il aura fait envisager la Russie comme disposée à prêter ses secours à la France, pour maintenir ses avantages et affermir ce gage d'une paix durable en Europe; comme disposée à seconder la France pour précipiter sa

paix avec l'Angleterre, et par-là lui procurer les moyens de rétablir sa marine, et de faire refleurir son commerce.

Il n'aura pas manqué de s'apitoyer sur le sort de la Prusse, et de la montrer exposée aux ressentimens, à la vengeance de l'Autriche, et forcée de soutenir à elle seule les efforts de cette puissante rivale, pour s'être déclarée l'amie de la France, pour s'être prêtée à ses désirs, pour l'avoir secondée de toutes les manières.

Il n'aura pas négligé de faire apprécier la perte de l'influence de la Prusse en Empire, et le contre-coup sensible que la perte de cette influence de la Prusse allait causer à l'influence de la France sur ce grand état, et l'augmentation d'influence qu'allait acquérir l'Autriche dans ce même Empire, par l'effet des indemnités sur lesquelles le traité de Lunéville lui donnait le droit de statuer.

Mais il n'aura pas négligé surtout de fixer les regards du gouvernement français sur cette République cisalpine, fondée au centre de l'Italie, et composée en partie de grandes provinces depuis long-temps soumises à la maison d'Autriche, et plus portée à se déclarer en faveur de cette maison restée sa voisine, qu'en faveur des Français, séparés d'elle pas les Alpes,

le Piémont et la république ligurienne, et contre lesquels l'Italie, dans tout temps, s'était fortement prononcée. Et de telles observations n'auront pas manqué de faire une vive impression.

J'ignore, je le répète, de quels moyens s'est servi M. le comte de Markow pour changer les premières dispositions de Bonaparte à l'égard de l'Autriche; mais je crois que les observations que je viens d'exposer ont pu du moins faire partie des raisons qu'il a dû alléguer pour opérer un changement si subit dans la disposition du cabinet des Tuileries.

Il y avait très-peu de mois que M. le comte de Markow était à Paris, lorsque Bonaparte, qui s'était chargé d'organiser la république cisalpine, et de lui donner une constitution, imagina de convoquer à Lyon une consulte, pour, avec les membres de cette consulte, travailler à ce grand ouvrage. Il avait dressé lui-même le mode de convocation et le nombre de députés que devait envoyer chaque ordre, chaque ville, chaque corporation; et dès que les membres de la consulte furent réunis, il se rendit à Lyon.

Les premiers momens de son séjour en cette ville furent employés à caresser les membres

les plus importans, et à les faire sonder sur le désir qu'il avait d'être nommé chef de cette république. Il trouva les esprits fort bien disposés, et cette disposition même des esprits l'engagea à violer plus ouvertement ses engagemens à l'égard de l'Autriche, en ajoutant d'autres territoires à cette république, et en substituant à son premier nom celui de république italienne.

Bonaparte fut donc proclamé président, non de la république cisalpine, mais de la république italienne.

A peine cet événement fut-il connu des deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, qu'elles s'empressèrent de faire féliciter Bonaparte sur sa nouvelle dignité, ce qui donna à comprendre aisément que ces deux cours n'avaient point été étrangères à cet événement, et qu'elles ne le seraient point à ceux qui en seraient la conséquence.

Cette conduite de la cour de Saint-Pétersbourg était politique, raisonnable, nécessaire pour ses intérêts; elle était même très-conséquente, en raison des liaisons nouvelles qu'elle venait d'établir avec la France, et du besoin qu'elle avait de les entretenir, afin de se servir de la France, qu'elle avait le dessein de faire

agir pour édifier sa puissance et son influence.

D'ailleurs, la Russie n'avait point d'obligation à l'Autriche, du traité de Lunéville ; elle n'avait même pas été consultée dans cette affaire, et elle n'avait point de raison pour blâmer la conduite de Bonaparte, qui ne lui causait aucun préjudice.

Mais l'Europe, qui n'était pas dans le secret de ces artifices, et qui avait pour ainsi dire tressailli de joie, lorsqu'à la suite du traité de Lunéville elle connut la proclamation par laquelle Bonaparte annonça sa conclusion au peuple français, dut être vivement affectée lorsqu'elle vit, quelques mois plus tard, la conduite politique et les entreprises de ce chef de la France, lorsqu'elle vit l'Autriche exécuter strictement et religieusement ses engagemens, et la France ne tenir aucun des siens.

Ce ne fut pas seulement en raison de l'oubli de ses engagemens que la France donna de vives inquiétudes à l'Europe ; elle en causa de bien plus vives par les actes qu'elle publia, et la tournure qu'elle prit pour justifier ses violations et ses entreprises, parce que ces formes et ces principes diplomatiques, inconnus jusqu'alors, ne permettaient plus de préjuger où pourrait s'arrêter l'ambition de Bona-

parte, et quand il serait possible d'espérer qu'il s'occuperait de l'exécution de ses engagemens.

La note adressée alors aux puissances pour leur notifier la nomination du premier consul à la présidence de la république italienne était un acte auquel on ne pouvait point s'attendre après la ratification du traité de Lunéville, parce qu'il en renversait toutes les bases, et plus encore parce qu'il semblait dire à l'Europe que Bonaparte ferait dans la paix, par l'effet de sa seule volonté, ce qu'il aurait pu faire dans la guerre par ses conquêtes.

Cette note du gouvernement français avait changé tout à coup les idées que l'on avait eues de la tournure vraisemblable que prendraient les affaires d'après le traité de Lunéville.

Des gens simples, qui croient que les clauses d'un traité politique doivent s'exécuter avec la même rigueur qu'on exécute celles d'un contrat entre particuliers, n'auraient pas cru qu'il eût été possible au gouvernement français d'interpréter ces mêmes clauses de manière à rendre ce traité illusoire; et en effet, des gens de bonne foi auraient eu peine à soupçonner d'une telle subtilité le gouvernement français,

qui se piquait de loyauté, et dont le chef disait, dans son message du 24 pluviose (13 février) : « Il ne reste ni interprétations à crain» dre, ni explications à demander, ni de ces » dispositions équivoques dans lesquelles l'art » de la diplomatie dépose le germe d'une nou» velle guerre ».

Le public avait eu raison de juger ainsi de ce message; mais Bonaparte avait eu raison aussi de le rédiger de cette sorte.

Il avait été de bonne foi en le rédigeant; il avait cru pouvoir exécuter religieusement les conditions du traité de Lunéville, et inspirer de la confiance à l'Angleterre pour traiter avec lui; mais il n'avait pas songé aux intérêts de la Russie, en traitant comme il avait fait avec l'Autriche; il ne s'était pas aperçu qu'il avait donné une ennemie redoutable à la Russie, et qu'il avait autorisé celle-ci à se servir de toutes les ressources de son génie politique pour changer un tel état de choses; en un mot, il n'avait pas encore eu à lutter contre ce génie si fertile en conceptions vastes et bien méditées. Certes, il ne s'était pas douté que la Russie, qui lui faisait violer ses engagemens vis-à-vis de l'Autriche, devait mettre à profit cette même violation pour faire rom-

pre le traité qu'il se proposait de faire avec l'Angleterre, et pour le rengager de nouveau dans la guerre avec l'Autriche; et il avait été bien loin de penser que la Russie avait déjà pris la résolution de se conduire envers lui, non comme elle se serait conduite envers un souverain légitime, mais envers un usurpateur. Enfin, il avait été encore plus loin de penser que déjà Alexandre, qui avait le cœur noble et généreux, avait entrepris le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France. Cependant Alexandre ne fut occupé, dès le commencement de son règne, que de la sublime idée de replacer Louis XVIII sur le trône de ses ancêtres; mais pour atteindre ce grand but qui devait mettre le comble à sa gloire, combien d'intrigues politiques il a dû ourdir! combien de guerres il a dû entreprendre! combien de prétentions il a dû combattre! à combien de complaisances il a dû se prêter! Tout cela sera démontré dans la suite de cette histoire.

Tandis que la Russie manœuvrait en France pour attacher Bonaparte à ses intérêts, elle minait sourdement, et sans qu'il s'en doutât, les fondemens de sa puissance, et elle avait préparé d'avance les causes et les prétextes qui

devaient occasionner la rupture des négociations d'Amiens.

---

## CHAPITRE XIX.

*La conduite ambitieuse de la France et sa situation nouvelle, produite par la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, précipitent la rupture des négociations de paix entre l'Angleterre et la France.*

Il ne m'appartient pas de prononcer mon jugement et de décider à quel point la politique, l'intérêt et la sagesse du ministère britanique lui conseillaient de porter ses prétentions vis-à-vis de la France, à l'époque des préliminaires de la paix d'Amiens; mais je pense qu'à l'époque de la négociation pour le règlement de ces préliminaires, la nation anglaise était parvenue au plus haut degré de gloire et de grandeur où une nation puisse atteindre, puisqu'à la gloire de triompher elle était maîtresse d'ajouter celle d'avoir été seule bienfaitrice de l'humanité.

L'Angleterre se trouvait, à cette époque, et c'est un fait incontestable, dans la situation la

plus avantageuse où elle se fût trouvée depuis la guerre, pour traiter avec la France, glorieusement et commodément. Elle eût pu forcer la France à se renfermer dans les limites qu'il eût convenu à ses intérêts de lui fixer.

Pendant tout le temps que le vent de la prospérité avait soufflé en faveur de Bonaparte, on l'avait vu humilier toutes les puissances du continent; faire la loi à toutes, dépouiller les faibles, s'emparer de leurs états, ou les morceler, pour se faire des amis de celles qu'il avait intérêt de ménager.

On l'avait vu lancer contre l'Angleterre, les puissances du Nord, et former contre cette rivale indomptable une conjuration des puissances ses amies et des puissances qu'il avait soumises.

On l'avait vu contraindre les puissances de l'Italie à fermer à l'Angleterre tous leurs ports.

On l'avait vu entraîner la Prusse à interdire à cette même Angleterre l'entrée des trois grands fleuves de l'Empire, qui avaient servi si avantageusement à son commerce pendant la guerre.

On l'avait vu lancer la Prusse sur l'électorat d'Hanovre, pour lui faire dévorer le seul pays

que le roi d'Angleterre possédât sur le continent.

On l'avait vu contraindre l'Espagne à la seconder pour faire la conquête du Portugal, dans le dessein d'enlever encore à l'Angleterre cette dernière puissance, si importante pour son commerce, et forcer ce même Portugal de lui céder quelques portions de la Guiane, et de lui accorder la navigation libre sur la rivière des Amazones, pour accroître prodigieusement son commerce aux Indes occidentales, y diminuer ou y tourmenter celui de sa rivale.

Enfin, on l'avait vu, abusant cruellement de sa fortune, après avoir fait le désespoir de toutes les nations qu'il avait conquises, employer les dépouilles des souverains au profit de son ambition, et ne faire grâce à ceux qu'il avait eu intérêt de conserver, ou qu'il n'avait pas eu la possibilité de détruire absolument, que pour les faire servir à l'exécution de ses projets contre l'Angleterre. Ainsi l'Europe, tiraillée du nord au midi, et molestée de l'orient à l'occident par la politique altière, ambitieuse et menaçante de Bonaparte, avait dû se prêter à toutes ses volontés pour se soustraire à sa vengeance.

Au reste, ces actes d'une autorité superbe

devaient être permis à Bonaparte, lorsque la guerre, qui lui avait soumis tant de princes, accordait à ses triomphes le droit de se servir de tous les avantages possibles pour précipiter la paix avec l'Angleterre. Mais les préliminaires de la paix entre l'Angleterre et la France avaient été signés et ratifiés; les stipulations de ce traité provisoire avaient fixé les bases d'un traité définitif, et ces bases n'avaient été posées qu'après de longues délibérations et de mûres réflexions de la part des deux gouvernemens; en sorte qu'en agissant d'après le plan déjà tracé par ces préliminaires, le traité définitif eût été conclu sans beaucoup de temps, sans beaucoup de difficultés, et l'Europe n'eût pas tardé à cicatriser les plaies que la guerre lui avait faites.

Pourquoi donc tant de bienfaits, que promettaient ces préliminaires, ne se sont-ils pas réalisés? On serait fondé à en accuser l'ambition de la France; on serait porté à croire que son orgueil n'avait pu se consoler de l'attitude brillante que conservait l'Angleterre au milieu des ruines de l'Europe, et de l'affront qu'elle faisait à ses triomphes, par ses triomphes plus illustres pour sa gloire, moins effrayans pour les nations. Mais le génie de la Russie était là;

il présidait à tout, et la France n'était plus capable de faire un mouvement, d'avoir une pensée, sans être incitée par la cour de Saint-Pétersbourg.

Il ne suffisait pas que la Russie eût changé la situation de la France vis-à-vis de l'Autriche après le traité de Lunéville, il fallait encore qu'elle changeât sa situation vis-à-vis de l'Angleterre après la signature des préliminaires, parce qu'il fallait maintenir ces trois puissances dans un état d'hostilité permanente pour la marche de sa politique, parce qu'il fallait que l'Angleterre se trouvât dans le cas de rechercher son alliance, pour l'avantage de son influence d'abord, et ensuite pour se procurer l'occasion d'offrir sa médiation et de jouer le plus grand rôle; enfin, parce que ce n'était qu'en entretenant la guerre entre ces trois puissances qu'elle pouvait continuer d'assujettir la Prusse et de la faire servir aux besoins de sa politique.

Je vais examiner d'abord quelle a été la conduite du gouvernement français depuis la signature et la ratification des préliminaires de paix entre l'Angleterre et la France; on verra, par cet examen, à quel point les affaires avaient changé depuis cette époque, et de quels dan-

gers l'ambition de la France pouvait menacer alors le commerce de l'Angleterre, la sûreté de ses possessions aux Indes, la liberté de sa navigation dans les mers et sur les fleuves de l'Amérique, sa tranquillité et son indépendance.

---

## CHAPITRE XX.

*Situation de la France sur le continent à l'époque de la signature des préliminaires de paix entre elle et l'Angleterre, et depuis la signature de ces préliminaires.*

La situation géographique et politique de la France sur le continent d'Europe avait été fixée d'une façon très-précise par le traité de paix de Lunéville, et même d'une façon si précise, que Bonaparte, en annonçant la conclusion de ce traité, avait, comme je l'ai déjà observé, déclaré que ce traité n'était susceptible d'aucune interprétation. O génie de la Russie! de quoi n'es-tu donc pas capable!

Par ce traité, l'Autriche avait cédé à la France les provinces autrichiennes des Pays-Bas, et l'empereur et l'Empire avaient consenti à la cession des pays de l'empire germanique situés sur la rive gauche du Rhin.

Par le même, traité l'empereur et la France avaient reconnu l'indépendance des républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne, et s'étaient garanti la faculté aux peuples de ces républiques, d'adopter telle forme de gouvernement qu'ils jugeraient convenable. Ainsi la France avait, à cette époque, augmenté légitimement son territoire des dix provinces autrichiennes des Pays-Bas, des pays qui avaient appartenu à l'Empire sur la rive gauche du Rhin, de la Savoie et du Comtat-Venaissin.

C'était là sa situation lorsque l'Angleterre consentit à entrer avec elle en négociation, et les préliminaires signés par les deux puissances prouvaient qu'elles étaient d'accord, et toutes deux satisfaites de leurs avantages respectifs.

Mais la puissance de la France s'était prodigieusement accrue sur le continent, et très-illégitimement, depuis la signature du traité de Lunéville, tant en territoire qu'en position militaire et en influence politique.

Elle était augmentée du Piémont, dont il n'avait été fait aucune mention dans le traité de Lunéville; et ce pays, qu'elle possédait par droit de conquête, ne lui avait été cédé par

aucun traité particulier ; au contraire, le roi de Sardaigne avait protesté formellement contre cette violence injuste et sans exemple.

Elle était augmentée de la république italienne, dont les limites n'étaient pas encore fixées, et que Bonaparte, qui en était le chef, pouvait étendre de la manière qu'il jugerait convenable, aussi long-temps qu'il se croirait tout permis.

Elle était augmentée de la possession de l'Escaut, dont elle avait laissé aux Hollandais la navigation libre, par la certitude qu'elle avait de leur arracher tous les avantages de ce fleuve, et de transporter à Anvers tout l'exclusif dont avait joui si long-temps le commerce des Provinces-Unies.

La possession du Piémont, des passages des Alpes et de la république italienne ; la reconnaissance que devait le petit roi d'Etrurie ; la soumission respectueuse de la Ligurie ; la résignation craintive du Pape, et l'impuissance du roi de Naples, faisaient de l'Italie entière une nouvelle république réunie à la république française ; et les souverains, ainsi que les chefs des républiques qui la composaient, ne pouvant, au vrai, n'être comparés qu'à des préfets soumis à l'autorité du premier Consul,

la situation de la France se trouvait extrêmement différente de ce qu'elle avait été après la signature des préliminaires.

L'influence de la France était devenue, à l'égard de la Batavie et de l'Helvétie, au moins aussi impérieuse et aussi menaçante qu'elle l'avait été pendant la guerre ; elle y faisait entretenir des armées françaises, et les deux républiques étaient restées courbées sous le joug des ministres et des généraux français.

En Empire, elle divisait, en mettant aux prises les deux partis catholique et protestant ; elle y attisait le feu de la discorde, et elle y prolongeait les difficultés et les embarras, pour se ménager l'occasion de pourvoir aux indemnités promises par le traité de Lunéville, et pour savoir aussi si les événemens lui commanderaient, plus tard, d'en faire de nouveau sa proie, et de le partager entre ses amis.

Des changemens si considérables et si imprévus dans la situation de la France sur le continent, et opérés en si peu de temps, dûrent naturellement changer toutes les dispositions de l'Angleterre pour la paix avec une puissance qui violait si ouvertement le traité qu'elle avait pris pour base de ses arrange-

mens; ils dûrent pareillement causer les plus vives alarmes à tous les états de ce même continent.

Bonaparte avait bien prévu cette impression, et ce fut pour la calmer qu'il fit publier la note dont j'ai déjà fait mention, et qu'il adressa alors à toutes les puissances.

Cette note était très-ingénieusement rédigée pour justifier les excès du gouvernement français ; et elle est trop intéressante pour que je néglige de la faire connaître avec quelque étendue, parce qu'elle donne des éclaircissemens sur la marche politique de la Russie.

On voit, dès le début de cette note, que la république italienne, livrée à elle-même, eût péri infailliblement dans son berceau, au milieu des convulsions, et qu'il fallait absolument à cet enfant un tuteur qui en prît un soin tout particulier jusqu'à l'âge où ses organes seraient tout-à-fait dévoloppés, et où il aurait acquis la force, les connaissances et l'expérience nécessaires pour jouer un grand rôle sur le théâtre du monde.

Rien de plus fin et de plus subtil que ce passage de la note : « Ceux qui croient que les » nations peuvent s'organiser dans un jour, » dans une heure, par la seule rédaction d'une

» charte, doivent trouver dans cette marche
» quelque chose d'extraordinaire; mais ceux
» qui sont convaincus qu'un peuple n'a une
» constitution que lorsqu'elle marche, et que
» chez toutes les nations les momens d'organi-
» sation sont des crises terribles qui produi-
» sent des malheurs, seront bien convaincus
» que le parti qu'a pris la consulte à Lyon est
» à la fois sage et naturel, etc. ».

On trouve dans ces expressions la tendre sollicitude d'un père pour son enfant. Bonaparte désire que la république italienne, qu'il a créée, puisse s'élever et atteindre aux hautes destinées que son propre orgueil lui présage. Il craint qu'abandonnée dès son enfance à des mains perfides ou ignorantes, elle ne parvienne pas à ce degré de grandeur où il la contemple déjà en idée, et lui-même veut lui prodiguer ses soins paternels; il veut qu'elle vive; qu'elle grandisse, qu'elle devienne par la suite une alliée redoutable et fidèle de la république française. Bonaparte semble être persuadé que son nom seul est capable d'en imposer aux puissances voisines de cette république, d'effrayer ses ennemis intérieurs, et de réduire au silence toutes les passions. Mais ces motifs, raisonnables en apparence, n'étaient

en effet qu'un prétexte pour colorer son ambition.

Au reste, cette idée eût pu obtenir un résultat peu alarmant pour les puissances, s'il eût été possible d'apercevoir le terme de la minorité de cette république, et l'époque véritable de son émancipation. Mais n'était-il pas présumable que la république, qui avait eu besoin d'un tuteur dans son enfance, aurait eu besoin d'un curateur dans l'âge mûr? N'était-il pas vraisemblable qu'un jour le tuteur même, ou ses successeurs, la jugeraient affligée de démence, et se serviraient de ce prétexte pour prolonger l'exercice d'une autorité qui étendait la domination de la France jusqu'aux extrémités de l'Italie?

On a su dans le temps que la consulte avait opiné de manière à consacrer réellement l'indépendance de la république cisalpine, sans danger comme sans inquiétude, pour son sort futur, sous les yeux de toutes les puissances de l'Europe, qui avaient reconnu son indépendance, et particulièrement sous la protection respective de la France et de l'Autriche, qui avaient un intérêt égal, dans la situation des affaires, à désirer et même faciliter à cette république les moyens de s'organi-

ser fortement, pour devenir par la suite une barrière formidable entre leurs états; et par cette conduite vraiment sage et parfaitement régulière, la consulte entrait aussi parfaitement dans les idées que le premier consul avait proclamées au moment de la publication du traité de Lunéville, puisque, dans ce même message du 24 pluviose (13 février 1801), il s'expliquait en ces termes, très-clairs et très-positifs : « L'Autriche, et c'est là qu'est le gage » de la paix, l'Autriche, séparée désormais de » la France par de vastes régions, ne connaîtra » plus cette rivalité, ces ombrages qui, depuis » tant de siècles, ont fait le tourment de ces » deux puissances et les calamités de l'Europe ». Mais cette conduite affermissait la république; elle retardait la contre-révolution en faveur des Bourbons, et elle ne pouvait convenir ni aux vues ni aux intérêts de la Russie. La Russie inspira donc l'ambition à Bonaparte, et Bonaparte fit de cette république une esclave; et par là l'Autriche fut non-seulement privée de l'avantage qu'elle s'était promis en reconnaissant l'indépendance de cette république, mais elle vit rétablis entre elle et la France, et d'une façon bien plus redoutable, les points de contact que l'indépendance de cette république

avait eu pour objet d'anéantir; et l'Angleterre et les autres puissances maritimes virent, par l'effet de cet esclavage de la république italienne, tous les ports de l'Italie sur la Méditerranée et sur les golfes de Gênes et de Venise, à la disposition exclusive de la France: et de là une foule de conséquences pour le commerce du Midi et du Levant.

Je continue de lire la note, et j'y trouve ces expressions très-remarquables: « Mais la France » va donc réunir à ses trente millions d'habi- » tans l'accroissement d'influence attaché aux » quatre millions qui habitent la république » italienne! De là on feint de s'alarmer, et l'on » se récrie sur la puissance et l'ambition de la » France. Comparons cependant l'influence de » la France dans les différentes parties de l'Eu- » rope, depuis le traité de Lunéville, à celle » qu'elle avait en 1788. En 1788, la France exer- » çait en Italie une espèce de patronage bien » déterminé sur le roi de Sardaigne, sur le roi » de Naples et sur la république de Venise. » Sur la république de Venise! parce qu'elle » était géographiquement l'ennemie de l'Au- » triche. Sur le roi de Naples! par le pacte de » famille. Sur le roi de Sardaigne! il était lié à » la France par l'impuissance de défendre la

» Savoie et le comté de Nice; par des doubles » alliances, et plus encore par les prétentions de » la maison d'Autriche sur le Montferrat. Ainsi » donc, dans le système de l'Europe, la France » avait une influence marquée en Italie sur » trois grands états, ayant douze millions de » population. Aujourd'hui, Venise est à l'em» pereur; Naples.... Le pacte de famille n'exis» tait plus. La république italienne doit donc » compenser l'une et l'autre de ces pertes. Ainsi » la France n'a point accru son influence ».

Il faut convenir que la conclusion était digne de l'exorde! Quoi! le gouvernement français a osé affirmer à la face de l'Europe que la privation qu'il avait éprouvée au moment du patronage qu'il avait exercé sur la petite portion du territoire de terre-ferme de la république de Venise, cédée à l'Autriche, rendait son influence en Italie moindre qu'elle ne l'était en 1788! Mais il était au contraire évident que l'influence de la France était non-seulement bien plus considérable par la vaste étendue de territoire qu'elle embrassait dans cette contrée, mais encore par la manière dont elle avait le pouvoir de l'exercer.

Il semble en effet que la différence est grande entre une influence amicale et entièrement

subordonnée aux intérêts et aux convenances des puissances alliées ou amies, et une influence dominatrice et menaçante qui ne connaît point d'égards au-delà de son intérêt ou de ses besoins; et cette influence, la France ne l'exerçait pas seulement sur la Savoie, le comté de Nice et le Piémont, qu'elle possédait en toute souveraineté; sur la république italienne qu'elle gouvernait, et qu'on pouvait regarder comme une annexe de la république française; mais, par la possession de ces deux pays, elle n'avait plus de forteresse à forcer, plus d'Alpes à franchir; elle était sans embarras au cœur de l'Italie; et elle pouvait dire, lorsqu'elle le voulait, à la république ligurienne, au roi d'Étrurie, au Pape et au roi de Naples : « Vous fermerez » vos ports aux vaisseaux des Anglais et à ceux » de toutes les puissances qui ne sont point mes » amies, ou je les fermerai moi-même, si je ne » vous crois assez forts pour résister aux entre- » prises de mes ennemies, ou si j'ai besoin de » soulager mon trésor, en établissant dans vos » pays une partie de mes armées ». Ceci n'était déjà plus une conjecture; c'était un fait généralement connu, très-publiquement avéré.

Quoi! le gouvernement français se plaignait, à cette époque, d'avoir perdu son influence sur

le roi de Sardaigne ! Il était donc convaincu alors qu'il n'avait point eu le droit de dépouiller ce prince du Piémont. Comment se faisait-il que le Piémont se trouvât incorporé à la France ? Existait-il donc un traité qui eût autorisé cette incorporation ? ou la France s'était-elle emparée de ce pays pour regagner ce patronage qu'elle prétendait avoir perdu ?

Examinons s'il était vrai que le roi de Sardaigne eût nécessairement besoin du patronage de la France, et si la république française avait fait une perte par la nature de la position où se trouvait le roi de Sardaigne à l'époque de la signature du traité de Lunéville ; prouvons que l'existence du roi de Sardaigne, d'après la situation géographique où se trouvait ce prince à l'époque de ce traité, était indispensablement nécessaire à l'établissement de la balance politique, et que l'intérêt politique des puissances était que ce prince ne fût, dans le patronage, d'aucun gouvernement particulier, mais dans le patronage de toutes les puissances, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il fût parfaitement indépendant.

Le roi de Sardaigne n'était pas un prince très-puissant, en raison de l'étendue de son territoire et du nombre de ses sujets ; mais il était

d'un très-grand poids dans la balance politique, en raison de sa position entre la France et l'Italie, et surtout en raison de ce qu'il avait assez de forces pour jouer le rôle d'auxiliaire, pour garder les passages des Alpes et pour défendre ses forteresses.

On peut juger par les rôles que le roi de Sardaigne a joués à différentes époques, de son importance politique, et du poids qu'il a mis depuis plus d'un siècle dans la balance.

Dans la guerre pour la succession d'Espagne en Italie, on le voit figurer avec la France contre l'Autriche, et obtenir à la paix de Vienne, du 8 novembre 1738, des districts du Milanais; savoir : le *Novarais* et le *Tortonais;* les quatre terres de *San-Fidele*, *Terre-de-Forti*, *Gravedo* et *Campo-Maggiore*, et la supériorité territoriale des terres appelées vulgairement les *Langhes*.

Dans la guerre pour la succession d'Autriche, le roi de Sardaigne, qui était entré dans la grande alliance de 1741, s'en sépare par le traité de Turin de 1742, combat contre la France et l'Espagne, s'empare du duché de Modène, dont le duc s'était déclaré pour la maison de Bourbon, et repousse l'infant don Philippe, qui était entré dans les états de Savoie par la

Provence. Enfin il obtint de l'impératrice reine Marie-Thérèse, par le traité de Worms de 1745, 1°. le distrit de *Vigevano*, appelé le *Vigevanesco*; 2°. la partie du duché de Pavie, située entre le Pô et le Tessin; 3°. la ville de Plaisance, avec cette partie du duché de Plaisance qui est située entre le Pavésan; 4°. la partie du pays d'Anghiera, située sur l'état de Milan; et 5°. les droits qu'elle pouvait prétendre sur la ville et le marquisat de Final, afin de ménager au roi de Sardaigne une communication immédiate de ses états par la mer avec les puissances maritimes.

En revanche, le roi de Sardaigne renonça, par ce traité, en faveur de la reine et de ses héritiers et successeurs, à ses droits et prétentions sur le duché de Milan, prétentions qui étaient fondées sur le contrat de mariage de son trisaïeul le duc Charles-Emmanuel de Savoie avec l'infante Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne; et il s'engage à entretenir au service de la reine, pendant la durée de la guerre, une armée de quarante-cinq mille hommes. Avec ces quarante-cinq mille hommes, le roi de Sardaigne dégage Gênes en 1747, et bat un corps français commandé par le chevalier de Belle-Isle, au combat d'Exilès. Ces succès lui

font confirmer, par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, tous les avantages qu'il avait obtenus en Italie.

Trouve-t-on dans tout ceci que le roi de Sardaigne ait eu besoin du patronage de quelqu'un? ou n'y trouve-t-on pas au contraire que le roi de Sardaigne a été lui-même tour à tour patron de la France et de l'Autriche, selon que son intérêt a dû le décider pour l'un ou pour l'autre? On sent bien que le roi de Sardaigne ne pouvait pas empêcher la France de s'emparer de la Savoie et du comté de Nice; mais on sait aussi que le roi de Sardaine ne faisait jamais seul la guerre contre la France, et qu'il obtenait en définitif, par le secours de ses alliés, la restitution de ces deux pays, comme cela était arrivé à la paix d'Aix-la-Chapelle.

---

## CHAPITRE XXI.

*Suite de l'examen de la Note remise aux puissances pour leur notifier la nomination de Bonaparte à la présidence de la république italienne.*

Mais puisque Bonaparte s'était fait nommer président de la république italienne, pour indemniser, comme il le disait lui-même, la France du patronage qu'elle avait exercé sur le roi de Sardaigne, il avait donc reçu par là son indemnité, et il avouait donc n'avoir plus rien à prétendre au-delà? Comment se faisait-il donc qu'il eût incorporé le Piémont à la république française? Il faut croire qu'il était indispensable qu'il opérât cette incorporation pour lier les deux républiques française et italienne, et par ce moyen ressaisir son patronage sur le roi de Naples d'une façon assez vigoureuse pour que l'Autriche ne pût pas s'y opposer.

On doit convenir que le patronage sur le roi de Naples fut ressaisi d'une terrible manière, si l'on considère que la France était maîtresse de ce royaume, et si l'on considère aussi qu'au moyen de l'établissement du royaume d'Étrurie, et de la faiblesse du Pape, la France n'avait

pas un coup de fusil à tirer pour transporter deux cent mille hommes sur les côtes de l'Italie qui regardent la Grèce et la Dalmatie.

Assurément la France exerçait déjà sur le royaume de Naples une influence bien différente de celle qu'elle y exerçait ci-devant en vertu du pacte de famille; et pour que son influence dans ce royaume fût égale à celle qu'elle exerçait sur le Piémont, il ne lui manquait plus que d'en faire la conquête. Elle y maintenait déjà soixante mille hommes; donc elle avait la force; il ne lui fallait plus que le droit : mais elle s'était déjà servie de celui qui l'avait autorisé à incorporer le Piémont.

Il résulte de ces observations, que le gouvernement français s'était mépris, sans doute, lorsqu'il avait notifié aux puissances que la république italienne devait compenser l'une et l'autre de ces pertes, et qu'il avait voulu dire qu'il les compenserait par la conquête de toutes deux.

Comment, après cela, le gouvernement avait-il pu dire que *la France n'avait pas accru son influence ?* Il aurait fallu être bien aveugle pour ne s'être point aperçu que la France exerçait depuis trois ans en Italie, non ce qu'on appelle en politique une *influence*, mais une

domination réelle, et un pouvoir dont on n'eût pu prévoir l'arbitraire et les effets.

Ç'a été par pure dérision, sans doute, que les auteurs de la note avaient écrit, et que le gouvernement français avait fait publier que la cession de Venise à l'empereur avait donné à ce prince un ascendant marqué sur l'Adriatique et sur l'Italie. Les auteurs de la note et les chefs du gouvernement avaient trop de bon sens pour croire que l'empereur eût pu avoir un grand ascendant sur l'Adriatique, lorsqu'il était réduit à la possession des lagunes, et surtout, lorsqu'à l'embouchure de cette mer se trouvait la république des Sept-Iles, qui venait de naître, dont on ne pouvait point encore prévoir la destinée; qui pouvait devenir la proie d'une des grandes puissances maritimes, et qui pouvait non-seulement fermer cette mer, mais faire tout le commerce que faisait ci-devant la république de Venise.

Sans doute l'empereur aurait eu un ascendant marqué sur ce golfe, s'il eût possédé, comme la république de Venise, les îles importantes de la Mer-Ionienne; il aurait pu, peut-être, un jour voir se renouveler l'éclat dont avait brillé la marine vénitienne vers le milieu du 17ᵉ siècle; mais il n'avait jamais

pu espérer de devenir puissant sur mer, et le seul avantage qu'il aurait pu tirer de Venise, eût été celui d'agrandir un peu son commerce maritime.

Il s'en fallait de beaucoup aussi que l'empereur eût le moindre ascendant en Italie, lorsqu'il était réduit à une petite portion du territoire de l'état de Venise. Bonaparte était bien persuadé au contraire qu'il n'y conserverait pas même le plus petit soupçon de cette influence véritable et importante qu'il y avait exercée en 1788, lorsqu'un prince de sa maison possédait la Toscane; lorsqu'il étendait sa main jusque sur Gênes, par les fiefs impériaux; lorsque le roi de Sardaigne possédait le Piémont, et fermait à la France le passage des Alpes; lorsqu'il pliait à sa volonté les ducs de Parme et de Modène; enfin, lorsque la Suisse était une puissance réelle, neutre et indépendante, et couvrait la partie occidentale du Milanais.

De telles raisons ne pouvaient être considérées que comme un persiflage, et c'était abuser étrangement de sa fortune que de la faire servir à outrager ses rivaux.

Les auteurs de la note disaient ensuite : « La France ne doit pas exercer sur les pays

» voisins un pouvoir désordonné; mais elle » doit veiller avec attention à conserver l'équi» libre, véritable garant de la paix ».

La France, avec l'affectation qu'elle mettait à se défendre d'exercer un pouvoir désordonné sur les pays voisins, n'aurait pas même réussi à dissimuler le besoin qu'avait eu son ambition, de tenir esclaves et enchaînés tous les états limitrophes des pays qu'elle avait assujettis à son joug; et la note, que j'examine en ce moment, contient à cet égard une phrase qui s'accorde si bien avec les vues de la Russie, et avec son projet de contre-révolution, que je serais tenté de croire que cette phrase avait été rédigée par M. le comte de Markow.

« Le gouvernement de la république (y est» il dit) a senti que la tranquillité générale de » l'Europe était liée à celle de chacun des états » qui en font partie. Après avoir voué tous ses » efforts à terminer la guerre qui l'a si long» temps désolée, il désire que l'influence de » sa sagesse éteigne au sein de toutes les na» tions qui sont dans la sphère de ses alliances » tout principe de défiance, d'incertitude et » d'agitation ».

N'était-il pas évident, d'après ces expressions, que la tranquillité de l'Europe ne pou-

vait s'effectuer, à moins que tous les pays qui se trouvaient dans la sphère de l'alliance de la France *ne fussent indépendans d'elle et indépendans des autres états?* et un tel système ne menacait-il pas de résultats effrayans les états voisins de ces pays qui se trouvaient dans la sphère de son alliance?

Qui aurait pu ne pas croire, d'après cela, que la Hollande et la Suisse, qui étaient bien positivement dans la susdite sphère, et dont les gouvernemens avaient reçu de Bonaparte leurs constitutions, n'auraient pas été mises en curatelle, que le tuteur de la république italienne ne serait pas devenu le curateur de l'une et de l'autre républiques? Cela eut lieu en effet, et ces deux républiques finirent par être gouvernées par la France. (*Voyez* le traité avec la Suisse, chapitre XXIII, ci-après.)

Mais alors, où était la sûreté de l'empereur d'Allemagne? Ne voyait-il pas ses pays d'Italie, le Tyrol, la Carinthie, et le reste de ses états héréditaires éternellement exposés aux entreprises hostiles de la France, dominant la Suisse et toute l'Italie? Où était donc encore, du côté de la Suisse, la sûreté pour l'empire germanique? A la première chicane qu'eût voulu faire la France, n'eût-elle pas

été sur-le-champ au cœur de la Souabe, aux portes de la Bavière? et n'eût-elle pas exercé plus qu'une influence, mais une domination véritable sur tous les états de la Haute-Allemagne?

Du côté de la Hollande, n'eût-elle pas menacé, à la première difficulté, d'envahir les cercles de Westphalie et de Basse-Saxe, et de tomber sur les états du roi de Prusse? et, d'après ces craintes bien fondées, n'était-elle pas en état de se procurer dans la Basse-Allemagne une influence ressemblant à un joug très-véritable? Alors, où était la sûreté de l'Angleterre? lui restait-il aucun débouché sur le continent?

Je crois en avoir dit assez de ce traité pour prouver que Bonaparte en a éludé l'exécution, ou s'est refusé à remplir les engagemens qu'il y avait contractés.

Je terminerai ces observations par une récapitulation qu'il importe de bien saisir; c'est que l'empereur, par ce traité, avait reconnu une *république cisalpine* qui devait avoir la liberté de se constituer elle-même, et qu'il n'existait point en Europe de république cisalpine; mais qu'il lui avait été substitué une république italienne, constituée par Bona-

parte; république dont il n'était fait aucune mention dans le traité de Lunéville.

C'est que la république de Gênes, dont l'indépendance avait été reconnue, a fait bientôt partie de l'empire français.

C'est que la république de Lucques, dont l'indépendance avait été reconnue, a formé depuis une principauté en faveur de M. Bachiochi, beau-frère de Bonaparte.

C'est que la Suisse, qui devait se constituer elle-même, avait été forcée d'accepter une constitution qui lui fut envoyée par Bonaparte, par laquelle il l'avait rendue sujette du gouvernement français.

C'est que la Hollande, qui avait été reconnue comme puissance indépendante, n'avait jamais cessé d'être sous le joug de la Fance, et fut destinée à devenir l'apanage d'un des frères de Bonaparte.

C'est que l'empire d'Allemagne qui devait agir seul, pour pourvoir aux indemnités promises aux princes de la rive gauche du Rhin, qui avaient été dépouillés de leurs états, fut depuis tyrannisé de la façon la plus révoltante par Bonaparte, et forcé de souscrire à des arrangemens qui immolèrent le parti catholique,

et qui mirent ce grand état à la discrétion de la France et de la Prusse.

C'est que ce traité, qui avait promis au Grand-Duc de Toscane, et à l'archiduc Ferdinand de Milan une indemnité pleine et entière pour leurs états d'Italie, n'avait pas été à beaucoup près exécuté à cet égard.

C'est enfin que l'empereur avait traité à Lunéville avec la république française, et que cette république avait été transformée en empire, par la seule volonté de Bonaparte, pour avilir par cette métamorphose les titres les plus augustes, et forcer les familles les plus illustres à s'abaisser.

D'après cette conduite de Bonaparte, d'après les entreprises qu'il avait faites positivement au traité de Lunéville pour dominer tout le continent, et pour renverser toutes les bases de cet acte solennel, sur lesquelles paraissaient devoir reposer l'indépendance de toutes les puissances, le bonheur et la tranquillité de l'Europe, il semble que l'Angleterre avait déjà assez de raisons pour rompre les négociations de paix. Mais le gouvernement d'Angleterre avait décidé dans sa sagesse de s'affranchir du reproche d'avoir rompu le premier, ou d'avoir fourni à la France le prétexte de rompre, et il

eut la patience de voir jusqu'à quel point Bonaparte porterait l'audace de la mauvaise foi et de ses entreprises.

Ne voit-on pas distinctement, dans cette conduite de Bonaparte, qu'il a agi par les inspirations du cabinet de Saint-Pétersbourg, et que ce cabinet l'a fait agir d'une façon convenable au projet qu'il avait conçu de le renverser et de rétablir les Bourbons sur le trône de France?

---

## CHAPITRE XXII.

*Situation maritime et coloniale de la France, depuis la signature des préliminaires entre elle et l'Angleterre.*

Bonaparte ayant changé par son ambition tout le système politique du continent, son dessein n'était pas de rester en si beau chemin, et ce changement de système n'avait été que le prélude de projets d'autant plus vastes. Bonaparte n'avait ainsi bouleversé la malheureuse Europe que pour fixer sur elle toute l'attention de l'Angleterre, qu'il avait espéré pouvoir attacher assez fortement aux affaires du continent pour détourner, pendant quelque temps, ses regards des colonies.

La marche était bien combinée. D'abord commencèrent la paix avec l'Autriche, la Russie, le Grand-Seigneur, Naples, Rome, etc. Ensuite vinrent les coalitions du Nord; ensuite les injonctions aux puissances amies de fermer leurs ports aux vaisseaux anglais; ensuite la conquête du Portugal; ensuite l'addition de toute l'Italie à la république italienne, par la nomination du premier Consul à la présidence de cette république; ensuite la maintenue de l'état provisoire dans lequel se trouvaient les républiques ligurienne, batave et helvétique, qui continuaient d'être gouvernées par des ministres français, et d'être exploitées par des armées françaises. Ensuite vient la déclaration du besoin qu'avait le premier Consul de conserver la possession de l'île d'Elbe dans la Méditerranée. Enfin, le rétablissement de tous les points de contact entre la France et les autres puissances qui avaient reconnu l'indépendance des républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne, pour établir des barrières, et éloigner les occasions de nouvelles difficultés. Il n'eût fallu qu'un seul de ces actes pour légitimer la reprise des hostilités de la part de l'Angleterre; cette puissance n'en avait fait aucun semblable, et cependant le gouverne-

ment français ne craignit pas de la dénoncer à l'Europe, comme parjure et violatrice de ses engagemens.

C'est là la situation véritable où se trouvait la république française lorsqu'il vint à l'esprit de Bonaparte de vouloir changer le système politique colonial, comme il avait changé le système du continent d'Europe.

Bonaparte crut que le ministère anglais, intéressé plus qu'aucun autre gouvernement à calculer les chances de sa fortune et de son crédit, mettrait toute son attention à rétablir les bases de l'ancien système politique continental pour rouvrir les canaux de son commerce dans toutes les parties du continent, pour y fréquenter librement tous les marchés, et y verser, comme ci-devant, toutes les productions de ses colonies, tous les objets de l'industrie de sa nation.

Il se figura que le gouvernement anglais, convaincu que les productions de ses îles et de ses possessions de terre-ferme des Indes, ainsi que les produits de ses manufactures, ne seraient pour sa nation une richesse réelle, et pour l'état en général une ressource salutaire, qu'autant qu'il pourrait les transporter dans les marchés d'Europe, pour y satisfaire les be-

soins de la généralité et le luxe d'une partie de ses habitans, commencerait par s'appliquer principalement à discuter ces grands objets d'intérêt public, qu'il avait cru devoir faire marcher en première ligne dans les conférences d'Amiens, et que, pendant les discussions qu'il avait cru avoir la possibilité de traîner en longueur, étant seul en possession du droit d'accorder ou de refuser, en raison de l'ascendant qu'il avait pris sur toutes les puissances, il aurait pu établir librement son système de subversion dans les deux Indes.

Alors commencèrent les opérations maritimes et coloniales de Bonaparte.

Il profita des embarras du Portugal pour exiger la cession de divers pays de la Guyane portugaise, afin d'étendre la Guyane française jusqu'à la rivière des Amazones. Il exigea pareillement de cette puissance la navigation sur cette rivière, et il était vraisemblable qu'il aurait établi des forts à son embouchure pour exiger des droits sur les riches productions de ce continent.

Ces violences exercées contre le Portugal auraient donné à la république française une autorité presque despotique dans toutes les possessions des Portugais dans l'Amérique

méridionale, et il aurait peut-être fini un jour par exploiter pour son propre compte les trésors du Pérou, du Chili et du Brésil.

Les affaires étant réglées avec le Portugal, l'ambition gigantesque de Bonaparte porta ses regards au septentrion ; elle y aperçut la Louisiane, et elle crut avoir le droit de ressusciter de vieilles prétentions sur ce fortuné pays. La demande en fut faite à l'Espagne; et cette puissance, incapable de refuser même les plus grands sacrifices à la république française, qui la tenait dans sa dépendance depuis tant d'années, se vit forcée, pour conserver sa tranquillité et son existence en Europe, de se résoudre à la cession exigée ; et, par cette cession au cœur de l'Amérique septentrionale, Bonaparte obtenait la domination presque exclusive du fleuve Mississipi; il devenait, par ce fleuve, maître des communications commerciales entre l'orient et l'occident de l'Amérique septentrionale, et il s'emparait, à la faveur des rivières qui se jettent dans ce fleuve, du commerce interlope entre les deux pays.

Par la possession de ce fleuve, il faisait revivre des prétentions sur le Canada, et il tourmentait les deux Florides; il exigeait sa part de la domination du golfe du Mexique, pour in-

quiéter et tenir en respect les Espagnols dans cette partie de leurs riches possessions, pour entretenir ses communications avec les Antilles, et vexer le commerce des Anglais dans l'archipel de l'Amérique; enfin, par ses opérations, Bonaparte avait un pied sur le Missisipi, l'autre sur la rivière des Amazones; il faisait la loi aux Espagnols et aux Portugais, et il tenait dans sa dépendance tout le commerce des Anglais et des États-Unis dans le Nouveau-Monde.

Bonaparte s'était flatté, à la faveur de ce système de subversion et d'envahissemeut aux Indes occidentales, de pouvoir atteindre facilement le commerce des Anglais dans cette partie du globe, et mettre à profit l'esclavage où il avait réduit le continent d'Europe, pour y pourvoir exclusivement tous les marchés des productions de l'Amérique, et faire exclusivement aussi le commerce des deux Mondes.

Ce fut après avoir obtenu des Espagnols et des Portugais les concessions dont je viens de parler; ce fut après les avoir courbés sous son joug en Europe, et s'être flatté qu'un jour leurs riches possessions deviendraient sa proie en Amérique; ce fut après s'être assuré du cours des deux plus grands fleuves du Nouveau-

Monde et de la navigation dans le golfe du Mexique; ce fut enfin après s'être assuré des moyens de vexer le commerce des Anglais et des États-Unis, en se réservant à lui seul le droit d'approvisionner l'Europe des productions de l'Amérique et des îles, et les îles et l'Amérique des productions de l'Europe, que Bonaparte fit partir de Brest, de Rochefort et de Toulon, trente vaisseaux de ligne, trente mille hommes de débarquement, et toute la marine française.

Il est vrai que l'envoi de forces si considérables à Saint-Domingue avait le prétexte apparent de la soumission de cette île. Mais à l'époque de cette expédition, Toussaint-Louverture, qui la gouvernait, avait annoncé et manifesté même au gouvernement français sa soumission à ses ordres et son dévouement à ses intérêts.

La manifestation des sentimens de ce chef en faveur de la métropole était telle, que Bonaparte eût pu se borner à envoyer à Saint-Domingue une seule frégate et un commissaire pour lui notifier ses intentions et pour faire reconnaître son autorité dans la colonie, et il eût toujours été temps d'envoyer une grande armée dans le pays, si Toussaint-Louverture

eût eu l'audace de se déclarer indépendant, et de se détacher de la métropole.

Mais Bonaparte n'avait pas suivi cette marche, et n'avait pas attendu l'événement. Il avait laissé sans sanction, et même sans réponse la constitution que Toussaint lui avait envoyée, ce qui avait dû faire suspecter ses intentions; et au lieu d'exciter la confiance de Toussaint en ne lui envoyant que de simples agens civils, il envoya dans les parages de Saint-Domingue une grande flotte et une grande armée; et Toussaint dut croire naturellement que l'intention de Bonaparte n'était point de le laisser jouir tranquillement de son autorité et de sa fortune, et de confirmer aux nègres les promesses de liberté et d'égalité qu'il lui avait faites. Alors il s'arma pour défendre son bonheur et ses prérogatives, et il arma tous les nègres pour les mettre à même de repousser l'esclavage.

Les malheurs de Saint-Domingue ne pouvaient être attribués qu'à la conduite inconsidérée et violente de Bonaparte; mais peu importait à ce chef du gouvernement français les inconvéniens de cette mesure, s'il réussissait à réaliser le projet beaucoup plus vaste qu'il avait conçu de porter de grandes forces dans

les Indes occidentales, afin d'y prendre d'abord possession des objets cédés ou exigés de l'Espagne et du Portugal, et pour y désoler ensuite le commerce des Anglais.

Dans cette situation des choses, l'Angleterre se trouvait dans l'attitude la plus imposante vis-à-vis de la république française; elle n'avait plus rien à craindre des projets destructeurs de cette dernière, et celle-ci avait tout à redouter de sa vengeance.

Par le séjour de la flotte française à Saint-Domingue, non-seulement l'Angleterre était délivrée des appréhensions qu'elle aurait pu avoir que la France tentât des débarquemens sur ses côtes, puisqu'elle n'avait plus les moyens d'escorter ses transports et de protéger ses descentes, mais elle était déchargée aussi des frais énormes que lui eussent coûté les travaux et la garde de ses côtes; elle avait en son pouvoir tout le corps de la marine française; elle eût pu s'en emparer; et comme la France n'avait pas de moyens d'échange pour de tels prisonniers de guerre, elle n'eût pu rétablir des hommes expérimentés aussi aisément que des vaisseaux; et sans marine, elle eût dû renoncer à ses colonies, à son commerce maritime, et son ambition eût réduit sa marine à

la condition craintive et subordonnée d'un misérable cabotage.

Dans cette situation des choses, l'Angleterre eût pu dire à la république française : Vous serez effacée de la liste des puissances maritimes et coloniales, ou vous vous renfermerez dans les limites qu'avait la France avant la guerre ; vous évacuerez tous les pays que vous avez conquis, ou qui vous ont été cédés par le traité de Lunéville ; vous renoncerez à votre influence prédominante sur la Batavie, la Suisse et la Ligurie ; le chef de la France abdiquera la qualité de président de la république italienne ; la Hollande sera réintégrée dans tous ses droits et priviléges anciens sur l'Escaut ; vous restituerez au roi de Sardaigne le Piémont, le comté de Nice et la Savoie ; au Pape, le comté d'Avignon ; vous retirerez vos troupes de tous les pays que vous tenez sous votre domination ou sous votre influence, etc.

Voilà le langage que, dans sa position d'alors, l'Angleterre avait le pouvoir de tenir à la république française. Mais une telle conduite eût traversé les vœux de la Russie, elle eût été trop contraire au dessein qu'elle avait conçu de réduire les puissances du continent à la nécessité de se soulever d'elles-mêmes et de s'unir

toutes ensemble pour combattre la tyrannie de Bonaparte ; son génie observait les mouvemens, même les intentions du ministère anglais, et par d'adroites insinuations il le retenait, sans qu'il s'en doutât, dans la ligne qu'il fallait suivre pour réaliser ses projets de contre-révolution.

Inspiré par le génie politique de la Russie, le gouvernement britannique affecta de manifester plus d'attachement pour les intérêts et la tranquillité de l'Europe entière que pour les intérêts de son pays, que pour sa gloire personnelle, et il laissa la France en possession de tous les avantages que lui avaient procuré les traités faits avec toutes les puissances du continent ; il ne la gêna en aucune façon dans ses dispositions pour le rétablissement de ses affaires dans ses colonies, et le gouvernement britannique pouvait se vanter d'avoir porté à l'excès, à cette époque, la condescendance, et même la complaisance pour le bien, pour le repos général de l'Europe, en signant le traité d'Amiens.

Sans doute, ce traité déposait en faveur de son désintéressement et de ses sentimens pacifiques ; sans doute, rien n'avait pu le déterminer à souscrire un pareil traité, que l'intime persuasion où il était qu'il traitait avec un gouvernement capable de sentimens, de jus-

tice et de loyauté, et qui partageait le désir qu'il avait de rendre la tranquillité à l'Europe; que la noble intention de prouver à toutes les puissances du continent qu'il attachait plus de prix à leur bonheur et à leur indépendance qu'aux avantages qu'il pouvait tirer de la faveur de sa position; et lorsqu'il se vit contraint de rallumer le flambeau de la guerre, on n'aurait pas pu encore, sans injustice, l'accuser d'avoir voulu, par sa rupture, replonger les puissances dans une nouvelle guerre et troubler de nouveau l'Europe, puisqu'il ne fit, à cette époque, aucun effort, pas même la plus petite tentative pour en engager aucune dans sa querelle, puisqu'il se présenta seul sur le champ de bataille.

J'ignore si cette conduite du ministère britannique a été le résultat des insinuations du cabinet de Saint-Pétersbourg, ou si ce ministère a jugé que cette conduite serait la pierre de touche pour éprouver les puissances du continent; mais il est certain que cette conduite était parfaitement conforme à celle qu'avait adoptée la cour de Russie, et qu'il ne pouvait pas mieux faire pour se mettre en harmonie avec son système politique.

---

## CHAPITRE XXIII.

*Traité d'alliance entre la république française et la république helvétique.*

Ce traité n'est pas le monument le moins curieux élevé à la gloire de Bonaparte et à la puissance de la France. Il était difficile de mieux combiner les avantages réels de la France avec les avantages apparens de la Suisse, et de rendre mieux *sujette* une nation, tout en affectant de la qualifier *indépendante*.

Sans doute la Suisse se trouvait *indépendante* par la forme, puisque la France voulait bien lui accorder le droit d'avoir un gouvernement composé de ses citoyens; puisqu'elle ne devait plus être régentée par un ministre français; mais pouvait-elle être indépendante de fait? et d'après l'esprit même du traité, n'était-elle pas isolée sous le rapport de ses intérêts politiques avec les autres puissances? Ne se trouvait-elle pas, à l'égard de ces puissances, dans des rapports à peu près semblables à ceux où se trouvaient alors la Belgique et les départemens de la rive gauche du Rhin?

c'est-à-dire, ne jouait-elle pas un rôle absolument nul comme puissance? N'était-elle pas réduite à jouer le rôle presque invisible d'un département de la France? Eût-elle osé dire en Europe un seul mot qui ne lui eût été soufflé par les agens de Bonaparte? et eût-elle pu être envisagée autrement que comme un département de la grande nation?

Il est vrai qu'elle ne devait rester dans cette situation que pendant la durée de l'alliance; mais cette alliance devait durer cinquante ans, et le terme était un peu long. Ses fers auraient été bien rouillés lorsque le temps aurait été venu de l'en dégager, et il était plus que probable qu'à cette époque ils auraient été remplacés par d'autres; car on se façonne à leur dépendance comme à la liberté, et on voit des nations préférer un esclavage tranquille à une liberté inquiétante.

Lorsque César entreprit la conquête des Gaules, *Orgetorix* n'eût pas fait avec les Romains le traité qu'a fait M. d'Affry avec les Français; mais alors les Suisses avaient le courage qu'inspire l'amour des conquêtes, et César, aussi puissant que Bonaparte, n'eût pu les faire changer de résolution.

Cette résolution était si bien prise, que César

nous apprend lui-même que : dès qu'ils se crurent en état de partir, ils brûlèrent toutes leurs villes, au nombre de douze, quarante villages, leurs maisons et tout le blé qu'ils ne devaient point emporter; ils voulaient par-là s'ôter tout espoir de retour, et être plus disposés à surmonter toutes les difficultés qui pourraient se rencontrer dans leur voyage. Ils avaient pris chacun des vivres pour trois mois. Voici le texte de l'historien vainqueur des Gaules : « *Ubi jam se ad eam rem paratos esse arbitrati sunt, oppida sua omnia, numero ad duodecim, vicos ad quadragentes, et reliqua privata ædificia incendunt; frumentum omne, præter quod secum portaturi erant, comburunt, ut domum reditionis spe sublatâ, paratiores ad omnia pericula subeunda essent : trium mensium molita cibaria sibi quemque domo efferre jubent* ».

Quelle différence des Suisses de M. d'Affry aux Suisses d'Orgetorix! Quelle différence même de ces Suisses avec ceux du temps de Guillaume Tell! Que les Suisses de ces époques si célèbres dans leurs annales eussent autrement combattu contre les armées du Directoire, contre celles de Bonaparte, et que leur liberté eût été autrement défendue!

Le gouvernement helvétique était peu susceptible d'orgueil, d'ambition et de gloire. Sans désir, ou du moins sans espoir de conquêtes, sans éclat, sans activité au dehors, sans inquiétude au dedans, il ne formait point de prétentions, de projets; il ne rendait des services que pour de l'argent. De là était venu le proverbe : *Point d'argent, point de Suisses,* et c'était en effet l'unique but, le grand objet de sa politique.

Le célèbre publiciste Favier disait : « La position du corps helvétique, relativement à la » France, est celle d'un état très-inférieur, mais » formé par une nation belliqueuse, défendu » par la nature, garanti par l'intérêt commun » qu'ont toutes les puissances voisines qu'il ne » soit opprimé, et auquel par conséquent la » France ne saurait en imposer beaucoup par » la crainte ».

Favier avait raison à l'époque où il écrivait ce passage, parce qu'à cette époque rien n'avait terni l'éclat de la victoire de *Morat;* parce qu'il voyait dans les Suisses un esprit public et une énergie qui devaient leur procurer sur les Français les mêmes avantages qu'ils avaient obtenus sur les Bourguignons; mais la pauvreté les rendait autrefois invincibles; leur énergie était un rempart bien plus inexpugnable que leurs

montagnes ; et dès que le luxe les a gagnés, les Français, appauvris par la révolution, les ont vaincus.

Si les mœurs des Suisses avaient été altérées par les richesses que leur procurèrent les premières années de la révolution de France, la pauvreté dans laquelle ils étaient retombés aurait dû leur rendre toute leur énergie ; l'esprit personnel et d'égoïsme aurait dû disparaître avec les richesses, et le retour de la pauvreté aurait dû rétablir chez eux cet esprit public et cette énergie qui avaient été de tout temps leur apanage. Mais la pauvreté était revenue sans leurs mœurs, et l'égoïsme qui s'était d'abord attaché aux jouissances du luxe, s'était attaché ensuite aux désirs de l'autorité, et avait donné naissance aux factions et à la guerre civile.

C'était cette situation politique de la Suisse, c'était ce nouvel esprit public des Suisses, jusqu'alors inconnu dans leurs rochers, qui était convenable aux intérêts de Bonaparte, et Bonaparte en a habilement profité.

En réfléchissant à l'esprit des clauses du traité d'alliance conclu entre la Suisse et la France, il était impossible d'y envisager la Suisse comme puissance indépendante, comme capable d'une

volonté, même d'un désir; on ne pouvait la considérer que comme entièrement subordonnée aux volontés, aux entreprises, à la politique, et même aux besoins du gouvernement de la France. Elle était tellement garottée par ce traité, qu'elle ne pouvait à l'avenir figurer d'aucune manière dans la politique de l'Europe; qu'elle n'était plus dans une situation à pouvoir entretenir les moindres liaisons d'amitié et d'intérêt avec les autres puissances, et que les ministres qu'elle eût entretenus près de ces puissances n'auraient été tout au plus propres qu'à servir de voile à son esclavage, à la faire connaître, non plus comme puissance, mais seulement comme corps de nation, et incapable de traiter, de souscrire aucune convention avec des états qui n'auraient pas été ou alliés de la France, ou dans la dépendance de cette puissance.

C'était là évidemment l'esprit de l'article VII du traité, puisque cet article était ainsi conçu: « Les parties contractantes s'engagent à ne » faire aucun traité, convention ou capitula» tion contraire au présent traité d'alliance. » Les capitulations conclues ou à conclure avec » les républiques italienne ou batave, ainsi » qu'avec S. M. catholique et le Saint-Siége, en

» les renfermant dans les clauses du présent
» article, sont expressément réservées ».

Dans l'article II, la France en paraissant vouloir expliquer l'un des effets de son alliance, cherchait à en dissimuler toutes les vues, les intentions réelles. Il était dit dans cet article :
« L'un des effets de cette alliance étant d'empê-
» cher qu'il ne soit porté aucune atteinte à
» l'ndependance et à la sûreté de la Suisse, la
» république française promet d'employer
» constamment ses bons offices pour lui pro-
» curer sa neutralité, et pour lui assurer la
» jouissance de ses droits envers les autres
» puissances, etc. »

En vain ferait-on des efforts pour se rendre raison de ce que voulait entendre le gouvernement français par le terme de *neutralité* employé dans cet article. Était-il possible de concevoir la Suisse *neutre* dans la situation où ce traité la réduisait ? Ne devenait-elle pas neutre à l'égard des puissances étrangères à la France, à peu près comme pouvait l'être le département du Cantal ou celui de l'Escaut? Une puissance pouvait-elle être *neutre*, lorsqu'elle était subordonnée à une grande puissance, et qu'il lui était interdit par cette puissance de former aucune liaison et de souscrire aucun traité,

aucune convention avec les autres puissances? Une puissance pouvait-elle être *neutre*, lorsqu'elle s'était obligée de fournir un contingent de 8,000 hommes à son alliée dans le cas où elle serait attaquée (art. III); lorsque son alliée ne pouvait point avoir de guerre sans qu'elle y fût entraînée? Quelle eût été la puissance au monde qui eût voulu reconnaître la *neutralité* de la Suisse et la respecter, lorsque son traité d'alliance avec la France en avait fait une annexe de cette république, et lorsque les guerres qu'elle aurait pu avoir avec la France, lui eussent donné la Suisse pour ennemie?

Cet art. II, au lieu d'assurer à la Suisse paix, neutralité et tranquillité, ne lui promettait, au contraire, que gênes, inquiétudes, guerres et redoublement de misère.

Je passe à l'art. IX, qui est, sans doute, le plus extraordinaire qui se soit lu dans aucun traité. Cet article dit en propres termes: « La » république française accordera l'extraction de » ses salines pour tous les sels dont la Suisse » aura besoin; cette extraction et le transport » continueront à être exempts de toutes espèces » d'impôts. De son côté, *la Suisse s'engage à » prendre tous les ans au moins deux cent mille » quintaux de sel de France*. Les prix et condi-

» tions de livraison, ainsi que le mode du paye-
» ment, seront fixés de gré à gré entre les can-
» tons et la régie des sels de France; mais ces
» prix ne pourront jamais être plus forts pour
» la Suisse que pour les Français eux-mêmes ».

Cet article était le plus important du traité, parce qu'il renfermait des vues très-fines d'intérêt politique et d'administration de la part du gouvernement français. Il était rédigé avec d'autant plus d'habileté, qu'il se trouvait parfaitement en rapport avec la situation encore un peu fortunée de la Suisse, et la gêne des finances de la France.

Le gouvernement français avait apprécié parfaitement l'intérêt de la position de la Suisse; il savait de quelle importance il était pour lui que cette nation lui fût subordonnée, pour perpétuer sa domination en Italie, et pour pouvoir, dans tous les temps, en imposer à la maison d'Autriche et à la haute Allemagne. Il eût peut-être trouvé plus convenable de réunir tout d'un coup la Suisse à la France; mais cette opération eût été une violation trop outrée du traité de Lunéville, et il s'est vu forcé de prendre un chemin détourné qui pouvait conduire au même but.

Au fait, il devait être à peu près indifférent

au gouvernement français que les Suisses s'intitulassent Français ou Helvétiens pour la forme, pourvu qu'ils fussent placés sous l'autorité du gouvernement français. Il eût peut-être même été dangereux pour le gouvernement français d'avoir à répondre à une nation du malheur qui aurait produit sa réunion. En ne la réunissant pas, il était déchargé de cette responsabilité, et il avait le droit de sacrifier les intérêts de la Suisse aux intérêts de la nation française.

Il était alors constant qne la Suisse subordonnée à la France, était pour cette puissance d'un très-grand avantage, et que réunie à la France, elle lui eût été extrêmement à charge. Cette conséquence se tirait de la balance du commerce entre les deux pays, de laquelle balance il avait résulté en faveur de la France, dans les temps ordinaires, une solde d'environ trente millions, somme qui aurait été de beaucoup augmentée, au moyen de la nouvelle situation de la Suisse vis-à-vis de la France, si cette dernière avait eu le bonheur de recouvrer son commerce colonial; cette conséquence se tirait encore de l'état de gêne où la France avait elle-même réduit le peuple suisse, qui se trouvait plus qu'avant dans la dure nécessité de se soutenir par le louage de ses citoyens.

On croira peut-être qu'au moyen de la séparation des deux nations, et en raison des vingt mille hommes que la France prenait de la Suisse à sa solde, elle devait être tributaire de plusieurs millions envers la Suisse; mais le gouvernement français avait eu l'art de se faire donner par la Suisse vingt mille hommes d'excellentes troupes, qui ne devaient lui coûter presque rien, et peut-être même rien du tout, et c'était-là que gisait tout le mérite de l'art. IX du traité.

La Suisse s'engageait par cet article à prendre tous les ans au moins deux cent mille quintaux de sel de France. La livre de ce sel revenait à peu près au gouvernement, en y comprenant tous les frais pour l'extraction, les transports, les emmagasinemens, les mesurages et les gages des employés, à 2 sols de France la livre. Ce sel était vendu aux citoyens français 8 ou 10 sols. Mais en ne portant la livre qu'à 8 sols, et en déduisant les 2 sols de frais mentionnés ci-dessus, il restait 6 sols, qui multipliés par 100, le quintal étant de 100 livres, donnaient pour résultat 30 francs par quintal. Or 200,000 quintaux, à 30 francs, produisaient 6 millions de francs, et les vingt mille hommes de troupes suisses ne coûtant pas à beaucoup près cette

somme, la France trouvait dans la Suisse ces vingt mille hommes de bonnes troupes, et en outre, une somme annuelle assez considérable pour les besoins de son administration. Ainsi, par cette ingénieuse combinaison, le gouvernement français se servait de la Suisse comme d'un département, et il en tirait des hommes et des millions, sans avoir à répondre de son bonheur.

Mais ce n'était pas assez pour le gouvernement français d'imposer à la Suisse une levée de vingt mille hommes, et une contribution de plusieurs millions; le peuple suisse n'était pas assez appauvri à son gré; il devait faire peser sur cette nation son joug de fer, ou en exigeant des travaux immenses et excessivement coûteux, pour établir une communication par eau, depuis le lac de Genève jusqu'au Rhin, et depuis Genève jusqu'à la partie du Rhône qui est navigable. (Art. XI). Il devait forcer la pauvre Suisse à établir sur ses frontières limitrophes de celles de la France, des administrations douanières et des agences forestières, pour empêcher la contrebande et la dégradation des forêts. (Art. XXX). Mais ces administrations et ces agences n'étaient qu'une charge pour la Suisse, et il n'en pouvait résulter pour elle

aucune espèce d'avantage; au contraire, son gouvernement était exposé à des embarras, à des reproches, à des tracasseries, si la contrebande venait à franchir la ligne de ses bureaux et à arriver jusqu'à celle des bureaux de la France. D'un autre côté, ces mesures qu'elle était obligée de prendre, avait pour but principal d'empêcher l'introduction, par son pays, des marchandises anglaises, et par-là elle entrait dans la conjuration contre le commerce de l'Angleterre. Cependant la Suisse avait des fonds considérables dans la banque d'Angleterre, et elle ne pouvait pas, sans dangers, manifester des sentimens contraires aux intérêts de cette puissance.

Si l'on envisageait ensuite le traité dans sa partie judiciaire et administrative, on y trouvait des choses absolument nouvelles, des choses dont aucun traité d'alliance n'avait fourni jusqu'alors l'exemple; et ces nouveautés donnaient la preuve que la France n'avait eu d'autre vue que de faire de la Suisse un de ses départemens. En effet, la Suisse, nation étrangère à la France, participait à tous les avantages de la justice civile, de la même manière qu'y participaient tous les départemens; (Art. XIII). Un Suisse, défendeur, pouvait

attirer à Berne, à Fribourg ou à Unterwald, un Français de Paris, de Bordeaux, de Bayonne. Il pouvait porter devant les tribunaux de la Suisse toutes actions pétitoires ou possessoires, ou autres actions relatives à des biens-fonds situés sur le territoire suisse. Même chose devait avoir lieu en France pour les mêmes circonstances litigieuses; mais ce qu'il y avait de remarquable en cela, c'était qu'un Français pouvait faire exécuter en Suisse, et un Suisse en France, les jugemens des tribunaux de leur nation respective, sans lettres d'état, sans réquisition préalable, et sans autre formalité que la signification du jugement dûment légalisé par l'ambassadeur ou agent diplomatique accrédité près de l'un ou l'autre gouvernement, ou à leur défaut, par les autorités compétentes de chaque pays (Art. XV). En cela, les Suisses étaient bien mieux traités en France, que ne l'avaient été les Français eux-mêmes sous la monarchie, puisqu'alors les jugemens des tribunaux d'une province ne pouvaient être exécutés dans une autre province, où les arrêts d'un parlement dans le ressort d'un autre parlement, sans des lettres de *pareatis*, sans des exploits recordés de témoins, et une multitude d'autres formalités très-dispendieuses.

On devait donc voir, dans ces arrangemens, que la Suisse n'était pas considérée comme une nation étrangère à la république française, mais comme une nation plus qu'amie, comme un véritable département de la France; et si le gouvernement français avait pu réussir à faire de semblables traités avec l'Espagne et l'empire d'Allemagne, il aurait réalisé le système de domination universelle de la manière la plus amicale.

Mais les succès de Bonaparte ayant accru son orgueil et son ambition, et ce conquérant s'étant cru assez fort pour ne pas prendre la peine de dissimuler ses desseins, et pour couper dans le vif, rangea sous sa puissance la Hollande, l'Allemagne et l'Espagne, sans leur offrir aucun avantage, sans leur faire espérer le moindre soulagement; et il eût réussi sans doute à tout enchaîner, si la Russie eût été d'humeur à souffrir les outrages avec la même résignation que tant de souverains, que tant de peuples qui déjà étaient réduits à la cruelle extrémité de ne pas oser pousser un soupir, dans la crainte qu'il ne fût considéré comme une plainte.

Il avait fallu conclure un tel arrangement avec la Suisse, pour compléter la destruction

du traité de Lunéville, pour replacer l'Autriche dans la situation alarmante où elle s'était trouvée, et dont elle avait cru être sortie au moyen des précautions qu'elle avait prises pour élever des barrières entre elle et la France; mais il fallait conclure aussi un tel arrangement avec la Suisse pour irriter l'Angleterre, pour la disposer à rompre le traité d'Amiens, et pour l'animer à tout mettre en œuvre pour rengager une nouvelle guerre.

Une conduite si inconsidérée de la part de Bonaparte était la preuve qu'il avait été dupe des artifices de la Russie, et que les raisons alléguées par l'ambassadeur de cette puissance avaient triomphé de toutes les considérations politiques et d'intérêt personnel qui devaient lui faire respecter un traité qui devenait le garant de tous ses engagemens ultérieurs. Cette conduite était plus avantageuse à la Russie que ne l'eussent été les plus illustres triomphes obtenus par cette puissance, parce qu'elle mettait en évidence des projets qui devaient faire trembler tous les souverains sur leurs trônes; parce qu'elle semblait lui promettre que ces souverains deviendraient un jour ses alliés, et qu'ils feraient, par désespoir et pour se sauver, ce qu'ils n'osaient pas faire par raison, après

s'être compromis par jalousie, par haine les uns envers les autres. Dans cette idée, et pour fournir à ces puissances l'occasion de se réunir sans hésitation, sans inquiétude, le cabinet de Saint-Pétersbourg leur offrit un moyen de secours dans l'établissement d'une neutralité armée. Un tel établissement devenait favorable aux puissances et à la Russie; il était avantageux aux puissances, parce qu'il les affranchissait des obligations que leur aurait imposées Bonaparte pour le succès de sa guerre avec l'Angleterre; et il devenait avantageux à la Russie, parce qu'il lui promettait les moyens de se justifier vis-à-vis de l'Angleterre et de revenir sur ses pas, en annulant des engagemens qui avaient été contractés seulement comme conséquence naturelle et nécessaire de son grand système politique.

---

## CHAPITRE XXIV.

*Moyens employés par la Russie pour se mettre en bonne position vis-à-vis de la France et de l'Angleterre.*

La conduite de la France, et surtout le peu de mesure qu'elle mettait dans ses procédés à l'égard de l'Angleterre qui s'épuisait en preuves d'affection pour tous les états du continent, ne laissaient plus de doute sur la reprise des hostilités : la guerre était imminente; et quoique la Russie eût vivement à se plaindre de la Suède, qui cherchait des prétextes pour lui faire la guerre, elle eut le pouvoir de renfermer en elle ses ressentimens, et de les ajourner.

Elle avait prévu que ces deux guerres qui allaient commencer au même moment, et par des motifs très-distincts, pourraient aisément se confondre, prendre un caractère commun, et amener des résultats extrêmement contraires aux projets qu'elle avait médités.

Elle avait pensé qu'une telle guerre avec la Suède, dans une circonstance où elle avait un si grand besoin de jouir de l'indépendance de ses sentimens et de la plénitude de ses vo-

lontés, pourrait la jetter dans des embarras difficiles à surmonter, et produire des évènemens singulièrement opposés au système de liaisons qu'elle entretenait avec la France peut-être même funestes à la glorieuse influence qu'elle exerçait par ses propres moyens, et par les moyens de la France, sur une très-grande partie des puissances du continent.

L'Angleterre n'avait pas de raisons positives pour en vouloir à la Russie, des gênes qu'éprouvait son commerce dans plusieurs parties du continent; mais les liaisons de la Russie avec la France lui en donnaient de relatives et de très-fortes sous ce rapport. La Russie avait disposé les choses de telle sorte, qu'encore que les reproches qu'avait à lui faire l'Angleterre, fussent susceptibles de fournir des prétextes de guerre, ils offraient pourtant une grande latitude aux apaisemens par la voie de la négociation.

Une chose qui était très-propre à indisposer l'Angleterre, et qui avait dû diminuer singulièrement sa confiance dans les sentimens de la Russie à son égard, c'était la similitude qui se trouvait, par le résultat des évènemens, dans la conduite politique des deux gouvernemens français et russe.

Il était difficile de ne pas s'appercevoir que ces deux gouvernemens agissaient sur un plan symétriquement conforme; et que leurs mouvemens se trouvaient dans une parfaite harmonie.

Il était pourtant remarquable que leur situation, quoique semblable en apparence, était formée d'élémens très-différens.

C'étaient les hasards de la guerre qui avaient fait la fortune de Bonaparte, et qui lui avaient fourni les moyens de se procurer l'influence énorme qu'il exerçait sur toutes les puissances du continent.

C'était la politique seule qui avait fait tout le bonheur de la Russie, qui l'avait appelée au partage de cette énorme influence que la France n'eût pas pu exercer sans elle, et qu'elle n'eût pas pu exercer sans la France.

Cet accord, cette harmonie de conduite et cette combinaison d'influence étaient extrêmement frappantes, en raison des conséquences qui dérivaient de la manière même dont les deux gouvernemens avaient établi d'abord, et accru ensuite leurs moyens d'influence.

On dut être frappé, en effet, de voir la Russie exercer dans toute l'Allemagne, par la Prusse, qu'elle dominait, l'influence prépon-

dérante que la France exerçait dans toute l'Italie, par la république italienne qu'elle gouvernait.

Ces points de similitude, dans la conduite politique des deux gouvernemens, semblaient indiquer des rapports très-immédiats entre eux, et une combinaison politique très-dangereuse pour toutes les puissances dont les états étaient situés ou dans la sphère de leur influence réciproque, ou dans l'intervalle qui les séparait; et l'Angleterre qui, pour son commerce, avait besoin de l'indépendance autant que de l'amitié de toutes les puissances continentales, ne pouvait pas voir sans alarmes une telle liaison s'affermir, et un tel genre d'influence se perpétuer.

Il était vraisemblable que l'Angleterre emploierait tous les moyens qui seraient en son pouvoir pour saper les fondemens d'un tel système, et pour rompre des liaisons si contraires à la prospérité de son commerce et à l'indépendance de toutes les puissances du continent. Sans doute l'Angleterre n'avait point d'intérêt à multiplier le nombre de ses ennemis; mais comme elle n'avait point de raison non plus d'en redouter le nombre, après avoir épuisé les moyens de conciliation, elle aurait

fait la guerre, et la guerre aurait été commune pour les puissances qui auraient exercé une influence commune.

C'était le cas où se trouvait la Russie, et elle s'était placée dans cette situation difficile et délicate, dans des vues très-favorables à la cause générale; mais elle devait agir sans faire confidence de ses desseins, et elle eut besoin de beaucoup de prudence et d'adresse pour détourner ou suspendre l'effet des ressentimens de l'Angleterre et pour empêcher qu'elle s'emparât de la Suède et de la Prusse pour l'aider à exercer ses vengeances.

J'ai fait entrevoir dans un Chapitre précédent les malheurs dont eût pu être accablée la Russie, si la Suède, qui avait d'anciens ressentimens à exercer, avait eu l'occasion de la combattre, armée de ses propres fureurs, armée des vengeances de l'Angleterre, et secondée des flottes et de l'argent de cette puissance. J'ai fait entrevoir qu'une telle guerre eût anéanti infailliblement la marine et le commerce de la Russie, qu'elle eût diminué extrêmement l'influence dont elle avait joui dans la politique générale de l'Europe, et qu'elle eût rétabli peut-être la Suède dans la possession de l'*Esthonie*, de la *Livonie*, de la *Finlande*, de

l'*Ingrie* et de la *Carélie*, provinces qu'elle avait possédées autrefois, et dont la cession avait été le résultat des hasards de la victoire d'abord, et ensuite de la contrainte et de sa faiblesse.

J'ai fait aussi entrevoir qu'une telle guerre eût donné beau jeu à la Prusse pour s'affranchir de l'influence dominante que faisait peser sur elle le voisinage de la Russie le long d'une vaste étendue de frontières, et j'ajouterai que la Prusse, qui avait consenti à se soumettre à une sorte de dépendance pour s'agrandir, eût pu, par le résultat de cette guerre, trouver les moyens de se soustraire à cette dépendance, et jouer dans la politique le rôle que lui eût permis d'y prendre alors l'affaiblissement et l'éloignement de la Russie, son accroissement de puissance; les changemens qu'auraient produits dans la situation de la France les succès de l'Angleterre; le peu d'intérêt qu'eût eu l'Autriche à entrer dans la guerre pour retarder ses jouissances, mais principalement ses nouvelles liaisons avec l'Angleterre, par le moyen de laquelle seule elle pouvait espérer d'obtenir son indépendance.

Toutes ces circonstances n'avaient point échappé à la sagacité du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il savait très-bien qu'il n'était ni

de son intérêt ni de sa politique de s'exposer à une guerre dangereuse, lorsque sans se remuer, sans rien aventurer, il était presque certain de conserver la même influence qu'il exerçait déjà. Il savait très-bien aussi qu'il n'était ni de son intérêt ni de sa politique, de déclarer la guerre à la Suède, dans un moment où l'Angleterre avait besoin de le faire expliquer à cause de ses liaisons avec la France; où elle avait peut-être le dessein de l'obliger à rompre ces liaisons; et d'après ces raisons, il prit le parti de transiger avec la Suède pour le réglement de ses frontières en Finlande, et la guerre fut ajournée jusqu'à l'époque où celle de l'Angleterre et de la France aurait décidé du sort de l'Europe.

La Russie avait des raisons pour maintenir ses liaisons avec l'Angleterre; mais elle en avait aussi pour entretenir pendant quelque temps celles qu'elle avait formées avec la France.

L'Angleterre devait être sensible à ce que la Russie ne lui accordât pas une préférence marquée, après les sacrifices qu'elle avait faits déjà pour faire triompher la cause générale des nations de l'Europe, à ce qu'elle se bornât à une neutralité si contraire à ses intérêts et à ses espérances. Mais l'Angleterre n'était pas

instruite des projets de la Russie, et il était impossible à celle-ci d'expliquer des projets qui pouvaient être traversés à chaque moment par les événemens de la guerre, par les jeux de la politique, par les changemens dans la situation de la France, de la Prusse et de l'Autriche, enfin, par l'ambition, la présomption, la témérité et les fausses mesures de ces trois cours.

Il était incontestable que le résultat de la nouvelle guerre entre l'Angleterre et la France déciderait du bonheur ou du malheur de toutes les nations de l'Europe; qu'il déciderait de leur liberté ou de leur esclavage. Il était incontestable pareillement, que l'Angleterre faisait la guerre pour tenir ouverts tous les canaux de son commerce, pour entretenir ses liaisons avec les puissances du continent, et pour maintenir ses rapports et son influence dans tous les marchés des quatre parties du monde. Il ne l'était pas moins que l'objet de la guerre pour la France était d'enchaîner toutes les puissances, de rompre leurs liaisons avec l'Angleterre, de fermer à celle-ci tous les ports, tous les marchés, et de la faire expirer de misère au milieu de ses trésors, au milieu des magasins qu'elle avait formés et qu'elle formait en-

core tous les jours des riches productions de l'Asie, de l'Afrique et des Indes.

On voit donc que l'Angleterre ne se proposait qu'un but dans cette guerre, celui de maintenir sa puissance commerçante, et que celui de la France, était de maintenir sa puissance militaire; et de ces deux motifs si différens, il dérivait deux faits qu'il était bien important de saisir pour se former une idée juste des intérêts des deux puissances.

Le motif de l'Angleterre n'avait rien que de très-légitime, parce qu'il n'avait pour objet que de conserver une situation déjà ancienne, et à laquelle tout le continent était accoutumé depuis long-temps; parce que les effets de cette situation n'avaient rien d'alarmant pour les puissances, et parce que l'Angleterre n'abusait pas de l'abondance de ses marchandises pour faire la loi, et profitait au contraire de cette abondance pour les répandre en plus grande quantité, et pour les livrer à plus bas prix.

Le motif du gouvernement français avait un but véritablement alarmant pour les puissances, et même pour la nation française, parce qu'il tendait visiblement à maintenir un régime militaire qui excédait de beaucoup ses moyens.

Il était évident qu'un tel régime était néces-

saire au gouvernement français pour prolonger son existence ; mais pouvait-on croire à la durée et à la stabilité d'un gouvernement établi sur une telle base, et ne devait-on pas espérer de trouver dans la nature de ce gouvernement le principe de sa destruction ?

La France, par la nature de son gouvernement, ayant des forces infiniment supérieures à ses moyens, devait dans tous les temps, chercher des prétextes pour faire déborder ses troupes et les faire entretenir par d'autres états. Son gouvernement devait s'ériger en censeur perpétuel de tous les autres gouvernemens ; il devait voir dans leur conduite administrative des dangers pour leur intérieur, des révoltes prêtes à y éclater, et il devait y envoyer des troupes pour éviter de si grand malheurs. Les grandes puissances avaient-elles des correspondances amicales entre elles ? Ces correspondances étaient aussitôt travesties en intrigues secrètes, en négociations politiques et dangereuses ; la France en était alarmée pour la sûreté et l'indépendance des états ses voisins et ses amis, et son gouvernement envoyait des supplémens de forces pour les mettre à l'abri de toutes entreprises.

De cette manière, le gouvernement français

pouvait se procurer : 1°. L'avantage de faire entretenir deux ou trois cents mille hommes par les puissances étrangères, ce qui eut lieu effectivement ;

2°. Celui d'établir ses champs de bataille et le logement de ses armées sur des terres étrangères ;

3°. Celui de disposer du reste de ses troupes, pour contenir les mécontens de l'intérieur, pour faire la loi à sa propre nation, sans avoir à craindre d'être troublé et d'avoir à lancer contre l'ennemi les réserves qu'il avait gardées pour l'exécution de ses desseins, pour la soumission des puissances à son autorité.

La cour de Russie avait calculé dans sa sagesse tous ces inconvéniens, et elle avait apprécié ce qu'aurait pu lui occasionner d'embarras une prédilection marquée en faveur de l'Angleterre. Elle avait prévu qu'une telle prédilection l'eût engagée dans la guerre contre la France, contre la France qui dominait tout le continent, et qui le dominait de manière à s'attacher tous les princes qu'elle tenait sous son joug, par des augmentations de territoires, par des titres éminens. Elle avait prévu qu'une telle guerre aurait procuré à la Prusse l'affranchissement le plus complet de l'influence de la

Russie, l'esclavage de toutes les puissances, la ruine même de son empire, et tout cela, sans aucun avantage pour l'Angleterre.

Cet habile cabinet avait d'ailleurs réfléchi sur la situation des puissances du continent et sur l'esprit qui les dirigeait; il s'était persuadé que toutes ces puissances, divisées par leurs intérêts personnels, par leurs prétentions particulières, par leurs jalousies réciproques, ne se réuniraient point en faveur de la cause commune, et qu'elles se laisseraient toutes garotter plutôt que d'adopter une conduite qui pourrait déplaire à la France, sur laquelle elles avaient fondé toutes leurs espérances de salut.

Il devait chercher à placer ces puissances elles-mêmes dans une situation difficile et même alarmante; et il crut trouver ces motifs d'alarmes dans le système politique qu'avait adopté la France vis-à-vis de l'Angleterre.

En effet, le système adopté par la France pour forcer l'Angleterre à la paix n'eût pas pu s'effectuer à l'égard de cette puissance, sans causer un contre-coup funeste à toutes les puissances du continent, puisqu'il avait pour objet de détruire son commerce; il ne pouvait s'effectuer sans ruiner le commerce et les manufactures de toutes les nations, sans réduire à

la misère et au désespoir la classe nombreuse, industrieuse et ouvrière de tous les peuples, et conséquemment sans dépouiller les souverains des moyens d'entretenir l'éclat de leurs cours; sans ravir aux gouvernemens les moyens de pourvoir aux dépenses de leurs administrations, en les privant des ressources les plus productives de leurs revenus et le moins à charge à leur pays.

Or, si un tel système n'eût pas pu s'effectuer sans produire de si effroyables calamités, il suffisait du simple bon sens pour imaginer que dans cet état de choses, l'opinion et les vœux de tous les gouvernemens et de tous les peuples se seraient déclarés en faveur de l'Angleterre.

La cour de Russie avait bien pensé qu'effectivement les vœux de la plupart des puissances seraient pour l'Angleterre, et cette idée l'eût engagée sans doute à faire cause commune avec elle; mais l'inconstance, ou la crainte, ou des espérances, ou tous autres motifs, pouvaient entraîner ces puissances dans des mesures contraires à leurs intérêts bien entendus, et la guerre pouvait lui devenir non-seulement préjudiciable, mais même dangereuse. Le parti le plus convenable pour la Russie, était donc d'engager ces puissances dans une confédéra-

tion pour une neutralité armée; seul moyen de réunir des forces assez considérables pour combattre la France avec avantage, pour forcer Bonaparte à diminuer ses prétentions, pour seconder efficacement l'Angleterre, et pour être enfin à même de jouer le rôle brillant de médiatrice.

C'était-là le projet de la cour de Russie, mais elle ignorait que la Prusse avait conçu un projet semblable, et quand elle se mit en mesure de l'exécuter, elle rencontra ce grand obstacle.

On sent combien le cabinet de Saint-Pétersbourg dut employer d'adresse pour venir à bout de son dessein; mais on le sentira bien mieux quand j'aurai fait connaître les ressorts qu'avait fait jouer la Prusse pour se substituer dans tous les avantages de la Russie.

C'est à présent surtout qu'on va voir se développer de la façon la plus hardie et la plus ingénieuse le système politique de la cour de Russie.

---

## CHAPITRE XXV.

*La cour de Russie cherche à fonder un système de neutralité armée pour sortir de la position embarrassante où l'a entraînée la marche de son grand système politique.*

La Russie avait trop bien apprécié les inconvéniens, même les dangers qu'elle eût courus, en s'engageant dans la guerre avec l'Angleterre contre la France, et elle avait trop bien apprécié aussi les inconvéniens et les dangers qu'eussent courus les états du continent, en restant courbés sous le joug de la France, pour qu'elle n'eût pas fait tous ses efforts afin de changer cet état de choses.

Il était de l'intérêt de toutes les puissances de ne se point mêler de cette guerre; mais il leur importait cependant de contribuer de tout leur pouvoir à en précipiter le terme.

Jamais peut-être il n'avait été si nécessaire pour les puissances du premier et du second ordres, de se rapprocher et de s'unir étroitement; jamais elles n'avaient eu, depuis dix ans que durait la guerre, une si belle occasion de travailler à leur indépendance réciproque, et

d'établir une balance. Le sort de l'Europe était entre leurs mains, et la guerre entre l'Angleterre et la France leur donnait tous les moyens de faire réduire la France à la situation convenable pour l'exécution d'un arrangement si salutaire.

Mais pour arriver à l'exécution de cet arrangement, les puissances devaient se garder de prendre part à la guerre; elles devaient employer leurs efforts à garantir de ses effets tous les états qui auraient pu en souffrir ou être contraints de s'en mêler; elles devaient s'armer pour maintenir leur neutralité commune, et pour assurer celle des états leurs amis ou leurs alliés, en sorte que la guerre fût seulement pour le compte de ceux qui l'auraient voulue, et qui n'auraient voulu faire aucun sacrifice pour l'éviter.

Sans ces précautions, sans ces mesures, la guerre qui n'aurait dû être que maritime, eût fini par prendre un caractère continental, et les puissances entraînées successivement sur le champ de bataille, eussent fini par y expirer l'une après l'autre, sans avoir la possibilité d'éviter ce malheur.

La guerre devenant continentale, de quels désastres ne devait-elle pas être accompagnée;

de quelles conséquences ne devait-elle pas être suivie? La France n'eût-elle pas été, par le résultat d'une telle guerre, dans le cas de se refaire de tous les maux que lui eût causés l'Angleterre, et de se racheter sur ses victimes, de la perte de son commerce et de ses colonies.

Sans ces précautions, sans ces mesures, la guerre qui ne pouvait être que désastreuse pour la France, sous le rapport maritime, fût devenue pour elle la plus avantageuse; puisque non-seulement elle eût trouvé à s'indemniser amplement sur le continent de la perte de son commerce, de ses revenus fiscaux; mais elle eût fait nourrir, habiller et payer trois cent mille hommes de ses troupes par les habitans des pays qu'il lui eût convenu d'occuper, sous le prétexte d'y combattre le commerce de sa rivale, et par ce moyen elle eût pu facilement, 1°. décharger annuellement son trésor de 250 millions de francs, qu'elle eût dû trouver dans ses propres moyens, dans le cas d'une neutralité exactement observée; et 2°. retenir les pays par elle occupés, pour exiger de l'Angleterre des restitutions à la paix, et les faire servir de compensations pour les conquêtes que l'Angleterre eût faites sur elle et sur ses alliés.

Toutes ces raisons, qui avaient été appréciées par le cabinet de Saint-Pétersbourg, furent bientôt converties en principes, et voici le langage que les ministres de la cour de Russie furent chargés de tenir aux puissances du continent.

Il y a dans les gouvernemens comme chez tous les hommes pris individuellement, un sentiment d'égoïsme et d'intérêt particulier qui fait que chaque gouvernement, comme chaque individu, ne voit pas hors de la portée de cet intérêt qui la domine; mais cette conduite, sans aucune conséquence dans l'homme privé, peut en avoir de très-graves à l'égard d'un gouvernement. L'intérêt d'un particulier ne correspond qu'à lui; l'intérêt d'un gouvernement correspond aux sujets qui lui sont soumis, correspond aux autres gouvernemens, par ses besoins, par ses relations, par ses alliances; et il ne suffit pas, pour son avantage, que son intérêt se trouve bien des conjonctures convenables à ses désirs et à ses projets du moment; il faut aussi qu'il soit en correspondance et en harmonie avec les gouvernemens qui peuvent le garantir des effets funestes qu'enfantent les guerres, quel qu'en soit le prétexte ou le sujet, et quelque justes,

sages et modérées que soient les mesures que prennent les puissances belligérantes dans le commencement.

Ces observations, appuyées de l'expérience qu'on a eue tant de fois, et dans presque toutes les guerres, qu'il n'est point de puissance forte ou faible qui n'ait à souffrir d'une guerre, ou qui n'y soit entraînée, si elle reste isolée et renfermée dans le cercle de son intérêt particulier, si elle ne forme pas avec ses amis et ses alliés, pendant la guerre, un système de contre-poids qui en impose aux belligérans, qui leur ôte l'envie d'attenter à l'indépendance des états tranquilles, qui empêche les invasions, qui s'oppose aux tracasseries, qui prévienne les difficultés et tous les genres de prétentions; ces observations prouvent évidemment la nécessité d'une neutralité armée, pour la sûreté, l'indépendance et la tranquillité des gouvernemens et des peuples du continent.

Après avoir démontré la nécessité d'une neutralité armée, ces ministres n'ont pas manqué non plus d'en représenter tous les avantages, et de dire :

Ce serait un très-grand avantage pour les puissances, de pouvoir donner pendant la

guerre une représentation de la balance politique, nécessaire en temps de paix, et elles donneraient ce spectacle intéressant au monde, par leur union dans cette circonstance, puisqu'une telle union serait sincère, et qu'elle ne pourrait cesser de l'être, l'infidélité pouvant exposer aux plus grands dangers celle qui s'en serait rendu coupable; et elles offriraient, par cette conduite, l'exemple de l'importance des contre-poids.

Il résulterait de cette union cet autre avantage, que toutes les puissances seraient armées, et par-là même, en état, non-seulement de repousser toute agression, mais même toute entreprise qui serait dirigée contre l'un ou l'autre des états alliés, et que cette union serait imposante, par la raison qu'elle serait redoutable.

Il a été observé plus haut, qu'il était du très-grand intérêt des puissances du continent de se garder de prendre part à la guerre, et que c'était le seul moyen qu'il y eût de mettre enfin un terme à cette grande et trop longue calamité, et de rendre à l'Europe sa tranquillité. Or, quel était le moyen pour les puissances du continent d'empêcher qu'elles ne fussent rengagées dans la guerre? C'était d'éta-

blir un système de préservation, c'était de s'unir fortement pour une neutralité absolue, et de montrer aux nations belligérantes des forces capables de repousser toute espèce d'agression, et la volonté bien décidée de s'en servir si elles y étaient forcées.

Sans cette neutralité absolue, sans cette union de toutes les puissances, susceptible de produire des moyens formidables de répulsion, et incapable de faire naître aucune espèce de jalousie, d'ouvrir la porte à aucun genre d'ambition particulière, ou d'intérêt personnel, le but était manqué; et si la neutralité n'était entreprise que par quelques états trop faibles, même après leur réunion, pour faire respecter cette neutralité; ces états n'étaient pas rassurés d'une tranquillité imperturbable, effet naturel d'une neutralité armée; ils se voyaient même à la merci, ou de la politique, ou des besoins des puissances belligérantes, ou des mouvemens de leurs armées.

Dans un cas pareil, les habitans des petits états, au lieu d'être efficacement protégés par ces moyens trop faibles, finissaient par en devenir plus douloureusement victimes.

Il ne fallait pas perdre de vue, dans cette grande circonstance, la force effroyable de la

France, l'influence immense qu'elle exerçait dans plusieurs parties du continent, et les moyens qu'elle avait en mains pour triompher de faibles obstacles. Il ne fallait pas perdre de vue, surtout qu'elle avait à combattre sa plus puissante, sa plus implacable ennemie, et que dans ses transports de vengeance elle pouvait se saisir de tout ce qui lui semblait propre à ruiner, à anéantir sa rivale; elle pouvait même se porter au-delà des limites qu'elle s'était fixées à elle-même dans les divers traités qu'elle avait faits avec tous les états du continent, et dans ces mêmes transports, oublier ses promesses, ses engagemens.

De tels résultats pouvaient avoir lieu dans le cas où quelques états s'unissaient pour protéger telle ou telle contrée; ils pouvaient avoir lieu aussi, si chaque puissance, au lieu de s'unir avec les autres, se bornait à établir des armées de neutralité pour la protection de son propre territoire, parce que la faiblesse causée par son isolement ne pouvait la défendre des violences nécessitées par les besoins de la France.

Mais de tels résultats ne pouvaient jamais avoir lieu dans le cas d'une union générale de toutes les puissances, pour protéger par des armées de neutralité les peuples amis de la

France et étrangers à sa querelle avec l'Angleterre, parce qu'alors les forces étaient redoutables, invincibles et capables de se faire respecter.

On sent bien que, dans une telle union, toutes les puissances du continent ne pourraient point concourir par les mêmes moyens, puisque quelques-unes possèdent seulement ceux nécessaires pour protéger, et les autres ceux qui conviennent pour se faire protéger. Ainsi, les puissances du premier et du second ordres, ont ajouté les ministres du Russie, contribueraient à la défense commune par leurs armées; et les états d'un ordre inférieur fourniraient leur contingent en argent ou en denrées, dans la proportion de leur territoire, de la nature de leur commerce, de la fertilité de leur sol et du nombre de leurs sujets. Par-là, ces états seraient efficacement protégés, et les puissances protectrices auraient l'avantage de faire nourrir une partie de leurs troupes, et de soulager d'autant leurs trésors.

Mais il y aurait encore un avantage non moins important, qui résulterait de l'union en faveur des gouvernemens neutres et en faveur de toutes les nations du continent; ce serait celui de pouvoir continuer à se procurer li-

brement et facilement toutes les productions étrangères, nécessaires aux besoins de la vie, à ceux des manufactures et à l'alimentation du commerce, sans être exposé à des surhaussemens excessifs dans les prix de ces objets, ce qui arriverait infailliblement s'il était possible à la France de fermer à l'Angleterre tous les ports du continent. Sous ce rapport seul, les grandes puissances auraient intérêt à s'armer et à s'unir étroitement pour maintenir leur neutralité, et les petits états en auraient un aussi à contribuer de leurs moyens à l'établissement comme à l'exécution d'un système si salutaire.

Ce que nous venons de dire (ce sont toujours les ministres de la Russie qui parlent), n'a pour objet que de prévenir les gouvernemens des dangers qu'ils ont à courir dans une guerre qui a tous les caractères de l'irascibilité, dans une guerre qui a peu d'exemple dans l'histoire, puisqu'elle a lieu entre deux puissances qui font trembler, l'une la terre et l'autre les mers, et qui, dans la violence de leurs passions, pourraient oublier, pour s'atteindre et pour se perdre, les égards dûs à la justice, le respect dû à la foi des traités; et par ces motifs, les grandes puissances ne sauraient trop tôt pren-

dre des mesures vigoureuses pour se garantir des effets de cette guerre. Mais de telles précautions sont encore plus pressantes; elles sont impérieusement commandées par le repos, par le salut de l'Europe, lorsque les effets que nous n'avions mis qu'en supposition se manifestent déjà de plusieurs côtés; lorsque la France, n'écoutant que son intérêt et le besoin de se venger de sa rivale, s'empare de plusieurs états, dont l'occupation convient à ses vues, et oublie des traités qui avaient accordé la paix à ces états et consacré leur indépendance.

Plusieurs gazettes ont publié que la France envoyait vingt mille hommes dans le royaume de Naples, pour fermer tous les ports de ce royaume aux Anglais. Elles ont publié qu'elle a demandé à l'Espagne le passage de ses troupes pour s'emparer du Portugal et y fermer également tous les ports; elles ont même ajouté que l'intention de la France était de disposer de la marine de cette puissance pour s'en servir contre son ennemie. D'après de pareilles assertions qui n'ont été ni relevées, ni contestées, il n'est aucune puissance qui ne doive concevoir des craintes pour son indépendance; car il n'existe entre Naples et la France, et entre le Portugal et cette même France, que de sim-

ples traités de paix et d'amitié qui mettent respectivement ces puissances dans une situation de liberté et d'indépendance, et qui ne les astreignent pas à épouser leurs querelles et à prendre part à leurs guerres. De telles obligations ne peuvent résulter que d'un traité d'alliance offensive et défensive, et de telles stipulations n'existent pas dans les derniers traités conclus entre ces puissances.

Tant de bonnes raisons étaient bien propres à faire impression sur les puissances grandes et petites du continent, puisque l'union qu'on leur proposait de la part de la Russie, avait pour objet de maintenir la tranquillité générale, et de garantir leurs états des besoins de la France. Les ministres russes crurent déjà apercevoir dans plusieurs cabinets une certaine inclination à adopter le sage parti qu'ils avaient proposé; mais ils ne voyaient pas encore cette résolution qu'ils cherchaient; et pour affermir ces puissances dans une résolution si importante, ils crurent devoir mettre sous leurs yeux les réclamations de la justice la plus rigoureuse, dans la vue d'exciter encore plus vivement leurs inquiétudes et leurs intérêts.

---

## CHAPITRE XXVI.

*La Russie continue de manœuvrer pour engager les puissances à s'unir et à s'armer en faveur de la neutralité.*

PLUS une puissance paraît avoir d'importance, disent les ministres russes (ce sont toujours les ministres russes qui parlent dans tout le cours de cette discussion), soit par sa richesse, soit par sa force, soit par le concours de ces deux moyens, plus les gouvernemens doivent réfléchir à ce qu'ils ont à en craindre ou à en espérer.

L'Angleterre et la France possèdent toutes deux des forces formidables; mais leurs forces ne sont pas dans le même rapport vis-à-vis des puissances du continent.

Les forces de l'Angleterre, quelque considérables qu'elles puissent être, ne peuvent jamais devenir à charge aux puissances continentales, parce que sa fortune immense qui excède de beaucoup ses besoins militaires, lui fournit les moyens de faire face aux dépenses que nécessite sa défense ou ses entreprises.

Les forces de la France, au contraire, surtout lorsqu'elle est en guerre avec l'Angleterre, et que, par l'effet de cette guerre, elle est privée des avantages de son commerce maritime, ne peuvent pas être formidables sans danger pour les puissances du continent ; d'abord parce que la France est puissance continentale, et qu'elle peut atteindre tous les états qu'elle a la volonté d'envahir, et tous les territoires qu'elle a intérêt d'occuper ; ensuite, parce que ses moyens ne sont pas en proportion des forces qu'elle entretient, et qu'elle peut être obligé de faire, par nécessité, des actes de violence contraires à ses intentions et à ses principes ; enfin, parce que, quand elle aurait avec ses forces formidables, la même fortune qu'a l'Angleterre, elle ne voudrait s'en servir que pour se rendre redoutable ; ce qui est bien contraire à la conduite connue et constante de l'Angleterre qui ne s'est servi, dans tous les temps, et qui ne se sert encore aujourd'hui de ses forces et de ses richesses, que pour exercer une influence bienfaisante, que pour venger des injustices, pour défendre des opprimés, pour réparer des revers, pour garantir l'Europe des effets des ambitions, des passions et des faux principes, pour lui épar-

gner les malheurs qui accompagnent et suivent toujours les conquêtes, pour soustraire les peuples au malheur plus effroyable de la perversion et de l'anarchie, et pour maintenir la balance.

La France n'est pas l'ennemie de l'Angleterre, non-seulement en raison du tort qu'elle croit que cette puissance fait à son commerce, mais elle l'est encore, et même davantage, en raison des résistances qu'elle oppose à ses projets ambitieux, à ses entreprises violatrices des droits et de l'indépendance des autres nations. Les cris que jette son gouvernement dans l'intérieur; les plaintes qu'il répand au dehors dans ses écrits pour soulever le peuple français et les autres peuples de l'Europe contre les succès commerciaux de l'Angleterre, qu'il lui plaît de qualifier de monopole, ne sont que des prétextes pour dissimuler le motif véritable de sa haine, et pour voiler ses desseins ambitieux.

Le gouvernement français doit naturellement être envieux de la fortune de l'Angleterre; il doit être jaloux du rôle brillant et honorable qu'elle joue dans le monde, sur toutes les parties du globe. Il ne peut pas lui pardonner d'avoir des flottes capables de lui

assurer la domination des mers, et la disposition de tout le commerce maritime et colonial. Il ne peut lui pardonner d'avoir des richesses pour aider les puissances du continent à se défendre des entreprises de son ambition, à se soustraire aux transports de sa gloire, et l'on ne doit pas être étonné de l'entendre crier contre l'Angleterre. Mais tout gouvernement, toute nation qui réfléchira sur l'objet de ces plaintes, et qui se gardera de l'enthousiasme aveugle du peuple de Paris, verra que le gouvernement français ne s'occupe que de son intérêt, et que pour se procurer des amis et des auxiliaires, il fait passer pour cupidité le désir qu'a l'Angleterre d'accroître sa fortune, et pour ruiner les succès de cette puissance.

S'il était possible que toutes les nations du continent fussent, comme le peuple français, capables de se passionner pour des mots, toutes les nations s'armeraient, toutes se rangeraient sous les bannières de Bonaparte, et toutes se jetteraient sur l'Angleterre, pour lui apprendre à être riche, lorsque la France éprouve les embarras d'une gêne excessive; pour lui apprendre à avoir un commerce maritime, quand la France n'en possède aucun de cette nature, depuis que son gouvernement a trouvé bon

de sacrifier ses colonies au plaisir de conserver ses conquêtes en Europe, et d'en accroître encore le nombre; pour lui demander de quel droit elle vend à toutes les nations de l'univers des productions qu'elle possède seule, et qu'elle seule a la possibilité de fournir pour les besoins indispensables de ces nations? De quel droit elle vend à ces mêmes nations les produits de ses manufactures dont la beauté et la perfection l'emportent sur tous les objets de même nature, façonnés par l'industrie française? Et de quel droit ses marchandises obtiennent la préférence dans tous les pays où elles peuvent entrer en concurrence?

Ce serait, il en faut convenir, un singulier prétexte de guerre, que les raisons que nous venons d'alléguer, et un manifeste qui contiendrait de semblables raisons, serait un monument véritablement nouveau pour l'histoire. Mais il n'est pas croyable que les nations veuillent, pour les intérêts, ou plutôt pour la jalousie du gouvernement français, se charger de ce ridicule, d'autant qu'il n'est point de gouvernement en Europe qui ignore que les productions de l'industrie anglaise n'atteignent que le luxe des grandes villes, et sont inconnues aux habitans des campagnes et à la classe

ouvrière de tous les pays, qui n'entendent rien aux délicatesses des riches, et qui s'arrangent toujours de ce qui est bon, et à bon marché.

Il est sans aucun doute que le paysan, et même l'artisan, ne vont pas faire leurs emplettes chez les marchands pourvus de marchandises anglaises, et qu'ils s'adressent toujours aux marchands dont les magasins sont fournis de marchandises à leur usage et à leur portée, c'est-à-dire, de marchandises fabriquées dans leur pays, ou dans le voisinage de leur pays. D'ailleurs tout état a le droit incontéstable de repousser de son territoire toutes les marchandises ou productions des autres pays, qui seraient préjudiciables aux succès de ses manufactures et de l'industrie de ses propres sujets.

Ainsi donc une guerre qui aurait pour motif d'empêcher l'Angleterre, non de vendre, car elle ne peut pas forcer à acheter, mais de proposer ses marchandises, serait une guerre aussi ridicule qu'injuste, et dans cent ans, on aurait peine à croire que les puissances du continent se fussent armées contre l'Angleterre, par une raison si singulière, et en même temps si contraire à leurs intérêts.

Certes les gouvernemens qui s'armeraient

pour une telle cause en faveur de la France ne tarderaient point à s'en repentir et à reconnaître, mais trop tard, qu'ils auraient agi contre leurs intérêts; car s'il était possible que, par le résultat d'une telle guerre, la France vînt à arracher à l'Angleterre sa fortune et tous les avantages qu'elle tire de son commerce, et qu'elle obtînt une richesse proportionnée à son effroyable population, aucun état ne serait assuré de jouir un quart-d'heure de son indépendance; tous seraient subordonnés à ses volontés, et tous en subiraient la loi, tant sous le rapport de la force que sous le rapport du commerce.

Il est évident que la France exerce en Europe l'influence de la force, et que l'Angleterre n'y exerce que celle de la richesse. Il est évident que, par le déploiement de ses forces, la France fait trembler tous les états sans leur procurer le moindre avantage. Il ne l'est pas moins que, par l'usage que fait l'Angleterre de sa fortune, non-seulement elle procure au plus bas prix possible toutes les marchandises nécessaires à la vie, nécessaires aux arts et aux manufactures, mais qu'elle fournit aux puissances les moyens de se défendre des entreprises, des prétentions, des jalousies et des ambitions.

Ainsi, loin de se laisser entraîner par la France dans une guerre contre l'Angleterre, toutes les puissances doivent se réjouir de ce qu'il existe en Europe une puissance qui, par sa position locale, se trouvant dans l'impossibilité de les tourmenter, de les attaquer, de les conquérir, ne peut se montrer intéressante, grande et redoutable, que par la somme de bienfaits que peut leur procurer sa richesse. Si une telle puissance n'existait pas, toutes les puissances devraient s'entendre et s'unir pour la créer; et si, existant, la France faisait des efforts pour l'anéantir, les puissances devraient concourir de toutes leurs forces et de tous leurs moyens au maintien de son existence.

Qu'on ouvre l'histoire de tous les temps, et l'on verra que la France a presque toujours provoqué ces grandes crises qui ont ensanglanté l'Europe; que, toujours entraînée par son ambition, ou par des idées de fauss egloire, si elle n'a pas commencé les guerres, elle n'a jamais manqué d'y prendre part, et n'a jamais fini sans devenir partie principale dans des différends où elle ne s'était d'abord montrée que comme auxiliaire. Or que n'auraient point à redouter les puissances de la part de la France révolutionnaire, accablée de besoins, lors-

qu'elles ont éprouvé tant de guerres, tant de calamités de la part de la France monarchique, qui jouissait d'une heureuse aisance, et qui, pour soutenir l'éclat de sa grandeur, ne devait point s'abandonner à l'audace désespérée du besoin!

Qu'on médite profondément sur la situation politique de l'Angleterre, et on verra que cette puissance ne peut jamais jouer sur le continent que le rôle de pacificatrice. On en sera d'autant plus convaincu, que cette puissance ne peut véritablement bien faire ses affaires qu'autant que l'Europe est en paix, qu'autant que les arts sont tranquilles, et que les riches peuvent se livrer paisiblement à toutes les jouissances du luxe. On verra que, quand les ressentimens et les vengeances arment les grandes puissances; que, quand les jalousies et les ambitions déchirent l'Europe, elle vient avec ses trésors au secours des états qui n'ont que des hommes et point d'argent, et que son objet est de maintenir la balance dans la guerre, comme il est de son intérêt de la maintenir dans la paix. On verra que, si par l'étendue de son commerce et la préférence qu'on lui accorde elle pompe une partie de l'or du continent, cet or, comme l'eau, remonte toujours vers sa

Le gouvernement français reproche à l'Angleterre ses conquêtes aux Indes, et il prétend que les succès des armes britanniques dans cette partie du globe lui font une nécessité, et même un devoir de se mettre en règle sur le continent d'Europe, et d'y conquérir dans la même proportion. Voilà une singulière manière de dissimuler son ambition et de colorer ses injustices. Mais l'Angleterre a conquis aux Indes en faveur de l'Europe, et pour se procurer la sûreté de ses possessions et de ses établissemens dans ces contrées; elle n'a cherché qu'à se conserver un commerce et des richesses qui ont servi jusqu'à présent à établir son influence en Europe, et à y défendre la sûreté et l'indépendance de tous les états.

C'est un fait que l'Angleterre n'entre jamais dans les affaires d'Europe que comme Jupiter entra autrefois chez Danaë, c'est-à-dire en pluie d'or. Les conquêtes de l'Angleterre ne portent donc aucun préjudice aux états de l'Europe; elles ne dérangent donc en rien la balance : au contraire, elles l'aident à la maintenir; elles lui donnent les moyens d'assister les puissances capables de combattre celles qui cherchent à en déranger l'équilibre. D'ailleurs, qu'importe au bonheur de l'Europe la fortune excessive

des princes indiens, qui ne s'en servent que pour entretenir un luxe inutile au bonheur du genre humain? Et qui peut prouver que les Indiens ne seront pas plus heureux sous la domination des Anglais que sous le despotisme de leurs princes? Mais c'est là une question incidente qui appartient plus à la morale qu'à la politique, et qui, par cette raison, sort du sujet que je traite.

---

## CHAPITRE XXVII.

*La Russie expose les raisons de sa conduite vis-à-vis de l'Angleterre et de la France pour entraîner les puissances dans son parti.*

Après avoir cherché à pénétrer les puissances continentales de la conduite injuste de la France envers elles, et de la conduite bienfaisante et généreuse de l'Angleterre, aussi envers elle, par l'exposé des vues réciproques de ces deux rivales, la Russie ne devait pas négliger de justifier les raisons de sa conduite personnelle à l'égard de ces deux puissances, puisque ses liaisons apparentes avec la France annonçaient de sa part une extrême indifférence pour les intérêts de l'Angleterre.

Les puissances mêmes devaient hésiter à se déclarer en faveur de cette Russie, dont les insinuations étaient si peu conformes à sa conduite évidente.

Il était sans doute difficile de faire revenir de leurs préventions des puissances qui étaient déjà réduites à rêver des dangers, et qui étaient disposées à envisager comme ennemis tous ceux qui cherchaient à les faire sortir de cette indolence malheureuse où les tenait la crainte des vengeances.

La Russie ne pouvait pas espérer de convertir ces puissances en se bornant à leur faire donner des explications par ses ministres sur ses vues ultérieures; elle devait se servir d'agens qui ne fussent pas dans le cas d'être suspectés de partialité en sa faveur; et pour réussir dans cette entreprise, elle les fit circonvenir par des personnes connues pour tenir fortement au parti de l'Angleterre.

Ces gens-ci affectèrent, dans tous leurs discours, de parler avec beaucoup d'admiration de la conduite de la Russie; ils se donnèrent des peines infinies pour faire concevoir l'adresse avec laquelle cette cour dissimulait son attachement pour l'Angleterre, et l'intérêt vif qu'elle prenait à toutes les puissances du con-

tinent par ses démonstrations d'amitié pour la France, par les espérances d'avantages qu'elle affectait de croire et de faire croire qu'elle obtiendrait de ses liaisons avec cette puissance.

L'Angleterre (disaient ces agens), en sa qualité de puissance maritime et commerçante, ne peut pas, sans les plus vives alarmes, voir se perpétuer, et même s'accroître insensiblement sur le continent la puissance de sa rivale naturelle, de l'ennemi le plus acharné à la ruine de son commerce, à l'anéantissement de sa prospérité.

Déjà elle a éprouvé en Hollande, dans toute l'Italie, en Suisse, et même en Allemagne, les gênes, les entraves, les embarras de toute espèce qui lui ont été suscités, ou par la domination positive, ou par l'influence impérieuse du gouvernement français. Une telle influence ne peut lui faire envisager les divers traités conclus entre la France et la plupart des états du continent que comme des voiles qui dérobent à la vue, dans ces états, la main qui les gouverne, l'intérêt qui les fait agir; elle ne peut envisager ces divers états que comme subordonnés aux passions, aux caprices et aux intérêts particuliers du gouvernement français, et, comme tels, incapables de sentimens

naturels, d'inclinations libres et de liaisons réciproques.

Un tel état de chose est déjà bien funeste en lui-même; mais il peut le devenir davantage encore par ses conséquences; il peut entraîner la ruine des uns, la conquête des autres, l'esclavage de quelques états, l'anéantissement de quelques autres, en un mot, troubler toutes les parties de l'Europe civilisée. Il a, par ses conséquences, réussi déjà à détourner des affections, à rompre des liaisons, et à engager dans ses liens quelques puissances libres et indépendantes, les unes par la crainte, les autres par des espérances.

L'Angleterre, attentive à toutes les ondulations de la politique, et aussi instruite qu'aucune autre puissance des véritables intérêts de de celles du continent, aurait dû être singulièrement frappée des liaisons de la Russie avec la France; elle aurait dû être alarmée de l'union de ces deux colosses, et de l'espèce d'harmonie établie entre elles pour l'arrangement des affaires du continent; mais l'Angleterre connaît trop le besoin qu'a la Russie de son amitié pour le bien de ses finances, pour la sûreté de sa marine, pour les progrès de son industrie, pour l'agrandissement de son commerce, pour

la prospérité générale de son empire, pour croire que cette puissance ait été animée dans sa conduite politique envers la France d'un autre sentiment que celui de sa propre grandeur, que du besoin le plus pressant de garantir du torrent les puissances ses amies, et de conserver toutes les autres jusqu'au moment où une nouvelle guerre bien dangereuse pour la France lui donnerait l'occasion de s'expliquer avec franchise, et de s'écrier avec toutes les puissances amies ou ennemies : *liberté et indépendance pour tous les gouvernemens. Paix et tranquillité pour toutes les nations.*

Voilà le but où doivent tendre tous les gouvernemens; tous doivent concourir à procurer à l'Europe cette situation désirable, et aucun ne peut et ne doit négliger d'embrasser le parti de celle des deux puissances belligérantes dont les principes, dont les vœux tendraient visiblement vers ce but.

Or, de laquelle des deux puissances belligérantes, les vœux et la conduite tendent-ils vers ce but si important, si intéressant pour tous les gouvernemens, si tranquillisant pour tous les peuples du continent? Il semble que l'Angleterre ne peut former que des vœux semblables, puisqu'elle a besoin de la liberté et de

l'indépendance de toutes les puissances du continent pour la liberté et la facilité de son commerce. Il semble au contraire, que la France doit former des vœux opposés, puisqu'elle a intérêt à entraver de toutes les manières le commerce de sa rivale, et qu'elle ne peut y réussir qu'en forçant toutes les puissances amies ou ennemies à fermer au commerce anglais tous leurs ports.

Dans cette crise, l'Angleterre se présentera chez toutes les puissances avec les marchandises qu'elle croira nécessaires à leurs besoins; elle les leur vendra, s'il leur convient de les acheter; et elle les remportera, si elles ne veulent point s'en accommoder. Elle n'empêchera point la France de venir leur offrir, de son côté, les produits de son sol et de ses manufactures; et comme elle ne croit point avoir le droit de l'empêcher d'offrir dans tous les marchés de l'Europe, ses vins, ses huiles, ses eaux-de-vie, ses velours, ses draps, ses guingans, ses bons basins, ses batistes, ses linons, ses dentelles, ses bijouteries, ses quincailleries, etc.; de même elle pense que la France n'a pas non plus le droit de l'empêcher d'y venir offrir son sucre, son café, son thé, ses épices, ses cotonnades, ses lainages, ses aciers, ses cristaux, ses bonne-

teries, ses draps, etc. Mais la France se trouve dans une position à ne pas se contenter d'une concurrence qu'elle ne croit pas pouvoir soutenir; elle a fait jusqu'ici des efforts pour entraver le commerce de l'Angleterre, et ce qu'elle a exigé pendant la paix de toutes les puissances qu'elle domine, elle l'exigera peut-être pendant la guerre des puissances qu'elle n'a pas encore dominées. Elle ne portera pas chez ces puissances des marchandises, mais la guerre avec tous ses fléaux, et alors on verra laquelle des deux puissances a pour but *la liberté et l'indépendance des gouvernemens, la paix, la tranquillité et la prospérité de toutes les nations.*

D'après cet exposé, il est évident que toutes les puissances du continent ne peuvent rien avoir à redouter de l'Angleterre dans la guerre qu'elle fait à la France, puisque nous avons démontré que l'Angleterre est une puissance commerçante, qui ne peut avoir d'autres relations avec le continent que celles qui ont rapport à son commerce. Il est évident aussi que la France est une puissance purement militaire, jalouse de la prospérité de l'Angleterre, animée à sa destruction, et en état, par sa position sur le continent, de faire la loi à toutes les puissances qui ne voudraient point se prêter com-

plaisamment à ses vues. On doit donc envisager l'Angleterre comme en état d'envoyer chez toutes les puissances des marchandises dont elles auront besoin, dont elles ne pourront point se passer. Il faut donc aussi envisager la France comme capable d'envoyer chez toutes les puissances des soldats dont elles n'ont pas besoin, qu'elles ont intérêt d'éviter, pour conserver une paix qu'elles ont achetée au prix des plus douloureux sacrifices.

D'après cet exposé, il est impossible de prendre le change sur les véritables sentimens de la cour de Russie; on sent qu'il est impossible que cette cour puisse avoir la moindre affection pour cette France, qui ne peut lui procurer que des avantages de rapports et de relations, favorable seulement à l'influence qu'elle exerce, et qu'il n'est pas concevable qu'elle lui sacrifie l'Angleterre, à laquelle elle tient par les liens les plus forts, puisque d'elle dépend la prospérité de son empire, puisque c'est par elle seule et par ses secours qu'elle peut espérer d'affranchir un jour l'Europe d'une tyrannie qui s'accroît successivement et qui menace de tout envahir, de tout dominer, de tout asservir.

Ce manége de la cour de Russie était trop

adroit pour ne pas séduire, et il eût séduit en effet les puissances qui avaient encore la liberté de penser et d'agir ; mais la Prusse avait profité des embarras de la Russie pour s'emparer de ces puissances, et elles se trouvaient déjà en quelque façon engagées avec cette puissance, pour donner une plus vaste étendue à son système de neutralité. Ainsi la Russie ne pouvait plus espérer de former une ligue de neutres et de la diriger avant d'avoir débusqué la Prusse, et de l'avoir forcée de renoncer à ses prétentions à cet égard.

C'est de cette grande opération que la cour de Saint-Pétersbourg va maintenant s'occuper; cette opération devant être le préliminaire de la médiation qu'elle feindra ensuite d'entreprendre, pour ôter encore à la Prusse l'occasion de s'emparer de ce rôle qu'elle se proposait de jouer.

## CHAPITRE XXVIII.

*La Prusse commence à manœuvrer pour se soustraire à la dépendance de la Russie ; mais sa conduite politique s'oppose à ses succès.*

Le gouvernement prussien avait, pendant un temps, fort bien observé les temps, les lieux, les circonstances; mais sa conduite politique aurait dû varier à mesure que les circonstances variaient, car une trop grande uniformité dans sa conduite pouvait entraîner de très-graves inconvéniens.

La Prusse avait retiré de si grands avantages de sa liaison avec la France, et elle avait si bien compté sur son assistance, toujours heureuse, toujours triomphante, qu'elle avait cru pouvoir se passer de l'amitié de la Russie.

Elle joua un rôle à part à toutes les époques de la guerre de la révolution, et elle s'en trouva bien, parce que, par cette conduite, elle avait non-seulement épargné le sang de ses sujets, et ménagé ses trésors si nécessaires au maintien de sa force et de sa grandeur; mais elle avait considérablement accru son territoire et acquis

en Europe l'importance d'une grande puissance.

Mais par cette conduite, la Prusse n'avait eu pour amie que la France, elle avait eu toutes les autres grandes puissances pour ennemies, et elle s'était étrangement trompée dans le choix des moyens qu'elle avait adoptés pour jouer le rôle de grande puissance, puisque les moyens mêmes qui avaient servi à élever l'édifice de sa grandeur étaient destinés à le renverser.

Les ministres du roi de Prusse, à l'époque que je viens d'indiquer, étaient intrigans et rusés; mais ils ont manqué de jugement et de pénétration. Persuadés de l'excellence de leurs intrigues, ils ont cru qu'aucun gouvernement ne pourrait les traverser; et qu'en continuant de suivre une conduite qui leur avait si bien réussi, le roi, sans tirer un coup de fusil, deviendrait puissant par la France. Ces ministres plaçaient de cette manière la soumission du roi, ou plutôt son déshonneur, à gros intérêt.

Louis XIV, trompé dans le choix de ses ministres, disait : *Qu'il avait cherché des amis, et qu'il n'avait trouvé que des intrigans.* Frédéric-Guillaume III aurait pu en dire autant de ceux qui ont conduit ses affaires jusqu'à sa guerre avec la France.

Ces ministres, que l'Europe avait considérés comme si habiles, ont prouvé, au contraire, qu'ils ne connaissaient pas les premiers élémens de la politique, puisqu'ils ignoraient qu'un gouvernement doit varier son système politique en raison des changemens qu'éprouve dans sa situation le pays qu'il gouverne.

Ce principe est cependant une des bases principales de la politique. En ne s'en écartant pas, on est peu exposé à commettre des erreurs; mais si on s'en écarte, toute la conduite s'en ressent, et on est entraîné comme malgré soi dans des démarches contraires à son intérêt, dans des liaisons extrêmement dangereuses.

Une puissance tient de la nature de l'homme; elle ne doit point conserver, en grandissant, les habitudes qu'elle avait contractées dans son enfance. Les liens de la soumission se détachent insensiblement; ce qui était chez l'enfant un attachement naturel, un attachement de faiblesse et d'impuissance, devient dans l'homme un attachement social, un attachement raisonné de liaison et d'intérêt. Il en est de même à l'égard d'une puissance; ses sentimens doivent prendre, en grandissant, un caractère différent de celui qu'ils avaient dans son état de faiblesse et de débilité; elle ne doit pas se laisser mener à la

main lorsqu'elle se sent assez forte pour marcher d'elle-même.

L'immuabilité, dans les principes comme dans la conduite des puissances, conviendrait parfaitement, s'il était possible qu'elles demeurassent immuablement dans la même situation les unes à l'égard des autres; mais cette situation est impossible à concevoir, et plus impossible encore à réaliser ; car, pour la réaliser, il faudrait que les hommes fussent tous nés sans passions, sans ambition, sans jalousie, sans désirs, et surtout sans amour-propre, celle des passions qui engendre toutes les autres.

La première ambition d'une puissance encore petite, ou même médiocre, est celle de devenir grande; son premier soin doit être en conséquence de former des liaisons, de contracter des alliances avec celles des puissances qu'elle croit susceptibles de la soutenir, de la protéger, d'entrer dans ses vues, soit pour nuire à ses rivales, soit pour augmenter son territoire, soit pour accroître son importance.

Il est nécessaire alors qu'elle se montre souple et complaisante ; il faut qu'elle se garde de toutes démarches qui pourraient donner de l'ombrage à son amie, qui pourraient inquiéter son intérêt, révolter son orgueil, ou alarmer son am-

bition. Elle doit se soumettre à une dépendance absolue, pour ainsi dire humiliante, et affecter une telle soumission, que la puissance amie ou protectrice puisse croire n'agir que pour elle-même et en faveur de son influence, et ne puisse jamais soupçonner le plus petit désir d'une future indépendance.

La Bavière a tenu cette conduite vis-à-vis de la France; elle ne s'en est point écartée depuis que Maximilien-Joseph a pris en main les rênes de cet état; elle s'est constamment occupée du soin de s'affranchir de l'influence de l'Autriche et des inquiétudes que lui causait le voisinage de cette puissance en s'alliant avec la France, capable de la soutenir, de la protéger et d'entrer dans ses vues, soit pour nuire à cette rivale, soit pour augmenter son territoire, soit pour accroître son importance; enfin, elle a fait tout ce qu'il fallait faire pour s'attacher la France, et pour la rendre envers elle prodigue de ses faveurs, et Maximilien-Joseph est devenu tout à coup monarque, et son royaume a obtenu une étendue qui l'a placé en un moment au rang des grands états du continent. Mais le roi de Bavière a pour ministre dirigeant un homme d'une habileté et d'une sagacité peu communes; et ce ministre a prouvé depuis qu'il connais-

sait parfaitement le principe que j'ai posé plus haut, qu'un gouvernement doit varier son système politique en raison des changemens qu'éprouve dans sa situation le pays qu'il gouverne.

Le gouvernement français s'était flatté que le royaume de Bavière, malgré sa grandeur, ne pourrait jamais conserver son importance que par l'effet de ses liaisons avec la France, qui l'avait créé, et qui seule avait les moyens de la soutenir; il avait cru qu'il ne serait pas possible à ce royaume, en raison de sa situation topographique, de se soustraire à la dépendance de la France, et qu'il était destiné à jouer en tout temps le rôle d'un état subordonné et soumis aux obligations d'une fédération onéreuse. Il s'était persuadé que la Bavière était dans l'impossibilité, par l'effet de sa position, de chercher des alliances chez les puissances voisines de son territoire, d'abord parce que sa grandeur avait été formée des dépouilles de l'Autriche, qui ne lui gardait que des ressentimens et de la vengeance, et ensuite, parce que les autres étaient trop faibles pour la seconder.

On doit en cela admirer l'habileté du gouvernement français, qui avait eu l'art de com-

biner la grandeur de la Bavière de manière à se la rendre en tout temps utile, et à s'affranchir à jamais de son ambition et de ses caprices, en composant cette grandeur de façon à lui donner pour ennemie irréconciliable l'Autriche, la seule puissance dont elle pût espérer d'être secondée pour obtenir son indépendance, et de l'avoir flanquée ensuite de petits états qu'on faisait obéir sans armées, qui tremblaient à la moindre menace. Par toutes ces raisons, la Bavière paraissait ne pouvoir changer son système politique.

Mais lorsqu'une puissance est devenue grande, lorsque sa position locale, sa force et ses moyens lui procurent l'occasion de former d'autres liaisons qui puissent l'autoriser à secouer le joug de la dépendance, lorsqu'elle est arrivée au point de paraître importante à des puissances qui avant auraient dédaigné son alliance, son système doit changer; elle ne doit plus s'occuper d'agrandissement et de conquêtes; elle ne doit s'occuper que de conserver; sa politique doit être entièrement tendue vers les moyens de se soustraire à toute espèce d'influence, et elle doit, pour y parvenir, renforcer sa puissance par des alliances avec des états dont les intérêts soient contraires à ceux

de la puissance dont elle sent le besoin de s'affranchir.

Voilà des principes que connaît et que pratique tout habile politique ; et M. le comte de Mongelas a prouvé qu'il les connaissait très-bien, et qu'il serait toujours maître d'affranchir la Bavière de la domination de la France.

La Prusse, comme la Bavière, a parfaitement agi pendant tout le temps qu'elle a senti le besoin de s'agrandir, pour s'élever au rang de grande puissance, et je ne crains pas d'avancer que la conduite politique qu'elle a tenue pour se procurer son agrandissement égale presque celle du très-adroit ministre de Bavière, c'est-à-dire, qu'elle est admirable en ce genre. Mais je dois faire remarquer que la Prusse, qui a eu une conduite si habile pour devenir une grande puissance, n'a pas réfléchi qu'une fois grande, les principes qui avaient servi à édifier sa grandeur devenaient contraires à l'établissement de son indépendance, et que, pour établir son indépendance, elle devait chercher ses alliances chez les puissances dont les intérêts étaient opposés à ceux de celle qui l'avait aidée à devenir formidable ; et la Prusse se trouvait par sa position locale, dans une situation bien plus favorable que la Bavière, pour former des al-

liances susceptibles de la seconder pour fonder son indépendance, comme on le verra ci-après.

La Prusse avait suivi ce principe vis-à-vis de la Russie, qui l'avait si généreusement et si efficacement secondée, pour lui faire obtenir, ainsi qu'à ses amis, d'immenses indemnités en Empire. Elle s'était montrée complaisante, même soumise aux désirs comme aux volontés de la cour de Saint-Pétersbourg, tant que cette cour s'était tenue en harmonie avec la France, tant qu'avec le concours de cette puissance, elle avait travaillé à son agrandissement; mais elle avait profité de la rupture de la Russie pour s'affranchir de sa dépendance, et elle avait resserré ses nœuds avec la France, dont les intérêts étaient lors opposés à ceux de la Russie, qu'il avait aidée à devenir formidable.

Jusque-là la conduite de la Prusse avait été habile; mais sa liaison avec la France était mal combinée; elle avait quelque chose de dangereux pour son indépendance, dans les conjonctures où elle se trouvait alors, parce que la France tenait cent mille hommes en Empire, qui menaçaient toutes ses frontières; parce qu'elle s'était entièrement aliéné l'Autriche, et parce qu'elle devait être fort incertaine des intentions de la Russie. La Prusse pouvait obtenir

alors de la France la possession de l'électorat d'Hanovre; mais cette faveur lui donnait pour ennemie déclarée l'Angleterre, et cette faveur lui devenait bien funeste.

On aurait tort d'inférer de ce que je viens de dire, qu'il serait du devoir d'une grande puissance de changer à tout instant ses alliances, et d'être constamment en défiance envers ses voisins, envers ses amis. Je crois avoir expliqué assez ce principe que j'ai établi, et avoir éclairci suffisamment mes idées à cet égard, pour qu'elles ne prêtent point à des interprétations si étranges; mais sans que des puissances soient obligées de changer à tout instant de système politique, et de varier leurs alliances, par la raison qu'elles sont grandes; elles sont pourtant dans la nécessité d'en changer, en raison des situations différentes dans lesquelles elles se trouvent placées, soit par la défection de leurs alliés, soit par la perfidie de leurs amis, soit par toute autre cause. Cependant les motifs de changemens pour les puissances déjà grandes sont très-différens de ceux d'une puissance qui vient de le devenir. Les premières ne doivent s'occuper que de maintenir leur indépendance; la seconde doit s'occuper du soin de l'établir.

La Prusse se trouvait évidemment dans le

cas de la seconde puissance que je viens de désigner; elle était cette puissance devenue grande à force de dépendance, et à laquelle il ne manquait que l'indépendance pour être parfaitement grande. Elle ne pouvait devenir grande qu'en contractant des alliances qui la missent en état de balancer la puissance de la Russie et celle de la France, de s'opposer à leurs prétentions, de se soustraire à leur dépendance.

La Prusse eût obtenu la qualité réelle de grande puissance, si elle eût pu renouveler son alliance avec l'Angleterre, parce que non-seulement elle eût trouvé dans son alliance des ressources immenses, des secours abondans, et une amie capable de résister à la Russie, si c'eût été la Russie qui eût eu la prétention de lui imposer le joug; mais elle eût été assurée d'avoir même la Russie pour alliée dans le cas où c'eût été la France qui eût manifesté cette prétention.

En effet, si la France eût manifesté la prétention d'imposer le joug à la Prusse, devenue l'alliée de l'Angleterre, la Russie eût eu les plus fortes raisons de s'y opposer, parce qu'elle eût eu à craindre de la part de la France des entreprises dangereuses, si la France eût pu disposer en faveur de son intérêt et de son

ambition de toutes les forces de la Prusse.

Mais je suppose le cas que la Russie, confiante dans sa puissance, dans ses propres forces, et rassurée d'ailleurs par son éloignement de la France, qui eût été son ennemie principale, n'eût pas voulu s'unir volontairement à la Prusse pour l'affranchir du joug de la France, l'Angleterre, alliée de la Prusse, l'eût bientôt forcée à adopter ce parti et à l'aider à maintenir l'indépendance de son amie, parce que la Russie ne pouvait pas se passer des liaisons de l'Angleterre pour la prospérité de son commerce et pour le maintien de son influence dans la balance politique de l'Europe; parce que la Russie courait le danger d'avoir à combattre à la fois la Prusse, le Danemarck, la Suède et tous les princes du parti prussien en Empire, et même cette France, qu'il était de son intérêt de ne pas laisser subjuguer la Prusse; et même l'Angleterre, si nécessaire à son commerce, à sa prospérité intérieure.

Mais je suppose le cas contraire, que la Prusse se fût abandonnée aveuglément aux caresses de la France, à ses promesses, à ses largesses, à ses sacrifices, à sa corruption, et qu'elle se fût liée avec cette puissance pour se soustraire à la dépendance de la Russie, elle for-

geait elle-même les chaînes dont la France voulait la garotter, et elle plongeait ses peuples dans un abîme de misère, car l'Angleterre devenait son ennemie; elle lui retirait tous les avantages que lui prodiguait son commerce et sa richesse; elle bloquait ses ports et ses rivières; elle s'emparait de ses vaisseaux, et elle lançait contre elle la Russie, et même l'Autriche; je dis l'Autriche, car alors l'Autriche eût été obligée de s'engager de nouveau dans la guerre, son existence ayant été intéressée à ne pas laisser écraser la Russie, qui l'eût fait cesser d'exister, si elle fût venue à cesser d'être.

On voit, par ce que je viens de dire, que les deux grandes puissances russe et autrichienne, quoiqu'en état, par leur immense territoire, par leur nombreuse population, par l'étendue et la variété de leurs ressources, et plus encore par la nature de leur position, de se passer de secours et d'alliances, quoiqu'en état de se suffire à elles-mêmes, ne pouvaient pourtant pas, dans un tel état de choses, être fort rassurées sur les effets d'une coalition si formidable, et devaient inévitablement rechercher des alliances pour se défendre des assauts qui leur eussent été livrés par la haine et par l'ambition; et par cette con-

duite, elles justifiaient le principe que j'ai établi ci-dessus, qu'une puissance devenue grande doit former ses alliances de manière à établir son indépendance; qu'une puissance déjà grande doit former les siennes de manière à la maintenir, et que l'une et l'autre doivent rechercher principalement l'alliance des puissances dont les intérêts sont opposés à ceux de la puissance qu'elles redoutent.

Les ministres prussiens ont manœuvré de manière qu'en voulant affranchir la Prusse de toute dépendance, ils ont travaillé à la rendre presque esclave de la Russie et de la France.

Malgré l'accroissement de force et d'influence que la Prusse avait acquises en Empire, tant par elle que par ses alliés, pressée d'un côté par la Russie, et de l'autre par la France, il lui était cependant impossible de se soustraire à la dépendance de l'une ou de l'autre de ces puissances, et même de toutes deux à la fois, parce que, si toutes deux avaient un égal intérêt à se tenir à une grande distance l'une de l'autre; et si, d'après leurs combinaisons politiques, la Prusse et ses alliés étaient destinés à former une barrière entre elles, leur ambition devait pourtant être de s'assujettir autant que possible l'instrument de leur

séparation, et de chercher leur sécurité réciproque dans l'examen approfondi de la conduite, des démarches, et même du plus simple mouvement de la puissance qu'elles avaient établie pour barrière.

Cet inconvénient, qui avait été inévitable pour la Prusse, par la singularité de sa position topographique, et qui devait s'opposer toujours à ce qu'elle pût être jamais plus que puissance secondaire et indépendante, pouvait cesser, si la Prusse, devenue grande par le partage de la Pologne, eût cherché à se défendre des dangers du contact établi par ce partage entre elle et la Russie, en faisant revivre l'influence de l'Autriche en Empire, et en se liant avec l'Angleterre.

Alors l'Empire eût servi de barrière entre la Russie et la France, sans que cette barrière eût été à charge et dangereuse pour la Prusse; alors l'Empire, mais surtout les princes protestans et amis de la Prusse, eussent reconnu de quelle importance eussent été pour eux l'amitié et la protection de l'Autriche; la Prusse même eût été forcée de convenir qu'elle s'était méprise, que son ambition n'avait été propre qu'à compromettre son existence réelle et politique, et qu'il était de son intérêt de laisser

dominer en Empire cette même Autriche, qui seule avait les moyens et le pouvoir de la protéger et de la défendre contre les entreprises de la Russie, et de lui assurer dans l'ordre politique les droits et les agrémens d'une puissance indépendante.

Il était incontestable que la jalousie, la rivalité et l'ambition de la Prusse, en raison de la direction qu'elles avaient prises, affaiblissaient la puissance de l'Autriche, et donnaient à la Russie d'autant plus de forces et de moyens, pour accroître ses gênes et pour river ses fers; car, par cette conduite impolitique, la Prusse s'aliénait davantage encore cette Autriche, qui n'avait aucun intérêt à l'enchaîner, et elle se livrait d'elle-même, inévitablement, et presque sans défense, à la discrétion de la Russie.

Si au contraire la Prusse eût pu se bien pénétrer du désavantage de sa position et des dangers qu'elle pouvait courir en se livrant à son ambition, elle se fût bien gardée de la prétention de jouer un rôle isolé en Empire, et elle se fût félicitée d'y voir dominer l'Autriche, capable, et très-capable de maintenir son indépendance, et de la défendre de toutes espèces d'atteintes de la part de la Russie; et la raison en était facile à concevoir, puisque l'Autriche

avait alors à opposer à la Russie, non-seulement ses propres forces, mais celles de la Prusse, mais celles aussi de tous les princes de l'Empire, qui n'avaient plus rien à redouter pour eux-mêmes, tandis que la Prusse avait à lutter seule contre l'ambition de la Russie ou de la France, et contre les ressentimens de l'Autriche.

Enfin, par la singulière position où s'était placée la Prusse par son ambition et sa jalousie envers l'Autriche, elle avait tellement opéré, qu'en voulant se donner l'air de grande puissance, elle s'était même effacée de la liste des puissances secondaires indépendantes, et elle s'était jetée dans une situation telle, que l'Angleterre ne pouvait plus avoir besoin de son assistance, à moins qu'elle ne fît la guerre en commun avec la Russie.

Ce que je viens d'exposer de la conduite de la Prusse prouve que ses ministres étaient peu instruits des projets de la Russie, et que la Russie a eu l'art de leur faire sacrifier l'Autriche et de tenir constamment la Prusse en liaison avec la France, en inimitié avec l'Angleterre, et en défiance même, en jalousie contre elle-même.

Mais cette défiance pouvait devenir contraire aux vœux de la Russie ; elle pouvait peut-être

même changer les dispositions de la Prusse, la détacher de la France, et la rejeter dans les bras de l'Angleterre. C'est à ces appréhensions qu'il faut attribuer le rôle qu'a joué la Russie avec la France en Empire dans l'affaire des indemnités.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

AVANT-PROPOS........................ *Page* 1
Introduction................................ 13
Idée générale de la politique.................. 28
La politique considérée dans ses rapports avec les passions des hommes et la nature des gouvernemens d'Europe........................... 33
Idée de la vraie politique..................... 41
Offensive de position......................... 45
Offensive de relation.......................... 46
Les manœuvres de la politique sont contraires au bien général............................ 47
Erreur de l'ambition.......................... 49
Recherches des causes qui ont produit les infortunes des diverses puissances............... 51
Situation produite par la mauvaise politique des puissances............................... 66
De la diplomatie ou politique extérieure........ 68
De l'influence en politique.................... 76
Des effets du génie en politique............... 84
La Providence se déclare en faveur de la Russie.. 87
Fausses idées de l'ancien gouvernement français à l'égard de la Russie........................ 97
De la civilisation et de l'esclavage............. 104

## CHAPITRE I.

Du génie politique du gouvernement russe. *Page* 105

## CHAPITRE II.

La puissance de la Russie s'est accrue par le génie de sa politique........................ 112

## CHAPITRE III.

Progrès et développemens du système politique de la Russie.............................. 126

## CHAPITRE IV.

Commencement des projets de la Russie contre la Turquie d'Europe........................ 131

## CHAPITRE V.

Traité de 1756 entre la France et l'Autriche. Esprit de cette combinaison politique......... 142

## CHAPITRE VI.

Singuliers résultats que produit le traité de 1756 par la conduite politique de la Russie......... 148

## CHAPITRE VII.

Moyens mis en oeuvre pour conserver à la Russie ses conquêtes en Turquie, et pour dépouiller l'Autriche de celles faites par l'empereur Joseph II. 157

## CHAPITRE VIII.

Raisons qui ont pu déterminer la Prusse à entraîner l'Autriche dans la guerre contre la France, et à seconder les projets de la Russie..... *Page* 163

## CHAPITRE IX.

Effets produits par la défection de la Prusse...... 176

## CHAPITRE X.

Moyens qu'avait l'Autriche pour se dégager *de cette* situation malheureuse........................ 182

## CHAPITRE XI.

Avantages obtenus par la politique de Catherine II en faveur de la fortune et de l'influence de la Russie.................................. 189

## CHAPITRE XII.

Mort de Catherine-la-Grande. Avénement de Paul Ier au trône. Changement notable dans le système politique de la Russie............... 200

## CHAPITRE XIII.

La politique russe fait place au caractère naturel de Paul Ier .................................. 204

## CHAPITRE XIV.

Le caractère irascible de Paul le porte à des démar-

ches qui nuisent à ses succès, et qui le rejettent comme malgré lui dans le système politique de sa mère ........................... *Page* 211

CHAPITRE XV.

Avénement d'Alexandre au trône de toutes les Russies.......................................... 289

CHAPITRE XVI.

Situation de la Russie vis-à-vis de l'Autriche, à la suite du traité de Lunéville.................. 227

CHAPITRE XVII.

Situation de la Russie vis-à-vis de la Prusse, à la suite du traité de paix de Lunéville......... 236

CHAPITRE XVIII.

Politique de la Russie pour saper les fondemens du traité de Lunéville....................... 261

CHAPITRE XIX.

La conduite ambitieuse de la France, et sa situation nouvelle produite par la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, précipitent la rupture des négociations de paix entre l'Angleterre et la France................................ 263

CHAPITRE XX.

Situation de la France sur le continent à l'époque

de la signature des préliminaires de paix entre elle et l'Angleterre, et depuis la signature de ces préliminaires........................ *Page* 268

CHAPITRE XXI.

Siute de l'examen de la note remise aux puissances pour leur notifier la nomination de Bonaparte à la présidence de la république italienne. 283

CHAPITRE XXII.

Situation maritime et coloniale de la France, depuis la signature des préliminaires entre elle et l'Angleterre................................ 292

CHAPITRE XXIII.

Traité d'alliance entre la république française et la république helvétique..................... 304

CHAPITRE XXIV.

Moyens employés par la Russie pour se mettre en bonne position vis-à-vis de la France et de l'Angleterre................................ 321

CHAPITRE XXV.

La cour de Russie cherche à fonder un système de neutralité pour sortir de la position embarrassante où l'a entraînée la marche de son grand système politique.......................... 335



## CHAPITRE XXVI.

La Russie continue de manoeuvrer pour engager les puissances à s'unir et à s'armer en faveur de la neutralité. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *Page* 347

## CHAPITRE XXVII.

La Russie expose les raisons de sa conduite vis-à-vis de l'Angleterre et de la France, pour entraîner les puissances dans son parti. . . . . . . . . . . . . . 359

## CHAPITRE XXVIII.

La Prusse commence à manoeuvrer pour se soustraire à la dépendance de la Russie; mais sa conduite politique s'oppose à ses succès. . . . . . . 368

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

